L'ITALIE

ET LA VIE ITALIENNE

IX.

VENISE. — LA VILLE ET LES MONUMENS (1).

20 avril 1864.

Le chemin de fer entre dans les lagunes, et tout de suite le paysage prend un aspect et une couleur étranges. Point d'herbes ni d'arbres, tout est mer et sable; à perte de vue des bancs émergent, bas et plats, quelques-uns demi-lavés par le flot. Un vent léger ride les flaques luisantes, et les petites ondulations viennent mourir à chaque instant sur le sable uni. Le soleil couchant pose sur elles des teintes pourprées que le renflement de l'onde tantôt assombrit, tantôt fait chatoyer. Dans ce mouvement continu, tous les tons se transforment et se fondent. Les fonds noirâtres ou couleur de brique sont bleuis ou verdis par la mer qui les couvre; selon les aspects du ciel, l'eau change elle-même, et tout cela se mêle parmi des ruissellemens de lumière, sous des semis d'or qui paillettent les petits flots, sous des tortillons d'argent qui frangent les crêtes de l'eau tournoyante, sous de larges lueurs et des éclairs subits que la paroi d'un ondoiement renvoie. Le domaine et les habitudes de l'œil sont transformés et renouvelés. Le sens de la vision rencontre un autre monde. Au lieu des teintes fortes, nettes, sèches des terrains solides, c'est un miroitement, un amollissement, un éclat incessant de teintes fondues qui font un second ciel aussi lumineux,

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

mais plus divers, plus changeant, plus riche et plus intense que l'autre, formé de tons superposés dont l'alliance est une harmonie. On passerait des heures à regarder ces dégradations, ces nuances, cette splendeur. Est-ce d'un pareil spectacle contemplé tous les jours, est-ce de cette nature acceptée involontairement comme maîtresse, est-ce de l'imagination remplie forcément par ces dehors ondoyans et voluptueux des choses, qu'est venu le coloris des Vénitiens?

21 avril.

Journée en gondole: il faut d'abord errer et voir l'ensemble.

C'est la perle de l'Italie; je n'ai rien vu d'égal, je ne sais qu'une ville qui en approche, de bien loin, et seulement pour les architectures : c'est Oxford. Dans toute la presqu'île, rien ne peut lui être comparé. Quand on se rappelle les sales rues de Rome et de Naples, quand on pense aux rues sèches, étroites de Florence et de Sienne, quand ensuite on regarde ces palais de marbre, ces ponts de marbre, ces églises de marbre, cette superbe broderie de colonnes, de balcons, de fenêtres, de corniches gothiques, mauresques, byzantines, et l'universelle présence de l'eau mouvante et luisante, on se demande pourquoi on n'est pas venu ici tout de suite, pourquoi on a perdu deux mois dans les autres villes, pourquoi on n'a pas employé tout son temps à Venise. On fait le projet de s'y établir, on se jure qu'on reviendra; pour la première fois, on admire non pas seulement avec l'esprit, mais avec le cœur, les sens, toute la personne. On se sent prêt à être heureux; on se dit que la vie est belle et bonne. On n'a qu'à ouvrir les yeux, on n'a pas besoin de se remuer; la gondole avance d'un mouvement insensible; on est couché, on se laisse aller tout entier, esprit et corps. Un air moite et doux arrive aux joues. On voit onduler sur la large nappe du canal les formes rosées ou blanchâtres des palais endormis dans la fraîcheur et le silence de l'aube; on oublie tout, son métier, ses projets, soi-même; on regarde, on cueille, on savoure, comme si tout d'un coup, affranch de la vie, aérien, on planait au-dessus des choses, dans la lumière et dans l'azur.

Le Grand-Canal développe sa courbe entre deux rangées de palais, qui, bâtis chacun à part et pour lui-même, ont sans le vouloir assemblé leurs diversités pour l'embellir. La plupart sont du moyen âge avec des fenêtres ogivales couronnées de trèfles, avec des balcons treillissés de fleurons et de rosaces, et la riche fantaisie gothique s'épanouit dans leur dentelle de marbres sans jamais tomber dans la tristesse ni dans la laideur; d'autres, de la renaissance, étagent leurs trois rangs superposés de colonnes antiques. Le porphyre

et la serpentine incrustent au-dessus des portes leur pierre précieuse et polie. Plusieurs façades sont roses ou bariolées de teintes douces, et leurs arabesques ressemblent aux lacis que la vague dessine sur un sable fin. Le temps a mis sa livrée grisâtre et fondue sur toutes ces vieilles formes, et la lumière du matin rit délicieusement dans la grande eau qui s'étale.

Le canal tourne, et l'on voit s'élever de l'eau, comme une riche végétation marine, comme un splendide et étrange corail blanchâtre, Santa-Maria-della-Salute avec ses dômes, ses entassemens de sculptures, son fronton chargé de statues; plus loin, sur une autre île, San-Giorgio-Maggiore, tout arrondi et hérissé, comme une pompeuse coquille de nacre. On reporte les yeux vers la gauche, et voici Saint-Marc, le campanile, la place, le palais ducal. Il est probable qu'il n'y a pas de joyau égal au monde.

Cela ne peut pas se décrire, il faut voir des estampes, et encore qu'est-ce que des estampes sans couleur? Il y a trop de formes, une trop vaste accumulation de chefs-d'œuvre, une trop grande prodigalité d'invention : on ne peut que démêler quelque pensée générale bien sèche, comme un bâton qu'on rapporterait pour donner l'idée d'un arbre épanoui. Ce qui domine, c'est la fantaisie riche et multiple, le mélange qui fait ensemble, la diversité et le contraste qui aboutissent à l'harmonie. Qu'on imagine huit ou dix écrins suspendus au col, aux bras d'une femme, et qui sont mis d'accord par leur magnificence ou par sa beauté.

L'admirable place, bordée de portiques et de palais, allonge en carré sa forêt de colonnes, ses chapiteaux corinthiens, ses statues, l'ordonnance noble et variée de ses formes classiques. A son extrémité, demi-gothique et demi-byzantine, s'élève la basilique sous ses dômes bulbeux, ses clochetons aigus, avec ses arcades festonnées de figurines, ses porches couturés de colonnettes, ses voûtes lambrissées de mosaïques, ses pavés incrustés de marbres colorés, ses coupoles scintillantes d'or : étrange et mystérieux sanctuaire, sorte de mosquée chrétienne, où des chutes de lumière vacillent dans l'ombre rougeâtre, comme les ailes d'un génie dans son souterrain de pourpre et de métal. Tout cela fourmille et poudroie. A vingt pas, nu et droit comme un mât de navire, le gigantesque campanile porte dans le ciel et annonce de loin aux voyageurs de la mer la vieille royauté de Venise. Sous ses pieds, collée contre lui, la délicate *loggetta* de Sansovino semble une fleur, tant les statues, les bas-reliefs, les bronzes, les marbres, tout le luxe et l'invention de l'art élégant et vivant, se pressent pour la revêtir. Çà et là vingt débris illustres font en plein air un musée et un mémorial : des colonnes quadrangulaires apportées de Saint-Jean-d'Acre, un quadrige de

chevaux de bronze enlevés de Constantinople, des piliers de bronze où l'on attachait les étendards de la cité, deux fûts de granit qui portent à leur cime le crocodile et le lion ailé de la république, devant eux un large quai de marbre et des escaliers où s'amarre la flottille noire des gondoles. On reporte les yeux vers la mer et on ne veut plus regarder autre chose; on l'a vue dans les tableaux de Canaletti, mais on ne l'a vue qu'à travers un voile. La lumière peinte n'est point la lumière réelle. Autour des architectures, l'eau, élargie comme un lac, fait serpenter son cadre magique, ses tons verdâtres ou bleuis, son cristal mouvant et glauque. Les mille petits flots jouent et luisent sous la brise, et leurs crêtes pétillent d'étincelles. A l'horizon, vers l'est, on aperçoit au bout du quai des Esclavons des mâts de navires, des sommets d'églises, la verdure pointante d'un grand jardin; mais tout cela sort des eaux, de toutes parts on voit le flot entrer par les canaux, vaciller le long des quais, s'enfoncer à l'horizon, ruisseler entre les maisons, ceindre les églises. La mer lustrée, lumineuse, enveloppante, pénètre et ceint Venise comme une gloire.

Comme un diamant unique au milieu d'une parure, le palais ducal efface le reste. Je ne veux rien décrire aujourd'hui, je ne veux qu'avoir du plaisir. On n'a point vu d'architecture semblable; tout y est neuf, on se sent tiré hors du *convenu;* on comprend que par-delà les formes classiques ou gothiques que nous répétons et qu'on nous impose, il y a tout un monde, que l'invention humaine est sans limites, que, semblable à la nature, elle peut violer toutes les règles et produire une œuvre parfaite sur un modèle contraire à tous ceux dans lesquels on lui dit de s'enfermer. Toutes les habitudes de l'œil sont renversées, et avec une surprise charmante on voit ici la fantaisie orientale poser le plein sur le vide au lieu d'asseoir le vide sur le plein. Une colonnade à fûts robustes en porte une seconde toute légère, dentelée d'ogives et de trèfles, et sur cet appui si frêle s'étale un mur massif de marbre rouge et blanc dont les plaques s'entre-croisent en dessins et renvoient la lumière. Au-dessus, une corniche de pyramides évidées, d'aiguilles, de clochetons, de festons, découpe le ciel de sa bordure, et cette végétation de marbre hérissée, épanouie, au-dessus des tons vermeils ou nacrés des façades, fait penser aux riches cactus qui, dans les contrées d'Afrique et d'Asie où elle est née, entremêlaient les poignards de leurs feuilles et la pourpre de leurs fleurs.

On entre, et tout d'un coup les yeux sont remplis de formes. Autour de deux citernes revêtues de bronze sculpté, quatre façades développent leurs architectures et leurs statues, où brille toute la jeunesse de la première renaissance. Rien de nu et de froid, tout

est peuplé de reliefs et de figures; la pédanterie du savant et du critique n'est point venue sous prétexte de sévérité et de correction restreindre l'invention vive et le besoin de donner du plaisir aux yeux. On n'est point austère à Venise, on ne s'emprisonne pas dans les prescriptions des livres; on ne se décide pas à venir bâiller avec admiration devant une façade autorisée par Vitruve, on veut qu'elle occupe et réjouisse tout l'être sentant; on la brode d'ornemens, de colonnettes et de statues; on la fait riche et gaie. On y met des colosses païens, Mars et Neptune, et des figures bibliques, Adam et Ève; les sculpteurs du XVe siècle y agencent leurs corps un peu grêles et réels; les sculpteurs du XVIe y étalent leurs formes agitées et musculeuses. Rizzo et Sansovino étagent en marbres précieux leurs escaliers magnifiques, leurs stucs délicats, les caprices élégans de leurs arabesques : armures et branchages, griffons et faunesses, fleurs fantastiques, chèvres malignes, toute une profusion de plantes poétiques et d'animaux joyeux et bondissans. On monte ces escaliers de princes avec une sorte de timidité et de respect, honteux du triste habit noir qui rappelle par contraste les simarres de soie brochée, les pompeuses dalmatiques tombantes, les tiares, les brodequins byzantins, les seigneuriales magnificences pour qui ces marches de marbre étaient faites, et l'on est accueilli au sommet des gradins par un saint Marc du Tintoret lancé dans l'air comme un vieux Saturne, avec deux superbes femmes, la Force et la Justice, compagnes d'un doge qui reçoit l'épée de commandement et de combat. Au sommet de l'escalier s'ouvrent les salles de gouvernement et d'apparat, toutes tapissées de peintures; là Tintoret, Véronèse, Pordenone, Palma le jeune, Bellini, Titien, Bonifazio, vingt autres ont couvert de leurs chefs-d'œuvre les murs et les voûtes dont Palladio, Aspetti, Scamozzi, Sansovino, ont fait les dessins et l'ornement. Tout le génie de la cité en son plus bel âge s'est rassemblé ici pour glorifier la patrie en dressant le mémorial de ses victoires et l'apothéose de sa grandeur. Il n'y a point de pareil trophée dans le monde : batailles navales, navires aux proues recourbées comme des cols de cygnes, galères aux rames pressées, créneaux d'où partent des pluies de flèches, étendards flottans parmi les mâts, tumultueuses mêlées de combattans qui se heurtent et s'engloutissent, foules illyriennes, sarrasines et grecques, corps nus bronzés par le soleil et tordus par la lutte, étoffes chamarrées d'or, armures damasquinées, soies constellées de perles, tout le pêle-mêle étrange des pompes héroïques et luxueuses que cette histoire a promenées de Zara à Damiette et de Padoue aux Dardanelles; çà et là les grandes nudités des déesses allégoriques; dans les triangles, les Vertus du Pordenone, sortes de viragos colos-

sales au corps herculéen, sanguines et colériques; partout le déploiement de la force virile, de l'énergie active, de la joie sensuelle, et pour entrée de cette procession éblouissante le plus vaste des tableaux modernes, un *Paradis* du Tintoret, long de quatre-vingts pieds, haut de vingt-quatre, où six cents figures tourbillonnent dans une lumière roussâtre qui semble la fumée ardente d'un incendie.

L'esprit se trouve engorgé et comme offusqué, les sens défaillent. On s'arrête et on ferme les yeux, puis au bout d'un quart d'heure on choisit; je n'ai bien vu aujourd'hui qu'un tableau, le *Triomphe de Venise*, par Véronèse. Celui-ci n'est pas seulement une fête, c'est encore un festin pour les yeux. Au milieu d'une grande architecture de balcons et de colonnes tordues, la blonde Venise est sur un trône, toute florissante de beauté, avec cette carnation fraîche et rose qui est propre aux filles des climats humides, et sa blanche jupe de soie fleuronnée se déploie sous un manteau de soie dorée. Autour d'elle, un cercle de jeunes femmes se penchent avec un sourire voluptueux et pourtant fier, avec l'étrange attrait vénitien, celui d'une déesse qui a du sang de courtisane dans les veines, mais qui marche sur sa nue et attire à elle les hommes au lieu de tomber jusqu'à eux. Sur leurs draperies de violet pâle, près de leur manteau d'azur et d'or, leur chair vivante, leur dos, leurs épaules s'imprègnent de lumière ou nagent dans la pénombre, et la molle rondeur de leur nudité accompagne l'allégresse paisible de leurs attitudes et de leurs visages. Au milieu d'elles, Venise, fastueuse et pourtant douce, semble une reine qui ne prend dans son rang que le droit d'être heureuse, qui veut rendre heureux ceux qui la regardent, et sur sa tête sereine deux anges renversés dans l'air posent une couronne.

Le misérable instrument que la parole! Un ton de chair satinée, une ombre lumineuse sur une épaule nue, un frémissement de clarté sur une soie mouvante, attirent, retiennent, rappellent les yeux pendant un quart d'heure, et on n'a qu'une phrase vague pour les exprimer. Avec quoi montrer l'harmonie d'une draperie bleue sur une jupe jaune, ou d'un bras dont la moitié est dans l'ombre et l'autre sous le soleil? Et pourtant presque toute la puissance de la peinture est là, dans l'effet d'un ton près d'un ton, comme celle de la musique dans l'effet d'une note sur une note; l'œil jouit corporellement comme l'ouïe, et l'écriture qui arrive à l'esprit n'atteint pas jusqu'aux nerfs.

Au-dessous de ce ciel idéal, derrière une balustrade sont des Vénitiennes en costumes du temps, décolletées en carré, avec un corps de jupe raide. C'est le monde réel, et il est aussi séduisant que l'au-

tre. Elles regardent, penchées et rieuses, et la lumière qui éclaire par portions leurs habits et leurs visages tombe ou s'étale avec des contrastes si délicieux, qu'on se sent remué par des élancemens de plaisir. Tantôt c'est le front, tantôt c'est une fine oreille, un collier, une perle, qui sortent de l'ombre chaude. L'une, dans la fleur de la jeunesse, a le plus piquant minois. Une autre, ample, de quarante ans, lève les yeux en l'air et sourit de la plus belle humeur du monde. Celle-ci, superbe, aux manches rouges rayées d'or, s'arrête, et ses seins enflent sa chemise au-dessus de son corps de jupe. Une petite fillette blonde et frisée aux bras d'une vieille femme lève sa main mignonne de l'air le plus mutin, et son frais visage est une rose. Il n'y en a pas une qui ne soit contente de vivre, et qui ne soit je ne dis pas seulement joyeuse, mais gaie. Et comme ces soies froissées, chatoyantes, ces perles blanches et diaphanes vont bien sur ces teints transparens, délicats comme des pétales de fleurs!

Tout en bas enfin s'agite la foule virile et bruyante des guerriers: des chevaux cabrés, de grandes toges ruisselantes, un soldat qui sonne dans un clairon encapuchonné de draperies, un dos d'homme nu auprès d'une cuirasse, et dans tous les intervalles une foule pressée de têtes vigoureuses et vivantes; dans un coin, une jeune femme et son enfant, — tout cela accumulé, disposé, diversifié avec une aisance et une opulence de génie, tout cela illuminé comme la mer en été par un soleil prodigue. Voilà ce qu'il faudrait emporter avec soi pour garder une idée de Venise...

Je me suis fait conduire au jardin public; après un tel tableau, on ne peut plus voir que les choses naturelles. C'est un terre-plein au bout de la ville, en face du Lido. Des arbustes verts font des haies, les fleurs jaunes et rouges s'ouvrent déjà dans les parterres; les platanes lisses, les chênes rugueux dont les têtes bourgeonnent, réfléchissent leurs têtes dans la mer qui luit. A l'orient est une terrasse d'où l'on voit l'horizon et les îles lointaines. De là, sous ses pieds, on regarde la mer : elle roule en lames longues et minces sur un sable rougeâtre; les plus délicieuses teintes soyeuses et fondues, des roses veinés, des violets pâles comme les jupes du Véronèse, des jaunes d'or empourprés, intenses et vineux comme les simarres de Titien, des verts effacés noyés de bleu noirâtre, des tons glauques zébrés d'argent ou pailletés d'étincelles, ondulent, se rejoignent, se confondent sous les innombrables flèches de feu qui d'en haut viennent s'abattre sur eux à chaque poignée de rayons brûlée par le soleil. Un grand ciel d'azur tendre étale son arche, dont le bout pose sur le Lido, et trois ou quatre nuages immobiles semblent des bancs de nacre.

J'ai poussé plus loin, et j'ai achevé ma journée sur la mer. A la

fin, le vent s'est levé, et la nuit est venue. Des teintes blafardes, d'un gris jaunâtre et d'un vert violacé, sont descendues sur l'eau; elle clapote infinie, indistincte, et sa houle noircie laisse un long sentiment d'inquiétude. Le vent se débat, pleure et tord dans le ciel les grands nuages; le reste d'incendie qui rougissait l'occident a disparu. De temps en temps, la lune affleure entre les déchirures des nues; elle va ainsi, guéant de fente en fente, éteinte presque aussitôt que rallumée, et versant pour une minute un ruissellement sur le flot trouble. On démêle pourtant la rondeur et l'énormité de la coupole céleste; la terre à l'horizon n'est qu'une mince bande charbonneuse; la mer frissonnante, la brume vague, et au-dessus les corps opaques des nuages mouvans occupent l'espace.

Rien ne peut exprimer la teinte de l'eau par une pareille nuit: brune et d'un jaspe foncé, parfois blême, mais bruissante de chuchotemens innombrables, on l'entend d'abord sans presque la voir, sans rien démêler dans ce vaste désert de formes flottantes. Peu à peu les yeux s'accoutument et sentent l'impérissable lumière qui rejaillit toujours d'elle. Comme une glace dans une chambre secrète et close, comme un de ces miroirs magiques aux profondeurs inconnues que décrivent les légendes, elle luit obscurément, mystérieusement, mais toujours elle luit; c'est tantôt la pointe d'un petit flot qui émerge, tantôt le dos d'une ondulation large, tantôt la paroi polie d'un fond tranquille, tantôt encore le frétillement d'un remous qui saisit un éclair, un reflet lointain, une subite ondée blanchissante. Toutes ces lueurs affaiblies se croisent, se recouvrent, se mêlent, et voilà que de la grande noirceur sort une clarté douteuse comme d'un métal aperçu dans l'ombre, un infini de lumière pâlissante, le lustre inextinguible de l'eau vivante, en vain ternie par le ciel mort. Deux ou trois fois la lune s'est dégagée, et sa longue traînée vacillante semblait celle d'une lampe funéraire allumée parmi les draperies tombantes et devant le revêtement noir de quelque prodigieux catafalque. A l'horizon, comme une procession de torches et de tombeaux arrêtés à une distance sans limite, apparaît Venise avec ses clartés et ses bâtisses; çà et là on voit se serrer un groupe de lumières, comme un faisceau de cierges au coin d'une bière.

La barque se rapproche; à gauche, dans un silence extraordinaire, le canal Orfano s'enfonce immobile et désert; ce calme de l'eau noire et luisante pénètre tous les nerfs de plaisir et d'horreur. L'esprit s'enfonce involontairement dans ces profondeurs froides. Quelle vie étrange que celle de cette eau muette et nocturne! Cependant les églises et les palais grandissent et nagent sur la mer avec un air de spectres. Saint-Marc se découvre, et ses architectures

raient les ténèbres de leurs aiguilles et de leurs rondeurs multipliées. Pareille à la fantaisie d'un magicien, au décor aérien d'un palais imaginaire, on aperçoit la place, avec ses colonnes, son campanile, entre deux cordons de lumières. — Puis la barque s'engage dans des ruelles suspectes, où de loin en loin un falot projette sur l'eau son aigrette flageolante; pas une figure, pas un bruit, sauf le cri du batelier au tournant des murs; à chaque instant, la gondole perce l'obscurité d'un pont, puis lentement, comme un ver qui s'allonge, elle rampe le long des assises d'un palais, invisible dans l'ombre épaisse comme celle d'une cave. Tout d'un coup elle se dégage, et l'on découvre une lanterne isolée qui tremblote lugubrement dans la nuit, allumant des reflets, un scintillement fugitif sur le ventre livide d'un flot. D'autres fois la vague choque un escalier disjoint, des fondemens rongés; on démêle une fenêtre grillée, une muraille lépreuse, et tout autour de soi un enchevêtrement de canaux entrecroisés, d'eaux tortueuses, qui vont s'enfonçant parmi des formes inconnues.

Les places, les rues.

Tout est beau; je suppose qu'il y a des sympathies de tempérament, j'en trouve une ici; donnez-moi une grande forêt au bord d'un fleuve ou bien Venise.

Jusqu'aux ruelles, aux moindres places, il n'y a rien qui ne fasse plaisir. Du palais Lorédan, où je suis, on tourne, pour aller à Saint-Marc, par des *calle* biscornues et charmantes, tapissées de boutiques, de merceries, d'étalages de melons, de légumes et d'oranges, peuplées de costumes voyans, de figures narquoises ou sensuelles, d'une foule bruissante et changeante. Ces ruelles sont si étroites, si bizarrement étriquées entre leurs murs irréguliers, qu'on n'aperçoit sur sa tête qu'une bande dentelée du ciel. On arrive sur quelque *piazzetta*, quelque *campo* désert, tout blanc sous un ciel blanc de lumière. Dalles, murailles, enceinte, pavé, tout y est pierre; alentour sont des maisons fermées, et leurs files forment un triangle ou un carré bosselé par le besoin de s'étendre et le hasard de la bâtisse; une citerne délicatement ouvragée fait le centre, et des lions sculptés, des figurines nues jouent sur la margelle. Dans un coin est quelque église baroque, San-Mose, — une façade jésuitique, San-Apostoli ou San-Luca, — un portail chargé de statues, tout bruni par l'humidité de l'air salé et par la brûlure antique du soleil; — un jet de clarté oblique tranche l'édifice en deux pans, et la moitié des figures semblent s'agiter sur leurs frontons ou sortir de leurs niches pendant que les autres reposent dans la transparence bleuâtre de l'ombre. — On avance, et

dans un long boyau qu'un petit pont traverse on voit des gondoles sillonner d'argent le marbre bigarré de l'eau; tout au bout de l'enfilade, un pétillement d'or marque sur le flot le ruissellement du soleil qui, du haut d'un toit, fait danser des éclairs sur le flanc tigré de l'onde. L'arche enjambe le canal, et une grisette en mantille noire soulève sa jupe pour laisser voir son bas blanc, sa cheville fine, son soulier sans talon. Elle n'a pas l'air fier et dur des Romaines; elle marche onduleusement sous son voile et montre sa nuque de neige sous les frisons de ses cheveux roussâtres. Ample, rieuse et molle, elle a l'air d'un paon ou plutôt d'un pigeon qui fait chatoyer son col au soleil. On s'égare, c'est tant mieux; point de cicerone, on finit par trouver sa route d'après le soleil et l'inclinaison des ombres. A toutes les églises, à tous les endroits où abordent les gondoles sont des drôles pittoresques, de vrais *lazzaroni*, dont tout le métier consiste à tenir la barque contre l'escalier, à rappeler le gondolier quand le visiteur revient, à flâner au soleil, à dormir et à mendier. Ils tendent la main, et on regarde leurs haillons poudreux, ternis, marbrés, à travers lesquels passe leur chair rougeâtre; ils sont d'un beau ton effacé et fondu, et ils font bien dans les encoignures sculptées ou de loin sur les quais vides. — On arrive à la place Saint-Marc; le soleil a disparu, mais Saint-George, de l'autre côté de la mer, les tours, les bâtisses de briques sont aussi roses qu'une fleur de pêcher, et du côté du couchant une vapeur de pourpre, une sorte de poussière lumineuse, un souffle de fournaise embrase l'horizon. A l'orient, toutes les rondeurs, toutes les aiguilles sortent de la mer éclatante pareilles à des coupes et à des candélabres d'agate ou de porphyre; ces arêtes et ces crêtes tranchent avec une netteté extraordinaire la grande conque céleste, et tout en bas du ciel on voit se poser une teinte d'émeraude lointaine.

Les guirlandes de lumières commencent à s'allumer sous les arcades des Procuraties. On s'assoit au café Florian, dans de petits cabinets lambrissés de glaces et de riantes figures allégoriques; les yeux demi-clos, on suit intérieurement les images de la journée qui s'arrangent et se transforment comme un rêve; on laisse fondre dans sa bouche des sorbets parfumés, puis on les réchauffe d'un café exquis, tel qu'on n'en trouve point ailleurs en Europe; on fume du tabac d'Orient, et on voit arriver des bouquetières en robes de soie, gracieuses, parées, qui posent sans rien dire sur la table des narcisses ou des violettes. Cependant la place s'est remplie de monde; une foule noire bourdonne et remue dans l'ombre rayée de lumière; des musiciens ambulans chantent ou font un concert de violons et de harpes. — On se lève, et derrière la place peuplée

d'ombres mouvantes, au bout d'une double frange de boutiques éclairées et joyeuses, on aperçoit Saint-Marc, son étrange végétation orientale, ses bulbes, ses épines, sa filigrane de statues, les creux noircissans de ses porches, sous le tremblotement de deux ou trois lampes perdues.

25 avril. — L'ancienne Venise, Saint-Marc.

Ce qui est propre et particulier à Venise, ce qui fait d'elle une ville unique, c'est que, seule en Europe après la chute de l'empire romain, elle est restée une cité libre, et qu'elle a continué sans interruption le régime, les mœurs, l'esprit des républiques anciennes. Imaginez Cyrène, Utique, Corcyre, quelque colonie grecque ou punique échappant par miracle à l'invasion et au renouvellement universel, et prolongeant jusqu'à la révolution française une vieille forme de l'humanité. L'histoire de Venise est aussi étonnante que Venise elle-même.

En effet, c'est une colonie, une colonie de Padoue, qui s'est sauvée en un lieu inaccessible devant Alaric et Attila, comme jadis Phocée s'est transportée à Marseille pour échapper à de grands dévastateurs semblables, Cyrus ou Darius. Comme les colonies grecques, elle garde d'abord le lien qui l'unit à la métropole. En 421, Padoue ordonne la construction d'une ville à Rialto, envoie des consuls, bâtit une église; la fille grandit sous le patronage de la mère, puis s'en détache. A partir de ce moment et pendant treize siècles, nul barbare, nul roi germain ou sarrasin ne mettra la main sur elle. Elle n'est point comprise dans la grande enrégimentation féodale; le fils de Charlemagne a échoué devant ses lagunes, les empereurs francs ou allemands reconnaissent qu'elle ne dépend point d'eux, mais de Constantinople, et cette dépendance qui n'est qu'un nom disparaît vite. Entre les césars dorés de Byzance et les césars cuirassés d'Aix-la-Chapelle, contre les gros vaisseaux des Grecs dégénérés et la pesante cavalerie germaine, ses marécages, son adresse, sa bravoure, la maintiennent libre et latine. Ses vieux historiens commencent leurs annales en se vantant d'être Romains, bien plus Romains que les Romains de Rome, tant de fois conquis et entachés de sang étranger. En effet, elle s'est retirée à temps de la pourriture impériale pour revivre, à la façon militante et laborieuse des anciennes cités, dans un coin abrité où le débordement des brutes féodales ne peut l'atteindre. Chez elle, l'homme ne s'est point alangui dans la simarre de soie byzantine, ni raidi dans la cotte de mailles germanique. Au lieu de devenir un scribe sous la main d'un eunuque de palais ou un soldat aux ordres d'un baron de château-fort, il travaille, navigue, bâtit, délibère et vote, comme

jadis un Athénien ou un Corinthien, sans autre maître que lui-même, parmi des concitoyens et des égaux. Dès l'origine, pendant deux siècles et demi, chaque îlot nomme un tribun, sorte de maire renouvelable tous les ans, responsable devant l'assemblée générale de toutes les îles. Les premiers chroniqueurs rapportent que partout les alimens, les habitations sont semblables. Au VIe siècle, Cassiodore dit que chez eux « le pauvre est l'égal du riche, que leurs maisons sont uniformes, qu'il n'y a point de différences entre eux, point de jalousies. » On voit reparaître une image des sobres et actives démocraties grecques. Quand en 697 ils se donnent un doge, leur liberté n'en devient que plus orageuse. Il y a des rixes entre les familles, des coups de main dans les assemblées. Si le doge devient tyran et veut perpétuer sa dignité dans sa famille, on le chasse, on le fait moine, on lui crève les yeux, on le massacre, selon l'usage des cités antiques. En 1172, sur cinquante doges, dix-neuf avaient été tués, bannis, mutilés ou déposés. La cité a son dieu local, sorte de Jupiter Capitolin ou d'Athéné Poliade : d'abord saint Théodore avec son crocodile, puis saint Marc avec son lion ailé, et le corps de l'apôtre, rapporté par ruse d'Alexandrie, protége et sanctifie le sol de la patrie, comme jadis OEdipe, enterré à Colone, sanctifiait et protégeait Athènes. L'esprit public est aussi fort qu'au temps de Miltiade et de Cimon. Urseolo Ier a fondé un hôpital à ses frais, rebâti le palais et l'église de Saint-Marc de son propre argent. Son fils Urseolo II laisse les deux tiers de son bien à l'état et le reste à sa famille. Voilà donc une seconde pousse de l'olivier antique, verte et jeune, au milieu de l'hiver féodal. Par la forme de son état et par les bornes de sa religion, par ses habitudes et par ses sentimens, par ses périls et ses entreprises, par les aiguillons qui le pressent et les conceptions qui le guident, l'homme se trouve une seconde fois lancé dans la carrière que les autres sociétés humaines avaient abandonnée pour toujours.

Nous ne comprenons plus la force avec laquelle ils couraient dans ce champ fermé, nous ne voyons plus les énergies que développaient les associations bornées. Nous sommes perdus dans un état trop grand; nous n'imaginons pas les provocations incessantes au courage et à l'initiative que comportait la société réduite à une ville, nous ne soupçonnons plus les ressources d'invention, les élans de patriotisme, les trésors de génie, les merveilles de dévouement, le magnifique développement des puissances et des générosités humaines que l'individu atteint lorsqu'il se meut dans un cercle proportionné à ses facultés et approprié à son action. Quoi de plus rare aujourd'hui que de sentir, étant citoyen, qu'on appartient à la patrie! Il faut qu'elle soit en danger, et cela arrive une fois par

siècle (1). A l'ordinaire, nous ne la voyons pas, elle n'est pour nous qu'un être abstrait; nous ne nous intéressons à elle que par un raisonnement de la cervelle. Nous la sentons seulement comme un mécanisme compliqué qui nous gêne et nous sert, mais qui en somme dure et ne se détraquera pas. Un rouage cassé, un accroc, si grave qu'il soit, fera un peu baisser la rente, voilà tout. Notre vie, celle de nos proches n'en seront pas compromises; nous trouverons toujours dans la rue des sergens de ville pour nous protéger; nos affaires n'en souffriront guère, et nos plaisirs n'en souffriront pas. Depuis que la vie privée s'est séparée de la vie publique, l'état, transporté aux mains du gouvernement, ne semble plus la chose de l'individu. Au contraire, à cette époque, ce qui frappe la communauté blesse au vif le particulier; les affaires nationales sont ses affaires propres. Quand les Hongrois arrivent devant Venise, on n'a pas besoin de l'exciter pour qu'il coure à la passe de Malamocco; il s'agit de sa maison, de ses enfans et de sa femme, et il manœuvre sa barque de lui-même, comme aujourd'hui nous manœuvrons les pompes lorsqu'à deux pas de chez nous on crie au feu. Cent soixante ans de guerre contre les pirates de la Dalmatie ne sont pas une œuvre de la raison d'état, un calcul de cabinet, un système élaboré par une douzaine de têtes politiques et d'habits brodés, comme nos expéditions d'Afrique. Navires interceptés, fiancées enlevées à l'église, citoyens captifs mis à la rame, de toutes parts les plaies privées saignent et ressaignent pour changer les particuliers en citoyens. Lorsque plus tard la cité aura bordé la Méditerranée de ses colonies, la même situation maintiendra le même patriotisme. Les Navagieri, ducs de Lemnos, les Sanudo, princes de Naxos et de Paros, les cinq cent trente-sept familles de cavaliers et de fantassins qui ont reçu en fief le tiers de la Crète savent que du salut public dépend leur salut. Une défaite de Venise leur apportera l'invasion, l'incendie, les mutilations, le pal. Quand le Grec, l'Égyptien, le Génois, lancent leurs flottes, quand l'Allemand, le Turc ou le Dalmate remuent leurs armées, le moindre Vénitien, un marchand, un matelot, un calfat, sait que son commerce, son salaire, ses membres même sont en danger. Par cette communauté constante, il a pris l'habitude d'agir en corps, de se sentir compris dans la patrie, d'être insulté et blessé en elle et à travers elle, de l'admirer, de dédaigner les autres, de s'admirer lui-même comme le soldat d'une noble armée, conquérante et intelligente, qui marche avec saint Marc, le favori de Dieu, pour général. Ainsi relevé, un homme est bien fort. Comme il se sent grand, il fait de grandes choses; la gé-

(1) 1594, sous Henri IV; — 1712, sous Louis XIV; — 1792, sous la convention.

nérosité double la puissance du ressort que l'intérêt personnel avait déjà tendu. Que l'on considère la vie d'une ville moderne, Rouen ou Toulouse, simple assemblage d'hommes, où chacun, sous une police passable, végète isolé, ne songeant qu'à soi, occupé languissamment à s'enrichir ou à s'amuser, plus souvent à se comprimer ou à s'éteindre; qu'on mette en regard la vie entreprenante d'une cité libre comme l'ancienne Athènes ou la vieille Rome, comme Gênes et Pise au moyen âge, comme cette Venise, une bourgade de vendeurs de poissons posée sur la boue, sans terre, sans eau, sans pierre, sans bois, qui conquiert les côtes de son golfe, Constantinople, l'archipel, le Péloponèse et Chypre, qui écrase sept révoltes à Zara et seize révoltes en Crète, qui défait les Dalmates, les Byzantins, les soudans du Caire et les rois de Hongrie, qui lance dans le Bosphore des flottes de cinq cents voiles, arme des escadres de deux cents galères, fait naviguer à la fois trois mille bâtimens, qui chaque année, par quatre flottes de galions, unit Trébizonde, Alexandrie, Tunis, Tanger, Lisbonne et Londres, qui enfin, inventant une industrie, une architecture, une peinture et des mœurs originales, se transforme elle-même en un magnifique joyau d'art, pendant que ses vaisseaux et ses soldats, en Crète, en Morée, défendent l'Europe contre les derniers des envahisseurs barbares. On comprendra par le contraste de son activité et de notre inertie ce que la société peut tirer de l'homme, ce que l'homme peut oser et créer lorsque l'état le fait souverain et patriote, ce que l'antique régime municipal, que nous avons quitté et que Venise renouvelle, développait de courage et de génie en dressant et liant en une seule gerbe les facultés que nous laissons s'isoler et s'étioler dans nos états trop grands.

Quand une société se développe ainsi par elle-même, elle a son goût et son art propres; la vie spontanée produit les créations originales, et l'invention entre dans le champ de l'intelligence après avoir fécondé celui de l'action. Une seule chose est nécessaire à l'homme, le respect de la source vive qu'il porte en lui-même; que chacun de nous préserve la sienne, l'empêche d'être troublée, étouffée, la fasse couler : le reste, œuvres, gloire, puissance, viendra par suite et par surcroît. Ces Vénitiens sont allés à Constantinople et en ont rapporté pour leur église les formes arrondies, les arcades cintrées, les coupoles globuleuses dans lesquelles l'architecture byzantine se complaisait; mais ils les transforment en les répétant sur leur sol, et l'église de Saint-Marc diffère autant de Sainte-Sophie qu'une jeune nation naïve, inventive, conquérante, diffère d'un vieil empire grandiose et compassé. Les architectes grondent en la voyant; à chaque pas, les règles y sont violées, et les styles mêlés.

On n'a pas su ou peut-être osé sur ce terrain mouvant copier l'énorme dôme de Sainte-Sophie; mais ses rondeurs plaisaient, et au lieu d'une grande on en a fait cinq petites; puis à l'extérieur on les a surexhaussées, renflées en forme de bulbe avec des flèches et des courbures étranges. C'est que de toutes parts la fantaisie exubérante se donnait carrière. Dès le péristyle, on la sent qui déborde. Les porches ont coiffé leur cintre antique d'un revêtement évasé qui relève en pointes gothiques sa guirlande de statuettes. De fins clochetons sont venus se placer sur les contre-forts. Cinq cents colonnettes de porphyre, de vert antique, de serpentine, ont serré et superposé sur les façades leurs étages incohérens, leurs têtes classiques ou barbares, — le pêle-mêle magnifique de leurs marbres multicolores. Des portes sarrasines font luire leur treillage de petits fers à cheval entre de bizarres chapiteaux où des oiseaux, des lions, des feuillages, des raisins, des épines, des croix, enchevêtrent leur dessin grossier ou fantastique. Sur la voûte, des mosaïques innombrables étalent des corps réels et raides, des Ève grêles, à la poitrine tombante, des Adams maigres qui sont des ouvriers déshabillés, — vingt scènes bibliques d'une indécence aussi naïve et d'une maladresse aussi enfantine que les enluminures des plus vieux missels. On reconnaît l'homme du moyen âge, qui, sur un fond classique importé, brode une décoration gothique originale, qui, raffiné et troublé par le christianisme, aime non plus le simple et l'uni, mais le complexe et le multiple, qui a besoin de remplir le champ de sa vision par la saillie et l'entrelacement des formes prodiguées, par la nouveauté, le luxe et la recherche de l'ornementation capricieuse,—qui, devenu plus imaginatif en même temps que plus sensible, ne sent ses yeux occupés que par le fourmillement illimité des surfaces populeuses et par le brusque affleurement de l'irrégularité imprévue,— qui enfin, promené par sa destinée maritime dans les basiliques byzantines et les mosquées mahométanes, entasse les marbres, les bronzes, les reflets de pourpre et les scintillemens de l'or, pour exprimer dans son christianisme la poésie fastueuse et composite dont le spectacle de l'Orient l'a imbu.

C'est aujourd'hui la fête de Saint-Marc; les femmes, les jeunes filles en voile noir, en châles violets, en longues jupes tombantes, une foule bariolée bourdonne sous les porches et ondoie dans l'église. Elles s'agenouillent sur les dalles, touchent de la main les pieds d'un christ de bronze et se signent; d'autres marmottent des prières, et mettent un sou dans la boîte qu'on promène en quêtant « pour les pauvres morts. » Une procession de prélats défile, et l'on voit tourner le long des piliers les mitres blanchâtres ou dorées, les chapes damasquinées et scintillantes. Un chant s'élève, bizarre et

beau, composé de voix très hautes et de voix très graves, sorte de mélopée monotone qui vient peut-être de Byzance. Les musiciens sont cachés : on ne sait pas d'où cette mélopée sort; elle flotte et monte dans l'air rougeâtre et sombre, comme une voix incorporelle dans la cave resplendissante d'une fée ou d'un génie.

Pour l'étrangeté et la magnificence, rien ne peut se comparer à ce spectacle. On vient de regarder la place Saint-Marc si belle et si gaie, ses élégantes colonnades, le riche azur du ciel, la lumière épanchée dans l'espace. L'on descend une marche, et les yeux se trouvent tout d'un coup plongés dans la pourpre ténébreuse d'un sanctuaire petit, de forme inconnue, plein de chatoiemens et de reflets amortis, surchargé et resserré comme la chambre basse où un Israélite, un pacha conserve ses trésors. Deux couleurs, les plus puissantes de toutes, le revêtent du parvis au dôme : l'une, celle du marbre rougeâtre veiné qui luit aux fûts des colonnes, lambrisse les murailles, s'étale sur les dalles; l'autre, celle de l'or qui tapisse les coupoles, incruste les mosaïques, et par ses millions d'écailles accroche la lumière. Rouge sur or et dans l'ombre! on n'imagine pas un pareil ton. Le temps l'a foncé et fondu : au-dessus du pavé de marbre fendillé par les tassemens, les rondeurs guillochées des dômes scintillent d'une clarté fauve; nul jour, sauf celui des petites baies à têtes rondes, cerclées de vitraux ronds. Des formes innombrables, des piliers couturés de sculptures, des bronzes, des candélabres, des centaines de mosaïques, un luxe asiatique de décorations contournées et de figures barbares poudroie dans l'air où l'encens roule ses spirales, où flottent en atomes lumineux les contrastes de la nuit et du jour. On ne peut exprimer cette puissance de la lumière emprisonnée et éparpillée dans l'ombre. Telle chapelle à droite est noire comme un souterrain; un reste de clarté vacille sur la courbure des arceaux; seules, trois lampes de cuivre émergent de l'obscurité palpable. L'œil s'arrête sur leurs rondeurs et suit cette chaîne qui remonte, étoilant la nuit de ses paillettes, pour se perdre en je ne sais quelles profondeurs; à les voir ainsi descendre au bout d'une traînée de lueurs, on les prendrait pour les corolles mystérieuses d'une fleur magique. Il y a eu dans ces architectes du xe et du xiie siècle un sentiment unique. Qu'ils aient imité les Byzantins ou les Arabes, peu importe; ce saint Marc qu'ils avaient rapporté d'Alexandrie, cet apôtre syrien dont ils avaient vu le ciel et la patrie remplissait leur imagination d'une poésie inconnue aux barbares du nord. Ce n'est point la tristesse qu'ils expriment, ni l'énormité qu'ils poursuivent; il y a un fonds de joie méridionale dans leur fantaisie, dans la chaude couleur dont ils imprègnent leur église, dans ce revêtement universel de mo-

saïques luisantes, dans cette marqueterie de marbres, dans ces galeries sculptées, dans ces chaires, dans ces balcons, dans ces riches portes arabes ou gothiques enserrées chacune dans un cordon d'apôtres. Devant cette fête qui semble une vision, les disparates s'accordent, et les maladresses ne sont plus senties. Autour du maître-autel, les quatre colonnes qui portent le baldaquin disparaissent sous une profusion de figures qui, de la base au chapiteau, chacune dans sa niche, revêtent tout le fût. Si on les prend une à une, elles sont barbares; on est choqué de l'impuissance et des vains tâtonnemens qu'elles manifestent. Les mains sont disproportionnées, les têtes parfois sont grandes comme le tiers ou le quart du corps; presque toutes sont vulgaires, parfois grossières, stupides; le sculpteur est un moine pataud qui copie des patauds du peuple; la main dévie et aboutit sans le savoir dans la caricature; telle sainte est un *grotesque* à la joue enflée, une hydrocéphale étique; d'autres sont des monstres informes, non viables, comme les singularités qu'on conserve dans les musées anatomiques. Et pourtant à six pas de là l'effet total est admirable; on est saisi par la surabondance de cette foule indistincte, brunâtre, qui étage ses files sous un chapiteau de feuillages d'or, et ondoie vaguement sous le tremblotement des lampes. L'artiste du moyen âge, incapable d'exprimer l'individu, sent les masses et les ensembles; il ne comprend pas, comme l'ancien Grec, la perfection de la personne isolée, du dieu, du héros qui se suffit à lui-même; il sort de cette belle enceinte limitée : ce qu'il aperçoit, c'est le peuple, la multitude humaine, la pauvre espèce tout entière humiliée comme une fourmilière devant le dominateur suprême. Il lui laisse ses laideurs, ses déformations, sa mesquinerie, souvent même il les exagère; mais le rêve sublime et intense, la joie mêlée d'angoisses, tout ce qui est la palpitation et l'aspiration des âmes, il l'entend, il l'exprime, et si nous ne voyons point dans son œuvre le corps viril et sain de l'homme indépendant et complet, nous y démêlons l'émotion intime des foules et la religion passionnée du cœur.

Voilà ce qui anime les mosaïques si raides dont les murailles, les voûtes, les moindres angles sont lambrissés. On voit bien qu'ils ont fait venir des ouvriers de Constantinople. De toutes parts la niaiserie de l'art vieillot et l'insuffisance de l'art enfantin ont multiplié des mannequins dont les yeux d'émail n'ont plus de regard. Une vierge au-dessus de la porte d'entrée n'a pas de corps; c'est un squelette sous un manteau. Un Christ au-dessus de l'autel, dans la chapelle des fonts baptismaux, n'a plus forme humaine; on dirait qu'on l'a éventré et vidé; il reste de lui une peau blafarde mal remplie de je ne sais quelle bourre mollasse. Une Hérodiade en robe

rouge étoilée d'or laisse voir au bout de ses manches d'hermine les phalanges desséchées d'une poitrinaire étique. Il faut voir les pieds extraordinaires des anges, les grands yeux caves des saints, l'air absorbé, affaissé, inerte, de tous les personnages. Et pourtant, si misérables que soient les figures, le jeune peuple qui est obligé de les emprunter au vieux peuple fait d'elles un ensemble harmonieux et beau. L'œuvre hiératique et plate entre comme un fragment dans l'œuvre inspirée et sincère. A cette distance et dans cette profusion, on cesse de remarquer les formes amaigries ou mécaniques. On ne les voit que comme des têtes dans une foule. Les yeux se sentent entourés d'une assemblée de saints, d'une histoire infinie, de tout le ciel légendaire; ils oublient le détail; ils voient un royaume et ne songent pas à en compter ou critiquer les habitans. La vieille Venise héroïque et pieuse a fait ainsi. Voilà pourquoi pendant des siècles elle a prodigué ses richesses, son travail, ses conquêtes. C'est là le monde idéal qu'entrevoyait sa foi, aussi vivant pour elle, aussi peuplé que le monde réel; ce sont ses patrons, ses patriarches, ses anges, sa madone qu'elle contemplait à travers ces figures vivifiées par la lumière pourprée et par l'or rutilant des coupoles.

San-Giovani-e-Paolo, I Frari, 26 avril.

La gondole s'enfonce dans des ruelles désertes, du côté du nord. Les reflets de l'eau tremblent dans l'arc concave des ponts, comme une draperie de soie à ramages, rose, blanche et verdâtre. On sort de la ville, il est midi, le ciel est d'une pâleur ardente. Des trains de bois échoués allongent leurs poutres lavées et luisantes sur la plaine d'eau immobile. En face, une île ceinte de murailles (le cimetière) raie la blancheur enflammée de ses blancheurs crues; plus loin, deux ou trois voiles courent dans les chenaux; à l'horizon, la chaîne vaporeuse des montagnes développe sur le ciel sa frange de neige. La proue dentelée sort de l'eau comme un bizarre poisson qui nagerait la queue la première, et sa forme noire perce et pousse en avant, parmi les frétillemens innombrables des petits flots dorés, dans le grand silence.

Sur une place vide s'élève la statue équestre de Colleoni, la seconde qu'on ait fondue en Italie (1), véritable portrait comme celle de Gattamelata à Padoue, portrait réel d'un *condottiere* assis sur son solide cheval de bataille, en cuirasse, avec les jambes écartées, le buste trop court, la physionomie rude d'un soudard qui commande et qui crie, point embelli, mais pris sur le vif et énergique.

(1) Par Verocchio, 1475.

En face est San-Giovanni-e-Paolo, une église gothique (1), d'un gothique italien, partant gai; les piliers ronds, les arches larges et bien évasées, les vitraux presque tous blancs, écartent de l'esprit les idées funèbres et mystiques que suggèrent toutes les cathédrales du nord. Comme le Campo-Santo à Pise, comme Santa-Croce à Florence, l'église est peuplée de tombeaux; joignez-y ceux des Frari : c'est le mausolée de la république. La plupart sont du xve ou des premières années du xvie siècle, l'âge éclatant de la cité, celui où les grands hommes et les grandes actions qui finissent sont encore de date assez récente pour que l'art nouveau qui se dégage puisse en recueillir l'image et en exprimer la sincérité. D'autres montrent l'aube de cette grande lumière, d'autres encore en montrent le déclin, et l'on suit ainsi sur une rangée de sépulcres l'histoire du génie humain depuis son éclosion, à travers sa virilité, jusqu'à sa décadence.

Dans le monument du doge Morosini, mort en 1382, la pure forme gothique s'épanouit avec toutes ses élégances. Une arcade fleuronnée festonne ses dentelures au-dessus du mort. Aux deux côtés montent deux petites tourelles charmantes portées par des colonnettes agrémentées de trèfles, bordées de figurines, hérissées de clochers et de clochetons, sorte de végétation délicate où le marbre se hérisse et s'épanouit comme une plante épineuse qui déploie ensemble ses aiguilles et ses fleurs. Le doge Morosini dort les mains croisées sur sa poitrine. Ce sont là les vrais monumens funéraires: une alcôve parfois avec son baldaquin ou sa courtine (2), un lit de marbre sculpté, ornementé, comme l'estrade de bois sur laquelle les vieux membres de l'homme vivant se reposaient la nuit, et au dedans l'homme vêtu comme à son ordinaire, calme dans son sommeil, confiant et pieux parce qu'il s'est bien acquitté de la vie, véritable effigie sans emphase ni angoisses, et qui laisse aux survivans l'image grave et pacifique que leur mémoire doit retenir.

Voilà le sérieux du moyen âge. Déjà pourtant sous la sévérité religieuse on voit poindre le sentiment des formes corporelles vivantes qui seront la découverte propre du siècle suivant. Dans le mausolée du doge Marco Corner, entre les cinq arcades ogivales dentelées de trèfles et coiffées de fins clochetons, des Vertus, de joyeux anges en longues robes regardent avec des expressions spontanées et frappantes. Dans cette aurore de la découverte, l'artiste risquait naïvement des physionomies, des airs de tête que les maîtres ultérieurs ont rejetés par dignité et pour obéir aux règles. En cela, la renais-

(1) 1236-1430.
(2) Tombeau du doge Tommaso Mocenigo, 1423.

sance, qui réduisait l'art à la noblesse classique, l'a vraiment amoindri, comme les puristes de notre XVIIe siècle ont appauvri le riche langage du XVIe.

A mesure qu'on avance, on voit se dégager quelque trait de l'art nouveau. Dans le tombeau du doge Antonio Venier, mort en 1400, le paganisme de la renaissance affleure par un détail de l'ornementation, — les niches à coquille. Tout le reste est encore anguleux, fleuronné, effilé délicatement, gothique, la sculpture comme l'architecture. Aussi les têtes sont un peu lourdes, maladroites, trop courtes et parfois portées par un col tordu. Les artistes copient le réel : ils n'ont pas encore fait un choix définitif dans les proportions, ils ne savent pas le canon des statuaires grecs, ils sont encore plongés dans l'observation et dans l'imitation de la vie; mais leurs maladresses sont délicieuses. La Madone, qui a le cou trop penché, serre son fils avec une tendresse si vive! Il y a tant de bonté, de candeur dans ces têtes de jeunes filles un peu rondes! Les cinq vierges dans leurs niches à coquille ont une fraîcheur de jeunesse et de vérité si pénétrante! Rien ne me touche autant que ces sculptures par lesquelles se clôt l'art du moyen âge (1). Toutes ces œuvres sont *inventées*, nationales, bourgeoises parfois si l'on veut, mais d'une vitalité incomparable. La domination éclatante et accablante de la beauté classique n'était point venue discipliner l'élan des génies originaux; il y avait des arts de province, accommodés au climat, au pays, à tout l'ensemble des mœurs qui les entouraient, encore affranchis des académies et des capitales. Rien au monde ne vaut l'originalité véritable, le sentiment intime et complet, l'âme entière empreinte dans une œuvre; l'œuvre alors est aussi individuelle, aussi riche de nuances que cette âme. On y croit, le marbre devient une sorte de journal où se sont déposées toutes les confidences d'une vie humaine.

Si l'on fait quelques pas en suivant le cours du siècle (2), on sent diminuer par degrés cette simplicité et cette naïveté de l'art. Le monument funéraire se change en une pompe héroïque. Des arcades rondes développent leur noble courbe au-dessus du mort. Des arabesques courent gaîment sur les bordures polies. Des colonnes se rangent en files épanouissant leur chapiteau d'acanthe; parfois elles s'étagent les unes sur les autres, et les quatre ordres

(1) Comparez les sculptures du tombeau du dernier duc de Bretagne à Nantes, du tombeau des derniers ducs de Bourgogne et de Flandre à Dijon et à Brou, du tombeau des enfans de Charles VII à Tours.

(2) Tombeaux de P. Mocenigo, mort en 1476; — de Marcello, mort en 1474; — de Bonzio, mort en 1508; — de Loredan, mort en 1509. — Aux Frari, tombeaux de Nicolas, mort en 1473; — de Pesaro, mort en 1503.

d'architecture développent leur variété pour le plaisir des yeux. Le tombeau devient alors un arc de triomphe colossal; quelques-uns ont vingt statues, presque de grandeur naturelle. L'idée de la mort disparaît; le défunt n'est plus couché attendant la résurrection et le jour suprême, il est assis et regarde; « il revit » dans le marbre, comme dit ambitieusement une épitaphe. Pareillement les statues qui ornent son mémorial se transforment par degrés. Au milieu du XVe siècle, elles sont encore maintes fois raides et gênées; les jambes des jeunes guerriers sont un peu grêles, comme celles des archanges du Pérugin; elles sont chargées de genouillères et de bottines à tête de lion, dans lesquelles les réminiscences de l'armure féodale se mêlent à l'admiration du costume antique. Corps et têtes, tout avoisine le réel; l'excellence des figures consiste dans leur sérieux involontaire, dans leur expression intense et simple, dans la force de leur attitude, dans leur regard fixe et profond. Aux approches du XVIe siècle, l'aisance et le mouvement leur viennent. Les draperies se tordent et se déploient grandement autour des corps robustes. Les muscles se soulèvent et se montrent. Les jeunes chevaliers du moyen âge sont maintenant des athlètes et des éphèbes. Les vierges, immobiles et encapuchonnées dans leurs manteaux sévères, commencent à sourire et à s'agiter. Leurs robes grecques froissées et tombantes laissent voir leur sein nu et la forme svelte de leurs pieds charmans. Penchées, demi-renversées, ployées sur le flanc, fièrement debout et songeuses, elles étalent sous leurs draperies tordues les diversités de la forme vivante, et l'œil suit les courbes harmonieuses du bel animal humain qui, au repos, en mouvement, dans toutes les attitudes, n'a qu'à se laisser vivre pour être heureux et parfait.

Nulle part elles ne sont plus belles que sur le tombeau du doge Vendramini (1). L'art y est encore simple et dans sa première fleur, la gravité ancienne subsiste tout entière; mais le goût poétique et pittoresque qui commence à poindre y verse déjà sa richesse et son éclat. Sous des arcades à fleurons d'or, dans une colonnade corinthienne, des guerriers et des femmes drapées à l'antique regardent ou pleurent. Ils ne se démènent point, ils ne cherchent point à attirer l'attention; leur expression contenue n'en est que plus forte. C'est leur corps tout entier, c'est leur type et leur structure, c'est leur vigoureux col, leur ample et magnifique chevelure, c'est leur visage si peu nuancé qui parle. Une femme lève tristement les yeux au ciel; une autre, demi-renversée, pousse un cri; on dirait des figures de Jean Bellin. Elles sont de cet âge puissant et limité où

(1) Mort en 1470.

le modèle comme l'artiste, réduit à cinq ou six sentimens énergiques, emploie à les éprouver sa sensibilité intacte et concentre en un effort des facultés complètes qui plus tard s'émousseront par la jouissance et se disperseront sur les détails.

Avec le XVIe siècle, toutes les grandes passions finissent. Les tombeaux deviennent de grandes machines d'opéra. Celui du doge Pesaro, mort en 1669 (1), n'est qu'une gigantesque décoration de cour qui monte entassant son luxe emphatique. — Quatre nègres vêtus de blanc, courbés sur des coussins, soutiennent le second étage, et leurs faces de moricauds grimacent sur leurs corps de portefaix; entre eux, par un contraste grossier, parade un squelette. Pour le doge, il se rejette en arrière avec une importance de grand seigneur, qui dirait : fi donc! à des malotrus. Des chimères rampent à ses pieds, un baldaquin se déploie sur sa tête, et des deux côtés des groupes de statues étalent leurs mines déclamatoires ou sentimentales. — Ailleurs, dans le tombeau du doge Valier (2, on voit l'art quitter la boursouflure pour la mignardise. L'alcôve mortuaire s'enveloppe dans un vaste rideau de marbre jaune broché de fleurs que relèvent une quantité de petits anges nus, folâtres comme des amours. Le doge a la dignité d'un magistrat, et sa femme, frisée, ridée, dans ses étoffes tortillées, retrousse délicatement sa main gauche avec un air de douairière. Plus bas, une victoire de trumeau couronne le bon vieillard, qui semble parent de Bélisaire, et tout alentour des bas-reliefs présentent des groupes de femmes gracieuses et sensibles qui font des gestes de salon.

Tout cela est de l'art gâté, mais c'est encore de l'art; je veux dire que le sculpteur et ses contemporains ont un goût personnel et véritable, qu'ils aiment certaines choses dans leur monde et dans leur vie, qu'ils les imitent et les embellissent, que leurs préférences ne sont pas une affaire d'académie, une œuvre d'éducation, une pédanterie de livres, une préférence de convention. Rien d'autre dans notre siècle. Pour la froideur, la fadeur, la recherche, le tombeau de Canova exécuté sur ses propres dessins est ridicule : une grande pyramide de marbre blanc occupe tout le champ de la vue; la porte est ouverte, c'est là que l'artiste veut reposer, comme un pharaon dans son sépulcre. Vers la porte s'avance une procession de figures sentimentales, des Atalas, des Eudores, des Cymodocées, un génie nu qui dort éteignant sa torche, un autre qui soupire, la tête tendrement penchée, comme le jeune Joseph de Bitaubé. Un lion ailé pleure désespéré, le museau sur ses pattes, et ses pattes

(1) Aux Frari.

(2) Mort en 1656, mais le tombeau est du XVIIIe siècle; — à San-Giovanni.

sur un livre; il faudrait vingt minutes à un professeur d'humanités pour commenter ce drame allégorique. — Près de là, on a infligé au pauvre Titien un tombeau en manière de portique, luisant et ratissé comme une pendule de l'empire, orné de quatre jolies femmes spiritualistes et pensives, de deux pauvres vieillards expressifs, aux muscles saillans et aigus, de deux jeunes coiffeurs ailés qui portent des couronnes. On dirait que ces artistes sont vides de toute impression propre, qu'ils n'ont rien à dire d'eux-mêmes, que le corps humain ne leur parle plus, qu'ils en sont réduits à chercher dans leurs portefeuilles des agencemens de lignes, que tout leur talent consiste à combiner une charade intéressante d'après le dernier manuel de symbolique et d'esthétique. La mort est quelque chose cependant, et il semble bien qu'on en peut parler sans livre, d'après soi; mais je commence à croire que nous n'en avons plus l'idée, non plus que celle d'aucune chose extrême. Nous la chassons de notre esprit comme un hôte disproportionné et déplaisant : quand nous suivons un enterrement, c'est par décence et en causant avec notre voisin d'affaires ou de littérature; nous sommes sortis de l'état tragique. Si nous entrevoyons un grand malheur à l'horizon, c'est tout au plus un coup de bourse qui nous fera passer du premier au quatrième étage. Ce qui remplit notre imagination, c'est une infinité diversifiée de petits plaisirs ou tracas, visites, écritures, conversations, échéances et le reste. Éparpillés et aplanis comme nous le sommes, par quelle partie de notre âme et de notre expérience comprendrions-nous les anxiétés, les terreurs prolongées et énormes, les joies abandonnées et corporelles qui jadis s'élevaient comme des montagnes sur le niveau de la vie humaine? L'art vit de grands partis-pris comme la critique de petites nuances démêlées, c'est pourquoi nous ne sommes plus artistes, mais critiques.

La même idée revient quand on regarde les peintures. Il y en a d'admirables dans une chapelle de l'église dédiée au saint rosaire. L'une, de Titien, est le *Martyre de saint Pierre de Vérone*. Dominiquin a répété ce même sujet à Bologne; mais une peur ignoble défigure les personnages. Ceux de Titien sont grands comme des combattans. Ce qui l'a frappé, ce n'est point l'impression grimaçante ou douloureuse d'un visage convulsé; c'est le puissant mouvement d'un meurtre, le déploiement du bras qui frappe, les draperies agitées d'un fuyard qui court, l'élan magnifique des arbres qui étendent au-dessus du sang et des armes leurs branchages sombres. Plus véhément encore est un crucifiement du Tintoret. Tout s'y remue et s'y renverse; la poésie de la lumière et de l'ombre remplit l'air de contrastes éclatans et lugubres. Un jet de clarté jaunâtre s'abat en travers sur le Christ nu qui semble un cadavre glorifié. Au-des-

sus de lui, les têtes des saintes femmes nagent dans un ruissellement d'air splendide, et le corps du mauvais larron, sauvage et tordu, bosselle le ciel de sa musculature roussâtre. Dans cette tempête du jour troublé et intense, il semble que les croix vacillent, que les suppliciés vont se précipiter; pour achever la poignante émotion et le désordre grandiose, on aperçoit dans les fonds, sous une fumée lumineuse, un amas de corps soulevés qui ressuscitent. — Tout le haut des murs est couvert de peintures pareilles et de la même main. Le Christ monte au ciel, et autour de lui de grands anges nus lancés à travers l'espace sonnent furieusement dans leurs trompettes. La Vierge est enlevée par une foule impétueuse de petits anges tordus, pendant qu'au-dessous d'elle les apôtres crient et se renversent. De tous côtés, dans toutes les toiles, la lumière vibre, il n'y a pas un atome de l'air qui ne frémisse, et la vie est si débordante qu'elle transpire et fourmille par les pierres, par les arbres, par les terrains, par les nuages, par toute couleur et par toute forme, par la fièvre universelle de la nature inanimée.

27 avril. — Santa-Maria dell' Orto. — San-Giobbe.
— La Giudecca. — I Gesuati.

Je vois tous les jours des tableaux de Titien, du Tintoret, du Véronèse; mais il ne faut pas encore que j'en parle, c'est un monde complet et trop riche; ce Tintoret surtout est extraordinaire, on n'a une idée de lui qu'à Venise.

Aujourd'hui course à Santa-Maria dell' Orto pour voir ses grandes peintures, l'*Adoration du veau d'or*, le *Jugement dernier*. L'église est fermée, les tableaux ont été enlevés, roulés, déposés on ne sait où; l'édifice semble abandonné; sur le flanc est un cloître défoncé qui sert de magasin à planches; l'herbe pousse verte et drue le long des arcades. Voilà un de mes plus grands regrets à Venise.

Le gondolier fait le tour de la ville par le nord, et devant cette plaine de lumière toutes les contrariétés, tous les mécomptes s'oublient. On ne se lasse pas de la mer, de l'horizon infini, des petites bandes lointaines de terre qui émergent sous une verdure douteuse, des étranges rues populaires presque désertes où les briques des maisons vacillent rongées par l'eau, où le bas des pilotis incrustés de coquilles s'est tellement aminci qu'ils font craindre un effondrement. San-Giobbe paraît; c'est une petite église de la renaissance, blanche et nue à l'extérieur, sauf une porte délicatement ornementée et élégante. A l'intérieur, l'ornement déborde; un monument de Claude Perrault, emphatique mais non plat, étale au-dessus d'une urne de marbre noir un petit ange endormi gros et

vigoureux qu'on dirait parent des chérubins flamands; plus bas, des lions couronnés s'accroupissent avec la solennité grotesque des bêtes héraldiques. Si décorée et si gâtée que soit une église en Italie, elle renferme toujours quelque chose de beau ou de curieux; par exemple ici un bon tableau de Pâris Bordone, un vieux saint à grande barbe, qui porte sa croix entre deux compagnons, et tout à côté un joli cloître bordé de colonnes qui se rejoignent en arcades, et dont la citerne, brodée de feuilles d'acanthe, s'épanouit sur une esplanade de dalles. Voilà l'agrément de ces promenades : on ne sait pas ce qu'on rencontrera; pour tout bagage, on a deux ou trois noms dans la tête; on glisse sur l'eau sans cahot, sans bruit; personne ne vous parle; on passe d'une église dorée, peuplée de figures, à un quartier délabré, solitaire. Il semble qu'on est affranchi de son corps, et que quelque génie bienfaisant se plaise à faire passer des spectacles et des fantasmagories devant votre âme.

La gondole longe Santa-Chiara, et l'extérieur du champ de Mars. Les espaces d'eau deviennent plus larges, et des ondulations diaprées roulent lentement sous la brise avec le plus inexprimable mélange de tons noyés et fondus. Ce n'est point ici de l'eau ordinaire. Enfermée dans les canaux, troublée par les suintemens et les infiltrations de la colonie humaine, elle a pris des rougeurs terreuses, des teintes d'ocre blafardes, des noirceurs bleuâtres et vaseuses, en sorte qu'elle ressemble à l'amas de vingt couleurs brouillées ensemble sur la même palette. Sous un ciel du nord, elle serait lugubre; sous l'illumination du soleil et la soie d'azur tendre qui tend ici toute la coupole céleste, elle remplit les yeux d'un plaisir presque physique. Véritablement on nage dans la lumière. Le ciel la verse, l'eau la colore, les reflets la centuplent; il n'y a pas jusqu'aux maisons blanches et roses qui ne la renvoient, et la poésie des formes vient achever la poésie du jour. Même dans ce quartier abandonné et misérable, on aperçoit des palais, des façades décorées de colonnes. Des maisons médiocres ou pauvres ont de grands balcons enfermés dans des balustres, des fenêtres dentelées de trèfles ou coiffées d'ogives, des reliefs de feuillages et d'épines entrelacés. Le rêve vient, et on n'en sort pas. En vain le canal de la Giudecca est presque vide et semble attendre des flottes pour peupler son noble port; on ne songe qu'aux couleurs et aux lignes. Trois lignes et trois couleurs font tout le spectacle : le large cristal mouvant, glauque et sombre, qui tourne avec une dure couleur luisante; au-dessus, détachée en vif relief, la file des bâtisses qui suit sa courbure; plus haut enfin le ciel clair, infini, presque pâle.

Le batelier aborde et prétend qu'il faut voir l'église des Gesuati. On aperçoit une pompeuse façade de gigantesques colonnes com-

posites, puis une nef dont la colonnade corinthienne s'encastre prétentieusement dans de pompeux piliers; sur les flancs, de petites chapelles dont les frontons grecs portent des consoles courbes; un revêtement de marbres bigarrés, une infinité de statues et de bas-reliefs fades et bien propres; au plafond, une jolie peinture de boudoir, de fines jambes nues et roses; — bref, un luxe froid, un étalage de mignardises coûteuses. Le XVIIIe siècle italien est encore pire que le nôtre. Nos œuvres gardent toujours quelque mesure parce qu'elles gardent quelque finesse; pour eux, ils s'assoient triomphalement dans l'extravagance. J'ai vu hier une autre église pareille, celle des Gesuiti. Sur les murs et le parvis, des marbres verts et blancs s'incrustent les uns dans les autres pour former des fleurs et des ramages. Sur les voûtes, l'or tortillé dessine des vases, des pompons et des paraphes, et le tout semble un papier de salon velouté et doré dont le prix tentera quelque enrichi. On ne saurait compter les urnes, les lyres, les flammes, les feuillages, les guirlandes blanches qui bossellent les dômes. Des colonnes torses en marbre vert écaillé de blanc soutiennent le baldaquin de l'autel, où des statues maigres et sentimentales, — le Christ avec sa croix, Dieu le père assis sur un énorme globe de marbre blanc, — paradent portées par les anges; tous deux s'abritent sous un toit de marbre écailleux, si baroque qu'on ne peut s'empêcher de rire. L'emphase grotesque éclate jusque dans les grandes lignes architecturales; ils ne se sont pas contentés des formes ordinaires, ils ont élargi la voûte de leur nef jusqu'à lui donner une courbure basse semblable à celle d'un pont, et l'ont flanquée de coupoles qui semblent le creux d'un bouclier. On sent l'effort de l'imagination qui travaille à vide, qui aboutit à une rhétorique de superlatifs et de concetti, et qui en phrases ronflantes et polies arrange un culte de salon pour les dames et les mondains.

Toutes ces sottises de la décadence disparaissent devant deux tableaux du grand siècle. Le premier est une *Assomption* du Tintoret. Autour du tombeau de la Vierge, de grands vieillards se penchent et s'étonnent avec des gestes tragiques; ils ont ces airs de tête seigneuriaux et rudes qui s'accordent si bien chez les peintres de Venise avec le froissement violent des draperies et les puissans effets d'ombre, de lumière et de couleur. Plus haut, la Vierge tourbillonne, et les teintes pâles, noyées, changeantes, de sa robe violette rendent encore plus frappantes sa vigoureuse figure brune, son front petit, ses cheveux bas plantés, son attitude virile. Une femme du peuple énergique et splendide comme une reine, voilà l'idée qui saute aux yeux; nul peintre n'a aimé davantage la pompe et la sincérité de la force. Tintoret voit dans les rues une mar-

chande ou une batelière, il en emporte l'image complète et sauvage, il l'enveloppe du lustre patricien et oriental des cérémonies princières, il verse alentour un déluge de petites têtes cravatées d'ailes, il en jette jusque sur les linges que tiennent les apôtres. Il ne s'inquiète pas si sa volée d'anges ressemble à un plat de têtes coupées; d'un jet il a traduit sur la toile son apparition instantanée, il s'en va, son œuvre est faite.

L'autre tableau, un *Saint Laurent* de Titien, semble une fantaisie d'un Rembrandt italien, une vision dans l'ombre. Il fait nuit; on ne distingue d'abord qu'une grande noirceur, tachée vaguement de deux ou trois lumières. C'est une large rue. Dans une teinte blâfarde comme celle d'une cave où meurt un seul flambeau, on démêle, à la noirceur plus opaque, des architectures, une statue, une foule lointaine. Une lanterne étrange, une sorte de torche enfermée dans un grillage de fer luit au bout d'un bâton, et le brasier allonge sur le pavé ses rougeurs sinistres. Près de là, un superbe bourreau, sorte de portefaix tragique, se penche en arrière, et les muscles de sa poitrine s'enflent avec des tons vineux, avec un puissant relief sur son torse herculéen; autour de lui, des reflets noirs se posent sur les cuirasses ou tremblotent sur l'acier bleui des lances. Cependant une flambée de lumière tombe du haut du ciel, perçant les ténèbres comme une gloire; la traînée lumineuse arrive sur le corps blanc du martyr en éveillant sur son passage les chatoiemens jaunâtres, les palpitations indistinctes et le mystérieux frémissement des poussières de l'ombre.

27 avril. — Mœurs et figures.

Au théâtre Benedetto, ce soir. Vers minuit, au retour, les ruelles, à peine éclairées, tortueuses, étranglées entre les hautes maisons, semblent des coupe-gorge.

Pauvre théâtre! il est presque vide; sur l'énorme quantité de loges, il y en a une vingtaine demi-pleines. Beaucoup de petits bourgeois et même de gens du peuple sont au parterre. — Et la salle est belle.

On joue ce soir *Marie Stuart*, traduite de Schiller. Demain on jouera *una interessantissima comedia del signore Dumas padre, Mlle de Belle-Ile*. J'en ai vu d'autres de lui à Florence. Nous fournissons à toute l'Europe les vaudevilles, la comédie, les romans agréables, les objets de toilette, etc. J'ai vu à l'étranger, sur les tables des grands seigneurs, des recueils de chansons grivoises, dans des bibliothèques splendides les romans de Paul de Kock richement reliés, au premier rang. C'est là-dessus qu'on nous juge : maîtres de danse, coiffeurs, vaudevillistes, lorettes, modistes, on ne nous accorde guère d'autres titres, sauf peut-être celui de soldats.

Le personnel du théâtre est aussi piteux que possible. Les figures des musiciens sont à peindre; on dirait de vieux tailleurs crasseux et fatigués. Le souffleur souffle si haut que sa voix fait une basse continue. Marie Stuart, en robe de velours noir, a des mains de portière; certainement elle fait elle-même sa cuisine et balaie sa chambre; du reste elle a de la vigueur, une sorte d'énergie furieuse et brutale. Élisabeth, fardée d'un pied de rouge, enharnachée de fanfreluches et de verroteries, lui répond d'une voix étranglée et sifflante; ce sont deux femmes de la halle qui se prennent de bec. Pour engager Mortimer à assassiner sa rivale, elle se démène comme une possédée. Tous chargent horriblement; peut-être cela est-il nécessaire pour un parterre italien. On a rappelé trois fois Marie Stuart après la scène où elle injurie Élisabeth.

Ce n'est qu'un théâtre secondaire. La Fenice et les principaux sont fermés. La nation y est si hostile à l'Autriche qu'un noble, indifférent ou politique, n'oserait y aller; ce serait un signe d'allégresse, il serait hué. Devant de pareilles dispositions, il faut bien que les théâtres tombent. Au reste, tout tombe. La Giudecca, qui est un port énorme, n'a presque point de navires; le commerce et les affaires vont à Trieste. La ville est coupée du Milanais par les douanes. On n'y travaille pas; la tristesse alanguit tous les efforts comme tous les plaisirs; les nobles vivent cloîtrés dans leurs terres; beaucoup de palais se dégradent, quelques-uns semblent abandonnés. Sur cent vingt mille habitans, il y a quarante mille pauvres, dont trente mille à l'aumône et inscrits sur les registres de secours. J'ai vu le rapport du podestat comte Piero Luigi pour les quatre dernières années. Sur 780,000 florins de dépense, il y en a 10,000 pour l'instruction, 129,000 pour la bienfaisance, et encore 94,000 pour la charité publique. Je suis allé à l'hôpital des fous, et j'en ai les statistiques; c'est la pellagre, la mauvaise nourriture, l'excès de la misère, qui fournissent le plus d'aliénés. Il faut dire que les impôts sont accablans. On me cite une maison qui rapporte mille florins et en paie quatre cents d'impôts. Un *podere*, c'est-à-dire une terre avec une maison d'habitation, rend onze cent trente livres et en paie cinq cents. Une autre maison à Venise est louée deux cent trente-huit florins et en paie soixante-quatre. En général, un bien foncier paie le tiers de son revenu. Ce gros morceau, une fois dévoré, les dents du fisc travaillent sur une autre pièce de la chose imposable. Outre les droits de succession, de transmission, de consommation et autres, outre l'impôt payé par le logis et l'impôt levé sur la patente du commerçant, il y a une sorte d'*income-tax* comme en Angleterre. Selon le négociant qui me donne ces détails, cette taxe est du vingtième. Un commerçant paie le vingtième de ses bénéfices présumés, un employé le vingtième de son salaire. Tant

pis pour lui si au bout de l'année son gain est moindre qu'il n'a prévu! tant pis pour lui s'il est nul, tant pis pour lui s'il perd! Il a été d'avance obligé de faire sa déclaration sous serment. S'il est convaincu d'en avoir dissimulé une portion, il paie une grosse amende, et outre cela il est passible des peines imposées aux faussaires. Des espions préposés à cet office font une enquête sur lui, calculent ce qu'il dépense par jour, tant pour son loyer, tant pour ses employés ou domestiques, tant pour sa nourriture; puis ils conjecturent son bénéfice d'après sa dépense et là-dessus contrôlent sa déclaration. Cela fait une sorte d'inquisition qui décourage toute industrie. Dans cette misère et dans cette inertie, les étrangers seuls ont de l'argent; on se les dispute. Nulle part en Italie la vie n'est à si bon marché pour un voyageur; une barque pour une journée entière coûte cinq francs; au moindre signe, les gondoliers se précipitent; ils se font concurrence, ils vous supplient de les prendre à la semaine et vous offrent des rabais; point de ville où un homme de médiocre fortune et amateur du beau serait mieux pour se trouver riche et pour suivre ses rêves; il suffit d'oublier la politique. Il est vrai que les Vénitiens ne l'oublient pas. Une paysanne à qui je demandais si dans ce pays-ci on aimait les Autrichiens me répondit : « Nous les aimons, mais dehors (*fuori*). » Mon pauvre vieux gondolier, me parlant de sa misère, ajoutait en manière de consolation : « Garibaldi fera quelque chose. » — Il paraît qu'ici tout le monde, jusqu'au maire, magistrat officiel, est patriote. On sait qu'en 1848 le peuple, armé de morceaux de dalles cassées, a chassé les soldats autrichiens et qu'il s'est défendu avec un courage opiniâtre après la défaite des Piémontais à Novarre. Quand l'escadre française, dans la dernière guerre, parut en vue de la ville, ce fut un délire, et, qui plus est, un délire contenu. Au premier coup de canon de la flotte, la révolte allait éclater; gens du peuple, gondoliers, tous étaient prêts. Plusieurs sont devenus fous en apprenant l'armistice. Beaucoup ont émigré et sont établis depuis en Lombardie; ils ne peuvent s'accoutumer à la pensée que Venise, qui, seule en Italie pendant tant de siècles avait échappé aux étrangers, demeure seule en Italie aux mains des étrangers : figurez-vous dans une famille cinq ou six sœurs qui deviennent des dames, et la dernière, la plus belle, la charmante Cendrillon qui reste servante!

Mais, servante ou dame, elle est toujours pour un voyageur la plus gracieuse et la plus poétique de toutes; il faut faire effort quand on la regarde pour songer aux intérêts graves, aux affaires politiques; autrichienne ou italienne, c'est une fée. On voudrait habiter ici; quel songe on ferait pendant six mois! quelle promenade de plaisir dans les arts et dans l'histoire! Il y a un bréviaire à la bibliothèque de Saint-Marc que Hemling, le grand peintre de

Bruges, a couvert de ses délicates figures. Il y a des éphémérides de Sanudo en cinquante-huit volumes écrites au jour le jour et contant tout le détail des mœurs au commencement du XVIe siècle, au plus beau temps de la peinture. L'heureuse vie que celle d'un historien amateur de tableaux qui viendrait là regarder, rêver, écrire! Entre deux feuillets, on apercevrait au plafond de la bibliothèque l'*Adoration des Mages* de Véronèse, les personnages encadrés entre deux grandes architectures, la noble tête blanchie et la splendide robe à ramages du premier roi, son cortége, le déploiement de toutes les figures, ce cheval blanc qui se redresse aux mains d'un serviteur amplement drapé, tout en haut les deux anges, la délicieuse carnation de leurs jambes nues et l'étrange beauté de leurs vêtemens roses, qui semblent trempés dans une lumière magique. On sentirait l'idée qui s'exhale de toute cette pompe, celle de la force joyeuse, épanouie, abandonnée, mais toujours noble, qui nage en pleine prospérité et en plein bonheur. — On descendrait les escaliers de marbre, et l'on jouirait à loisir d'un luxe que nul monarque de l'Europe ne possède. — On regarderait sur un quai, dans l'ombre moirée de reflets, quelques-unes des figures qui jadis ont fourni des personnages aux grands peintres, une petite fille blonde et rousse dont les cheveux s'éparpillent au bord du front et jouent en crêpelures folles, — le ton sombre et rougeâtre du visage et du col d'un batelier sous son vieux chapeau de paille, — le grand nez busqué, les yeux vifs, l'ample barbe grise d'un vieillard qui a servi de modèle aux patriarches de Titien, — le col blanc un peu gras, les joues rosées, les beaux yeux rians, la chevelure ondulée d'une jeune fille qui marche soulevant sa jupe. On sentirait la fécondité et la liberté des génies qui de ces minces motifs incomplets et épars ont tiré une si riche et si majestueuse symphonie. On s'en irait sur le quai des Esclavons vers un petit banc que je connais bien, et là, dans l'ombre qui est fraîche, on contemplerait le merveilleux épanchement du soleil, la mer encore plus éclatante que le ciel, les longues vagues insensibles qui se suivent apportant sur le dos des éclairs innombrables et pacifiques, les petits flots, les remous frétillans sous leurs écailles d'or; plus loin, les églises, les maisons rougeâtres qui s'élèvent comme du milieu d'une glace polie, et cet éternel ruissellement de splendeur qui semble un beau sourire. — On pousserait jusqu'aux jardins publics pour voir les îles lointaines, les bancs de sable indistincts, la mer qui s'ouvre. Tout y est plaine, jusqu'à l'horizon, plaine lustrée et fourmillante d'étincelles, d'un bleu verdâtre de turquoise sombre. Les yeux seraient toujours vierges pour cette sensation. Ils ne se rassasieraient jamais de regarder ces blocs de pierre qui sèment leurs points noirs sur l'azur, ces îles plates

qui ont une petite raie délicate au bout de la mer et au bas du ciel, plus loin un clocher, la tache blanche d'une maison éclairée qui à cette distance paraît grande comme la main, et çà et là la voile roussâtre d'un bateau de pêche qui revient, lentement poussé par la brise. — On finirait la journée sur la place Saint-Marc, entre un sorbet et un bouquet de violettes; on écouterait un de ces airs de Bellini ou de Verdi que jouent les musiciens ambulans. Cependant on laisserait ses yeux remonter, au-dessus de la place éclairée, le ciel, qui semble un dôme de velours noir incrusté de clous d'argent; on suivrait le contour de la basilique, qui, blanche comme un joyau de marbre, arrondit dans les ténèbres ses bouquets de colonnes et sa dentelle de statues. — On aurait passé un an comme un fumeur d'opium, et ce serait tant mieux : le seul moyen efficace de supporter la vie, c'est d'oublier la vie.

Les derniers siècles.

C'est à peu près de cette façon que les hommes en ce pays se sont arrangés pour supporter leur décadence. Cette belle ville a fini, comme ses sœurs les républiques grecques, en païenne, par la nonchalance et la volupté. On y trouve bien de temps en temps un François Morosini, qui, comme Aratus et Philopœmen, renouvelle l'héroïsme et les victoires des anciens jours; mais à partir du XVIIe siècle la grande carrière est fermée. — La cité municipale et bornée est faible, ainsi qu'Athènes et Corinthe, contre ses puissans voisins militaires; on la néglige ou on la tolère; les Français, les Allemands violent impunément sa neutralité; elle subsiste, rien de plus, et ne prétend pas davantage. Ses nobles ne songent plus qu'à s'amuser; la guerre et la politique reculent chez elle au second plan; elle devient galante et mondaine. Avec Palma le jeune et Padovinano, la grande peinture tombe; les contours s'amollissent et deviennent ronds; le souffle et le sentiment diminuent, la froideur et la convention vont régner; on ne sait plus faire des corps énergiques et simples; le dernier des décorateurs de plafonds, Tiepolo, est un maniériste qui dans ses tableaux religieux cherche le mélodrame, qui dans ses tableaux allégoriques poursuit à outrance le mouvement et l'effet, qui de parti-pris déchire, bouleverse ses colonnes, renverse ses pyramides, ses nuages, fait sauter ses personnages, de manière à donner à ses scènes l'aspect d'un volcan en éruption. Avec lui, avec Canaletti, Guardi, Longhi, commence une autre peinture, celle de paysage et de genre. L'imagination baisse; on copie les petites scènes de la vie réelle et les beaux aspects des édifices environnans; on imite les dominos, les jolis minois, les gestes coquets, provoquans des dames contemporaines. On les représente à leur toilette, à leur leçon de musique, à leur lever; on

peint de charmantes mignonnes, languissantes et souriantes, malignes et moqueuses, vraies reines de boudoir, dont les petits pieds chaussés de satin, la taille ployante, les bras délicats emmaillottés de dentelles occuperont les regards et les complimens des hommes. Le goût s'affine et s'affriande en même temps qu'il s'affadit et se rétrécit; mais ce soir de la cité déchue est aussi doux et aussi brillant qu'un coucher de soleil vénitien. Avec l'insouciance la gaîté surabonde. On ne voit que fêtes publiques et privées dans les mémoires des écrivains et dans les tableaux des peintres. Tantôt c'est un festin d'apparat dans une superbe salle au plafond festonné d'or, aux hautes fenêtres luisantes, aux rideaux de cramoisi pâle; le doge en simarre dîne avec les magistrats en robes pourpres; des visiteuses masquées glissent sur les parquets, et rien de plus élégant que l'aristocratie exquise de leurs petits pieds, de leurs cols frêles, de leur petit tricorne impudent parmi leurs jupes chiffonnées de soie jaune ou gris de perle. Tantôt c'est une régate de gondoles, et l'on voit sur la mer, entre Saint-Marc et San-Giorgio, l'énorme *Bucentaure*, comme un léviathan cuirassé d'écailles d'or, autour duquel des escadrilles de barques fendent l'eau de leur bec d'acier. Une quantité de jolis dominos mâles et femelles voltigent sur les dalles; la mer semble une ardoise luisante sous le ciel d'azur tendre, ouaté de flocons nuageux, et tout alentour, comme un cadre précieux, comme une fantastique bordure brodée et dentelée, les Procuraties, les dômes, les palais, les quais chargés d'une foule rieuse ceignent la grande nappe maritime. — Des seigneurs qui sont à Pavie avec Goldoni font venir pour retourner à Venise une grande barque de plaisance, couverte, ornée de peintures et de sculptures, munie de livres et d'instrumens de musique; ils sont dix maîtres, et ne voyagent que le jour, lentement, choisissant de bons gîtes, ou bien, à défaut, logeant dans les riches monastères de bénédictins. Tous jouent de quelque instrument, l'un du violoncelle, trois du violon, deux du hautbois, l'un du cor de chasse, et l'autre de la guitare. Goldoni, qui seul n'était pas musicien, met en vers les petits événemens du voyage, et les récite après le café. Chaque soir, ils montent sur le pont pour se donner un concert, et les gens des deux rives accourent en foule, agitant leurs mouchoirs et applaudissant. Arrivés à Crémone, ils sont accueillis avec des transports de joie, on leur donne un grand repas; le concert recommence, des musiciens du pays se joignent à eux, et toute la nuit on danse. A chaque nouvelle couchée, c'est la même allégresse (1). On n'imagine pas une plus prompte et plus universelle entente du plaisir intelligent. Les protestans qui comme Misson viennent observer ce

(1) Goldoni, Mémoires, Ire partie, chap. XII. Voyez les fêtes données par Contarini.

genre de vie n'y comprennent rien et n'en rapportent que du scandale. La manière d'y envisager les choses y est aussi païenne qu'au temps de Polybe; c'est que jamais les préoccupations morales et l'idée germanique du devoir n'y ont pu prendre pied. Au temps de la réforme, un écrivain déclarait déjà « n'avoir pas connu un seul Vénitien qui fût partisan de Luther, Calvin et autres; tous suivent les doctrines d'Épicure et de Cremonini, son interprète, premier professeur de philosophie à Padoue, lequel affirme que notre âme est engendrée comme celle de l'animal brut par la vertu de la semence, et que partant elle est mortelle..... Et parmi les partisans de cette doctrine on trouve l'élite de la cité, en particulier ceux qui ont la main dans le gouvernement (1). » A vrai dire, ils ne se sont jamais préoccupés de religion que pour réprimer le pape : théorie et pratique, idées et instincts, ils ont hérité des mœurs et de l'esprit antiques, et leur christianisme n'est qu'un nom. Comme les anciens, ils ont été d'abord héros et artistes, puis voluptueux et dilettantes : dans l'un comme dans l'autre cas, ils ont réduit, comme les anciens, la vie au présent.

Au XVIIIe siècle, on pourrait les comparer à ces Thébains de la décadence qui s'associaient pour manger leurs biens en commun et léguaient en mourant le reste de leur fortune aux survivans de leurs banquets. Le carnaval dure six mois; tout le monde, même les prêtres, le gardien des capucins, le nonce, les petits enfans, les gens qui vont au marché portent le masque. On voit passer des procession de gens déguisés, arlequins, costumes de théâtre, de Français, d'avocats, de gondoliers, de Calabrais, de soldats espagnols, avec des danses et des instrumens de musique; le peuple les suit, applaudit ou siffle. Liberté entière; prince ou artisan, tout le monde est égal; chacun peut apostropher un masque. Des pyramides d'hommes font « des tableaux de force » sur les places; des arlequins en plein vent jouent des parades. Sept théâtres sont ouverts. Des improvisateurs déclament, et les comédiens improvisent des scènes plaisantes. « Point de ville où la licence règne plus souverainement (2). » Le président Des Brosses y compte deux fois autant de courtisanes qu'à Paris, toutes d'une douceur et d'une politesse charmante, quelques-unes du plus grand ton. « Au temps du carnaval, il y a sous les arcades des Procuraties autant de femmes couchées que debout. Dernièrement on a arrêté cinq cents courtiers d'amour. » Jugez du trafic; l'opinion le favorise; un noble fait venir sa maîtresse en gon-

(1) *Discorso aristocratico*, cité par Daru, t. IV, p. 171.

(2) Voyez les peintures du carnaval par Tiepolo, les mémoires de Gozzi, Goldoni, Casanova, le voyage du président Des Brosses, et surtout les quatre volumes allemands de Maier, 1795; — au XVIIe siècle, Amelot de La Houssaye, Saint-Didier, etc.

dole pour le prendre au sortir de Saint-Marc; un procurateur en robe de chambre à sa fenêtre échange publiquement des agaceries et des propos joyeux avec une courtisane connue qui loge en face de lui. « Un mari ne fait pas difficulté chez lui de dire qu'il va dîner chez sa courtisane, et sa femme y envoie tout ce qu'il ordonne. » D'autre part, les femmes se dédommagent; quoi qu'elles fassent, on le tolère. « *E donna maritata*, » ce mot excuse tout. « Ce serait une espèce de déshonneur pour une femme, si elle n'avait pas un homme publiquement sur son compte. » Le mari ne l'accompagne jamais, il serait ridicule; il accepte à sa place un sigisbée. Parfois ce suppléant est désigné dans le contrat; il vient le matin au lever de la dame, prend le chocolat avec elle, l'aide à sa toilette, la conduit partout et la sert; souvent, si elle est très noble, elle en a cinq ou six, et le spectacle est curieux aux églises quand elle donne à l'un son bras, à l'autre son mouchoir, à l'autre ses gants ou son manteau. La mode a gagné les couvens. » Point de jeune religieuse bien faite qui n'ait son cavalier servant. » La plupart ont été cloîtrées de force, et disent qu'elles veulent vivre en femmes du monde. Elles sont charmantes « avec leurs cheveux frisés, annelés, avec leur petite pointe de gaze blanche qui avance sur le front, avec leur habit de camelot blanc, avec les fleurs qu'elles mettent sur leur poitrine découverte.» Elles peuvent voir qui leur plaît, envoient à leurs amis des bonbons, des bouquets; au carnaval, elles se déguisent en dames et même en hommes, viennent ainsi au parloir, et y font venir des courtisanes masquées. Elles sortent elles-mêmes, et l'on peut voir dans ce drôle de Casanova pour quelles affaires. Des Brosses conte qu'à son arrivée les intrigues trottaient entre tous les couvens pour savoir « lequel aurait l'honneur de donner une maîtresse au nouveau nonce. » A vrai dire, il n'y a plus de famille. Dès le XVIIe siècle, les hommes disent que « le mariage est une pure cérémonie civile qui lie l'opinion et non la conscience. » De plusieurs frères un seul ordinairement se marie, et c'est le plus sot; à lui l'embarras de continuer la maison; souvent les autres vivent sous le même toit et sont les sigisbées de sa femme. Ils se mettent trois ou quatre pour entretenir une maîtresse à frais communs. Les pauvres trafiquent de leurs filles toutes petites. « Sur dix qui s'abandonnent, disait déjà Saint-Didier, il y en a neuf dont les mères et les tantes font elles-mêmes le marché. » Là-dessus suivent des détails qu'on croirait empruntés aux bazars de l'Orient. Avec la dissolution du ménage vient l'abandon du foyer. Point de visites; on se rencontre aux casinos privés ou publics; il y en a pour les dames comme pour les hommes. Point de bien-être intérieur; un palais est un musée, un mémorial de famille, où l'on couche la nuit. « Dans le palais

Foscarini, il y a deux cents pièces d'appartement toutes chargées de richesses, mais pas un cabinet ou un fauteuil où l'on puisse s'asseoir à cause de la délicatesse des sculptures. » Plus d'autorité domestique. « Les parens habillent leurs enfans richement dès qu'ils peuvent marcher. » On voit aux bambins de cinq ou six ans des casaques noires à manteau, garnies de dentelles, chamarrées d'or et d'argent. Ils sont gâtés à l'excès; le père n'ose les gronder. A dix-sept ou dix-huit ans, il leur donne des maîtresses; un procurateur, affligé de ne plus avoir son fils, qui passe sa vie chez une courtisane, vient lui-même le prier de la prendre à domicile. Le relâchement va des mœurs aux costumes; on voit des gens venir à la messe ou sur la place en pantoufles et en robe de chambre sous leur manteau noir. Une quantité de nobles indigens vivent en parasites aux dépens des cafetiers, dont ils sont la peste. D'autres demi-ruinés passent la moitié de la journée au lit; leurs pieds passent par les draps troués, et cependant l'abbé de la maison leur fait des contes lestes. Dans cette pourriture qui suit la mort des vertus militantes subsiste un seul point vivant, le goût du beau. La spirituelle et fine peinture de paysage et de genre fleurit presque jusqu'aux derniers jours. La musique naît, et Marcello compose ses psaumes. Quatre hôpitaux de petites filles abandonnées fournissent des séminaires de musiciennes et de chanteuses incomparables. Presque tous les soirs, il y a, sur les bords du Grand Canal, académie avec musique, et « avec un affolement inconcevable » le peuple se presse sur les gondoles et sur les quais pour l'écouter. Au théâtre, la fine et capricieuse fantaisie de Gozzi brode au-dessus de toute cette misère un tissu diaphane de rêveries dorées et de grotesques divertissans. Les races nobles sont belles même dans leur délabrement; l'imagination poétique qui a illuminé les fortes années de leur jeunesse les accompagne jusqu'au seuil de leur tombe pour échauffer et colorer les derniers momens de leur vie, et ce privilége sauve leur décrépitude, comme leur âge adulte, des deu seuls vices impardonnables, l'aigreur et la vulgarité.

Le Lido.

On ne peut rien faire ici, sinon rêver; encore rêver est-il un mot faux, puisqu'il désigne une simple divagation de la cervelle, un va-et-vient d'idées vagues; si on rêve, c'est avec des sensations, non avec des idées. Pour la centième fois aujourd'hui, au soleil couchant, j'ai remarqué en mer la couleur particulière que l'eau prend aux environs des bancs de sable; ce sont des teintes fauves de bronze florentin où rampent sinueusement de longues lueurs. Le rouge de l'occident s'y peint et s'y transforme par des tons d'orangé ver-

dâtre ou roussi. Parfois la teinte est aurore, comme une draperie de soie qui s'enfle et se tortille sous un souffle d'air. Au-delà, les infinis clapotemens imperceptibles de la grande nappe bleue se mêlent, s'unissent, étendent entre le ciel et la mer un réseau de blancheurs rayonnantes; la barque nage dans la lumière; c'est autour d'elle seulement qu'on voit le vert mêlé d'azur, toujours changeant, toujours le même.

Au bout d'une heure, on arrive au Lido; c'est un long banc de sable qui protége Venise contre la véritable mer. Au centre est une église, avec un village, tout alentour des jardins palissadés de nattes de paille et remplis de jeunes arbres fruitiers; tout cela est en fleur. Sur la gauche, on voit s'enfoncer une allée d'arbres plus vieux, mais renouvelés par le printemps qui commence; leurs têtes rondes sont déjà blanches comme des bouquets de mariées. On avance, et au bout de trois cents pas voici la grande mer, non plus immobile et changée en lac comme à Venise, mais sauvage et bruissante, avec le heurt éternel de son flux et de son reflux, avec le bouillonnement écumeux de sa lame. Personne sur cette longue bande de sable; c'est tout au plus si, de loin en loin, on aperçoit au tournant de la levée la capote grise d'une sentinelle. Nul bruit humain. On marche dans le silence, et peu à peu on se sent enveloppé dans la grande voix monotone de la nature; les pas s'impriment dans le sable mouillé; les pieds font craquer les coquilles qui crient; les petits crabes par centaines se sauvent d'une course oblique, et sitôt qu'ils ont été repris par le flot ils se terrent. Cependant la nuit tombe, et à l'orient, en face, tout noircit. Dans l'obscurité qui s'épaissit, on distingue encore deux ou trois voiles blanches de navires; elles s'effacent; les tons verdâtres de l'eau vont s'assombrissant et se noyant dans la nuit universelle; seule de temps en temps une vague roule sa neige indistincte et s'écrase avec un petit frissonnement contre la plage. De toutes parts s'élève comme la clameur sourde d'une meute lointaine, un infini rugissement rauque, qui dans l'effacement des autres sensations vient assaillir l'âme de ses menaces, et l'on retrouve l'idée qu'on avait perdue à Venise, celle de la force indomptable et de la méchanceté de la mer.

Au retour, les yeux tournés vers le couchant, le ciel est comme une braise, et le rempart de maisons, de tours et d'églises raie la rougeur ardente de sa noirceur opaque. C'est vraiment l'image d'un monstrueux incendie, comme il y en eut dans les bouleversemens du globe lorsqu'une éruption de lave crevait la végétation séculaire. Il semble qu'une fournaise déchaînée flamboie là-bas, hors de la portée des yeux; mais à portée des yeux sont les volées d'étincelles avec l'écarlate sombre des troncs qui brûlent encore, et les charbons éteints, affaissés, entassés par l'écoulement et le craquement des

grandes forêts. Leurs ombres funèbres s'allongent à l'infini dans l'eau rougeâtre et vont se perdre dans la nuit, qui a déjà posé son linceul sur la haute mer.

29 avril. — La tour de Saint-Marc.

J'ai promis de t'écrire sur la peinture vénitienne, et de jour en jour je diffère. Il y a trop de grandes œuvres, et l'œuvre est trop originale; on a trop de sensations, on vit ici trop pleinement et trop vite; on est comme dans une forêt verte et drue; il est bien plus commode de s'asseoir et de regarder que de chercher un sentier ou d'embrasser un ensemble; on se laisse aller, on devient paresseux; on se souvient toujours qu'il faut voir ou revoir ceci ou cela. On finit par être las de corps et d'âme; on se dit : à demain. Le lendemain, il vient une idée nouvelle. Par exemple, aujourd'hui au lever du jour, je suis monté sur la tour de Saint-Marc.

Du haut de la tour, on aperçoit Venise et toute la lagune; à cette hauteur, les ouvrages de l'homme ne semblent jamais qu'un ouvrage de castors; la nature reparaît, telle qu'elle est, seule subsistante, énorme, à peine grattée ou tachée çà et là par notre petite vie éphémère. Tout est sable et mer; on n'aperçoit qu'une grande surface plate, barrée au nord par une muraille de pics neigeux, sorte de domaine intermédiaire entre l'élément sec et l'élément humide, lande inféconde, bariolée de sables ternes et d'eaux luisantes. Des îlots rouges, lavés par la marée qui baisse, ont de vagues reflets d'ardoise. Alentour, les chenaux tortueux, les flaques immobiles enchevêtrent le désordre infini de leurs formes et les nielles métalliques de leurs eaux plombées. C'est un désert, un désert étrange et mort. Rien de vivant sauf une flottille de barques qui rentrent et oscillent sous leurs voiles orangées. De temps en temps, au-delà du Lido, un jet de soleil entre les nuages pose sur la grande mer une raie éclatante pareille à un éclair d'épée qui trancherait un manteau sombre. On peut rester ici des heures, oublier tout intérêt humain devant le dialogue uniforme des deux grandes choses, le ciel concave et la terre plate, qui occupent l'espace et toute la scène de l'être. Des troupes de nuages blonds roulent entre les deux au souffle du vent de mer. Ils arrivent tour à tour contre le croissant aminci et luisant de la lune; elle infatigablement enfonce sa lame dans leur massif, comme une faucille dans une moisson de blés mûrs.

H. TAINE.

COUSINE PHILLIS[1]

I.

Que d'angles dans cette mansarde! Un géomètre y eût retrouvé toutes les figures du *cours* le plus complet; mais c'était mon premier domicile de libre garçon, et j'en pris possession avec un orgueil, une joie indicibles. Mon père l'avait choisie en bon air, donnant sur la place du marché, au-dessus d'une boutique de pâtisserie tenue par deux antiques demoiselles, comme nous, de la secte des *indépendans*, avec l'arrière-pensée que ma conduite et mes principes religieux seraient sévèrement contrôlés par les *misses* Dinah et Hannah Dawson, avec qui je devais prendre mes repas. Lui-même, faisant trêve à ses obstinés travaux et endossant pour la première fois, je crois, son habit des dimanches un jour ouvrable, était venu me présenter au patron sous les ordres duquel j'allais débuter. C'était un jeune ingénieur nommé Holdsworth, qui m'avait accepté dans ses bureaux en reconnaissance d'un utile renseignement à lui fourni par mon père.

Mon père... je m'aperçois que ces mots reviennent à chaque instant sous ma plume; qu'on me pardonne cet orgueil filial! L'An-

(1) On n'a pas oublié quel succès accueillit les premiers romans de mistress L.-E. Gaskell, ces tableaux si vifs et si exacts des mœurs industrielles de l'Angleterre qui se sont succédé depuis 1848, et qui s'appellent *Mary Barton, Ruth, North and South*. Un de ses derniers récits, *Cousine Phillis*, nous transporte dans un autre milieu, celui de la vie agricole, et il nous a semblé qu'on aimerait à suivre l'auteur de *Ruth* dans cette nouvelle voie d'études. Introduire devant les lecteurs de la *Revue* certaines œuvres étrangères, ce n'est d'ailleurs que rester fidèle à l'esprit d'un recueil où les travaux de ce genre ont eu souvent une influence féconde, loin de restreindre la part faite aux manifestations originales, aux tentatives variées qui depuis 1830 se sont produites en France même dans le domaine de la poésie et du roman.

gleterre est heureuse de produire de tels hommes. Celui-ci, né pauvre, sans aucunes ressources d'éducation, s'était créé lui-même de toutes pièces, et de par la vertu d'un génie secret qui le poussait aux investigations mécaniques. A l'époque dont je parle, il n'était pas connu comme il l'est maintenant; mais dans un certain cercle d'hommes pratiques personne n'ignorait le nom de Manning, attaché désormais à une véritable découverte, la fameuse « roue de propulsion, » — le rouage-Manning, disent les gens du métier.

La vie que je menai à Eltham pendant les premiers mois de mon installation ne répond pas à l'idéal d'une jeunesse folâtre. On travaillait dur sous la direction de M. Holdsworth, alors chargé de construire un petit embranchement de chemin de fer entre Eltham et Hornby. Dès huit heures du matin, il fallait être au bureau, d'où l'on ne sortait qu'à une heure de l'après-midi pour aller dîner. A deux heures, on reprenait le joug, et jusqu'à sept ou huit heures du soir, selon l'occurrence. Par exemple, la tâche de l'après-dînée offrait de temps à autre quelques distractions : c'était lorsque j'accompagnais M. Holdsworth sur quelque point de la ligne en construction, soit pour surveiller les travaux, soit pour régler, toise en main, les comptes des ouvriers. Ces excursions à travers un pays sauvage et charmant me ravissaient d'aise et me mettaient vis-à-vis de M. Holdsworth sur un pied de camaraderie qui me relevait à mes propres yeux. Il avait six ans de plus que moi, une instruction bien supérieure à la mienne, un esprit vif, développé par des voyages à l'étranger, une désinvolture bien rare chez nos compatriotes, et un fonds de bonté, d'indulgence, qui, pour être tempéré d'ironie, ne se révélait pas moins à tout instant. Ce jeune ingénieur de vingt-cinq ans était tout simplement, à mes yeux innocens, le plus grand homme de sa profession, et par conséquent, — selon mes idées enthousiastes au sujet de la carrière ouverte à mes efforts, — le plus grand homme du monde. L'avenir devait se charger de prouver un jour ou l'autre que je ne me trompais point.

J'aurais bien voulu reconnaître les bontés qu'il avait pour moi, et l'idée m'était venue, en regardant le superbe jambon que ma mère m'envoyait à certaines dates, qu'une invitation à déjeuner ne serait peut-être pas mal accueillie par ce héros de mes rêves; mais j'eus la douleur de trouver miss Hannah tout à fait opposée à ce projet lorsque je le lui laissai vaguement pressentir. Il lui semblait à première vue impliquer des arrière-pensées coupables, et dans les phrases solennellement obscures par lesquelles se manifestait sa réprobation je crus discerner ces mots : « gardons-nous de nous vautrer dans la fange! » Impossible à moi, même à présent, de voir en quoi ils pouvaient s'appliquer au sujet de notre conversation.

En revanche, s'il arrivait que M. Peters, le ministre indépendant d'Eltham, touché de mon assiduité aux offices, m'engageât à venir partager son repas dominical, mes deux hôtesses semblaient me considérer comme un élu de la Providence. Elles m'enviaient l'honneur et le bonheur dont j'allais jouir. Loin d'en être ébloui, je leur aurais cédé ma place très volontiers, et ne voyais en somme rien de si flatteur à rester ainsi trois heures de suite sur le bord d'une chaise, en butte à mille questions sur l'état de mon âme, jusqu'au moment où mistress Peters venait nous rejoindre avec son factotum femelle et où commençaient les exercices religieux, — la lecture pieuse, le sermon, une longue prière improvisée, le tout pour inaugurer le thé, sur lequel nous nous jetions affamés et las plutôt qu'édifiés. C'étaient deux fois par mois mes délassemens du dimanche, et quand je rentrais de ces fêtes sacro-saintes, ma petite chambre n'avait pas assez de coins et de recoins, — elle qui en avait tant, — pour loger tous les bâillemens accumulés et comprimés dans ma poitrine.

Peut-être se demande-t-on déjà ce que tout ceci a de commun avec la cousine Phillis. Un peu de patience, et nous y voici.

Mes épîtres hebdomadaires instruisaient régulièrement ma famille de tout ce qui se passait autour de moi, et un jour que nous étions allés sonder, mon patron et moi, quelques terrains qui nous étaient signalés comme trop « mous, » trop perméables pour y faire passer la voie ferrée, je mentionnai l'incident à mon père, en lui nommant le village où nous avions fait halte. Ce village se nommait Heathbridge. Par l'ordinaire suivant m'arriva une lettre de ma mère, chez qui ce simple mot avait réveillé toute une série de souvenirs. « Informez-vous, me disait-elle, de quelques parens à moi, dont le voisinage pourrait vous être précieux. Une cousine au second degré (que du reste je n'ai jamais vue) et qui passait jadis pour une héritière, en sa qualité de fille unique du vieux Thomas Green, a épousé dans le temps un ministre de notre croyance, Ebenezer Holman, dont la résidence était un endroit appelé Heathbridge. Sachez si c'est bien le même village dont parle votre lettre. Sachez ensuite si le ministre ne s'appelle point Ebenezer Holman, puis enfin si le nom de sa femme n'est pas Phillis Green. Tout cela vérifié, présentez-vous hardiment chez eux, comme l'unique enfant de Margaret Manning, née Moneypenny; j'ai toute confiance que vous serez reçu à bras ouverts. »

Quand je lus ces lignes, j'aurais voulu, pour beaucoup, n'avoir jamais mentionné dans ma correspondance le nom de Heathbridge. En fait de ministres indépendans, M. Peters me suffisait, pour ne rien dire de pis, et un surcroît d'homélies, de prières improvisées,

de lectures pieuses, ne me semblait aucunement requis par la circonstance: mais enfin ma mère avait parlé, ce qui impliquait pour moi un arrêt du destin. Donc, à l'issue de notre dîner commun, M. Holdsworth m'ayant quitté pour fumer son cigare, j'interpellai la rustique servante de notre auberge, qui parut ou ne pas comprendre mes questions, ou tout à fait incapable d'y répondre. Par compensation, elle m'expédia notre hôte, qui se montra plus complaisant ou mieux informé : — Oui sans doute, Ebenezer Holman était le ministre... Peut-être bien sa femme appartenait-elle à la famille Green... Dans tous les cas, elle s'appelait Phillis...

M. Holdsworth rentra sur ces entrefaites : — Des parens à vous? demanda-t-il négligemment. Je répondis par un signe de tête, et l'aubergiste continuant : — Hope-Farm, me dit-il, appartient à M. Holman. On la voit d'ici. Ces hautes cheminées qui pointent à travers le feuillage sont celles de la ferme. En ligne droite, c'est à deux portées de fusil... Un fameux laboureur, notre ministre! ajouta-t-il avec conviction.

— Allons donc! un curé qui se mêle d'agriculture! s'écria mon compagnon en haussant les épaules.

— Oui, monsieur, et pas un fermier d'ici ne lui en remontrerait, poursuivit notre hôte sans se déconcerter. Il donne cinq jours de la semaine à ses champs, deux jours au Seigneur, et je ne sais pas ce qu'il pioche le mieux, de sa terre ou de ses sermons. Demandez plutôt dans le pays.

— A votre place, Manning, me dit mon jeune patron quand nous restâmes seuls, j'irais un peu voir cet original... Je n'ai pas encore les comptes de la journée, et vous pouvez disposer d'une bonne heure.

Ce fut un peu malgré moi que, toujours dominé par mon « héros, » je m'acheminai vers Hope-Farm. Grâce aux minutieuses indications de notre hôte, je n'eus pas grand'peine à m'orienter, et, longeant un petit mur bas au pied duquel courait un sentier encombré de hautes herbes, j'arrivai devant une grande porte dont les montans portaient sur deux piliers couronnés de sphères en granit. Cette entrée d'apparat, donnant sur la principale avenue de l'enclos, était rigoureusement fermée. Je continuai donc par le même sentier jusqu'à un huis plus modeste, pratiqué dans le mur et où j'appliquai, sans façon, un bon coup de poing. Il s'ouvrit aussitôt, et je me trouvai en face d'une jeune fille qui de prime abord me parut à peu près de mon âge, sa tête dépassant la mienne d'un bon tiers. Elle attendait en silence, les yeux fixés sur moi, les explications que j'avais à lui donner.

Je la vois encore, la cousine Phillis, en pleine lumière et sous

les obliques rayons du soleil couchant, vêtue de cotonnade bleue, avec une petite garniture autour du col et des poignets. Je n'avais pas idée d'une pareille blancheur. Ses cheveux étaient blonds, d'un blond pâle et doux, qui répondait à l'expression calme de ses grands yeux gris, tandis qu'elle me contemplait, immobile et sereine. — Mais elle avait un grand tablier à manches, et ce détail puéril me troublait par le désaccord apparent qu'il jetait entre son âge et sa mise.

Pendant que je cherchais, sans trop de succès, quelques paroles pour justifier ma présence, une voix de femme s'éleva derrière la grande enfant. — Qui est-ce, Phillis? que demande-t-on? — Il me sembla dès lors plus naturel de m'expliquer avec la personne qui prenait ce ton impérieux, et, passant devant la jeune fille, je me trouvai, chapeau en main, à l'entrée d'une espèce de salle basse où une petite dame fort alerte, paraissant aux environs de la cinquantaine, repassait une série d'immenses cravates en mousseline blanche. Le premier regard qu'elle me jeta fut empreint de quelque méfiance. Mon nom de Paul Manning, humblement décliné, ne parut lui rien apprendre; mais à peine avais-je articulé, non sans un certain effort, celui qu'un hasard absurde avait infligé à mes parens maternels : — M'y voilà, s'écria mistress Holman avec empressement. Margaret Moneypenny, mariée à John Manning de Birmingham. Vous êtes son fils? Asseyez-vous! Enchantée de vous voir... Comment vous trouvez-vous dans ces parages?

Elle s'assit en même temps pour mieux écouter ma réponse. Phillis avait repris un gros bas de laine grise, — un bas d'homme à coup sûr, — et ne levait plus les yeux de son tricot. Une fois cependant je la surpris regardant je ne sais quel objet sur le mur, un peu au-dessus de ma tête.

— Et le ministre, qui n'est pas là! disait ma tante Holman avec un regret sincère... Il est aux champs, n'est-ce pas? (Ceci à Phillis, qui répondit par un signe de tête affirmatif.) Si vous n'étiez pas si pressé de vous en retourner,... il rentre ordinairement vers quatre heures, quand nos hommes se reposent; mais il faut que vous partiez... non pas cependant sans avoir pris quelque chose.

Phillis, munie de quelques instructions données à voix basse, alla chercher les rafraîchissemens qu'on voulait m'offrir.

— Ma cousine, n'est-il pas vrai? demandai-je quand elle fut sortie, car j'avais grand besoin de parler d'elle.

— Oui, Phillis Holman,... *aujourd'hui* notre unique enfant, répondit sa mère avec un accent auquel on ne pouvait se méprendre. Je venais d'évoquer, sans le savoir, un funèbre souvenir.

— Quel âge a-t-elle? repris-je aussitôt.

— Dix-sept ans depuis le premier mai dernier.

— Moi, j'en aurai dix-neuf le mois qui vient, ajoutai-je sans trop savoir pourquoi.

Phillis rentrait au même moment avec le gâteau et le vin traditionnels, le tout sur un plateau de faïence.

— Nous avons une domestique, fit observer la chère tante; mais c'est aujourd'hui qu'on fait le beurre... — Évidemment elle tenait à ménager l'amour-propre de sa fille, appelée à remplir un devoir servile.

— Vous savez, mère, que j'aime à prendre ce soin, répondit celle-ci avec sa voix pleine et grave.

Cette scène me ramenait vers les temps bibliques. Je pouvais me croire l'intendant d'Abraham, près de la source où Rebecca vint si à propos le désaltérer. Je suis bien sûr maintenant que Phillis n'avait aucune préoccupation de ce genre. Ainsi que le voulait le cérémonial, je bus successivement à la santé de tous les membres de la famille, et quand je nommai ma jeune cousine, je hasardai de la saluer; mais j'étais trop emprunté pour regarder du même trait comment elle prenait cette politesse. — A présent, continuai-je, il faut m'en aller.

La tante Holman déplora de plus belle l'absence de son mari, et me fit solennellement promettre que je reviendrais le samedi suivant pour passer en famille la journée du dimanche. — Venez même vendredi, si vous êtes libre, ajouta-t-elle sur le seuil de la porte en abritant de la main ses yeux contre les rayons du soleil couchant.

La cousine Phillis était toujours à l'angle de la croisée, avec ses cheveux d'or pâle et son éblouissante carnation, éclairant pour ainsi dire la pénombre où elle restait. Elle ne s'était pas levée pour me reconduire et me regardait en plein visage au moment où elle prononça tranquillement la formule des adieux.

Je m'attendais à subir un interrogatoire en règle sur ce qui venait de se passer en cette mémorable occasion; mais je trouvai M. Holdsworth fort occupé de je ne sais quelle difficulté technique. Dans ce que je répondais à ses questions distraites, son esprit positif ne démêla que le désir d'être libre le vendredi suivant. — Certes, dit-il, vous n'aurez pas volé cette petite douceur. Voici plusieurs mois que vous bûchez comme un nègre... A votre aise, mon camarade, à votre aise.

Je m'étais dit tout d'abord, malgré cette concession si gracieusement faite, que je retarderais ma visite jusqu'au samedi; pourtant, — expliquez ceci à votre guise, — je me trouvai vingt-quatre heures plus tôt à la petite porte de Hope-Farm. Malgré la douceur d'une belle journée de septembre, un tison massif se consumait

lentement dans l'âtre, en face de la fenêtre ouverte. La tante Holman était installée au dehors et reprisait du linge. Phillis, assise au même endroit où je l'avais quittée, était occupée du même tricot, et on pouvait la soupçonner d'y avoir travaillé toute la semaine. La treille qui montait le long du mur encadrait de ses feuilles brunies ce blanc visage que j'avais revu plus d'une fois, les yeux fermés, pendant ces quelques journées. Les volailles bigarrées couraient et caquetaient dans la cour de la ferme, où les vases à lait, suspendus comme des trophées, se purifiaient, s'aéraient au grand soleil. Des fleurs partout, et jusque sur le sentier, semées avec profusion par la main de l'homme ou celle du hasard. Mon habit, imprégné de leurs parfums, garda quelques jours encore, à partir de celui-ci, l'odeur de l'églantier et de la fraxinelle. Les pigeons au plumage marbré guettaient l'instant où la chère tante, prenant une poignée de graines dans un panier placé à ses pieds, la dispersait autour de sa chaise. Quels battemens d'ailes, et comme ils roucoulaient pendant la joyeuse picorée!

Ce fut mistress Holman qui m'aperçut la première. — Phillis, cria-t-elle, votre cousin Manning!

— Pour Dieu, ma tante, appelez-moi Paul, lui dis-je aussitôt; je ne suis Manning que dans nos bureaux.

— Eh bien! Paul, votre chambre vous attend; mais le ministre, n'étant rien moins que certain de vous voir arriver, est allé du côté d'Ashfield, où la petite va vous conduire, si vous voulez. Allons, Phillis, votre chapeau, et dépêchons-nous! — Une fois en route, je cherchai, non sans quelque trouble intérieur, ce que je pourrais dire d'agréable à mon guide. Je l'aurais voulue de ma taille, et sa supériorité me gênait. Ce fut elle qui dut engager la conversation: — Vous travaillez donc beaucoup, mon cousin?... Mais alors, reprit-elle quand je lui eus expliqué l'emploi quotidien de mes heures, vous n'avez guère le temps de lire? — Vraiment non, répondis-je, songeant à part moi que la lecture tiendrait une bien petite place dans les loisirs que j'aurais pu me procurer. — Moi non plus, reprit-elle, et je le regrette bien... Si seulement on me laissait me lever en même temps que mon père!

— A quelle heure se lève-t-il?

— A trois heures, répondit-elle, et j'avoue que ces mots me donnèrent le frisson.

— A trois heures! répétai-je abasourdi, que peut-on avoir à faire si bon matin?

— Hé! le temps lui manque toujours. C'est lui qui sonne la grosse cloche pour faire lever les bergers; c'est lui qui réveille Betty, notre domestique. Le charretier, Jem, est un peu vieux, mon père le laisse

volontiers dormir; mais encore faut-il que les chevaux mangent. C'est encore mon père qui vérifie les harnais et qui les répare au besoin. Il écrit ensuite la commande, soit de nourriture pour les hommes, soit de fourrage et d'avoine pour le bétail. Si tout cela lui laisse un peu de temps, il vient me trouver, et nous lisons, mais de l'anglais seulement à cette heure-là; nous gardons le latin pour la soirée, où nous avons le loisir de nous y complaire. Bref, tout cela et bien d'autres choses l'occupent jusqu'à six heures et demie, heure où nous déjeunons.

— Heure où je dors encore, pensai-je avec quelque remords; mais heureusement nous approchions du terme de notre course. — Regardez, cousin Paul, me dit Phillis, regardez là-bas ces trois hommes. Le plus grand de tous est mon père.

Jamais je ne me serais figuré un révérend ministre dans un tel équipage, sans cravate, sans gilet, sans habit, sans bretelles, les pieds dans d'épais brodequins, la tête nue, les bras nus, et maniant la houe avec toute la dextérité du laboureur le plus expert. Ainsi m'apparut cependant à travers les branchages d'une haie le digne Ebenezer Holman. Comme nous entrions dans le champ, il nous adressa un signe de tête, mais sans se hâter au-devant de nous, car il achevait de donner quelques instructions à ses deux acolytes. Phillis lui ressemblait plus qu'à sa mère. Il était, comme sa fille, de haute stature; on devinait le même teint sous le hâle qui couvrait ses joues, et la même nuance de cheveux tempérée par une sorte de glacis argenté; au demeurant un homme robuste, poitrine large, flancs évidés, tête bien posée, jarrets musculeux. — Vous m'amenez sans doute le cousin Manning, dit-il à sa fille sans lui laisser l'ennui de la présentation... Attendez, jeune homme! je vais passer un habit et vous souhaiter la bienvenue dans toutes les règles;... mais auparavant écoutez, Ned Hall; cette rigole devient indispensable, il faut que les eaux s'écoulent... Il y a aussi, — pardon, cousin Manning, — il y a quelques poignées de chaume à remettre sur le toit du vieux Jem; vous ferez cela demain, quand je serai enfermé dans mon cabinet.

Puis changeant de ton et avec cet accent particulier aux prédicateurs : — Maintenant, ajouta-t-il, je vais entonner le psaume *venez tous, chœurs harmonieux!* Il se chante sur l'air du *mont Éphraïm.*

Ceci dit, il leva sa bêche, transformée tout à coup en bâton de chef d'orchestre, et dont il se servait pour battre la mesure. Les deux laboureurs commencèrent l'air et les paroles en question. Phillis était aussi au courant; moi seul restai bouche close. Deux ou trois fois ma cousine me regarda, un peu étonnée de mon silence. J'admirais malgré moi le tableau que nous composions ainsi grou-

pés tous les cinq, la tête nue (sauf Phillis) au milieu de ce chaume noirci dont tous les tas de gerbes n'étaient pas enlevés, ayant d'un côté un bois sombre où gémissaient les ramiers, et de l'autre, par-delà les frênes, les lointains bleuâtres de l'horizon vaporeux. J'ai pensé quelquefois depuis que, si j'avais su le psaume et si j'avais essayé de le chanter, l'émotion du moment aurait paralysé ma voix.

Avant que je fusse bien remis de cette émotion, les deux laboureurs avaient disparu; le ministre, passant les manches de son habit noir et reboutonnant aux genoux sa culotte courte (sur de gros bas de tricot gris dont je devinai facilement l'origine), le ministre me regardait avec bienveillance. — Je présume, disait-il, que vous autres, messieurs des chemins de fer, vous ne terminez pas la journée par un psaume chanté en commun. Ce n'est pourtant pas si mal entendu.

Je n'avais rien à répondre, et je ne répondis rien. J'admirais à part moi ce bel échantillon du clergé de campagne, tandis qu'il arpentait les guérets à grandes enjambées, d'une main tenant son chapeau, de l'autre celle de sa fille. A certain moment, il s'arrêta devant je ne sais quel aspect subit du paysage noyé dans les lueurs ambiantes de cette belle soirée, puis, la tête tournée de mon côté, il récita deux ou trois vers latins auxquels je ne compris pas un traître mot. — N'est-il pas singulier, ajouta-t-il, que Virgile ait trouvé des épithètes aussi exactes, il y a deux mille ans, et en Italie, pour décrire ce que nous avons présentement sous les yeux, à Heathbridge, comté de ***, Grande-Bretagne?

— Certes, certes, balbutiai-je, tout penaud et rougissant intérieurement de mon ignorance. Le ministre regarda du côté de Phillis, qui, sans dire un mot et par un simple jeu de physionomie, lui prouva qu'elle était en parfait accord avec la pensée qu'il venait d'exprimer.

— C'est pire que le catéchisme, m'écriai-je intérieurement, presque indigné de me trouver ainsi convaincu d'infériorité vis-à-vis d'elle.

A peine assis au coin du feu sur un siége triangulaire qui paraissait lui être spécialement affecté : — Où est madame? demanda le ministre. On voyait qu'elle l'avait habitué à se trouver là, chaque fois qu'il rentrait au logis, pour lui manifester par un regard, un geste, un mot quelconque, le plaisir qu'elle éprouvait à le revoir. La minute d'après, elle était à son poste, souriante, attentive, et sans s'inquiéter de ma présence son mari lui rendit compte des travaux de la journée. — Çà, dit-il par manière de conclusion, je vais me mettre sur un pied plus convenable, et afficher ma « révérence. » On servira le thé au salon.

Le salon, rarement pratiqué, avait pour tout décor un tapis de

feutre ouvragé de tapisserie (travail domestique bien évidemment) qui occupait seulement le centre du parquet, plus deux ou trois portraits de la famille Holman, produits primitifs d'un art au berceau; — entre les fenêtres, sur un guéridon appliqué au mur, un grand pot de fleurs ayant pour base la Bible in-folio de Matthew Henry. C'était par égards pour moi qu'on s'installait ainsi dans cette espèce de sanctuaire, et Dieu sait pourtant si j'eusse préféré cette autre pièce, moitié atelier, moitié cuisine, où le feu de bois flambait à l'aise dans une cheminée moins exactement noircie, frottée, nettoyée, où le four s'ouvrait tout à côté de l'âtre, où le dîner cuisait à deux pas et sous les yeux des convives, et dont le principal meuble était un jeu de galet en chêne poli, surmonté de corbeilles à ouvrage, toujours un peu trop pleines. Un seul rayon, courant le long du mur, servait à poser quelques livres, des livres d'usage quotidien et non d'apparat. Il m'arriva plus d'une fois d'en prendre un au hasard, quand je me trouvais seul dans cette grande pièce commune. C'était un Virgile, un César, voire une grammaire grecque, et sur la garde de chaque volume, — hélas! l'oserai-je dire? — le nom de Phillis Holman, de cette Phillis que je venais de voir l'instant d'avant tranquillement assidue à son ouvrage, ses longs cils noirs abaissés sur ses yeux, et ses cheveux dorés bouclant sur ce beau cou d'un blanc mat, qui de loin semblait un fût de marbre.

Ses livres me faisaient peur, et me la rendaient plus imposante que je ne saurais dire; mais revenons à cette première soirée. Après le thé, pris en cérémonie, nous revînmes, le ministre et moi, dans la salle basse où il pouvait fumer à son aise, sans dommage pour les rideaux de damas brun qui ornaient le salon. Il avait « affiché sa révérence » en roulant autour de son cou une de ces vastes cravates blanches que j'avais déjà vues sous les fers à repasser de la chère tante, et, bien qu'il tînt ses yeux fixés sur moi, je ne suis pas très certain qu'il me regardât beaucoup. En revanche, il me questionnait sans relâche, écartant sa pipe de temps en temps pour en secouer les cendres. Tant qu'il fut question de ce que j'avais pu apprendre, des livres que j'avais lus, etc., je ne me sentis pas à mon aise un seul moment, et je présume que mes réponses n'eurent rien de très catégorique; mais quand il aborda la question « chemins de fer, » je me retrouvai sur mon terrain, d'autant mieux que ma besogne quotidienne me tenait au cœur, et que je m'en occupais avec une sorte de passion, M. Holdsworth exigeant de tous ceux qui travaillaient sous ses ordres qu'ils eussent ce qu'il appelait le « feu sacré. » Tout en répondant de mon mieux à l'interrogatoire du ministre, je ne pus m'empêcher de remarquer la suite logique, la pertinence de ses questions. Il ignorait, cela va sans le dire, une foule de détails techniques; mais, une fois maître de quelques pré-

misses, il en déduisait admirablement bien les conséquences nécessaires. Phillis, — qui lui ressemblait au moral comme au physique, — levait de temps en temps la tête de mon côté, s'efforçant de me comprendre. Je m'en apercevais bien, et peut-être me donnais-je plus de peine, à cause de cela, pour ne me servir que des expressions les plus claires et mettre dans mes explications l'ordre le plus méthodique. — Elle verra, me disais-je, qu'on peut savoir quelque chose, alors même qu'on ne s'est pas farci la tête de ces vieux idiomes défunts depuis tant de siècles.

— Allons, finit par dire M. Holman, je commence à m'y reconnaître. Vous avez une bonne tête, enfant, n'importe d'où elle vous vienne.

— Elle me vient de mon père, répondis-je fièrement. Vous devez connaître son « propulseur. » La gazette en a parlé. Nous avons le brevet. Se peut-il que personne ignore l'existence du fameux rouage-Manning?

— Sauriez-vous me dire, mon garçon, le nom de celui qui inventa l'alphabet? répliqua mon hôte en replaçant sa pipe entre ses lèvres à demi souriantes.

— Ma foi non, répondis-je, mais ceci remonte un peu loin.

Trois bouffées de pipe avant que l'entretien continuât. Il me parut que mon interlocuteur s'amusait de ma vanité filiale.

— Votre père doit être un homme notable, reprit-il enfin. J'ai en effet quelque idée de l'avoir entendu nommer, et il est rare qu'une réputation quelconque, si elle ne s'est pas faite dans un rayon de cinquante milles, parvienne jusqu'à Heathbridge.

— Il a bien le droit de prendre en main la cause de son père, fit observer la tante Holman comme pour m'excuser.

Ceci m'impatienta plus que tout le reste. Mon père se défendait bien tout seul, à mon avis. J'allais exprimer cette pensée quand le ministre, avec une parfaite placidité : — Sans doute, sans doute, dit-il posément, on a toujours raison quand on obéit à l'inspiration du cœur. Je crois d'ailleurs, en fait, que l'enfant a raison... Tiens, ajouta-t-il, je voudrais connaître ton père.

Ceci m'était dit avec toute la franchise d'une affectueuse familiarité; mais j'étais encore froissé, je n'y pris pas garde. Le ministre, qui venait d'achever sa pipe, sortit à l'instant même, et Phillis presque aussitôt le suivit. Elle vint se rasseoir une ou deux minutes après. Quelque temps s'était écoulé sans que j'eusse encore tout à fait digéré l'espèce d'affront que je croyais avoir subi, quand le ministre, rouvrant la porte par laquelle il était sorti, me fit signe de venir le trouver. A travers un étroit corridor, je parvins dans un petit réduit de dix à douze pieds carrés, ayant à la fois l'aspect d'un comptoir et d'un cabinet de travail, où se cou-

doyaient dans le plus pittoresque désordre une table à écrire assis, un bureau à la Tronchin, deux corps de bibliothèque, l'un, le plus grand, empli de vieilles sommes théologiques, l'autre d'ouvrages spéciaux sur l'agriculture, le drainage, l'élevage des bestiaux, les fumiers et tout ce qui s'ensuit. En outre sur les murs blanchis à la chaux s'étalaient toute sorte de *memoranda* fixés par des pains à cacheter, des épingles, des clous, tout ce qui s'était trouvé à portée de la main; par terre, une boîte d'outils de menuiserie; sur le bureau, des paquets de notes sténographiées.

Comme j'entrais, il se tourna vers moi, riant à moitié : — Cette petite fille prétend que je vous ai blessé. — Il posa sur mon épaule sa main robuste. — Aurait-elle raison par hasard? Ce qui est dit à bonne intention ne doit-il pas être pris de même?

Je ne sais ce que je balbutiai, vaincu par tant de bonhomie.

— Bravo, continua-t-il sans me laisser l'embarras de conclure, je vois que nous nous entendrons très bien, vous et moi. C'est un privilége rare, savez-vous, que d'être admis en ce capharnaüm; mais que voulez-vous? j'en suis réduit à implorer votre assistance pour éclairer certains passages d'un livre que j'étudie depuis ce matin. Figurez-vous que j'avais souscrit aux sermons de mon collègue Robinson, et le libraire, par mégarde, m'a fait passer en même temps ce traité de mécanique. Les sermons m'ayant paru un peu... enfin, n'insistons pas là-dessus... je me suis décidé à garder le tout. J'en serai quitte pour faire durer quelques mois de plus mon habit noir à queue de morue.

Ce n'était point un livre commode que celui dont il parlait ainsi; certaines démonstrations mathématiques des plus ardues, compliquées d'une technologie surabondante, le rendaient difficile à comprendre. Les premières m'eussent embarrassé, mais il s'en tirait à merveille, et n'avait à me demander que la traduction d'une foule de mots nouveaux pour lui, pour moi d'un usage quotidien. Nous nous entendîmes donc à merveille, ainsi qu'il l'avait pressenti.

Doué d'un remarquable appétit scientifique, il portait à table des dispositions tout aussi vaillantes; on voyait cependant qu'elles étaient maintenues en bride et soumises à une règle très nettement définie. Après le souper, qui consistait en une tourte d'amples dimensions, le ministre frappant une fois la table de son couteau à découper, prononça cette formule sacramentelle : — Maintenant ou jamais! Qui veut encore de ce gâteau?... Et comme personne ne répondit, il frappa de même deux coups sur la table. Ce signal fit accourir Betty, qui emporta l'énorme plat du côté de la cuisine, où trois autres serviteurs, dont deux hommes, attendaient aussi leur repas. Derrière elle, on ferma la porte. — Ceci, me fit remarquer

la tante, ceci est en votre honneur. Ordinairement la porte reste ouverte, et le ministre s'entretient avec les gens de sa maison tout aussi volontiers qu'avec moi ou Phillis.

Vint, quand les domestiques eurent mangé, la prière du soir, une prière improvisée, à bâtons rompus, et que j'aurais difficilement comprise, si un commencement d'expérience ne m'eût aidé à deviner les sous-entendus de ces invocations sans lien saisissable. Je fus un peu étonné d'entendre prier « pour le bétail et pour toute créature vivante, » et je conviendrai naïvement que cette formule inusitée me tira d'une sorte de somnolence où je m'étais engourdi à la longue. Le plus curieux de cet incident reste encore à dire. Toujours agenouillé, toujours les mains jointes, et s'adressant à son valet de charrue, également agenouillé, qui tourna la tête au premier appel : — John, lui dit le ministre, as-tu veillé à ce que Daisy eût aujourd'hui sa ration de breuvage chaud? — deux quarts de gruau, tu sais, John, avec une cuillerée de gingembre et une roquille de bière. — Cette pauvre bête en a besoin, et je crois avoir omis de te le rappeler... Allez donc invoquer la bénédiction du ciel quand vous omettez les soins que vous devez prendre! ajouta-t-il à demi-voix, et comme se parlant à lui-même.

Il m'avertit, au moment où nous nous quittions pour la nuit, qu'il ne me verrait guère pendant les trente-six heures dont j'avais encore la libre disposition, attendu que le samedi et le dimanche appartenaient exclusivement à ses paroissiens. Je m'en consolai en songeant que je me trouverais ainsi plus à même de faire ample connaissance avec ma tante et ma cousine, espérant bien que celle-ci ne persisterait pas à me chercher noise au sujet des langues mortes. — D'ailleurs, me disais-je avant de m'endormir, je prendrai les devans, et au lieu de lui laisser l'initiative, je questionnerai moi-même. Le choix des sujets ainsi me restera.

Je m'éveillai de bonne heure et pensais être le premier debout. Lorsque je descendis, cependant tout le monde avait déjeuné. Un grand bol de soupe au lait m'attendait sur le fourneau. La maison était vide, chacun ayant déjà commencé sa besogne. Phillis rentra la première, un panier sous le bras, et fidèle à mes projets arrêtés de la veille : — Qu'avez-vous là dedans? — lui demandai-je. Or le panier n'était pas couvert, et le contenu me crevait les yeux. Elle me regarda fort ébahie, puis avec un sang-froid parfait : — Ce sont des pommes de terre, me répondit-elle. — Allons donc, lui dis-je à mon tour, ce sont des œufs. Pourquoi vouloir me le cacher? — Et pourquoi me demander ce que vous savez comme moi? répliqua-t-elle un peu vivement.

Nous n'étions pas, à ce moment-là, très bien disposés l'un pour

l'autre. Je me décidai à être tout à fait franc. — Je voulais vous parler, lui dis-je, et en même temps éviter que les livres fussent, comme hier, le sujet de notre conversation. Je n'ai pas autant lu que le ministre, je n'ai pas autant lu que vous.

— Hélas! s'écria-t-elle, nous ne lisons guère ni l'un ni l'autre... Mais enfin vous êtes notre hôte, et ma mère assure que je dois chercher à vous rendre la maison agréable. Donc nous ne parlerons pas de livres. De quoi parlerons-nous, je vous prie?

— Je n'en sais rien. Quel âge avez-vous?

— Dix-sept ans depuis le mois de mai. Vous-même, quel âge avez-vous?

— Dix-neuf ans, deux ans de plus que vous, ajoutai-je en me redressant un peu.

— Je ne vous en aurais pas donné plus de seize, reprit-elle avec une implacable sérénité.

Je l'aurais battue. Un silence s'établit.

— Qu'allez-vous faire? demandai-je ensuite par manière d'acquit.

— Les chambres, répondit-elle de même. Cependant ma mère veut que je me mette à votre disposition pour vous promener et vous distraire.

Ceci fut articulé avec un accent presque plaintif. Il ne tenait qu'à moi de penser que le rangement des chambres était, aux yeux de Phillis, la plus facile et la plus attrayante des deux alternatives.

— Voulez-vous me conduire aux étables? J'aime les animaux, bien que je ne m'y connaisse guère.

— Ah! vraiment? Eh bien! tant mieux. Je craignais que, n'aimant déjà point les livres, les animaux ne vous fussent indifférens.

Évidemment elle ne pensait pas que nous eussions le moindre goût en commun. Nous parcourûmes ensemble la cour de ferme. Phillis était vraiment fort agréable à voir lorsque, s'agenouillant et leur offrant son tablier chargé de grains, elle invitait à venir jusque sur elle les petits poussins timides, encore habillés de duvet, que la mère poule surveillait avec une certaine anxiété. Elle appela les pigeons, qui battirent des ailes sur le bord des toits, au son de cette voix connue. Nous passâmes en revue les grands chevaux de trait, dont les croupes lisses et les crinières bien peignées faisaient plaisir à voir. Nous n'avions ni l'un ni l'autre une grande sympathie pour le verrat et sa postérité; en revanche, les petits veaux au mufle humide mangèrent dans nos mains, et Daisy, la vache malade, reçut d'un air digne les caresses que nous lui prodiguions. Nous allâmes ensuite au pâturage admirer le reste du troupeau, et nous ne revînmes que pour dîner, affamés, crottés à plaisir, ayant tout

à fait oublié l'existence des langues mortes, par conséquent les meilleurs amis du monde.

II.

La mère et la fille s'étaient mises au travail. Sur la requête de ma tante, je leur lisais tout haut la feuille hebdomadaire du comté. Mon attention était, j'en conviens, ailleurs qu'à cette lecture insipide. Je songeais à la teinte dorée des cheveux de Phillis, éclairés sur sa nuque par un favorable rayon de soleil, — au silence qui emplissait la maison et que le tic tac monotone de la vieille horloge interrompait seul, — aux exclamations inarticulées par lesquelles mistress Holman témoignait ou de son étonnement, ou de sa sympathie, ou de son horreur, selon la nature des récits que je lui débitais avec la plus entière indifférence. Le chat ronronnait, ramassé sur lui-même, au coin de la natte placée devant l'âtre, et, comme absorbé dans la monotonie de ma propre voix, je perdais peu à peu la notion de l'espace et du temps. Il me semblait que j'avais toujours vécu, que je vivrais toujours comme en ce moment, lisant tout haut dans cette grande pièce pleine de calme et de soleil.

Betty parut enfin sur le seuil de la cuisine, et du doigt appela Phillis, qui, repliant son ouvrage, sortit immédiatement. Après une minute ou deux, je regardai du côté de la chère tante. Son menton touchait sa poitrine, et je m'assurai qu'elle était profondément assoupie. Je suspendis ma lecture inutile, et, posant le journal à côté de moi, j'allais m'assoupir aussi, quand un souffle frais, m'arrivant en plein visage, me ranima tout à coup. Cette bouffée d'origine invisible avait entr'ouvert la porte de la cuisine, incomplétement assujettie par Phillis, et je vis ma cousine, assise près du dressoir, occupée à peler des pommes. Elle s'acquittait avec sa dextérité habituelle de cet humble travail; pourtant elle détournait rapidement la tête, deux ou trois fois par minute, afin de jeter un coup d'œil rapide sur un volume ouvert à côté d'elle. Une inspiration de curiosité soudaine me fit quitter ma chaise à petit bruit, et avant que Phillis pût s'en douter j'étais derrière elle, lorgnant à la dérobée par-dessus son épaule ce volume suspect. Il était écrit dans une langue inconnue pour moi, et le titre courant lui-même ne me disait pas grand'chose : *Inferno*, ce devait être quelque chose d'infernal, mais encore? Au moment où je cherchais à raisonner ainsi mes conjectures, Phillis se tourna, m'aperçut, et sans aucune sorte de surprise continuant tout haut sa pensée : — Mon Dieu, me dit-elle en soupirant, comme tout cela est difficile! Pourriez-vous me venir en

aide? ajouta-t-elle en posant son doigt au-dessous du vers qui l'embarrassait.

— Qui cela, moi? non vraiment. Je ne sais pas même en quel langage le livre est écrit.

— Comment, vous ne voyez pas que c'est Dante? répliqua-t-elle avec une sorte d'impatience et comme désappointée de se voir refuser l'assistance dont elle avait besoin.

— En ce cas, ce doit être de l'italien, répondis-je sans être tout à fait certain de tomber juste.

— C'est de l'italien, et je ne puis m'en tirer toute seule. Mon père, avec son latin, m'explique pas mal de difficultés; mais il a si peu de temps à lui!

— Vous n'en avez guère non plus, vous qui faites deux choses à la fois.

— Ces pommes, voulez-vous dire? Ce n'est pas cela qui m'embarrasse... Ah! si vous saviez l'italien!

— Je ne demanderais pas mieux, m'écriai-je, entraîné par son impétueux désir... Pourquoi M. Holdsworth n'est-il pas ici?...

— Qui donc est M. Holdsworth? demanda Phillis levant les yeux sur moi.

Ici, mon culte enthousiaste, mêlé de je ne sais quel orgueil impersonnel, se donna pleine carrière. — C'est notre ingénieur principal, répondis-je en me rengorgeant, un homme tout à fait supérieur! Aucune science ne lui est étrangère.

N'était-ce pas quelque chose pour un ignorant que de connaître intimement un savant de cet ordre?

— Comment se fait-il qu'il parle italien? reprit ma cousine.

— Il a travaillé aux chemins de fer du Piémont, et le Piémont, je crois, est en Italie. Je lui ai entendu dire que pendant deux années entières il n'avait eu à sa disposition que des livres italiens.

— En vérité! s'écria Phillis. Que je voudrais donc...

Comme elle n'achevait pas sa phrase, je pris sur moi de traduire la pensée qu'elle hésitait à exprimer. Toutefois ce ne fut pas sans une sorte de répugnance involontaire.

— Désirez-vous que je le consulte, en votre nom, sur ce passage que vous ne comprenez pas?

— Non, répondit-elle après avoir pris le temps de la réflexion... Non, je crois que cela ne se doit pas. C'est égal, je vous remercie de l'intention. Maintenant allez-vous-en. J'ai le gâteau à préparer pour demain dimanche.

— Ne puis-je rester et vous aider?

— M'aider, je ne pense pas. Restez pourtant, je le veux bien. Vous avoir là ne me déplaît point.

Cet aveu dépouillé d'artifice me flattait d'une part, et de l'autre il me contrariait quelque peu. J'étais charmé que ma société fût agréable à Phillis; mais avec la coquetterie de mon âge j'aurais bien voulu me poser en amoureux, et j'étais assez avisé pour comprendre que vis-à-vis d'un amoureux elle ne se serait pas exprimée avec autant d'abandon. Il fallut se consoler, comme le renard du fabuliste, en trouvant les raisins trop verts. Que faire d'une grande fille en tablier à manches, ayant la tête de plus que moi, lisant des ouvrages dont je n'avais jamais ouï parler, et s'y intéressant plus qu'à n'importe quelle créature de mon sexe?

A partir de ce moment, je cessai de regarder Phillis, dans le secret de mes pensées, comme la reine future de mon cœur et de ma vie; mais nous n'en fûmes que meilleurs amis, par cela même que cette préoccupation gênante se trouvait à jamais supprimée.

Le même soir, quand le ministre revint de sa tournée pastorale, il était assez mécontent. Presque tous ses paroissiens, plus soucieux de leurs affaires temporelles que de leur salut, s'étaient trouvés hors de chez eux. Quant aux paroissiennes, elles avaient profité de la visite du pasteur pour arborer leurs plus beaux atours. — Comme s'il fallait tant de broderies et d'affiquets pour écouter la parole sainte! grommelait M. Holman. Loué soit Dieu, ma bonne Phillis, pour ne t'avoir pas donné ce goût de parure!

Ma cousine, ici, rougit légèrement, et d'une voix humble : — J'ai bien peur, dit-elle, de n'en être pas tout à fait exempte. Les beaux rubans des demoiselles de la ville me font quelquefois envie.

— C'est tout simple, ajouta aussitôt mistress Holman. Moi-même, ministre, je préfère les robes de soie aux robes de cotonnade.

— L'amour de la parure est une tentation et un piége, dit le pasteur, gardant un air grave. A propos, reprit-il soudain, nous en avons tous des tentations. Je voudrais, ma bonne amie, que vous fissiez transporter mon lit dans la chambre grise.

— Y pensez-vous? déménager ainsi, à cette heure, pourquoi cela?

— Regardez, répondit-il en lui montrant son menton sillonné de deux ou trois estafilades. Je me coupe ainsi tous les matins, et cela par suite des efforts que je fais pour ne pas m'emporter en voyant notre malheureux Timothy entasser négligence sur négligence, maladresse sur maladresse. Que voulez-vous? c'est plus fort que moi.

— Le fait est, fit observer mistress Holman, qu'on vit rarement plus de paresse et plus d'inintelligence. Il ne vaut pas le pain qu'il nous mange... et si vous vouliez...

— Quoi! le renvoyer? Songez donc qu'il s'agit d'une espèce d'idiot, songez que cet idiot a femme et enfans. Que deviendrait

toute cette famille? Jamais il ne trouverait une autre place : force nous est de le garder; mais je ne veux plus me raser à une fenêtre donnant sur la cour où il travaille. Un beau matin, dans une crispation, je me couperais la gorge. Il faut donc aller habiter la chambre grise.

De cette seconde visite à Heathbridge, voilà presque tous les souvenirs que j'ai gardés; n'omettons pas cependant l'office du dimanche matin où la famille se rendit en corps. Le ministre nous précédait, les mains derrière le dos, la tête penchée, songeant au discours qu'il allait prononcer. Je ne pus m'empêcher de remarquer les témoignages de respect que lui donnaient les personnes de toute condition, riches ou pauvres, et auxquelles il ne répondait que par un geste de main sans jamais échanger le moindre propos avec n'importe qui. Quant à Phillis, plus d'un regard d'admiration jeté sur elle par les jeunes gens que nous venions à rencontrer me la fit regarder aussi. Elle avait une robe blanche, un mantelet de soie noire selon la mode d'alors, plus un chapeau de paille décoré de rubans bruns. Ce qui manquait au costume, en fait de couleurs, était amplement compensé par le rose vif dont la marche avait animé ses joues et par l'éclat de ses yeux, dont le blanc même avait je ne sais quelle teinte bleuâtre; ses longs cils noirs, dont je crois avoir déjà parlé, ajoutaient quelque profondeur à leur expression, d'ailleurs calme et sereine. Elle avait travaillé de son mieux à lisser ses cheveux d'or, rebelles néanmoins aux morsures du peigne, et bouclant en dépit de toute contrainte. Si Phillis ne prenait pas garde aux hommages muets que lui attirait sa beauté naissante, la tante Holman, elle, s'en apercevait de reste. Sa physionomie, naturellement si paisible, m'apparut ce jour-là sous un nouvel aspect, fière et farouche tout à la fois, heureuse de voir sa fille admirée, et pourtant hostile aux admirateurs, enchantée qu'on la sût commise à la garde d'un trésor, mais bien décidée à ne pas se relâcher un seul instant de la surveillance la plus stricte.

Y avait-il quelque arrière-pensée de ce genre dans l'espèce d'hésitation avec laquelle mes parens m'invitèrent à revenir chez eux lorsque j'en aurais le loisir? Question délicate, mais sans importance pour le lecteur, qui sait là-dessus à quoi s'en tenir. Je revins donc toutes les fois que M. Holdsworth n'y voyait pas d'inconvénient, et ces parens retrouvés, auxquels je m'attachai bien vite, ne firent cependant aucun tort dans mon cœur à l'affection respectueuse qu'il avait su m'inspirer. Il y a pour la jeunesse tant de façons d'aimer et tant de richesses à dépenser en ce genre! Je souris quelquefois en songeant aux peines que je me donnais pour faire apprécier M. Holdsworth par les hôtes d'Heathbridge, et pour

expliquer à mon jeune patron le charme de cette existence laborieuse et sanctifiée qu'on menait chez le digne pasteur. Pendant tout l'automne, j'allais au moins une fois par mois y passer la journée du samedi, et je n'eus à noter qu'un seul changement aux usages de la maison, changement dont je fus peut-être seul à m'apercevoir. Phillis cessa peu à peu de porter des tabliers à manches. De plus la robe de cotonnade bleue, vers la fin de la saison, fit place à une robe de mérinos brun. — Ce fut tout; c'était quelque chose.

Vers la Noël, mon père me vint voir. Il voulait aussi consulter M. Holdsworth sur quelques changemens à introduire dans la construction intérieure du fameux « propulseur Manning. » On sait déjà que notre jeune chef professait pour mon père une estime toute particulière; elle datait de l'apprentissage de M. Holdsworth dans la grande fabrique de machines où mon père était employé. Le premier me parlait du second comme ayant en matière d'inventions mécaniques un génie naturel analogue à celui de George Stephenson. C'était pour moi chose flatteuse que de voir ce beau jeune homme, si bien mis, si bien disant, garder une attitude de véritable déférence vis-à-vis de mon pauvre père, dont les habits de fête ne ressemblaient en rien aux vêtemens à la mode, et dont les mains calleuses, d'une noirceur invétérée, défiaient l'action de tous les savons imaginables. Ils ne parlaient pour ainsi dire pas la même langue, et la prononciation méridionale de M. Holdsworth contrastait avec le rude accent du nord que mon père avait irrévocablement contracté; mais ils marchaient de pair, et, s'appréciant à merveille, se faisaient mutuellement valoir.

De même, en vingt-quatre heures, s'entendirent mon père et le ministre, car, tout occupé qu'il était, l'auteur de mes jours ne crut pas pouvoir se dispenser d'aller remercier nos parens pour le bon accueil dont ils m'avaient honoré. On l'avait invité d'ailleurs, et il passa toute une journée à la ferme. Jamais on ne pratiqua l'enseignement mutuel avec une pareille ardeur. Mon père voulut voir tous les champs, se faire expliquer tous les assolemens, toutes les méthodes, l'agencement des étables et des bergeries, l'installation des fumiers. Je le vois encore tirant à chaque minute son petit agenda, où il inscrivait d'ordinaire ses calculs, ses diagrammes cabalistiques, pour y noter ou les signes auxquels on reconnaît une bonne vache laitière, ou les proportions d'azote contenues dans telle espèce de guano artificiel. Un hache-navets fut l'objet d'un examen critique poussé à fond; cet instrument reposait, suivant mon père, sur des données fausses. Il fallait le modifier ou plutôt le refaire. Il prit à ces mots un morceau de charbon dans la

cheminée, et le voilà traçant des lignes dans tous les sens sur le dressoir de bois blanc que mistress Holman mettait un véritable point d'honneur à préserver de toute souillure. Le ministre, attentif, ne sourcillait pas; mais sa ménagère suivait l'opération avec une inquiétude manifeste. Je la vis extraire un plumeau du tiroir où il était caché pour s'assurer, sans faire semblant de rien, que les traces du charbon n'étaient pas indélébiles. Phillis, digne fille de son père, écoutait accoudée, le menton sur la paume de sa main, et je crus saisir dans les regards que sa mère lui jetait par-ci par-là comme une ombre de jalousie. La femme en voulait presque à la fille de la supériorité d'intelligence que manifestait celle-ci, et qui la mettait presque de pair avec le chef de la famille.

Je m'aperçus en même temps que Phillis, sans y songer, faisait peu à peu la conquête de mon père. Elle lui posa deux ou trois questions parfaitement pertinentes d'où il résultait qu'elle avait parfaitement saisi jusque-là le train général de ses explications. Peut-être aussi n'était-il pas insensible au charme de sa personne, car il profita d'une absence momentanée de la jeune fille pour en faire à ses parens un éloge très senti. Je reporte à ce moment un projet dont il m'entretint le lendemain dans cette anguleuse mansarde où il m'avait casé.

— Paul, me dit-il tout à coup, je ne croyais guère m'enrichir jamais, et ce n'était pas le but de mes travaux. Voici pourtant ma nouvelle machine qui fait son chemin. Ellison, le propriétaire des *Borough Green works*, est venu me proposer de l'exploiter en commun.

— M. Ellison, le juge de paix? m'écriai-je abasourdi, celui qui loge dans *King-street*, celui qui roule carrosse?

— Oui, garçon, celui-là même. Ceci ne veut pas dire que je roulerai carrosse à mon tour, mais enfin si je pouvais épargner à votre mère la fatigue d'aller à pied... Bref, on m'offre un tiers, et je pense que cela pourrait marcher ainsi, car ce tiers représenterait au bas mot sept cents livres par an... Autre chose, Ellison n'a pas de garçon, et je ne vois pas pourquoi dans un temps donné la direction de l'affaire ne te reviendrait pas. Pour moi, cela vaudrait mieux que tout l'or du monde. Maintenant Ellison a des filles, mais toutes jeunettes, et qu'on ne songe pas à marier encore; il n'est pas certain d'ailleurs qu'elles épousent des gens du métier... Dans tout cela, il y a de quoi te faire ouvrir l'œil... Je ne te vois pas les dispositions d'un inventeur; mais ceci peut-être vaut mieux pour toi que si tu t'amourachais, comme cela m'arrive, de choses que tu n'as pas vues, que tu ne verras peut-être jamais... A propos, sais-tu que les parens de ta mère me conviennent à merveille? Ce ministre est

un homme selon mon cœur; je l'aime déjà comme un frère. La mère Holman paraît une bonne créature, et je te dirai à la bonne franquette que Phillis Holman me va aussi très bien... Je serais vraiment charmé le jour où tu me l'amènerais en me disant : Voilà votre fille ! Elle n'aurait pas un sou vaillant que ce serait exactement la même chose; mais enfin il y a une maison, un domaine, et...

Je l'aurais laissé parler bien longtemps sans songer à l'interrompre, tant cette idée du mariage, — idée souvent caressée dans mes rêves de jeune homme, — prenant corps cette fois et servant de texte au discours paternel, m'avait ému et troublé. Ma confusion parut amuser mon père.

— Voyons, Paul, d'où vient cette rougeur? Mes plans ont-ils le bonheur de te paraître acceptables?

Je pris rapidement mon parti, sachant que mon interlocuteur n'aimait guère les indécisions.

— En supposant que j'eusse du goût pour Phillis, lui dis-je sans hésiter, elle n'en aurait aucun pour moi. Je l'aime autant qu'on peut aimer une sœur, et je crois qu'elle m'aime aussi comme un frère,... mais comme un frère cadet.

La physionomie de mon père s'attrista un peu.

— Voyez d'ailleurs vous-même, continuai-je, combien cette jeune fille est peu femme, quelle intelligence sérieuse! — Pensez qu'elle sait le latin, qu'elle étudie le grec.

— Avec une maison pleine d'enfans, elle oublierait bien vite tout cela.

— Je veux être estimé, respecté de ma femme, et...

— Tu le seras, enfant, tu le seras, interrompit mon père, qui ne renonçait pas facilement à ses idées. Crois-tu donc qu'une femme mesure son estime à l'érudition de son mari? Eh non, certes non! c'est à autre chose... je ne sais trop comment cela s'appelle... quand elle le voit résolu, de bon conseil, loyal, dévoué... Tout cela, tu le serais, mon garçon.

— Puis, objectai-je m'entêtant à mon tour, je ne voudrais pas que ma femme fût plus grande que moi.

— Belle objection, quand il s'agit d'une si charmante fille! On t'en donnera des cheveux pareils, une si noble prestance, des yeux... des yeux qui vous lisent dans l'âme, une blancheur de lait, une bouche...

— Eh! la, la, de qui parlez-vous donc avec cette ardeur singulière? s'écria M. Holdsworth, qui venait d'entrer sans que nous nous en fussions doutés le moins du monde, absorbés l'un et l'autre par le sujet de notre entretien. La réponse ne nous vint pas tout d'abord. — Je parlais à Paul de l'offre Ellison, dit enfin mon père

avec un certain embarras. — Bonne affaire, répliqua Holdsworth en riant; mais je ne lui savais pas un si beau teint, une bouche si ravissante... — Peste soit de vos plaisanteries! recommença mon père, plus embarrassé que jamais. Puis, comme il n'aimait à équivoquer sur rien : — Je disais aussi à Paul, continua-t-il, que, s'il voulait épouser Phillis Holman, je ne mettrais pas de bâtons dans les roues.

— La fille du ministre, n'est-il pas vrai?... Tiens, tiens, je ne savais pas qu'en laissant aller si souvent mon jeune collaborateur du côté de Heathbridge, je me faisais l'innocent complice du dieu d'amour.

Contrarié au dernier point de la tournure que prenait la conversation, je répétai ce que je venais de dire à mon père. Holdsworth me regardait avec une indulgence quelque peu railleuse. — On peut bien pardonner, disait-il, en faveur d'une bouche si vermeille, un peu trop de littérature, un goût trop vif pour les choses de l'esprit... Mais ceci ne me regarde pas, et je vous demande pardon d'être venu me jeter au travers de votre conférence. Mon excuse est que j'avais à parler affaires avec M. Manning.

Je me gardai bien de les écouter, — songeant à ce qui venait d'être dit au sujet de Phillis, et me demandant si une fille comme elle consentirait jamais à prendre un mari comme moi, — jusqu'au moment où j'entendis prononcer le nom de Holman. C'était mon père qui vantait à Holdsworth la vigueur d'esprit, l'énergie morale du digne ministre. La curiosité de son auditeur paraissait éveillée, car il me dit avec l'accent du reproche : — Vous ne m'aviez jamais raconté, Paul, que votre oncle fût un homme si remarquable!

— Je ne le savais pas moi-même, répondis-je avec un reste de mauvaise humeur, et d'ailleurs vous ne m'auriez pas écouté comme vous écoutez mon père.

— Ma foi, ceci est probable, répliqua-t-il avec un de ces bons rires sympathiques par lesquels il savait clore nos petites querelles et qui en effaçaient chez moi jusqu'au plus léger souvenir. Je lui pardonnai immédiatement son intervention indiscrète et la confusion où m'avait jeté sa mauvaise plaisanterie.

Il avait une autre méthode, non moins certaine, de gagner mon cœur : c'était de me parler de mon père, comme lui seul savait en parler, avec une chaleur, une conviction d'enthousiasme qui me pénétraient de reconnaissance. Il admirait en lui non-seulement le mécanicien de génie, mais l'ouvrier fils de ses œuvres, le lutteur intrépide domptant les circonstances rebelles, arrivant de lui-même, sans aide, sans protection, à la science, à la renommée, à

la fortune, et gardant malgré tout sa simplicité, sa bonté natives. — Votre oncle me paraît de même calibre, ajouta-t-il. J'aimerais vraiment à le connaître.

— Rien de plus simple. On sera très heureux de vous voir à Hope-Farm. On m'a même demandé, à plusieurs reprises, de vous y conduire... Seulement je redoutais pour vous l'absence de tout amusement.

— C'est trop de scrupule. Je vous y aurais accompagné très volontiers. Pour le moment, je ne le saurais, même si vous me rapportiez une invitation, car j'ai ordre de me rendre dans la vallée de ***, où la compagnie me charge d'étudier le terrain en vue d'un embranchement à construire. D'ici à quelque temps, je ne ferai qu'aller et venir. Vous me remplacerez ici, et au point où en sont les choses vous n'y aurez pas grand'peine.

Ainsi dit, ainsi fait, et la visite à Hope-Farm se trouva du coup ajournée à quelques mois. Notre ingénieur en chef les passa presque entièrement dans la vallée de ***, bien connue des paysagistes, qui admirent ses pentes boisées, ses herbages humides, mais qui, profondément encaissée, semble n'admettre qu'à regret les rayons vivifians du soleil. Dès quatre heures du soir, en plein été, l'ombre commençait à l'envahir. Holdsworth y prit sans doute le germe d'une fièvre lente qui, après l'avoir sourdement miné pendant les derniers mois d'automne, se déclara tout à fait au commencement de la nouvelle année. Il fut forcé de s'aliter pendant plusieurs semaines de suite. Une sœur qu'il avait, mariée à Londres, vint lui donner les soins nécessaires, et je restai chargé de la surveillance des travaux entrepris, en même temps que de l'exploitation de l'embranchement déjà terminé. On comprendra que le loisir me manquait pour aller souvent à Hope-Farm. Je trouvai cependant le moyen d'y faire de temps à autre quelques rapides apparitions, toujours bien accueillies; chaque fois on s'informait avec intérêt de l'ami dont la santé compromise me préoccupait si vivement.

Ce fut, je crois, au mois de juin qu'il se sentit assez rétabli pour rentrer à Eltham, où sa sœur le laissa, rappelée elle-même à Londres par une épidémie dont ses enfans avaient été atteints. N'ayant vu jusqu'alors mon patron que dans la chambre d'auberge où la maladie était pour lui en quelque sorte un état normal, je ne m'étais pas fait une idée juste de l'ébranlement que sa constitution avait subi. Tout au contraire, une fois rentré dans son ancienne résidence, où je l'avais connu si actif, si beau parleur, si prompt à décider toute chose, je constatai un changement bien pénible pour l'affectueuse admiration que je lui avais vouée. Le moindre effort ou de corps ou de pensée le plongeait dans un profond abatte-

ment. On l'eût dit incapable ou de former aucun dessein, ou de réaliser ceux qu'il avait pu concevoir. C'étaient là, je l'ai constaté plus tard, les symptômes inévitables d'une lente et graduelle convalescence; mais dans le moment je n'envisageai pas ainsi cet état de choses qui m'étonnait sérieusement, et c'est en ce sens que j'en parlai à mes bons amis de Hope-Farm, chez qui je trouvai immédiatement la meilleure et la plus active sympathie. — Amenez-nous ce jeune homme, me dit le ministre. L'air de nos environs jouit d'une réputation proverbiale; ce mois de juin est magnifique. Nous le promènerons parmi nos foins, et le parfum qu'ils exhalent vaudra mieux pour lui que tous les baumes des alchimistes modernes.

— Ajoutez, continua la tante Holman, sans presque laisser à son mari le temps d'achever sa phrase, ajoutez qu'il trouvera ici du lait et des œufs frais à discrétion. Daisy justement vient de vêler, et son lait vaut mieux que la crème de nos autres bêtes. Puis nous avons la chambre à papier tartan, où le soleil donne toute la matinée.

Phillis ne disait rien, mais semblait, elle aussi, prendre à cœur ce projet hospitalier. Il me séduisait également. Je désirais qu'ils vissent mon ami, je désirais qu'il les connût. Je lui transmis donc, aussitôt que nous nous vîmes, la proposition de mes parens. C'était le soir, il se sentait fatigué, l'idée de se transporter dans une maison étrangère ne lui souriait en aucune façon. Bref, il me refusa presque, à mon grand désappointement. Le lendemain ce fut tout autre chose : il me fit ses excuses de s'être montré si peu gracieux, et m'annonça qu'il allait disposer toutes choses pour être à même de m'accompagner à Hope-Farm le dimanche suivant. — Car, voyez-vous, ajouta-t-il en riant, je suis trop timide pour y aller seul. Cela vous étonne à coup sûr, vous qui m'avez connu un front d'airain; mais cette sotte fièvre a fait de moi une véritable petite fille.

Notre plan fut ainsi réglé : nous irions passer ensemble à la ferme l'après-midi du dimanche, et si l'endroit convenait à M. Holdsworth, il s'y installerait pour une dizaine de jours, s'occupant autant qu'il le pourrait de cette extrémité de la ligne, tandis que je le suppléerais de mon mieux à Eltham.

Lorsque je vis se rapprocher le moment de cette mutuelle présentation, une certaine inquiétude s'empara de moi. Le brillant Holdsworth se plairait-il dans cette famille aux mœurs si paisibles et si particulières tout à la fois? Lui-même réussirait-il, avec ses façons à demi exotiques, et serait-il compris par mes bons parens? Je me mis d'instinct à préparer les voies en lui faisant connaître le détail intérieur de la maison où il allait débuter. — Man-

ning, me dit-il, je crois m'apercevoir que vous ne me croyez pas assez vertueux de moitié pour réussir auprès de vos amis. Voyons, expliquez-vous franchement, ai-je deviné?

— Ce n'est pas cela, répliquai-je avec une certaine hardiesse. Je vous crois très vertueux et très bon; seulement je ne sais pas si vous êtes doué de la même espèce de vertu.

— Ce qui implique entre nous, — le sauriez-vous déjà par hasard? — plus de désaccord probable que s'ils étaient bons et moi... tant soit peu autre chose.

— Ceci me paraît de la métaphysique pure, et vous savez que la métaphysique ne vous vaut rien. Couchez-vous tranquillement, et faites-moi savoir à quelle heure vous voulez que nous partions.

— Au fait, c'est demain dimanche... Ma foi, mon ami, dormons d'abord, nous verrons demain comment la journée s'annonce, me dit-il avec cette indécision, cette langueur caractéristiques auxquelles je le voyais en proie depuis quelque temps.

Mais le lendemain, au réveil, je ne reconnus plus l'homme de la veille. Le soleil brillait, la matinée était superbe; il fallut s'habiller en deux temps, partir sans retard; il semblait que le sol brûlât sous nos pieds. Je me demandais si nous n'arriverions pas un peu trop tôt, et si la tante serait flattée d'être surprise au milieu de ses préparatifs; mais le moyen de tenir tête à mon impétueux, à mon impérieux compagnon? Bref, quand nous arrivâmes à la ferme, la rosée brillait encore le long des sentiers, du côté que le soleil n'avait pas touché de ses rayons. Le grand chien de garde, Rover, s'étirait paresseusement devant la porte close. Quand j'eus soulevé le loquet, il me regarda d'un air moitié amical, moitié méfiant. Dans la salle basse, je ne vis personne. — J'ignore vraiment où ils peuvent être, dis-je à mon ami; mais si vous voulez attendre ici, vous asseoir, vous reposer...

— Allons donc! quels toniques vaudraient cet air embaumé? Sortons au contraire, on respire mal dans cette chambre... Mais où irons-nous?

— A la recherche de nos hôtes; Betty nous dira sans doute ce qu'ils sont devenus.

Pendant que nous traversions la cour de ferme, Rover nous accompagnait majestueusement, comme pour remplir un devoir de sa charge. Betty, qui par ce beau temps faisait volontiers son ouvrage en plein air, était occupée à rincer les vases à lait dans un bassin d'eau de source. Elle nous apprit que ses maîtres, ne comptant sur nous que pour le dîner, étaient allés ensemble jusqu'au bourg voisin. Ils reviendraient certainement à l'heure où ils pensaient que nous devions arriver nous-mêmes.

— Et Phillis? demandai-je pendant que Holdsworth se familiarisait avec Rover.

— Je l'ai vue passer il n'y a pas longtemps, dit Betty. Elle doit être dans le potager.

—Allons-y, s'écria mon compagnon, cessant de jouer avec le chien.

Le potager était peut-être la partie du domaine à laquelle on accordait le moins d'attention, et cependant il était plus soigné que les jardins de ferme ne le sont en général. Il promettait en ce moment une riche moisson de légumes et de fruits. Une double bordure de fleurs courait le long des allées sablées. Le vieil espalier du nord était meublé d'assez beaux plants, et sur une pente du terrain qui aboutissait aux viviers s'étendait un vaste lit de fraisiers en pleine fleur. Perpendiculairement à l'allée principale, de longues rangées de pois parmi lesquelles j'aperçus Phillis, — avant qu'elle ne nous eût elle-même signalés, — courbée en avant et faisant sa récolte. Le bruit du sable criant sous nos pieds la fit bientôt se redresser, et, garant ses yeux du soleil qui l'éblouissait, elle nous reconnut aussitôt. Immobile pendant un moment, elle vint ensuite à nous lentement, un peu rouge, évidemment intimidée. Jamais je ne l'avais vue ainsi.

— Voici M. Holdsworth, lui dis-je quand nous eûmes échangé une poignée de main. Elle leva les yeux sur lui, puis les baissa de nouveau, plus troublée que jamais par le salut solennel qu'il lui adressait en retirant son chapeau, — formalité presque inouie à Hope-Farm.

— Si vous aviez écrit, me dit ma cousine, mes parens n'auraient pas eu le regret de se trouver absens au moment de votre arrivée...

— C'est ma faute, mademoiselle, interrompit Holdsworth. Il faut me pardonner une irrésolution qui est un des priviléges de mon état de santé. Je n'ai pu me décider à fixer d'avance l'heure de notre départ.

Je ne sais si Phillis avait bien compris, mais il était assez palpable qu'elle cherchait, sans le trouver, ce qu'il fallait faire de nous. Il me sembla que je devais lui venir en aide. Je la priai de continuer sa petite moisson en lui offrant de l'aider, si elle voulait bien le permettre. Mon compagnon se hâta de proposer aussi ses services : — A la condition, ajouta-t-il, que je pourrai croquer de temps en temps quelques-uns de ces appétissans petits pois.

— Vous le pouvez à coup sûr, monsieur; mais nous avons là-bas un champ de fraises, et Paul vous y conduira, si vous voulez.

— Allons, allons, je vois qu'on se méfie de mes talens, reprit Holdsworth, et c'est vraiment bien à tort. Je tiens d'autant plus à me réhabiliter.

C'était là un style de plaisanteries auquel Phillis n'était pas plus

habituée qu'aux révérences du beau monde. Elle eût voulu se défendre de la méfiance qu'on lui imputait, mais tout compte fait elle préféra se taire. Nous nous mîmes tous les trois à la cueillette. Au bout de cinq minutes, le jeune malade se vit réduit à demander grâce : « J'avais trop présumé de mes forces, » nous dit-il, et ces simples mots donnèrent à Phillis un véritable remords. — Comment ai-je pu consentir à vous laisser prendre cette fatigue ? Et vous, Paul, n'auriez-vous pas dû m'avertir ? Voilà qui est fini, rentrons bien vite ! — Elle nous ramena ainsi vers la maison, où elle installa pour le nouvel hôte un ample fauteuil garni de nombreux coussins. Holdsworth épuisé s'y laissa tomber avec délices. Puis elle revint, apportant sur un plateau de l'eau et du vin, des gâteaux, du pain fait à la maison, du beurre à peine sorti de la baratte. Pendant que notre malade se restaurait et reprenait peu à peu bon visage, et tandis qu'il s'excusait en riant de la peur qu'il semblait nous avoir faite, elle le regardait avec une sorte d'anxiété; mais aussitôt après, rendue à sa timidité naturelle, nous la vîmes se retirer du côté de la cuisine. M. Holdsworth, à qui elle avait remis, avant de s'éloigner ainsi, le journal du comté, n'essaya même pas d'en commencer la lecture. Ses bras s'affaissèrent sur ses genoux, ses yeux malgré lui se fermèrent, et je profitai du sommeil qui venait de l'envahir pour aller rejoindre ma cousine.

Elle était assise sur un banc extérieur, entre la corbeille que nous avions remplie ensemble et un grand bol où ses doigts agiles laissaient tomber les petits pois qu'elle retirait de leurs cosses. Rover, accroupi à ses pieds, envoyait de temps en temps aux mouches importunes quelque happement inutile. Sous prétexte de prendre part à la besogne, je m'assis à côté de Phillis, et j'abordai le sujet qui pour le moment me préoccupait le plus. Toutefois nous parlions presque bas, car les fenêtres étaient ouvertes, et nous ne voulions pas nous exposer à être entendus de l'hôte plus ou moins endormi.

— Comment trouvez-vous M. Holdsworth? N'est-il pas aussi bien que je vous l'avais annoncé?

— Oui... peut-être... je ne sais trop... c'est à peine si je l'ai regardé, répondit ma cousine; mais n'a-t-il pas les airs d'un étranger? J'aime assez, pour mon compte, qu'un Anglais garde les dehors auxquels on peut le reconnaître.

— Vous voulez parler de sa coiffure et de sa barbe? Au fond, je crois qu'il n'y pense guère. Il assure qu'il s'est conformé en ceci aux usages du pays qu'il habitait, et une fois revenu en Angleterre, il aura trouvé plus simple de continuer.

— Il a eu tort. S'il se mettait, en Italie, à l'unisson des Italiens, il devait en Angleterre reprendre les manières d'être nationales.

Cette logique rigoureuse en vertu de laquelle on blâmait mon

meilleur ami ne laissait pas de me déplaire. Je voulus changer de conversation, mais après quelques propos insignifians : — Vous devriez, me dit Phillis, aller voir comment se trouve M. Holdsworth. Qui sait s'il n'aura pas perdu connaissance?...

Notre malade au contraire était sur pied, auprès de la fenêtre, et je me doute bien qu'il nous observait du coin de l'œil.

— C'est donc là, me dit-il, la bru que s'était choisie votre excellent père? Avez-vous toujours les mêmes scrupules? On ne l'aurait pas dit il y a un moment.

— Phillis et moi nous nous comprenons à merveille, et cela suffit, répliquai-je avec un peu d'humeur. Fussions-nous seuls au monde, elle ne m'accepterait pas pour mari, et je ne sais trop ce qui pourrait me faire songer à réaliser les vœux de mon père... Nous ne nous en aimons pas moins comme frère et sœur.

— Laissez-moi m'étonner, non de ce que vous vous aimez ainsi, mais que vous estimiez si difficile d'aimer autrement une aussi belle personne.

Une belle personne!... Était-ce bien de Phillis qu'on parlait ainsi? Pour moi, ce n'était qu'une jolie enfant, passablement gauche, et le souvenir du tablier à manches était inséparable du portrait que je me faisais d'elle quand je ne l'avais plus sous les yeux. Par un mouvement machinal, prenant la position que M. Holdsworth venait de quitter, je me retournai pour contempler cette « belle personne » qui lui semblait si digne d'admiration. Elle venait d'achever sa tâche, et, debout, les bras en l'air, elle tenait hors de portée de Rover, qui bondissait autour d'elle, sa corbeille et son grand bol de faïence. Lasse enfin de lui disputer cette proie qu'en jouant il semblait vouloir lui ravir, elle l'écarta par une feinte menace, et juste au moment où elle le chassait ainsi loin d'elle, venant à se retourner, elle nous aperçut à la fenêtre, nous qui la regardions comme on regarde les statues. Si elle fut honteuse, je vous le laisse à penser. Elle s'éloigna rapidement, suivie de Rover, pour qui le jeu continuait encore, et qui dessinait en courant de grands cercles autour d'elle.

— J'aurais voulu pouvoir la dessiner ainsi, me dit M. Holdsworth en retournant à son fauteuil. Mais deux minutes après se relevant tout à coup : — Un livre quelconque serait le bienvenu. N'en vois-je pas là-bas, sur ces planches?... Et il se mit à lire les titres : — *Le Commentaire* de Matthew Henry,... *la Ménagère de campagne*,... *Inferno*... Dante ici! s'écria-t-il avec la surprise la plus vive. Qui donc peut le lire?

— Ne vous ai-je pas dit que c'était Phillis? Le grec, le latin, elle sait tout...

— Au fait, c'est vrai. Je n'y songeais plus, j'avais oublié ce curieux mélange des qualités de la femme pratique avec les instincts du savant en *us*, et l'embarras où ses questions vous jetaient lors de vos premières visites... Et ce papier, qu'y a-t-elle écrit?... Ah! les mots qui la gênaient, les expressions archaïques et hors d'usage. De quel dictionnaire se sert-elle?... Il faudrait mieux que Baretti pour lui donner la solution de tous ces problèmes... Prêtez-moi votre crayon, je vais mettre ici en regard les acceptions les plus usitées, ce sera toujours autant de moins à chercher.

Ceci l'occupa un certain temps, et je le regardais écrire, songeant à part moi qu'il prenait là une liberté peut-être excessive. Pourquoi son zèle officieux ne m'était pas agréable, je ne puis m'en bien rendre compte; mais je fus tout heureux quand un bruit de roues et de voix vint interrompre son travail. C'était mistress Holman qui rentrait dans la carriole d'un obligeant voisin. Je courus au-devant de ma tante, qui commençait à m'expliquer la cause de leur retour un peu tardif, quand se ravisant tout à coup : — Ah çà! je ne vois pas M. Holdsworth. J'espère bien que vous n'êtes pas venu seul?

Au même moment, Holdsworth se montra, souriant à cette cordiale bienvenue, et cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que de questions en questions, de recommandations en recommandations, ma tante et lui en étaient déjà aux deux tiers d'une véritable intimité. Les choses ne se passèrent pas tout à fait de même lorsque, un peu plus avant dans la soirée, le ministre revint à son tour. Les hommes, quand ils se rencontrent pour la première fois, s'abordent en général avec des préventions légèrement hostiles. En cette occasion pourtant l'un et l'autre étaient disposés à tâcher de se plaire; seulement ils appartenaient à deux catégories bien distinctes et qui se connaissent peu, ou pour mieux dire s'ignorent absolument l'une l'autre. Aussi n'étais-je pas sans quelques appréhensions quand il me fallut quitter Hope-Farm, dans l'après-midi du dimanche, sous le coup du double travail qu'allait me donner l'absence momentanée d'Holdsworth, qui décidément passait la semaine chez ses nouveaux amis. Déjà trois ou quatre fois s'étaient manifestées chez ces deux personnages, — le ministre et l'ingénieur, — des dissidences d'opinion, des contradictions de langage et de pensée qui me semblaient compromettantes pour l'avenir de leurs rapports mutuels. Le mercredi cependant je reçus de mon ami un billet par lequel il me priait de lui envoyer plusieurs volumes dont il me donnait la liste, plus son théodolite et quelques autres instrumens d'arpentage, qu'on pouvait aisément expédier à Heathbridge par notre chemin de fer. Je fis partir immédiatement cet envoi, qui ne laissait pas de former un colis assez considérable, et j'aurais

voulu l'accompagner, car j'étais fort curieux de savoir comment se comportaient les affaires de la ferme; mais je ne pus réaliser ce vœu que le dimanche suivant. Ce jour-là, Holdsworth vint au-devant de moi jusqu'à Heathbridge. Il était tout différent de ce que je l'avais laissé, les joues hâlées et brunies, le regard brillant, la démarche ferme, et je dus lui en faire compliment. — Oui, me dit-il, me voilà remis sur pied. L'envie de travailler m'est revenue. Cette semaine aux champs m'a fait grand bien.

— Et sans doute aussi grand plaisir?

— Je vous en réponds. L'excellente vie, et combien je me trompais en redoutant la monotonie dont on l'accuse! On ne s'ennuie jamais avec le ministre.

— Ah! m'écriai-je soulagé, vous avez donc fini par vous convenir?

— J'ai failli le mécontenter deux ou trois fois par quelques-unes de ces locutions outrées dont on se sert avec les gens de notre monde, sans que cela tire à conséquence; mais quand j'ai vu qu'elles choquaient ce digne homme, j'ai pris soin de veiller sur ma langue, et somme toute je m'en trouve fort bien. S'il est un exercice salutaire, c'est celui qui consiste à tâcher de rendre sa pensée par les mots les plus simples et les plus exacts, sans s'occuper de l'effet qu'on va produire.

— Vous êtes donc très bons amis?

— Pour ce qui me concerne, je puis vous le garantir. Jamais je n'ai rencontré pareille soif de science. Sur tout ce qui s'apprend par les livres, le ministre est bien autrement ferré que moi; mais j'ai sur lui l'avantage d'avoir couru le monde et d'avoir vu bien des choses... A propos, n'avez-vous pas été surpris que j'eusse à faire venir tant de bouquins?

— Je me suis dit du moins que vous ne vous reposiez guère.

— Oh! tous ces livres n'étaient pas pour moi. Il y en avait que le ministre m'avait demandés, d'autres que je destinais à... à sa fille... Je ne l'appelle point Phillis, remarquez-le bien; mais personne au monde, à ma connaissance, ne la désigne sous le nom de miss Holman.

— J'ai bien pensé que les ouvrages italiens étaient pour elle.

— Précisément; on ne débute pas par le poème de Dante, encore une fois. Je lui ai fait venir *I promessi Sposi*, un roman de Manzoni...

— Un roman! me récriai-je. Étiez-vous certain que le ministre approuverait des lectures de ce genre?

— Ceci est un roman tout à fait inoffensif, une œuvre chaste et de bonnes tendances... Après tout, ils lisent Virgile, et Virgile n'est pas un des livres saints. Il ne faut pas non plus se créer des mons-

tres. Quant à messer Dante, si elle veut encore se mêler de déchiffrer ses énigmes, elle aura au moins un bon dictionnaire.

— Et... a-t-elle trouvé cette liste de mots que vous aviez traduits pour elle...

— Sans doute, sans doute; il en est résulté même..., continua-t-il avec un sourire; mais il n'acheva pas sa phrase, et parut garder pour lui le souvenir agréable que révélait en partie sa physionomie subitement égayée.

Nous arrivions d'ailleurs à la ferme. L'accent de Phillis me sembla un peu plus affectueux qu'à l'ordinaire, et la tante Holman se montra la bonté même. Je compris cependant par une sorte de pressentiment que j'avais perdu ma place et que Holdsworth l'avait prise. Il était au courant de tous les us et coutumes domestiques. Il avait pour la chère tante une foule de petites attentions filiales. Il témoignait à Phillis l'amicale condescendance d'un frère aîné; rien de plus, je dois le dire, rien qui en différât le moins du monde. Ce fut avec une curiosité des plus vives qu'il m'interrogea sur nos affaires d'Eltham.

La tante nous écoutait. — Je le vois, dit-elle, vous allez passer une semaine tout autre que celle-ci. Vous aurez du travail pardessus la tête. Prenez garde de vous rendre malade. Il faudrait bien vous résoudre alors à venir encore une fois goûter de notre repos.

— Je n'ai pas besoin de retomber malade pour être tenté de recommencer une si douce existence. Je n'ai qu'une chose à craindre, c'est de récompenser vos bons soins par des assiduités que vous trouverez gênantes.

— A la bonne heure, nous verrons cela... En attendant, ne vous surmenez pas, et avalez tous les matins une bonne tasse de lait frais. Vous pouvez même y mêler une cuillerée de rhum, et cela, dit-on, n'en vaudra que mieux; mais le rhum chez nous est une liqueur proscrite.

Naturellement avide des renseignemens que je lui apportais sur les exigences futures de cette vie active qu'il lui tardait tant de reprendre, Holdsworth ne me quittait plus. Je surpris à certain moment ma cousine qui me guettait de loin, épiant notre conférence avec un regard tout à la fois curieux et pensif; mais à peine nos yeux s'étaient-ils rencontrés, elle se détourna promptement, comme pour me dérober la vue de son visage, tout à coup devenu pourpre.

Le même soir, j'allai au-devant du ministre, qui revenait de Hornby, et nous eûmes ensemble une conversation restée je ne sais comment dans ma mémoire. Pendant ce temps-là, tout à côté de la tante Holman assoupie sur son tricot, Holdsworth donnait à Phillis une leçon d'italien.

— Oui, très décidément il me plaît, s'écria le ministre, à qui je

parlais de son nouvel hôte. J'espère que cette sympathie n'a rien de blâmable, mais je me sens pris en quelque sorte malgré moi. Et j'ai crainte par momens de me laisser entraîner au-delà de ce qui est justice.

— En bonne vérité, répliquai-je, c'est un homme de mérite et un brave garçon. Mon père l'a jugé favorablement, et moi-même à présent je crois le connaître. Je ne l'aurais pas volontiers conduit ici sans la certitude où j'étais qu'il serait goûté par vous.

— Oui, reprit le ministre, cette fois avec une hésitation moins accentuée, il me plaît, et je lui crois de la droiture... Ses propos ne sont pas toujours assez sérieux, assez réfléchis, mais, en revanche, comme il est curieux à entendre! Il ressuscite en quelque façon Horace et Virgile par tous les récits de son séjour au pays qu'ils habitèrent, et où maintenant encore, à ce qu'il prétend... Mais non, tout ceci vous grise... Je l'écoute, je l'écoute jusqu'à me laisser distraire de mes devoirs... Il me fait perdre pied. Tenez, pas plus tard que samedi soir, nous sommes restés (un jour de sabbat!) à l'écouter parler de mille sujets profanes, bien étrangers aux préoccupations d'une pareille soirée.

Nous arrivions, et la causerie n'alla pas plus loin; mais, avant que l'heure fût venue de nous séparer, j'avais constaté que cette « prise » dont le ministre se plaignait, Holdsworth l'avait, à son insu et sans préméditation quelconque, sur toute la famille. Quoi de plus naturel? Il avait tant vu, tant fait, en comparaison de ces bonnes gens! Ce qu'il avait vu, ce qu'il avait fait, il le racontait avec tant d'aisance et de naturel! Personne, à ma connaissance, ne l'égalait sous ce rapport. Sans compter que son habile et rapide crayon était toujours là pour élucider ses récits et préciser ses souvenirs. Sur le premier chiffon de papier venu, il esquissait en quelques traits tantôt les procédés de puisage dans l'Italie du nord, tantôt des charrettes de vendange, des attelages de buffles, tantôt l'arole des Alpes, ce pin que la roche semble nourrir, que sais-je encore? mille curiosités imprévues. Quand nous avions étudié ces dessins tout à notre aise, Phillis les rassemblait pour les emporter. On ne les revoyait plus.

Voici bien des années que nous sommes séparés, cher Edward Holdsworth; mais de quel charmant compagnon tu m'as laissé le souvenir, — certes, et d'un brave homme aussi, malgré tous les chagrins qui nous sont venus de toi!

E.-D. Forgues.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LES LIVRES

D'HERMÈS TRISMÉGISTE

ET

LES DERNIERS JOURS DE LA PHILOSOPHIE PAIENNE.

Les ténèbres qui enveloppent d'ordinaire la naissance des religions reparaissent presque toujours lorsqu'on veut en étudier la chute. Jouffroy, en quelques pages éloquentes où se retrouvent toutes les qualités de ce délicat et puissant esprit, a cru expliquer comment les dogmes finissent. Le développement qu'ont pris depuis quelque temps les études d'histoire religieuse donne un intérêt particulier à cette obscure question. Bien peu de documens permettent d'en donner une solution vraiment scientifique. Le paganisme, en entendant par ce mot l'espèce de compromis qui s'était établi entre les croyances des divers peuples de l'empire romain, nous offre presque le seul exemple d'une religion qui soit tout à fait morte, du moins en apparence : au IVe siècle de notre ère, l'histoire en constate la chute officielle; mais n'y eut-il pas, en dehors de Julien et de son entourage, des dévots païens qui protestèrent contre l'avénement des nouvelles croyances? La vieille foi expirante n'a-t-elle pas fait entendre au moins une plainte qui nous aide à connaître l'état des âmes à ce moment solennel? Enfin les dogmes qui allaient mourir n'ont-ils pas contribué, dans une certaine mesure, à l'élaboration des dogmes nouveaux? Ces problèmes tiennent aux origines du christianisme lui-même, et les rares monumens qui les

soulèvent méritent à ce titre l'attention la plus sérieuse de la critique moderne.

Sans doute l'avénement du christianisme présente, au premier abord, l'aspect d'une révolution radicale dans les mœurs et dans les croyances du monde occidental; mais l'histoire n'a pas de brusques changemens ni de transformations imprévues. Pour comprendre le passage d'une religion à une autre, il ne faut pas opposer entre eux deux termes extrêmes, la mythologie homérique et le symbole de Nicée; il faut étudier les monumens intermédiaires, produits multiples d'une époque de transition où l'hellénisme primitif, discuté par la philosophie, s'altérait chaque jour davantage par son mélange avec les religions de l'Orient, qui débordaient confusément sur l'Europe. Le christianisme représente le dernier terme de cette invasion des idées orientales en Grèce. Il n'est pas tombé comme un coup de foudre au milieu du vieux monde surpris et effaré. Il a eu sa période d'incubation, et pendant qu'il cherchait la forme définitive de ses dogmes, les problèmes dont il poursuivait la solution préoccupaient aussi les esprits en Grèce, en Asie, en Égypte. Il y avait dans l'air des idées errantes qui se combinaient en toute sorte de proportions.

La multiplicité des sectes qui se sont produites de nos jours sous le nom de socialisme ne peut donner qu'une faible idée de cette étonnante chimie intellectuelle qui avait établi son principal laboratoire à Alexandrie. L'humanité avait mis au concours de grandes questions philosophiques et morales, l'origine du mal, la destinée des âmes, leur chute et leur rédemption : le prix proposé était le gouvernement des consciences. La solution chrétienne a prévalu et a fait oublier les autres, qui se sont englouties pour la plupart dans le naufrage du passé. Quand nous en retrouvons une épave, reconnaissons l'œuvre d'un concurrent vaincu et non d'un plagiaire. Le triomphe du christianisme a été préparé par ceux même qui se croyaient ses rivaux et qui n'étaient que ses précurseurs; ce titre leur convient, quoique plusieurs soient contemporains de l'ère chrétienne, d'autres un peu postérieurs, car l'avénement d'une religion ne date que du jour où elle est acceptée par les peuples, comme le règne d'un prétendant date de sa victoire. C'est l'humanité qui donne aux idées leur droit de cité dans le monde, et la science doit rendre à ceux qui ont travaillé à une révolution, même en voulant la combattre, la place qui leur appartient dans l'histoire de la pensée humaine.

De savans travaux ont été publiés sur la grande école philosophique d'Alexandrie. On a également étudié des ouvrages très divers qui peuvent éclairer l'histoire des origines chrétiennes, par exemple les fragmens de la polémique de Celse et de l'empereur Ju-

lien contre le christianisme, les livres de Philon, la vie d'Apollonius de Tyane par Philostrate (1). Enfin un savant commentaire a fixé la date des différentes séries des oracles sibyllins, œuvre en partie juive, en partie chrétienne, dont les apologistes chrétiens, dupes eux-mêmes de la fraude de leurs devanciers, invoquent très souvent le témoignage pour convaincre les païens de la vérité du christianisme. Il y a d'autres ouvrages apocryphes, d'un caractère tout différent, qui jouissaient auprès des pères de l'église d'une autorité au moins égale à celle des oracles sibyllins, et qui pourtant laissent encore aux érudits comme aux penseurs plus d'une question à résoudre : ce sont les livres qui portent le nom d'Hermès Trismégiste. Marsile Ficin, Patrizzi et les autres érudits de la renaissance qui ont traduit ou commenté ces livres n'hésitaient pas à les présenter, conformément à l'opinion de Lactance et d'autres docteurs de l'église chrétienne, comme des monumens de l'antique théologie des Égyptiens. On regardait alors Hermès comme une sorte de révélateur inspiré, un peu antérieur à Moïse, et ses écrits comme la source première des initiations orphiques, de la philosophie de Pythagore et de celle de Platon. Des doutes néanmoins ne tardèrent pas à s'élever, et les progrès de la critique firent classer les livres hermétiques parmi les dernières productions de la philosophie grecque. Casaubon les attribua même à un juif ou à un chrétien. L'auteur du *Pantheon Ægyptiorum*, Jablonski, crut y reconnaître l'œuvre d'un gnostique. Enfin Creuzer et son savant traducteur, M. Guigniaut, inclinent à penser qu'au milieu des idées alexandrines qui forment le fond des livres hermétiques on peut trouver quelques traces des dogmes religieux de l'ancienne Égypte.

Dans un travail récent où l'état de la question est exposé avec beaucoup de clarté, M. Egger émet le vœu qu'un philologue exercé publie une bonne édition de tous les textes d'Hermès en les accompagnant d'un commentaire (2). Ce vœu a déjà été en partie réalisé. M. Parthey a publié à Berlin une édition excellente des quatorze morceaux dont on possède le texte grec complet. Il les réunit, comme on le fait ordinairement, sous le titre de *Pœmander* (3); mais ce titre, selon la remarque de Patrizzi, ne convient qu'à un seul d'entre eux, celui que les manuscrits placent le premier. Il existe de plus un long dialogue intitulé *Asclèpios*, dont nous ne possédons qu'une

(1) Voyez sur Apollonius la *Revue* du 1er octobre 1865.

(2) *Des livres attribués à Hermès Trismégiste* (*Mémoires de littérature ancienne*), 1862.

(3) *Hermetis Trismegisti Pœmander*, Berlin, 1854. — Il faudrait conserver la forme grecque *Poimandrès*. Comme le fait remarquer M. Egger, *Pœmander* répond au grec *Poimandros*, et non à *Poimandrès*.

traduction latine faussement attribuée à Apulée, enfin de nombreux fragmens conservés par Stobée, Cyrille, Lactance et Suidas; les trois principaux sont tirés d'un dialogue intitulé *le Livre sacré*. M. Parthey annonce la publication de ces divers fragmens; malheureusement cette partie de son travail n'a pas encore paru. Pour quelques morceaux, on peut y suppléer par le texte de Stobée; mais pour d'autres, notamment pour les *définitions*, on en est réduit à l'édition très incorrecte de Patrizzi. Le *Poimandrès* et l'*Asclèpios* ont été traduits en vieux français; il n'existe aucune traduction du *Livre sacré* ni des autres fragmens. En attendant qu'une publication qui se prépare comble cette lacune, il y aurait intérêt, ce nous semble, à rechercher dès à présent quelle est la véritable portée des livres hermétiques. On essaierait de déterminer l'âge et les origines de ces livres en les comparant avec les documens que les auteurs grecs nous ont laissés sur la religion égyptienne et avec les faits que l'on peut considérer comme acquis à la science des hiéroglyphes. Le développement des études égyptiennes donne un intérêt particulier à cette comparaison. Les races, comme les individus, conservent à travers le temps leur caractère propre et originel. Les philosophes grecs ont souvent reproduit dans leurs systèmes la physique des poètes mythologiques, peut-être sans s'en apercevoir. On trouve de même entre la période religieuse de l'Égypte et sa période philosophique quelques-uns de ces rapports généraux qui donnent un air de famille à toutes les expressions de la pensée d'un peuple. Personne n'admet plus aujourd'hui la prétendue immobilité de l'Égypte; elle n'a pu rester stationnaire entre le temps des pyramides et l'ère chrétienne. Tout ce qui est vivant se transforme, les sociétés théocratiques comme les autres, quoique plus lentement, parce que leur vie est moins active. Pour faire l'histoire de la religion égyptienne comme on a fait celle de la religion grecque, il faut tenir compte de ses transformations. Les plus anciennes ne peuvent être connues que par une chronologie exacte des monumens hiéroglyphiques; les dernières nous sont attestées par la manière différente dont les auteurs grecs en parlent à différentes époques. Enfin de la rencontre des doctrines religieuses de l'Égypte et des doctrines philosophiques de la Grèce sortit la philosophie égyptienne, qui n'a laissé d'autres monumens que les livres d'Hermès, et dans laquelle on reconnaît, sous une forme abstraite, les idées et les tendances qui s'étaient produites auparavant sous une forme mythologique.

Une autre comparaison qui nous intéresse plus directement est celle qu'on peut établir entre quelques-uns des écrits hermétiques et les monumens juifs ou chrétiens, notamment la *Genèse*, les ouvrages de Philon, le *Pasteur* d'Hermas, le *quatrième Évangile*. Seule-

ment il est nécessaire de déterminer avec précision ce qui appartient soit à l'Égypte, soit à la Judée, dans les livres d'Hermès Trismégiste. Quand on rencontre dans ces livres des idées platoniciennes ou pythagoriciennes, on peut se demander si l'auteur les a retrouvées à des sources antiques où Pythagore et Platon auraient puisé avant lui, ou s'il y faut reconnaître un élément purement grec. Il y a donc lieu de discuter d'abord l'influence réelle ou supposée de l'Orient sur la philosophie hellénique. On est trop porté en général, sur la foi des Grecs eux-mêmes, à exagérer cette influence et surtout à en reculer la date. C'est seulement après la fondation d'Alexandrie qu'il s'établit des rapports permanens et quotidiens entre la pensée de la Grèce et celle des autres peuples, et dans ces échanges d'idées la Grèce avait beaucoup plus à donner qu'à recevoir. Les peuples orientaux, ceux du moins qui se trouvèrent en contact avec les Grecs, ne paraissent pas avoir jamais eu de philosophie proprement dite. L'analyse des facultés de l'âme, la recherche des fondemens de la connaissance, des lois morales et de leur application à la vie des sociétés, sont choses absolument inconnues à l'Orient avant la conquête d'Alexandre. Le mot que Platon attribue aux prêtres égyptiens sur ses compatriotes : « ô Grecs, vous n'êtes que des enfans, et il n'y a pas de vieillards parmi vous, » pourrait être renvoyé à l'Orient et à l'Égypte elle-même. L'esprit scientifique est aussi étranger à ces peuples que le sens politique. Ils peuvent durer de longs siècles, ils n'atteignent jamais l'âge viril; ce sont de vieux enfans, toujours menés par les lisières, aussi incapables de chercher la vérité que de conquérir la justice.

Initié à la philosophie par la Grèce, l'Orient ne pouvait lui donner que ce qu'il avait, l'exaltation du sentiment religieux. La Grèce accepta l'échange; lasse du scepticisme qu'avait produit la lutte de ses écoles, elle se jeta par réaction dans des élans mystiques précurseurs d'un renouvellement des croyances. Les livres d'Hermès Trismégiste sont un trait d'union entre les dogmes du passé et ceux de l'avenir, et c'est par là qu'ils se rattachent à des questions toujours vivantes et actuelles. S'ils appartiennent encore au paganisme, c'est au paganisme de la dernière heure, toujours plein de dédain pour la nouvelle religion et refusant d'abdiquer devant elle, parce qu'il garde le dépôt de la civilisation antique qui va s'éteindre avec lui, mais déjà fatigué d'une lutte sans espérance, résigné à sa destinée et revenant s'endormir pour l'éternité dans son premier berceau, la vieille Égypte, la terre des morts.

I.

La population d'Alexandrie se composait de Grecs, d'Égyptiens et de Juifs, et le contact perpétuel, sinon le mélange de trois races différentes, facilitait la fusion des idées. Les caractères distinctifs de ces trois races expliquent comment cette fusion d'idées dut s'opérer et dans quelle proportion chacune d'elles y contribua. La race grecque était dominante, sinon par le nombre, au moins par l'intelligence; aussi imposa-t-elle sa langue, mais en respectant les usages et les traditions indigènes. Les Grecs, qui classaient facilement les conceptions religieuses des autres peuples dans le large cadre de leur polythéisme, acceptaient les dieux des Égyptiens et se bornaient à en traduire les noms dans leur langue. Ils admettaient même volontiers que l'initiation religieuse leur était venue par des colonies égyptiennes. Cette concession leur coûtait fort peu, car ils n'avaient jamais prétendu à une haute antiquité, et elle flattait singulièrement l'orgueil des Égyptiens; elle les empêchait de regarder les Grecs comme des étrangers; c'étaient des colons qui revenaient dans la mère-patrie. Aussi l'Égypte, qui n'avait jamais subi volontairement la domination des Perses, accepta-t-elle dès le début et sans résistance celle des Ptolémées.

Les Juifs au contraire, délivrés jadis par les Perses du joug babylonien, s'étaient facilement soumis à leur suzeraineté lointaine, mais ils repoussèrent avec horreur l'autorité directe et immédiate des Séleucides. La religion juive était bien moins éloignée du dualisme iranien que du polythéisme hellénique. Les Grecs auraient pu classer Jéhovah comme tous les autres dieux dans leur panthéon, mais lui ne voulait pas être classé; il ne se serait même pas contenté de la première place, il voulait être seul. Les Séleucides, dont la domination s'étendait sur des peuples de religions différentes, ne pouvaient accepter cette prétention, et les Juifs de leur côté repoussaient l'influence du génie grec au nom du sentiment national et du sentiment religieux. A Alexandrie toutefois, les conditions n'étaient pas les mêmes qu'en Palestine. Les Égyptiens étaient chez eux, les Grecs ne se croyaient étrangers nulle part, les Juifs au contraire tenaient à rester étrangers partout; mais, hors de leur pays, ils n'aspiraient pas à la domination, ils se contentaient de l'hospitalité. Dès lors il devenait plus facile de s'entendre; ils traduisirent leurs livres dans la langue de leurs hôtes, dont ils étudièrent la philosophie.

Platon surtout les séduisait par sa philosophie unitaire, et on di-

sait en parlant du plus célèbre d'entre eux : « Ou Philon platonise, ou Platon philonise. » Philon, s'imaginant sans doute que la Grèce avait toujours été ce qu'elle était de son temps, prétend que des précepteurs grecs vinrent à la cour de Pharaon pour faire l'éducation de Moïse. Le plus souvent néanmoins le patriotisme l'emportait chez les Juifs sur la reconnaissance, et au lieu d'avouer ce qu'ils devaient à la philosophie grecque, ils soutenaient qu'elle avait emprunté ses principes à la Bible. Jusqu'à la période chrétienne, les Grecs ne paraissent pas avoir tenu compte de cette assertion. Il est vrai qu'on cite ce mot d'un éclectique alexandrin, Nouménios d'Apamée : « Platon n'est qu'un Moïse attique; » mais que conclure d'une phrase isolée tirée d'un ouvrage perdu? Tout ce qu'elle pourrait prouver, c'est que Nouménios ne connaissait Moïse que par les allégories de Philon, car il n'y a qu'une critique bien peu exigeante qui puisse trouver la théorie des idées dans le premier chapitre de la *Genèse*. Les emprunts des Grecs à la Bible ne sont guère plus vraisemblables que les précepteurs grecs de Moïse. Si Platon avait pris quelque chose aux Juifs, il n'eût pas manqué d'en introduire un dans ses dialogues, comme il y a introduit Parménide et Timée. Loin de nier leurs dettes, les Grecs sont portés à en exagérer l'importance. D'ailleurs, pour emprunter quelque chose aux Juifs, il aurait fallu les connaître, et avant Alexandre les Grecs n'en savaient pas même le nom. Plus tard, sous l'empire romain, quand les Juifs étaient déjà répandus dans tout l'Occident, Justin, racontant leur histoire d'après Trogue Pompée, rattache leur origine à Damascus; les successeurs qu'il donne à ce Damascus sont Azelus, Adorès, Abraham et Israël. Ce qu'il dit de Joseph est presque conforme au récit biblique, mais il fait de Moïse un fils de Joseph et le chef d'une colonie de lépreux chassés de l'Égypte. Il ajoute qu'Aruas, fils de Moïse, lui succéda, que les Juifs eurent toujours pour rois leurs prêtres et que le pays fut soumis pour la première fois par Xerxès. Il se peut que Trogue Pompée ait consulté quelque tradition égyptienne ou phénicienne, mais assurément il n'avait pas lu la Bible; il semble cependant que cela eût été facile de son temps.

On ne connaissait pas mieux la religion des Juifs que leur histoire. On savait qu'ils avaient un Dieu national, mais quel était-il? *Dedita sacris incerti Judæa Dei*. Plutarque soupçonne que ce Dieu pourrait bien être Dionysos, qui, au fond, est le même qu'Adonis. Il s'appuie sur la ressemblance des cérémonies juives avec les bacchanales et sur quelques mots hébreux dont il croit trouver l'explication dans le culte dionysiaque. Quant à l'horreur des Juifs pour le porc, elle vient, selon lui, de ce qu'Adonis a été tué par un sanglier. Il eût été bien plus simple d'interroger un Juif. Les Grecs, il faut le

dire, même les plus savans, avaient peu de critique; au lieu de s'informer avant de conclure, ils voulaient tout deviner.

Les Égyptiens étaient sans doute mieux connus que les Juifs; cependant tous les Grecs qui parlent de la religion égyptienne lui donnent une physionomie grecque, qui varie selon le temps où chacun d'eux a vécu et selon l'école à laquelle il appartient. Le plus ancien auteur grec qui ait écrit sur l'Égypte est Hérodote. Il y trouve un polythéisme pareil à celui de la Grèce, avec une hiérarchie de huit dieux primitifs et de douze dieux secondaires, qui suppose une synthèse analogue à la théogonie d'Hésiode. D'un autre côté, chaque ville a, selon lui, sa religion locale; le culte d'Osiris et d'Isis est seul commun à toute l'Égypte et ressemble beaucoup aux mystères d'Éleusis. Cependant Hérodote est frappé d'un trait particulier à la religion égyptienne, le culte rendu aux animaux; mais il ne cherche pas la raison de ce symbolisme, si différent de celui des Grecs. Il remarque aussi que, contrairement aux Grecs, les Égyptiens ne rendent aucun culte aux héros. Pour Diodore, c'est le contraire; les dieux égyptiens sont d'anciens rois divinisés. Il est vrai qu'il y a aussi des dieux éternels, le soleil, la lune, les élémens; mais Diodore ne s'en occupe pas : le système pseudo-historique d'Évhémère régnait de son temps en Grèce, il en fait l'application à l'Égypte. Vient ensuite Plutarque, à qui on attribue le traité sur *Isis et Osiris*, le document le plus curieux que les Grecs nous aient laissé sur la religion égyptienne; cependant lui aussi habille cette religion à la grecque; seulement, depuis Diodore, la mode a changé. Ce n'est plus l'évhémèrisme qui est en honneur, c'est la démonologie. Plutarque, qui est platonicien, voit dans les dieux de l'Égypte non plus des hommes divinisés, mais des démons. Puis, lorsqu'il veut expliquer les noms des dieux, à côté de quelques étymologies égyptiennes, il en donne d'autres tirées du grec, et qu'il paraît préférer. Son traité est adressé à une prêtresse égyptienne, mais, au lieu de lui demander des renseignemens, il propose ses propres conjectures.

Quant à Porphyre, il se contente d'interroger, il soulève des doutes sur les diverses questions philosophiques qui l'intéressent, et demande au prêtre Anébo ce que les Égyptiens en pensent. Ce qui l'inquiète surtout, c'est que, d'après le stoïcien Chérémon, les Égyptiens n'auraient connu que les dieux visibles, c'est-à-dire les astres et les élémens. N'avaient-ils donc aucune idée sur la métaphysique, la démonologie, la théurgie, et toutes les choses en dehors desquelles Porphyre ne concevait pas de religion possible? « Je voudrais savoir, dit-il, ce que les Égyptiens pensent de la cause première, si elle est l'intelligence ou au-dessus de l'intelli-

gence, si elle est unique ou associée à une autre ou à plusieurs autres, si elle est incorporelle ou corporelle, si elle est identique au Créateur ou au-dessus du Créateur, si tout dérive d'un seul ou de plusieurs, si les Égyptiens connaissent la matière, et quels sont les premiers corps, si la matière est pour eux créée ou incréée; car Chérémon et les autres n'admettent rien au-dessus des mondes visibles, et dans l'exposition des principes ils n'attribuent aux Égyptiens d'autres dieux que ceux qu'on nomme *errans* (les planètes), ceux qui remplissent le zodiaque ou se lèvent avec eux... En un mot, ils ne parlent que des choses naturelles et n'expliquent rien des essences incorporelles et vivantes. La plupart soumettent le libre arbitre au mouvement des astres, à je ne sais quels liens indissolubles de la nécessité qu'ils nomment destinée, et rattachent tout à ces dieux qui sont pour eux les seuls arbitres de la destinée, et qu'ils honorent par des temples, des statues et les autres formes du culte. »

A cette lettre de Porphyre, Jamblique répond sous le nom du prêtre Égyptien Abammon (1). Pour prouver que la religion égyptienne est excellente, il fait une exposition de ses propres idées et les attribue aux Égyptiens. Ce traité, intitulé *des Mystères des Égyptiens*, est rempli par d'interminables dissertations sur la hiérarchie et les fonctions des âmes, des démons, des dieux, sur la divination, la destinée, les opérations magiques, sur les signes auxquels on peut reconnaître les différentes classes de démons dans les théophanies, sur l'emploi des mots barbares dans les évocations. Après toute cette théurgie, qui fait parfois douter si l'auteur est un charlatan ou un insensé, il consacre à peine quelques lignes à la religion égyptienne, et ces quelques lignes sont pleines d'incertitude et d'obscurité. Il parle des stèles et des obélisques d'où il prétend que Pythagore et Platon ont tiré leur philosophie, mais il se garde bien de traduire une seule inscription. Il assure que les livres d'Hermès, quoiqu'ils aient été écrits par des gens initiés à la philosophie grecque, contiennent des opinions hermétiques, mais quelles sont-elles? Il était si simple de citer.

De cette comparaison des documens grecs sur la religion égyptienne, devons-nous conclure que l'Égypte a toujours été pour les Grecs un livre fermé, et qu'en interrogeant la terre des sphinx ils n'ont obtenu pour réponses que des énigmes, ou l'écho de leurs propres questions? Une telle conclusion serait injuste pour les Grecs; les renseignemens qu'ils nous fournissent ont été complétés,

(1) Du moins une note placée en tête de cette réponse l'attribue à Jamblique d'après un témoignage de Proclus.

mais non pas contredits par l'étude des hiéroglyphes. Dans ces renseignemens, il faut faire la part des faits et celle des interprétations. Les faits que les Grecs nous ont transmis sont généralement vrais et ne se contredisent pas; seulement les explications qu'ils en donnent sont différentes. Les mêmes différences s'observent dans la manière dont ils parlent de leur propre religion; elles tiennent à une loi générale de l'esprit humain, la loi de transformation dans le temps qui s'applique aux religions et aux sociétés comme aux êtres vivans. Si les Grecs ont appliqué à la religion égyptienne les mêmes systèmes d'herméneutique qu'à celle de leur pays, c'est que ces systèmes étaient admis en Égypte comme en Grèce, attendu que l'Égypte subissait à cette époque l'influence de la philosophie grecque.

Comme les formes extérieures de la religion égyptienne n'avaient pas changé, on la croyait immobile, et plus on en adaptait l'esprit aux systèmes philosophiques de la Grèce, plus on se persuadait que ces systèmes étaient sortis d'elle. Les Grecs avaient commencé par attribuer à l'Égypte leur éducation religieuse, opinion que la science moderne n'a pas ratifiée. Ils lui attribuèrent de même leur éducation philosophique, et là aussi les traces de l'influence égyptienne s'évanouissent lorsqu'on veut les saisir. Tous les emprunts de Platon à l'Égypte se bornent à une anecdote sur Thoth, inventeur de l'écriture, et à cette fameuse histoire de l'Atlantide, qu'il dit avoir été racontée à Solon par un prêtre égyptien, et qui paraît n'être qu'une fable de son invention. Quant à l'idée de la métempsycose, il l'avait reçue des pythagoriciens. Pythagore l'avait-il empruntée à l'Égypte? Cela n'est pas impossible, mais on trouve la même idée chez les Indiens et chez les Celtes, qui ne doivent pas l'avoir reçue des Égyptiens. Elle peut se déduire de la religion des mystères, et comme les pythagoriciens ne se distinguent pas nettement des orphiques, on ne peut savoir s'il y a eu action de la religion sur la philosophie ou réaction de la philosophie sur la religion. Selon Proclus, Pythagore aurait été initié par Aglaophamos aux mystères rapportés d'Égypte par Orphée. Voilà l'influence égyptienne transportée au-delà des temps historiques.

L'action de l'Égypte sur la philosophie grecque avant Alexandre, quoique moins invraisemblable que celle de la Judée, est donc fort incertaine. Tout ce qu'on pourrait lui attribuer, c'est la prédilection de la plupart des philosophes pour les dogmes unitaires et les gouvernemens théocratiques ou monarchiques; encore cette prédilection s'explique-t-elle aussi bien par la tendance naturelle de la philosophie à réagir contre le milieu où elle se développe. Dans une société polythéiste et républicaine, cette réaction devait aboutir

à l'unité en religion et à l'autorité en politique, car ces deux idées sont corrélatives. L'esprit humain est séduit par les formules simples qui lui permettent d'embrasser sans fatigue l'ensemble des choses; l'amour-propre se résigne difficilement à l'idée de l'égalité, et les philosophes sont enclins, comme les autres hommes, à préférer la domination à une part dans la liberté de tous. Ceux qui voyageaient en Asie ou en Égypte, y trouvant des idées et des mœurs conformes à leurs goûts, devaient attribuer à ces peuples une haute sagesse et les proposer en exemple à leurs concitoyens. Le sacerdoce égyptien ressemblait à cette aristocratie d'intelligence que les philosophes auraient voulu voir régner en Grèce à la condition d'en faire partie; le sacerdoce juif leur aurait inspiré la même admiration, s'ils l'avaient connu, et ils n'auraient eu aucune raison pour s'en cacher.

La philosophie grecque, qui s'était attachée dès son origine à la recherche d'un premier principe des choses, concevait l'unité sous une forme abstraite. Les Juifs la représentaient sous une forme plus vivante; le monde était pour eux une monarchie, et leur religion a été l'expression la plus complète du monothéisme dans l'antiquité. Pour les Égyptiens, l'unité divine ne s'est jamais distinguée de l'unité du monde. Le grand fleuve qui féconde l'Égypte, l'astre éclatant qui vivifie toute la nature, leur fournissaient le type d'une force intérieure, unique et multiple à la fois, manifestée diversement par des vicissitudes régulières, et renaissant perpétuellement d'elle-même. M. de Rougé fait remarquer que presque toutes les gloses du *Rituel funéraire* des Égyptiens attribuent tout ce qui constitue l'essence d'un dieu suprême à Ra, qui, dans la langue égyptienne, n'est autre que le soleil. Cet astre, qui semble se donner chaque jour à lui-même une nouvelle naissance, était l'emblème de la perpétuelle génération divine. Quoique les formes symboliques soient aussi variées en Égypte que dans l'Inde, il n'y a pas un grand effort d'abstraction à faire pour ramener tous ces symboles au panthéisme.

« J'ai eu occasion de faire voir, dit M. de Rougé, que la croyance à l'unité de l'être suprême ne fut jamais complétement étouffée en Égypte par le polythéisme. Une stèle de Berlin de la XIXe dynastie le nomme *le seul vivant en substance*. Une autre stèle du même musée et de la même époque l'appelle *la seule substance éternelle*, et plus loin *le seul générateur dans le ciel et sur la terre qui ne soit pas engendré*. La doctrine d'un seul Dieu dans le double personnage de père et de fils était également conservée à Thèbes et à Memphis. La même stèle de Berlin, provenant de Memphis, le nomme *Dieu se faisant Dieu, existant par lui-même, l'être double, générateur dès le commencement*. La leçon thébaine s'exprime dans des termes pres-

que identiques sur le compte d'Ammon dans le papyrus de M. Harris : *être double, générateur dès le commencement, Dieu se faisant Dieu, s'engendrant lui-même.* L'action spéciale attribuée au personnage du fils ne détruisait pas l'unité; c'est dans ce sens évidemment que ce Dieu est appelé *ua en ua*, le un de un, ce que Jamblique traduira plus tard assez fidèlement par les termes de πρῶτος τοῦ πρώτου θεοῦ, qu'il applique à la seconde hypostase divine (1). »

Quand les doctrines philosophiques de la Grèce et les doctrines religieuses de l'Égypte et de la Judée se rencontrèrent à Alexandrie, elles avaient entre elles trop de points communs pour ne pas se faire des emprunts réciproques. De leur rapprochement et de leur contact quotidien sortirent plusieurs écoles dont le caractère général est l'éclectisme, ou plutôt le syncrétisme, c'est-à-dire le mélange des divers élémens qui avaient concouru à leur formation. Ces élémens se retrouvent tous, quoique en proportion variable, dans chacune de ces écoles. La première est l'école juive, représentée par Philon, qui, à force d'allégories, tire le platonisme de chaque page de la Bible. Philon est regardé comme le principal précurseur du gnosticisme. On réunit sous ce nom plusieurs sectes chrétiennes qui mêlent les traditions juives à celles des autres peuples, principalement des Grecs et des Égyptiens. Le mot de *gnostique*, qui est quelquefois appliqué aux chrétiens en général, par exemple dans Clément d'Alexandrie, signifie simplement ceux qui possèdent la *gnose*, la science supérieure, l'intuition des choses divines.

Après Philon et les gnostiques se place la grande école d'Ammonios Saccas et de Plotin, qui, tout en empruntant à l'Asie et à l'Égypte leurs tendances unitaires et mystiques, s'attache directement à la philosophie grecque, dont elle cherche à fondre toutes les sectes divergentes. Dans les derniers temps du polythéisme, on n'était plus exclusivement stoïcien, épicurien, péripatéticien, ni même platonicien; toutes ces sectes avaient apporté leur contingent à la somme des idées, et toutes étaient représentées par quelque côté dans la philosophie commune.

A côté de ces écoles, et comme pour servir de lien entre elles, s'en développe une autre qui ne se rattache à aucun nom historique et n'est représentée que par les livres hermétiques. Ces livres sont les seuls monumens que nous connaissions de ce qu'on peut appeler la philosophie égyptienne. Il est vrai qu'ils ne nous sont parvenus qu'en grec, et il n'est même pas probable qu'ils aient jamais été

(1) De Rougé, *étude sur le Rituel funéraire des Égyptiens.*

écrits en langue égyptienne; mais Philon écrit en grec aussi et n'en est pas moins un vrai Juif. On peut dire de même que les livres hermétiques appartiennent à l'Égypte, mais à l'Égypte fortement hellénisée et à la veille de devenir chrétienne. On ne trouverait pas dans un véritable Grec cette adoration extatique qui remplit les livres d'Hermès; la piété des Grecs était beaucoup plus calme. Ce qui est encore plus étranger au caractère grec, c'est cette apothéose de la royauté qu'on trouve dans quelques livres hermétiques, et qui rappelle les titres divins décernés aux Pharaons et plus tard aux Ptolémées. Ces ouvrages apocryphes sont toujours écrits sous la forme de dialogues. Tantôt c'est Isis qui transmet à son fils Hôros l'initiation qu'elle a reçue du grand ancêtre Kaméphès et d'Hermès, secrétaire des dieux; tantôt le *bon démon*, qui est probablement le dieu Knef, instruit Osiris. Le plus souvent c'est Hermès qui initie son disciple Asclèpios ou son fils Tat. Quelquefois Hermès joue le rôle de disciple, et l'initiateur est l'intelligence (νοῦς) ou Poimandrès. La lettre de Porphyre est adressée au prophète Anébo, et ce nom d'Anébo ou Anubis est celui d'un dieu que les Grecs identifiaient avec Hermès.

Mais quel est cet Hermès Trismégiste sous le nom duquel ces livres nous sont parvenus? Est-ce un dieu? est-ce un homme? Pour les commentateurs, il semble que ce soit l'un et l'autre. Les aspects multiples de l'Hermès grec l'avaient fait confondre avec plusieurs dieux égyptiens qui avaient entre eux et avec lui beaucoup de rapports. On croyait éviter la confusion par des généalogies, et on disait qu'il y avait plusieurs Hermès. Selon Manéthon, Thoth, le premier Hermès, avait écrit sur des stèles ou colonnes les principes des sciences en langue et en caractères hiéroglyphiques. Après le déluge, le second Hermès, fils du bon démon et père de Tat, avait traduit ces inscriptions en grec. Dans ce passage, ces Hermès sont donnés comme des personnages historiques. En Égypte, les prêtres aussi bien que les rois prenaient des noms empruntés aux dieux, et comme dans les livres hermétiques l'initiateur a un caractère plutôt sacerdotal que divin, les premiers éditeurs les ont attribués à cette famille de prophètes. Il leur en eût trop coûté de croire que ces œuvres qu'ils admiraient fort étaient de quelque écrivain obscur et anonyme, mettant ses idées sous le nom d'un dieu. Cependant la fraude était bien innocente; l'auteur de l'*Imitation*, qui met des discours dans la bouche du Christ, n'est pas regardé comme un faussaire. Dans les livres hermétiques, la philosophie est censée révélée par l'intelligence ou par le dieu qui en est la personnification.

« Hermès, qui préside à la parole, dit Jamblique, est, selon l'ancienne tradition, commun à tous les prêtres; c'est lui qui conduit

à la science vraie; il est un dans tous. C'est pourquoi nos ancêtres lui attribuaient toutes les découvertes et mettaient leurs œuvres sous le nom d'Hermès. » De là cette prodigieuse quantité de livres ou discours attribués à Hermès. Jamblique parle de vingt mille, mais sans donner le titre d'un seul. Les quarante-deux livres dont parle Clément d'Alexandrie constituaient une véritable encyclopédie sacerdotale. Selon Galien, les prêtres écrivaient sur des colonnes, sans nom d'auteur, ce qui était trouvé par l'un d'eux et approuvé par tous. Ces colonnes d'Hermès étaient les stèles et les obélisques qui furent les premiers livres avant l'invention du papyrus. Selon Jablonski, le nom de *Thoth* signifie colonne en égyptien. Il est malheureux pour la science qu'au lieu des livres mentionnés par Clément d'Alexandrie et de ceux où, selon Plutarque, étaient expliqués les noms des dieux, nous n'ayons que des œuvres philosophiques d'une époque de décadence. Cependant les livres hermétiques que nous possédons ont aussi leur valeur relative. Ils nous font connaître la pensée religieuse de l'antiquité, non pas sous sa forme la plus belle, mais sous sa dernière forme. Pour exposer l'ensemble de la théologie hermétique, je ne puis mieux faire que de reproduire le résumé que M. Vacherot en a donné dans son *Histoire critique de l'école d'Alexandrie*. « Dieu, dit-il, y est conçu comme un principe supérieur à l'intelligence, à l'âme, à tout ce dont il est cause. Le bien n'est pas un de ses attributs, c'est sa nature même; Dieu est le bien, comme le bien est Dieu. Il est le non-être en tant qu'il est supérieur à l'être. Dieu produit tout ce qui est et contient tout ce qui n'est pas encore. Absolument invisible en soi, il est le principe de toute lumière. Dieu est la vie universelle, le tout dont les êtres individuels ne sont que des parties; il est le principe et la fin, le centre et la circonférence, la base de toutes choses, la source qui surabonde, l'âme qui vivifie, la vertu qui produit, l'intelligence qui voit, l'esprit qui inspire. Dieu est tout, tout est plein de lui; il n'est rien dans l'univers qui ne soit Dieu. Tous les noms lui conviennent comme au père de l'univers, mais, parce qu'il est le père de toutes choses, aucun nom n'est son nom propre. L'un est le tout, le tout est l'un; unité et totalité sont des termes synonymes en Dieu. »

La première idée qui s'offre à l'esprit quand on étudie cette philosophie est de la rapprocher de celle des brahmanes. En comparant les livres hermétiques avec le *Baghavat-Gita*, on voit souvent les mêmes idées se présenter sous des expressions presque identiques; mais comme il n'y a pas de preuves positives d'une communication entre l'Inde et l'Égypte, on ne peut expliquer ces analogies par des emprunts. Il est seulement curieux de trouver, chez des peuples différens, les mêmes doctrines à côté des mêmes

formes sociales. Il semble que le panthéisme réponde au système des castes, comme le monothéisme à la monarchie et le polythéisme à la république. M. Vacherot reconnaît dans la théologie hermétique des pensées et des expressions néoplatoniciennes, d'autres empruntées à Philon et aux livres juifs; il est facile d'y reconnaître aussi le panthéisme égyptien dépouillé de ses formes symboliques et revêtu des formes abstraites de la philosophie grecque. Ainsi dans une inscription du temple de Saïs citée par Plutarque et par Proclus, Neith disait : « Je suis tout ce qui est, ce qui a été, ce qui sera. » D'après M. de Rougé, le Dieu suprême est défini dans plusieurs formules du *Rituel funéraire* comme « celui qui existe par lui-même, » — « celui qui s'engendre lui-même éternellement; » d'autres textes le nomment « le Seigneur des êtres et des non-êtres. » C'est bien là ce Dieu du panthéisme hermétique par qui et en qui tout existe, ce père universel dont la seule fonction est de créer, celui dont les livres d'Hermès nous disent : « L'Éternel n'a pas été engendré par un autre, il s'est produit lui-même, ou plutôt il se crée lui-même éternellement; » — « si le créateur n'est autre que celui qui crée, il se crée nécessairement lui-même, car c'est en créant qu'il devient créateur; » — « il est ce qui est et ce qui n'est pas. » L'idée que les anciens textes rendent par *ua en ua*, le *un de un*, le πρῶτος τοῦ πρώτου de Jamblique, ou par *pau ti*, le *Dieu double* ou *être double*, c'est-à-dire père et fils, selon la face du mystère qu'on veut principalement considérer, se retrouve aussi dans les livres d'Hermès, où il est souvent question du fils de Dieu, du Dieu engendré. Ce second Dieu est le *monde*, manifestation visible du Dieu invisible. Quelquefois ce rôle est attribué au soleil, qui crée les êtres vivans, comme le Père crée les essences idéales. Sous cette forme, la pensée hermétique se rapproche de l'ancienne théologie égyptienne. « Une stèle du musée de Berlin, dit M. Mariette, appelle le soleil le *premier-né*, le fils de Dieu, le Verbe. Sur l'une des murailles du temple de Philae... et sur la porte du temple de Medinet-Abou, on lit : « C'est lui, le soleil, *qui a fait tout ce qui est, et rien n'a été fait sans lui jamais;* » ce que saint Jean, précisément dans les mêmes termes, dira quatorze siècles plus tard du Verbe (1). » Le troisième dieu des livres hermétiques, l'homme considéré dans son essence abstraite, n'est pas sans analogie avec Osiris, qui est quelquefois pris pour le type idéal de l'humanité; dans le *Rituel funéraire*, l'âme qui se présente au jugement s'appelle toujours « l'*osiris* un tel. » Cette trinité hermétique, *Dieu, le monde, l'homme*, n'est pas plus éloignée

(1) Mariette, *Mémoire sur la mère d'Apis.*

des anciennes triades égyptiennes que des conceptions abstraites des platoniciens.

II.

L'unité générale des doctrines exposées dans les livres hermétiques permet de les rapporter à une même école, mais cette unité n'est pas telle qu'on ne puisse y distinguer trois groupes principaux, que j'appellerai juif, grec et égyptien, sans attribuer à ces mots une valeur exclusive et absolue, mais seulement pour indiquer la prédominance relative de tel ou tel élément et les tendances diverses qui rapprochent tour à tour l'école hermétique de chacune des trois races formant la population d'Alexandrie. L'attention doit se porter d'abord sur le groupe juif, qui se rattache plus directement à l'histoire si intéressante pour nous des origines du christianisme. Entre les premières sectes gnostiques et les Juifs hellénistes représentés par Philon, il manquait un anneau : on peut le trouver dans quelques livres hermétiques, particulièrement dans le *Poimandrès* et le *Sermon sur la montagne;* peut-être y trouvera-t-on aussi la raison des différences souvent constatées entre les trois premiers Évangiles et le quatrième.

Poimandrès signifie *le pasteur de l'homme;* le choix de ce mot pour désigner l'Intelligence souveraine est expliqué par ce passage de Philon : « notre intelligence doit nous gouverner comme un pasteur gouverne ses chèvres, ses bœufs ou ses moutons, préférant pour soi-même et pour son bétail l'utile à l'agréable. C'est surtout et presque uniquement à la providence de Dieu que les parties de notre âme doivent de n'être pas sans direction et d'avoir un pasteur irréprochable et parfaitement bon, qui empêche notre pensée de s'égarer au hasard. Il faut qu'une seule et même direction nous conduise à un but unique; rien n'est plus insupportable que d'obéir à plusieurs commandemens. Telle est l'excellence des fonctions de pasteur qu'elles sont justement attribuées non-seulement aux rois, aux sages, aux âmes purifiées par l'initiation, mais à Dieu lui-même. Celui qui l'affirme n'est pas le premier venu, c'est un prophète qu'il est bon de croire, celui qui a écrit les hymnes; voici ce qu'il dit : « Le Seigneur est mon pasteur et rien ne me manquera. » Que chacun en dise autant pour lui-même, car ce chant doit être médité par tous les amis de Dieu (1). »

On a rapproché le *Poimandrès* d'Hermès Trismégiste du *Pasteur* de saint Hermas ou Hermès, contemporain des apôtres. Ce *Pasteur*

(1) Philon, *de Agricultura.*

est un ouvrage apocalyptique fort mal écrit et qu'on ne lit plus guère, mais il jouissait d'une grande autorité dans l'église primitive. Ce qu'il importe surtout de remarquer, c'est que Philon et saint Hermas représentent deux aspects différens de ce monde juif, si multiple dans son unité apparente, et dont le *Poimandrès* va nous offrir une troisième nuance. Les Juifs, malgré leurs efforts pour s'isoler, étaient devenus par la transportation, l'exil ou les émigrations volontaires, ce que leurs frères aînés les Phéniciens avaient été par le commerce, des agens de communication entre les autres peuples. Philon est aussi Grec que Juif; l'auteur du *Pasteur* est un Juif à peine hellénisé; dans le *Poimandrès*, des doctrines égyptiennes, peut-être même quelques vestiges de croyances chaldéennes ou persanes, se mêlent avec le *Timée*, le premier chapitre de la Genèse et le début de l'Évangile de saint Jean.

Le sujet de l'ouvrage est une cosmogonie présentée sous la forme d'une révélation faite à l'auteur par Poimandrès, qui est le νοῦς de la philosophie grecque, l'Intelligence, le Dieu suprême. Comme dans *Timée*, Dieu est au-dessus de la matière, mais il ne la tire pas du néant. L'Intelligence ordonne le monde d'après un modèle idéal qui est sa raison ou sa parole, le λόγος de Platon et de Zénon. Par cette parole, Dieu engendre une autre intelligence créatrice, le dieu du feu et du souffle ou de l'esprit, πνεῦμα. Ce second créateur, que Dieu engendre par sa parole, produit sept ministres qui gouvernent les sphères du ciel et qui rappellent les Amschaspands de la Perse. Quant à l'homme, Dieu le crée à son image. C'est probablement un souvenir de la Bible, quoique cette idée existe aussi dans le polythéisme :

Finxit in effigiem moderantum cuncta Deorum.

D'après Philon, les anges auraient participé à la création de l'homme; c'est ainsi qu'il explique l'emploi du pluriel dans le récit de Moïse : « Après avoir dit que le reste avait été créé par Dieu, dans la seule création de l'homme il montre une coopération étrangère. Dieu dit : Faisons l'homme à notre image. Ce mot *faisons* indique la pluralité. Le Père universel s'adresse à ses puissances et les charge de former la partie mortelle de notre âme en imitant l'art avec lequel il a formé lui-même notre partie raisonnable, car il juge bon que la faculté directrice de l'âme soit l'œuvre du chef, et que ce qui doit obéir soit l'œuvre des sujets. » Cette opinion se trouve dans le *Poimandrès*; l'homme typique créé par Dieu traverse les sept sphères, dont les gouverneurs le font participer à leur nature. La même idée est exposée par Macrobe dans son commentaire sur le

Songe de Scipion. Quant au corps, c'est l'homme qui le crée lui-même en contemplant son reflet dans l'eau et son ombre sur la terre; il devient amoureux de son image, la matière lui rend son amour, et la forme naît de leur union. Il y a peut-être là une allusion à la fable de Narcisse. Cette fable, expliquée par un commentateur de Platon, se rattachait à la religion des mystères; c'était une des nombreuses expressions de cette croyance commune aux religions et aux philosophies mystiques : la vie du corps est la mort de l'âme, qui, entraînée par le désir, tombe dans les flots de la matière.

Le caractère androgyne de l'homme primitif dans le *Poimandrès* pourrait être rattaché au *Banquet* de Platon, où cette idée est présentée d'une façon grotesque; mais il est plus probable que c'est un souvenir du mot de la Bible : « il les créa mâle et femelle. » Selon Philon, qui commente longuement le récit mosaïque d'après les théories platoniciennes, Dieu créa d'abord le genre humain avant de créer des individus de sexe différens. Poimandrès semble s'inspirer encore plus directement de la Genèse lorsqu'il ajoute qu'après la séparation des sexes Dieu dit à ses créatures : « Croissez en accroissement et multipliez en multitude. » Il est vrai que cette forme redondante, quoique assez conforme au génie hébraïque, ne se trouve pas dans la Bible, qui dit simplement : « Croissez et multipliez. » On pourrait donc supposer que l'auteur a eu en vue quelque autre cosmogonie aujourd'hui perdue. Cependant cette légère différence ne saurait susciter un doute sérieux. Une scolie de Psellos sur ce passage annonce que depuis longtemps on y a reconnu l'influence juive. « Ce sorcier, dit cette scolie en parlant d'Hermès, paraît avoir très bien connu la sainte Écriture.... Il n'est pas difficile de voir quel était le Poimandrès des Grecs : c'est celui que nous appelons le prince du monde, ou quelqu'un des siens, car, dit Basile, le diable est voleur, il pille nos traditions. »

Les rapports du *Poimandrès* avec l'Évangile de saint Jean sont encore plus manifestes :

« Cette lumière, c'est moi (lit-on dans le *Poimandrès*), l'Intelligence, ton Dieu, antérieur à la nature humide qui sort des ténèbres, et le Verbe lumineux de l'Intelligence, c'est le Fils de Dieu.

« Ils ne sont pas séparés, car l'union c'est leur vie.

« La parole de Dieu s'élança des élémens inférieurs vers la pure création de la nature, et s'unit à l'Intelligence créatrice, car elle est de même essence (ὁμοούσιος).

« En la vie et la lumière consiste le père de toutes choses.

« Bientôt descendirent des ténèbres... qui se changèrent en une nature humide et trouble, et il en sortit un cri inarticulé qui semblait la voix de

la lumière; une parole sainte descendit de la lumière sur la nature, et un feu pur s'élança de la nature humide sur les hauteurs.

« Ce qui en toi voit et entend est le Verbe du Seigneur; l'Intelligence est le Dieu père.

« Je crois en toi et te rends témoignage; je marche dans la vie et la lumière. O Père, sois béni, l'homme qui t'appartient veut partager ta sainteté comme tu lui en as donné le pouvoir (1). »

Il est très probable que le *Poimandrès* et l'Évangile de saint Jean ont été écrits à des dates peu éloignées l'une de l'autre, dans des milieux où les mêmes idées et les mêmes expressions avaient cours, l'un parmi les Judæo-Grecs d'Alexandrie, l'autre parmi ceux d'Éphèse. Il y a toutefois entre eux une différence profonde qui se résume dans ce mot de saint Jean : « Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. » L'incarnation du Verbe est le dogme fondamental du christianisme, et comme il n'y a aucune trace de ce dogme dans le *Poimandrès*, il n'est pas vraisemblable que l'auteur en ait eu connaissance; autrement il y aurait fait allusion, soit pour y adhérer, soit pour le combattre.

Ce qui semble certain, c'est que le *Poimandrès* est sorti de cette école des thérapeutes d'Égypte, qu'on a souvent confondus à tort avec les esséniens de Syrie et de Palestine. Philon établit entre les uns et les autres d'assez notables différences. « Les esséniens, dit-il, regardent la partie raisonneuse de la philosophie comme n'étant pas nécessaire pour acquérir la vertu, et ils la laissent aux amateurs de paroles. La physique leur paraît au-dessus de la nature humaine; ils l'abandonnent à ceux qui se perdent dans les nuages, sauf les questions relatives à l'existence de Dieu et à la création du monde. Ils s'occupent par-dessus tout de la morale. » Philon décrit ensuite les mœurs des esséniens, et cette description pourrait s'appliquer aux premières communautés chrétiennes, tant la ressemblance est frappante. On peut donc croire que c'est parmi eux que les apôtres ont recruté leurs premiers disciples. Il nous semble probable que *le Pasteur* d'Hermas est sorti de ce groupe, et que le titre de l'ouvrage et le nom de l'auteur ont inspiré par esprit de rivalité à quelque thérapeute judæo-égyptien l'idée de composer à son tour une sorte d'apocalypse moins moraliste et plus métaphysique, et de l'attribuer, non pas à un Hermas ou à un Hermès contemporain, mais au fameux Hermès Trismégiste si célèbre dans toute l'É-

(1) On lit dans l'Évangile de saint Jean :

« Dans le principe était le Verbe (λόγος, raison, parole), et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu.

« Il était dans le principe avec Dieu. — Toutes choses sont nées par lui, et rien de ce qui est fait n'a été fait sans lui... »

gypte. Dans le *Poimandrès* en effet, on trouve plusieurs traits qui s'accordent parfaitement avec ce que Philon dit des thérapeutes, qu'il prend pour types de la vie contemplative : « Dans l'étude des livres saints, ils traitent la philosophie nationale par allégories, et devinent les secrets de la nature par l'interprétation des symboles. » Cette phrase, qui s'applique si bien au système allégorique de Philon lui-même, fait songer en même temps à la cosmogonie du *Poimandrès*, quoique les textes bibliques n'y soient pas invoqués comme autorité. On y pressent déjà les systèmes gnostiques qui sortiront d'une combinaison plus intime du judaïsme et de l'hellénisme. Philon dit encore que les thérapeutes, sans cesse occupés de la pensée de Dieu, trouvent, même dans leurs songes, des visions de la beauté des puissances divines. « Il en est, dit-il, qui découvrent par des songes pendant leur sommeil les dogmes vénérables de la philosophie sacrée. » Or l'auteur du *Poimandrès* commence son ouvrage par ces mots : « Je réfléchissais un jour sur les êtres; ma pensée planait dans les hauteurs, et toutes mes sensations corporelles étaient engourdies comme dans le lourd sommeil qui suit la satiété, les excès ou la fatigue. » Il raconte ensuite sa vision, puis, après l'avoir écrite, il s'endort plein de joie; « le sommeil du corps produisait la lucidité de l'intelligence, mes yeux fermés voyaient la vérité. » Selon Philon, les thérapeutes avaient coutume de prier deux fois par jour, le matin et le soir; l'auteur du *Poimandrès*, après avoir instruit les hommes, les invite à la prière aux dernières lueurs du soleil couchant.

Après s'être répandus parmi les Juifs d'Asie, les missionnaires chrétiens allèrent porter leurs doctrines chez les Juifs d'Égypte. Au lieu des mœurs laborieuses des esséniens, qui, selon Philon, exerçaient des métiers manuels, mettaient en commun les produits de leur travail et réduisaient la philosophie à la morale et la morale à la charité, les *monastères* des thérapeutes offraient à la propagande une population bien plus hellénisée, habituée aux spéculations abstraites et aux allégories mystiques. De ces tendances, combinées avec le dogme de l'incarnation, sortirent les sectes gnostiques. Le *Poimandrès* doit être antérieur à ces sectes; on n'y trouve pas encore le luxe mythologique qui les caractérise : les puissances divines, la vie, la lumière, etc., n'y sont pas encore distinguées ni personnifiées, et par-dessus tout il n'y est pas encore question de l'incarnation du Verbe. On y trouve déjà, il est vrai, l'idée de la gnose, c'est-à-dire de la science mystique qui unit l'homme à Dieu. Cela autorise, non pas à supposer avec Jablonski que l'auteur est un gnostique, mais à le regarder comme un précurseur du gnosticisme, aussi bien que Philon. Dans l'un, c'est l'élément juif qui do-

mine; dans l'autre, c'est l'élément grec; à l'un et à l'autre il n'a manqué pour être des gnostiques que d'admettre l'incarnation du Verbe.

Ce n'est pas seulement dans le début de l'Évangile de saint Jean qu'on peut découvrir des rapports du christianisme avec les doctrines hermétiques; l'idée de la régénération ou renaissance (palingénésie) forme le sujet du troisième chapitre de cet Évangile et d'un dialogue d'Hermès intitulé *Parole mystérieuse* ou *Sermon secret sur la montagne*. Ce titre même et le passage où Hermès attribue la régénération au fils de Dieu, à l'homme unique, indiquent que l'auteur vivait à une époque où le christianisme avait déjà pénétré à Alexandrie, et qu'il s'est trouvé en contact avec quelques chrétiens. Cependant un examen attentif n'autorise guère à supposer qu'il connût leurs livres, ni même qu'il fût initié à leurs dogmes.

Les premières sociétés chrétiennes étaient de véritables sociétés secrètes. Si l'ardeur du prosélytisme pouvait étouffer la crainte des persécutions, il restait toujours le danger d'exposer les croyances nouvelles aux insultes et aux railleries de ceux qui n'étaient pas préparés à les recevoir. Il est vrai que les apôtres et leurs premiers disciples, étant des Juifs, s'adressaient d'abord à leurs coreligionnaires; mais l'expérience leur avait appris dès le début que l'attachement des Juifs à la tradition les mettait en défiance contre toute tentative de réforme. La liberté des mœurs grecques permettait de prêcher le dieu inconnu sur la place publique d'Athènes, mais on se serait fait lapider comme saint Étienne en annonçant l'incarnation dans une synagogue. D'ailleurs la mode était aux mystères, le secret des initiations était un moyen de propagande et un appât pour la curiosité, tout le monde voulait être initié à quelque chose.

Les chrétiens n'avaient pas créé cette situation, mais ils l'acceptèrent, préparant le terrain peu à peu, s'adressant successivement à l'un et à l'autre et ne dévoilant pas toute leur doctrine à la fois. Les principaux points de cette doctrine étaient résumés dans la prédication évangélique intitulée : *Discours sur la montagne*; ces mots devaient revenir de temps en temps aux oreilles des Juifs non encore initiés à l'Évangile. Qu'un d'entre ceux-ci ait imaginé de produire une révélation sous le même titre, rien n'est plus naturel; mais, de même qu'entre le *Poimandrès* et le *Pasteur* d'Hermas, la ressemblance ici s'arrête au titre. Le *Discours sur la montagne* rapporté dans l'Évangile de saint Matthieu contient un enseignement purement moral; il n'est question de la régénération que dans l'Évangile de saint Jean. L'auteur qui écrit sous le nom d'Hermès, à qui cette idée de régénération était sans doute parvenue comme

une rumeur vague, l'expose sous une forme emphatique et prétentieuse qui n'a rien de commun avec la simplicité du style évangélique. Le fils de Dieu, l'homme unique, n'est pas pour lui un personnage réel et historique, c'est plutôt un type abstrait de l'humanité, analogue à l'homme idéal du *Poimandrès*, à l'Adam Kadmon de la kabbale, à l'Osiris du *Rituel funéraire* des Égyptiens. Il est vrai que les gnostiques donnèrent ce caractère au Christ, distinct pour eux de l'homme Jésus; mais dans le dialogue hermétique le régénérateur n'est pas désigné sous le nom de Christ: on ne peut donc pas y reconnaître l'œuvre d'un gnostique chrétien. Pour admettre que l'auteur soit chrétien, il faudrait supposer qu'il dissimule à dessein une partie de ses croyances, que son enseignement écrit n'est qu'une introduction à un enseignement oral, et qu'il réserve aux seuls initiés le grand mystère de l'incarnation et le nom même du Christ. Cette hypothèse n'est point absolument inadmissible, cependant il ne semble pas qu'on doive s'y arrêter. Il est vrai que, selon la coutume de son temps, l'auteur prend un ton d'hiérophante; mais aucune allusion n'indique qu'il garde quelque chose en réserve au-delà de ce qu'il dit. Poimandrès est la seule autorité qu'il invoque; il ajoute même : « Poimandrès, l'intelligence souveraine, ne m'a rien révélé de plus que ce qui est écrit, sachant que je pourrais par moi-même comprendre et entendre ce que je voudrais et voir toutes choses. » Après beaucoup de réticences et d'aphorismes amphigouriques, Hermès finit par se laisser arracher son secret, et, malgré les étonnemens de son disciple et la peine qu'il paraît avoir à comprendre, ce secret se réduit à une idée toute simple, c'est que, pour s'élever dans le monde idéal, il faut se dégager des sensations. On devient ainsi un homme nouveau, et la régénération morale s'opère d'elle-même. On n'a qu'à combattre chaque vice par une vertu correspondante, ce n'est pas plus difficile que cela.

Ce morceau peut se placer dans l'ordre des idées et des temps entre le *Poimandrès* et les premières sectes gnostiques; il doit être peu antérieur aux fondateurs du gnosticisme, Basilide et Valentin. Le ton général d'exaltation qui y règne, cette obscurité qui vise à la profondeur, s'enivre d'elle-même et prend cette ivresse pour de l'extase, tout fait prévoir les aberrations mystiques du gnosticisme, contre lesquelles protesteront également les pères de l'église et les philosophes d'Alexandrie. Elles s'annoncent déjà dans des paroles comme celles-ci : « gnose sainte, illuminé par toi, je chante par toi la lumière idéale; » — « ô mon fils, la sagesse idéale est dans le silence; » — « à travers tes créations, j'ai trouvé la bénédiction dans ton éternité. » On sait que le silence, σιγή, l'éternité,

αἰὼν, ou les siècles, αἰῶνες, ont été personnifiés par les gnostiques et jouent un rôle dans leur mythologie. Il y a aussi des indications curieuses sur la société au sein de laquelle allait se développer le christianisme : ainsi la vertu qu'Hermès oppose à l'avarice est la communauté ou communion, κοινωνία. Si on se rappelle que les esséniens, d'après Josèphe et Philon, mettaient en commun leur salaire de chaque jour, comme on dit que le font les mormons, on s'étonne moins des tendances communistes qui se sont manifestées dans quelques sociétés chrétiennes. Les nicolaïtes, contre lesquels saint Jean s'élève dans l'Apocalypse, ont même été accusés d'étendre cette communauté aux femmes; leur chef passait pour avoir mis la sienne en commun.

On peut suivre dans les livres hermétiques les destinées de cette gnose judæo-égyptienne qui, au Ier siècle, a côtoyé le christianisme sans se laisser absorber, en passant insensiblement de l'école juive de Philon à l'école grecque de Plotin. Dans Philon, le judaïsme s'avouait hautement par de continuelles allusions à la Bible. Dans le *Poimandrès* et le *Sermon sur la montagne*, il se trahit çà et là par quelques réminiscences. Il y a d'autres dialogues, d'un caractère mixte, qu'on peut rapporter avec autant de vraisemblance à l'influence grecque ou à l'influence juive. Tel est celui qui a pour titre *le Cratère ou la Monade*. Cette coupe de l'intelligence dans laquelle l'âme se plonge ou se *baptise* est peut-être une image empruntée aux initiations orphiques; on peut y trouver aussi, comme l'a fait remarquer Fabricius, le baptême et la régénération dans le sens chrétien. Les allusions aux cérémonies mystiques sont très fréquentes dans les auteurs grecs; Platon parle du cratère où Dieu mêle les élémens du monde. La légende d'Empédocle, se plongeant dans le cratère de l'Etna pour devenir un dieu, est peut-être sortie d'une métaphore du même genre. On peut donc voir un souvenir des mystères dans ces paroles d'Hermès : « ceux qui furent baptisés dans l'intelligence possédèrent la gnose et devinrent les initiés de l'intelligence, les hommes parfaits : tel est le bienfait du divin cratère; » mais on peut aussi rapprocher ce passage d'une parole de l'Évangile de saint Jean : « celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif; mais l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une fontaine d'eau vive qui jaillira jusque dans la vie éternelle. »

Entre toutes les doctrines rivales qui se partageaient les esprits, la distance n'était pas aussi grande qu'on pourrait le croire. Aussi passait-on facilement d'une religion à une autre; on en avait même plusieurs à la fois pour plus de sûreté. Il y avait alors une soif universelle de croyances et on s'abreuvait à toutes les sources. Au

milieu de tant de sectes, de subdivisions et de nuances, quelques-uns faisaient un choix, mais la plupart prenaient des deux mains, à droite et à gauche, tout ce qui se présentait (1). Les questions n'étaient pas posées à cette époque comme nous les poserions aujourd'hui; ce qui nous paraît fondamental était relégué au second plan, et on discutait à perte de vue sur des points qui nous semblent de peu d'importance. On s'aperçoit souvent, en lisant l'histoire des sectes philosophiques et religieuses, que c'est presque toujours entre les écoles les plus voisines que s'engagent les luttes les plus vives. Séparés des gnostiques par quelques principes particuliers, les néoplatoniciens et surtout les hermétiques s'en rapprochaient par l'ensemble de leurs idées : « la seule voie qui mène à Dieu, c'est la piété unie à la gnose; » — « la gnose est la contemplation, c'est le silence et le repos de toute sensation. Celui qui y est parvenu ne peut plus penser à autre chose, ni rien regarder, ni même mouvoir son corps; » — « la vertu de l'âme, c'est la gnose; celui qui y parvient est bon, pieux et déjà divin. »

Par ces tendances mystiques, qui se manifestent à chaque page, les livres d'Hermès se placent d'eux-mêmes entre les gnostiques et les néoplatoniciens. Une telle ressemblance de doctrines suffirait presque pour les rapporter à la même époque. Je trouve d'ailleurs dans le dialogue intitulé : *de l'Intelligence commune*, un passage qui me paraît confirmer cette induction, et qui peut aider à fixer une date plus précise. L'auteur parle d'un *bon démon* dont les en-

(1) Une lettre de l'empereur Hadrien qui nous est restée fait bien comprendre l'activité mobile des habitans d'Alexandrie, activité qui se portait à la fois sur le commerce et sur la religion. « L'Égypte, dont tu me disais tant de bien, mon cher Servianus, je l'ai trouvée légère, mobile, changeant de mode à tout instant. Les adorateurs de Sarapis sont chrétiens, ceux qui s'appellent évêques du Christ sont dévots à Sarapis. Il n'y a pas un chef de synagogue juive, un samaritain, un prêtre chrétien qui ne soit astrologue, aruspice, fabricant de drogues. Le patriarche lui-même, quand il vient en Égypte, est forcé par les uns d'adorer Sarapis, par les autres d'adorer Christ. Quelle race séditieuse, vaine et impertinente! La ville est riche, opulente, féconde, personne n'y vit sans rien faire. Les uns soufflent du verre, les autres font du papier, tous sont marchands de toile, et ils en ont bien l'air. Les goutteux ont de l'ouvrage, les boiteux travaillent, les aveugles aussi; personne n'est oisif, pas même ceux qui ont la goutte aux mains... Pourquoi cette ville n'a-t-elle pas de meilleures mœurs. Elle mériterait par sa grandeur et son importance d'être à la tête de toute l'Égypte. Je lui ai tout accordé, je lui ai rendu ses anciens priviléges, et j'en ai ajouté tant de nouveaux qu'il y avait de quoi me remercier. J'étais à peine parti qu'ils tenaient mille propos contre mon fils Vérus; quant à ce qu'ils ont dit d'Antinoüs, tu dois t'en douter. Je ne leur souhaite qu'une chose, c'est de manger ce qu'ils donnent à leurs poulets pour les faire éclore, je n'ose pas dire ce que c'est. Je t'envoie des vases irisés de diverses couleurs que m'a offerts le prêtre du temple; ils sont spécialemen destinés à toi et à ma sœur pour l'usage des repas, les jours de fête; prends garde que notre Africanus ne les casse. »

seignemens, s'ils avaient été écrits, seraient fort utiles aux hommes; il cite ensuite quelques opinions de ce bon démon : ce sont des aphorismes panthéistiques. Ne peut-on pas supposer qu'il s'agit ici d'Ammonios Saccas, chef des néoplatoniciens, qui, comme on le sait, n'a jamais mis ses enseignemens par écrit? Il est vrai que le bon démon est pris en général pour un personnage abstrait qui se confond avec l'intelligence suprême : cette allusion à Ammonios Saccas serait donc bien vague; mais elle ne pouvait être plus claire, puisque l'auteur écrivait sous le pseudonyme d'Hermès. Entre la crainte de trahir sa fraude en nommant un contemporain et le désir de rendre un témoignage public à son maître, il a dû prendre un terme moyen et désigner sous le nom de bon démon celui qui l'avait initié à la philosophie. L'auteur de ce dialogue serait ainsi quelque obscur condisciple de Plotin, hypothèse que confirme la ressemblance des doctrines, et cette ressemblance n'est pas particulière au dialogue où l'on peut voir une allusion à Ammonios Saccas, elle s'étend à la plupart des autres.

Dans cette population mixte d'Alexandrie, la fusion devait s'opérer rapidement entre les idées, peut-être même entre les races. Où sont les thérapeutes juifs à la fin du IIe siècle? Les uns, convertis au christianisme, sont devenus des anachorètes ou des gnostiques basilidiens et valentiniens, les autres se rapprochent de plus en plus du paganisme, je dis du paganisme et non pas du polythéisme, car à cette époque tout le monde admet dans l'ordre divin une hiérarchie bien déterminée avec un Dieu suprême au sommet; seulement ce Dieu suprême est pour les uns dans le monde, pour les autres hors du monde. A chaque instant, dans les livres d'Hermès, on lit une tirade sur l'unité divine; on croit avoir affaire à un chrétien ou à un Juif, et quelques lignes plus bas on trouve des phrases qui vous rappellent qu'il s'agit du dieu du panthéisme : « non-seulement il contient tout, mais véritablement il est tout; » — « il est tout, et il n'y a rien qui ne soit lui; » — « il est ce qui est et ce qui n'est pas, l'existence de ce qui n'est pas encore. » Pour désigner ces doctrines, qui dérivent bien plus de celles de l'Égypte que de celles de la Grèce, le nom d'hellénisme ne serait pas juste; il vaut mieux conserver le terme vague et général de paganisme qu'on applique vulgairement à toutes les croyances que le christianisme a remplacées.

Sous l'influence de l'école grecque d'Alexandrie, une sorte de gnosticisme païen succéda, dans l'école hermétique, au gnosticisme juif du *Poimandrès* et du *Sermon secret sur la montagne*. Au lieu de quelques expressions qui rappelaient la Bible, on trouve des souvenirs de la mythologie grecque, souvenirs très vagues et pré-

sentés sous une forme évhémèriste : « ceux qui peuvent s'abreuver de cette lumière divine quittent le corps pour entrer dans la vision bien-heureuse, comme nos ancêtres Ouranos et Kronos; puissions-nous leur ressembler, ô mon père! » On voit par les livres sibyllins que les Juifs et les chrétiens adoptaient le système d'Évhémère et regardaient les dieux du polythéisme comme des hommes divinisés, mais ils condamnaient cette apothéose comme une superstition. Les païens au contraire y croyaient, et s'ils admettaient que la plupart des dieux avaient été des hommes, ils ajoutaient que leurs bienfaits les avaient élevés à la divinité. Quand Hermès parle de ses ancêtres Ouranos et Kronos, il croit à leur apothéose; c'est donc là un évhémèrisme païen et non chrétien ou juif comme celui des livres sibyllins. Quelquefois il appelle le ciel l'*Olympe*; ailleurs, il emprunte au stoïcisme cette fière pensée : « l'homme est un dieu mortel; » mais après avoir constaté ces signes caractéristiques de l'influence grecque, il faut ajouter que la doctrine est restée la même dans son ensemble, et même que cette doctrine est plutôt celle d'une époque que celle d'une école. On la retrouve, sauf quelques traits particuliers, dans Plotin et ses successeurs, dans Apulée, dans Macrobe et même dans Origène et d'autres docteurs de l'église. Il y a ainsi à chaque siècle une somme d'idées communes à toutes les sectes même rivales et ennemies, et cela était surtout vrai à cette époque où l'unité politique favorisait la tendance universelle des esprits vers l'unité religieuse.

III.

Je ne m'arrêterai pas sur chacun des fragmens adressés à Tat, à Asclèpios, à Ammon; ils n'ajoutent rien de nouveau aux doctrines contenues dans les ouvrages plus étendus et plus complets dont il a été question. Ce sont des analyses psychologiques, des études métaphysiques assez obscures, des théories sur Dieu, sur l'âme, sur le monde. Parmi ces fragmens, plusieurs sont réunis sous le titre de *Définitions*, titre que rien ne justifie, et sont écrits sous le nom d'Asclèpios, disciple d'Hermès. L'auteur se plaint que les Grecs aient traduit les livres de son maître dans leur langue; il maltraite beaucoup la philosophie grecque, qu'il appelle un vain bruit de paroles. C'est peut-être une ruse de faussaire pour faire croire que son ouvrage est un monument égyptien authentique. La forme est moderne, et il y a une allusion à l'usage grec des courses de chars. Le soleil est comparé à un cocher, image empruntée à la mythologie grecque, car en Égypte le soleil était porté sur une barque. Cependant l'importance attribuée au soleil dans l'œuvre de

la création donne à penser que l'auteur est Égyptien. « Le soleil, dit M. de Rougé, est le plus ancien objet du culte égyptien que nous trouvions sur les monumens... Ce qui sans doute n'avait été d'abord qu'un symbole est devenu sur les monumens égyptiens que nous connaissons le fond même de la religion. C'est le soleil lui-même qu'on y trouve habituellement invoqué comme l'être suprême. » Nous retrouvons ces idées développées dans les *Définitions* d'Asclèpios : « le ciel et la terre sont gouvernés par le créateur, j'entends le soleil, qui fait monter l'essence et descendre la matière, qui donne tour à tour et prodigue les bienfaits de sa lumière. »

La doctrine de l'unité divine est présentée sous une forme panthéiste qui exclut l'idée d'une influence juive : « le maître de l'univers, le créateur et le père, qui est tout dans un et un dans tout, » et plus loin : « toute chose est une partie de Dieu, ainsi Dieu est tout; en créant, il se crée lui-même. » Quoique ces idées se retrouvent à peu près dans le *Timée*, elles rappellent encore plus le dieu de la religion égyptienne qui s'engendre lui-même. Ce qui est dit des démons peut se rattacher à l'Égypte aussi bien qu'à la Grèce. Une des fonctions qui leur sont attribuées est la distribution des châtimens. Chez les Grecs, c'était le rôle des Euménides, du démon Eurynomos, peint par Polygnote dans la *Lesché* de Delphes, des hommes au corps de feu qui, d'après Platon, punissent dans le Tartare les tyrans et autres grands criminels; mais les démons existent avec le même caractère dans la religion égyptienne. Le *Rituel funéraire* parle de « bourreaux qui préparent le supplice et l'immolation; on ne peut échapper à leur vigilance; ils accompagnent Osiris. Qu'ils ne s'emparent pas de moi! que je ne tombe pas dans leurs creusets! »

Un autre fragment contient une allusion à Phidias et une anecdote sur le musicien Eunomios de Locres. Patrizzi, qui fait d'Hermès un contemporain de Moïse, se donne beaucoup de peine pour expliquer ces passages. Il avoue d'ailleurs que l'ensemble du morceau est assez insignifiant, et il hésite à l'attribuer au disciple *d'un si grand homme*. Je ne sais pourquoi il n'étend pas ses doutes au fragment suivant, car l'un vaut l'autre. Ce sont de froides amplifications d'un rhéteur qui simule l'enthousiasme et confond les louanges des rois avec celles de Dieu. Dans cette plate apothéose de la royauté, à côté de quelques expressions qui rappellent celles qu'on lit sur les anciens monumens d'Égypte, on trouve une explication étymologique du mot grec βασιλεύς et même des phrases qui semblent une allusion au nom de Ptolémée : « c'est la vertu du roi, c'est son nom qui garantit la paix. Le nom seul du roi suffit souvent pour repousser les ennemis. Ses statues sont des phares de paix

dans la tempête. La seule image du roi produit la victoire, donne à tous la sécurité et rend invulnérable. » C'est, sous des formes plus modernes, la même servilité monarchique que dans les inscriptions égyptiennes : « le roi de l'Égypte, le gouverneur des déserts, le souverain suprême, maître de tous les barbares, à peine hors des flancs, ses ordres ont dirigé les armées. Aussitôt qu'il fut sorti de l'œuf, taureau au cœur ferme, il a poussé devant lui. »

Dans d'autres fragmens, au milieu de subtilités philosophiques, on trouve çà et là quelques traces d'idées égyptiennes. Un passage cité par Suidas, et d'un caractère gnostique, se termine par une invocation où l'on peut reconnaître, sous une forme altérée, des vers orphiques. Les fragmens conservés par Cyrille sont assez courts; il y en a un, tiré des *Digressions*, où le bon démon explique à Osiris la création du monde; mais de tous les livres hermétiques qui nous sont parvenus, le plus curieux, celui où l'élément égyptien est le plus apparent, c'est le *Livre sacré*, intitulé aussi la *Vierge du monde* ou la *Prunelle du monde*, car le mot grec a deux sens, et ni l'un ni l'autre n'est expliqué dans l'ouvrage, dont nous ne possédons que des fragmens. C'est un entretien d'Isis avec son fils Hôros sur la création du monde, l'incarnation des âmes et la métempsycose. Les idées empruntées, les unes au *Timée*, les autres à des traditions religieuses, sont exposées sous une forme apocalyptique, avec cette enflure oratoire que les littératures de décadence prennent pour la majesté du style hiératique : « c'est un spectacle digne d'admiration et de désir que ces magnificences du ciel, révélations du Dieu encore inconnu, et cette somptueuse majesté de la nuit, éclairée d'une lumière pénétrante, quoique inférieure à celle du soleil, et tous ces autres mystères qui se meuvent dans le ciel en périodes cadencées, réglant et entraînant les choses d'ici-bas par d'occultes influences. »

Le récit de la création est loin d'être clair. L'auteur nous dit, il est vrai, qu'Hermès, « l'intelligence universelle, » avait tout expliqué dans ses livres; mais il ajoute que ces précieux documens ont été embaumés et enveloppés de bandelettes aussitôt après leur rédaction, et qu'ils sont enfouis « près des secrets d'Osiris. » Il est difficile d'entreprendre des fouilles d'après cette indication. Il faut nous borner à savoir que l'inertie générale dura jusqu'au moment où le Créateur, sur la prière des dieux inférieurs, se décida à ordonner l'univers. « Alors Dieu sourit, et il dit à la nature d'exister, et, sortant de sa voix, le féminin s'avança dans sa parfaite beauté. Les dieux avec stupeur contemplaient cette merveille, et le grand ancêtre, versant un breuvage à la nature, lui ordonna d'être féconde; puis, pénétrant tout de ses regards, il dit ceci : « Que le

ciel soit rempli d'étoiles, et l'air, et l'éther! » Dieu dit, et cela fut. »

Cette dernière phrase semble une réminiscence de la Bible; cependant il est difficile de trouver dans l'ensemble de l'ouvrage une influence juive. L'auteur aborde plusieurs questions qui tiennent une place importante dans la théologie chrétienne, et les solutions qu'il donne sont très différentes de celles du christianisme. Il décrit la création des âmes, dont la Bible ne dit rien, et il la décrit minutieusement, comme une opération chimique. Le discours que Dieu leur adresse après les avoir créées rappelle l'allocution du Dieu suprême aux dieux inférieurs dans le *Timée* de Platon : « O âmes, beaux enfans de mon souffle et de ma sollicitude, vous que j'ai fait naître de mes mains pour vous consacrer à mon monde, écoutez mes paroles comme des lois, ne vous écartez pas de la place qui vous est fixée par ma volonté. Le séjour qui vous attend est le ciel avec son cortége d'étoiles et ses trônes remplis de vertus. Si vous tentez quelque innovation contre mes ordres, je jure par mon souffle sacré, par cette mixture dont j'ai formé les âmes et par mes mains créatrices, que je ne tarderai pas à vous forger des chaînes et à vous punir. »

Dieu associe ensuite les âmes à l'œuvre de la création; il les invite à former les animaux en leur donnant pour modèles les signes du zodiaque et les autres animaux célestes. Les âmes, fières de leur œuvre, s'écartent des limites prescrites, et en punition de leur désobéissance sont condamnées à habiter les corps. Il n'y a rien là de pareil au dogme du péché originel; la chute des âmes est la conséquence d'une faute qui leur est propre, et non l'héritage d'un ancêtre commun. Ce serait plutôt quelque chose d'analogue à la doctrine de la descente des âmes telle qu'elle est exposée dans les ouvrages des platoniciens et surtout dans *l'Antre des Nymphes* de Porphyre, avec cette différence toutefois que, pour les Grecs, l'incarnation est un acte librement accompli : l'âme, entraînée par le désir, descend volontairement dans la sphère de la vie. Cette doctrine n'était pas particulière aux platoniciens; elle se trouvait dans le poème d'Empédocle et dans d'autres écrits de l'école pythagoricienne. Les auteurs qui en parlent la rapportent souvent aux initiations mystiques : il est donc difficile de dire s'il faut en faire honneur à la philosophie ou à la religion; encore moins peut-on savoir à quelle source a puisé l'auteur du *Livre sacré*.

Macrobe, dans son commentaire sur *le Songe de Scipion*, nous montre les âmes descendant du ciel par degrés successifs et recevant dans chacune des sept sphères une faculté spéciale. L'action des dieux planétaires sur la vie humaine est exposée aussi, mais d'une façon plus obscure, par l'auteur du *Livre sacré*. Il décrit en-

suite le désespoir des âmes après leur condamnation. « Les âmes allaient être emprisonnées dans les corps; les unes gémissaient et se lamentaient : ainsi, quand des animaux sauvages et libres sont enchaînés, au moment de subir la dure servitude et de quitter les chères habitudes du désert, ils combattent et se révoltent, refusent de suivre ceux qui les ont domptés, et, si l'occasion s'en présente, les mettent à mort. La plupart sifflaient comme des serpens; telle autre poussait des cris aigus et des paroles de douleur et regardait au hasard en haut et en bas. « Grand ciel, disait-elle, principe de notre naissance, éther, air pur, mains et souffle sacré du Dieu souverain, et vous, astres éclatans, regards des dieux, infatigable lumière du soleil et de la lune, notre première famille, quel déchirement et quelle douleur!... Quitter ces grandes lumières, cette sphère sacrée, toutes les magnificences du pôle et la bienheureuse république des dieux, pour être précipitées dans ces viles et misérables demeures!... » Et elles supplient le Créateur, « devenu si vite indifférent à ses œuvres, » de leur adresser quelques dernières paroles pendant qu'elles peuvent encore voir l'ensemble du monde lumineux.

Dieu exauce cette dernière prière, et leur montre la voie du retour par une série d'épurations dans des existences successives. Dans cette théorie de la métempsycose, le spiritualisme grec se mêle d'une manière bizarre au naturalisme égyptien. L'auteur semble placer les hommes et les animaux sur la même ligne; chez les uns comme chez les autres, il y a des âmes justes et d'une nature divine, qui animent — parmi les hommes des rois, des prêtres, des philosophes, des médecins, — parmi les oiseaux des aigles, — parmi les quadrupèdes des lions, — parmi les reptiles des dragons, — parmi les poissons des dauphins. Dans un autre passage, Isis revient sur la transmigration des âmes et parle des hommes et des animaux qui transgressent les lois de leur nature, sans faire entre les uns et les autres de distinction tranchée. On reconnaît là des habitudes d'esprit qui n'ont rien de grec, et, quoique l'auteur ne parle pas du culte des animaux, on voit qu'il devait le trouver très naturel.

Les corps sont fabriqués par Hermès avec le résidu de la mixture qui avait servi à la préparation des âmes, et cette nouvelle opération chimique est décrite comme la première. Pendant qu'Hermès achève son travail, survient Mômos, qui lui fait des objections et l'engage à mettre d'avance des bornes aux futures audaces de l'humanité en mêlant à la vie quelques élémens de trouble et de douleur. « O générateur, juges-tu bon qu'il soit libre de soucis, ce futur explorateur des beaux mystères de la nature? Veux-tu le laisser exempt de peines, celui dont la pensée atteindra les limites

de la terre? Les hommes arracheront les racines des plantes, étudieront les propriétés des sucs naturels, observeront la nature des pierres, disséqueront non-seulement les animaux, mais eux-mêmes, voulant savoir comment ils ont été formés. Ils étendront leurs mains hardies jusque sur la mer, et, coupant le bois des forêts spontanées, ils passeront d'une rive à la rive opposée pour se chercher les uns les autres. Ils poursuivront les secrets intimes de la nature jusque dans les hauteurs, et voudront étudier les mouvemens du ciel. Ce n'est point encore assez; il ne reste plus à connaître que le point extrême de la terre; ils y voudront chercher l'extrémité dernière de la nuit. S'ils ne connaissent pas d'obstacle, s'ils vivent exempts de peine, à l'abri de tout souci et de toute crainte, le ciel même n'arrêtera pas leur audace, et ils voudront étendre leur pouvoir sur les élémens. »

Et Mômos engage Hermès à donner aux hommes le désir et l'espérance vaine, le souci et la douloureuse morsure de l'attente trompée, à leur inspirer les amours mutuels et les désirs tantôt satisfaits, tantôt déçus, « afin que la douceur même du succès soit un appât qui les attire vers de plus grands maux. » Isis s'interrompt et ajoute : « Tu souffres, Hôros, en écoutant le récit de ta mère? L'étonnement et la stupeur te saisissent devant les maux qui s'abattent sur la pauvre humanité? Ce que tu vas entendre est plus triste encore. Les paroles de Mômos plurent à Hermès; il trouva que l'avis était sage, et il le suivit. » Et l'auteur décrit d'une façon assez énigmatique un frein qu'Hermès imagine d'imposer à la vie humaine, la dure loi de la nécessité.

Ce personnage de Mômos n'est pas sans analogie avec le Satan du livre de Job, mais cette analogie ne peut passer pour une imitation. Le ton d'amertume avec lequel l'auteur parle de la civilisation humaine fait penser au livre d'Énoch, qui représente les arts et les sciences comme des œuvres mauvaises, enseignées par les anges aux géans nés de leur union avec les filles des hommes. Ces sciences maudites que le livre d'Énoch confond avec la sorcellerie entraînent la condamnation des anges et la destruction des géans par le déluge. Cette haine de la civilisation devait se produire avec plus de violence chez les Juifs en raison de l'horreur que leur inspiraient les grands peuples civilisés qui menaçaient leur indépendance; cependant on la trouve, quoique sous des formes amoindries, dans d'autres traditions religieuses, par exemple dans le mythe de Pandore et dans le supplice de Prométhée, *audax Iapeti genus*. La civilisation est une lutte de l'homme contre les dieux, c'est-à-dire contre les puissances de la nature, et comme ses bienfaits sont accompagnés de maux inévitables et de vices inconnus

aux tribus pastorales, il est naturel qu'on ait regardé l'invention des arts comme une audace impie.

La chute de l'homme et celle des anges ou des titans, la lutte des géans contre les dieux se retrouvent dans toutes les mythologies; mais tantôt ces symboles se présentent sous un aspect physique, qui est sans doute leur forme primitive, tantôt ils prennent un caractère exclusivement moral et humain. Dans le *Livre sacré*, les âmes, irritées de leur incarnation, se livrent à toute sorte d'excès. Ne pouvant rien contre les dieux, les hommes se déchirent les uns les autres, comme les fils de la terre nés des dents du dragon et les hommes de la race d'airain dans les légendes grecques. Les élémens, souillés par le sang répandu et par l'odeur du meurtre, se plaignent à Dieu des crimes des hommes, et le prient d'envoyer sur la terre un effluve de lui-même pour corriger le mal et régénérer l'humanité. Cette régénération, opérée par Osiris, n'est pas une véritable rédemption, puisqu'il n'y a pas, comme dans le christianisme, l'idée du sacrifice d'un dieu pour le salut des hommes: on pourrait plutôt la comparer à l'œuvre accomplie dans l'Inde par le Bouddha, en Grèce par Hèraklès et Dionysos.

Tel est en substance le premier et le plus important fragment de ce livre étrange. Tout cela est chargé de noms mythologiques dont plusieurs ont dû être altérés par les copistes. On a essayé de les corriger et de les expliquer, mais je crains bien que dans ces essais de restitution on n'ait quelquefois donné trop de place à l'hypothèse. Sur la foi d'un texte suspect et d'une correction arbitraire, on a admis dans le panthéon égyptien une déesse *Hèphaistoboulè*, parfaitement inconnue d'ailleurs. Hermès ne me paraît pas une autorité en fait de mythologie égyptienne; autrement il faudrait accepter aussi *Arnebaskènis*, dieu de la philosophie, et la froide allégorie de l'Invention, fille de la Nature et du Travail. Je doute que les anciens Égyptiens aient jamais connu ces divinités-là. Quant à la date du *Livre sacré*, je ne vois aucun indice qui permette de l'établir. Il appartient à cette période de rénovation religieuse produite par la rencontre de la philosophie grecque et des doctrines orientales et égyptiennes; mais ce mouvement a duré plusieurs siècles, et des œuvres par lesquelles il a marqué sa trace un petit nombre seulement nous est parvenu. Pour classer le *Livre sacré*, il faudrait des termes de comparaison qui nous manquent.

Tel qu'il est cependant, le *Livre sacré* représente la philosophie gréco-égyptienne, comme Philon la philosophie gréco-juive. Malgré la rhétorique pompeuse de l'auteur, résultat de son éducation grecque, des signes certains le font reconnaître pour Égyptien. Ainsi Hôros demande à sa mère pourquoi les Égyptiens sont si supérieurs

aux autres hommes. Isis lui répond en comparant la terre habitée à un homme couché, ayant la tête au sud, les pieds au nord : l'Égypte représente la poitrine et le cœur, séjour de l'âme. Ce qu'Isis dit ailleurs des âmes royales dénote également un Égyptien. Il est vrai qu'il y a çà et là chez les philosophes grecs des tendances monarchiques : ainsi, dans son *Politique*, Platon trace un portrait fantastique de la royauté; mais, alors même qu'ils réagissent contre les principes d'égalité qui formaient le fond de la morale sociale des Grecs, les philosophes en subissent encore l'influence; ils rêvent un roi à leur ressemblance, leur éducation républicaine les préserve du culte de la royauté tel qu'on le trouve chez les barbares, où le sentiment de la dignité humaine n'existe pas. Il n'y a pas un compatriote de Démosthènes qui n'eût été révolté des formes que prenait en Égypte la flatterie envers les rois. L'Égypte a donné l'exemple de ces serviles apothéoses de princes qui ont déshonoré la fin du vieux monde. On peut donc voir un trait du caractère égyptien dans le passage du *Livre sacré* où les rois sont présentés comme de véritables dieux sur la terre; leurs âmes, d'après l'auteur, sont d'une autre espèce que celles des autres hommes.

Il existe une autre cosmogonie hermétique, mais beaucoup plus courte, intitulée *le Discours sacré*. Le titre de ce discours pourrait faire croire qu'il se rattache au *Livre sacré*, mais le style est tout autre; *le Discours sacré* n'a rien de grec, il est même incorrect, et ce pourrait bien être une traduction. Le ton général rappelle les formes hébraïques; mais par l'ensemble des idées ce morceau est plutôt égyptien que juif. Les dieux des astres interviennent dans la création; leur action est même plus directe que celle du Dieu suprême, qui n'a qu'un caractère abstrait et impersonnel. Plutarque et Ælien nous disent que dans la cosmogonie égyptienne les ténèbres précèdent la lumière; nous retrouvons ici la même idée. « Il y avait des ténèbres sans limites sur l'abîme, et l'eau, et un souffle subtil et intelligent contenu dans le chaos par la puissance divine. Alors jaillit la lumière très sainte, et sous le sable les élémens sortirent de l'essence humide, et tous les dieux débrouillèrent la nature féconde. » Ce passage fait songer au début de la *Genèse*, aux ténèbres couvrant la face de l'abîme, au souffle de Dieu planant sur les eaux; mais on y trouve encore plus de ressemblance avec la cosmogonie égyptienne, qui, d'après Damaskios, admettait comme premiers principes les ténèbres, l'eau et le sable. Enfin l'influence des astres sur la destinée humaine est clairement indiquée par ces mots : « leur vie et leur sagesse sont réglées à l'origine par le cours des dieux circulaires, et se terminent en lui. » On peut trouver aussi des traces d'idées égyptiennes dans le *Dis-*

cours d'initiation, vulgairement désigné sous le nom d'*Asclèpios*. Cet ouvrage, dont il n'existe plus qu'une traduction latine faussement attribuée à Apulée, se rattache par les idées comme par la forme à la philosophie alexandrine, et n'a rien du ton hiératique du *Livre sacré* et du *Discours sacré*. J'en citerai un passage fort curieux dans lequel Hermès annonce sous forme d'une prophétie le triomphe du christianisme, l'apostasie de l'Égypte et la persécution exercée contre les derniers fidèles de la religion nationale. Ce morceau, dans lequel l'auteur s'élève à une véritable éloquence, est une suprême et douloureuse protestation du paganisme expirant contre l'inévitable destinée.

« Cependant, comme les sages doivent tout prévoir, il est une chose qu'il faut que vous sachiez : un temps viendra où il semblera que les Égyptiens ont en vain observé le culte des dieux avec tant de piété et que toutes leurs saintes invocations ont été stériles et inexaucées. La divinité quittera la terre et remontera au ciel, abandonnant l'Égypte, son antique séjour, et la laissant veuve de religion, privée de la présence des dieux. Des étrangers remplissant le pays et la terre, non-seulement on négligera les choses saintes, mais, ce qui est plus dur encore, la religion, la piété, le culte des dieux seront proscrits et punis par les lois. Alors cette terre sanctifiée par tant de chapelles et de temples sera couverte de tombeaux et de morts. O Égypte, Égypte, il ne restera de tes religions que de vagues récits que la postérité ne croira plus, des mots gravés sur la pierre et racontant ta piété! Le Scythe ou l'Indien ou quelque autre voisin barbare habitera l'Égypte. Le divin remontera au ciel, l'humanité abandonnée mourra tout entière, et l'Égypte sera déserte et veuve d'hommes et de dieux.

« Je m'adresse à toi, fleuve très saint, et je t'annonce l'avenir. Des flots de sang, souillant tes ondes divines, déborderont tes rives, le nombre des morts surpassera celui des vivans, et s'il reste quelques habitans, Égyptiens seulement par la langue, ils seront étrangers par les mœurs. Tu pleures, Asclèpios? Il y aura des choses plus tristes encore : l'Égypte elle-même tombera dans l'apostasie, le pire des maux. Elle, autrefois la terre sainte, aimée des dieux pour sa dévotion à leur culte, elle sera la perversion des saints; cette école de piété deviendra le modèle de toutes les violences.

« Alors, plein du dégoût des choses, l'homme n'aura plus pour le monde ni admiration ni amour. Il se détournera de cette œuvre parfaite, la meilleure qui soit dans le présent comme dans le passé et l'avenir. Dans l'ennui et la fatigue des âmes, il n'y aura plus que dédain pour ce vaste univers, cette œuvre immuable de Dieu, cette construction glorieuse et parfaite, ensemble multiple de formes et d'images, où la volonté divine, prodigue de merveilles, a tout rassemblé dans un spectacle unique, dans une synthèse harmonieuse, digne à jamais de vénération, de louange et d'amour. On préférera les ténèbres à la lumière, on trouvera la mort meilleure que la vie, personne ne regardera le ciel. L'homme religieux passera pour un

fou, l'impie pour un sage, les furieux pour des braves, les plus mauvais pour les meilleurs. L'âme et toutes les questions qui s'y rattachent, — est-elle née mortelle ou peut-elle espérer conquérir l'immortalité? — tout ce que je vous ai exposé ici, on ne fera qu'en rire, on n'y verra que vanité.

« Il y aura même, croyez-moi, danger de mort pour celui qui gardera la religion de l'intelligence. On établira des droits nouveaux, une loi nouvelle; pas une parole, pas une croyance sainte, religieuse, digne du ciel et des choses célestes. Déplorable divorce des dieux et des hommes, il ne reste plus que les mauvais anges; ils se mêlent à la misérable humanité, leur main est sur elle; ils la poussent à toutes les audaces mauvaises, aux guerres, aux rapines, aux mensonges, à tout ce qui est contraire à la nature des âmes. La terre n'aura plus d'équilibre, la mer ne sera plus navigable, le cours régulier des astres sera troublé dans le ciel. Toute voix divine sera condamnée au silence, les fruits de la terre se corrompront, et elle cessera d'être féconde, l'air lui-même s'engourdira dans une lugubre torpeur. Telle sera la vieillesse du monde, irréligion et désordre, confusion de toute règle et de tout bien. »

Ce passage est significatif; ce livre, qui peint sous des couleurs si vives l'angoisse des esprits cultivés devant la chute inévitable de la civilisation antique, a dû être composé sous un empereur chrétien, et comme Lactance, qui vivait sous Constantin, cite plusieurs fois le *Discours d'initiation*, on en doit conclure que c'est pendant le règne de cet empereur que l'ouvrage a été écrit. On pourrait se demander comment Lactance a pu prendre au sérieux l'authenticité d'un livre contenant des allusions si claires à des faits contemporains; mais on sait que les auteurs ecclésiastiques de cette époque ne brillent guère par le sens critique. Lactance cite à chaque instant de prétendus oracles sibyllins où la main du faussaire se trahit à toutes les pages, et il s'imagine combattre ainsi le paganisme avec ses propres armes. Les livres hermétiques sont à ses yeux une autorité antique et très vénérable : « Hermès, dit-il, a découvert je ne sais comment presque toute la vérité. » Le livre qu'il invoque le plus souvent est précisément le *Discours d'initiation*, sans s'apercevoir qu'il a été composé de son temps. Dans les allusions si claires de l'auteur à la chute du paganisme, il ne voit qu'un tableau de la fin du monde, et il regarde Hermès comme une sorte de prophète inspiré.

La grande persécution du paganisme n'a eu lieu que sous les successeurs de Constantin, et il faut remarquer en effet qu'Hermès ne parle pas précisément d'une persécution sanglante. Il se plaint seulement des progrès de l'impiété, de l'oubli où est tombée la religion, des tombeaux qui remplacent les temples, allusion au culte des saints, et il ajoute, comme s'il exprimait la crainte d'un malheur probable et imminent, que la fidélité aux dieux deviendra un

danger de mort. S'il avait écrit sous Théodose ou même sous Constance, ses expressions auraient été plus précises, et probablement l'ouvrage ne nous serait pas parvenu. Sous le premier empereur chrétien au contraire, il pouvait, en gardant le ton de la prophétie, annoncer des désastres prochains en termes si vagues et si généraux que les docteurs de l'église, et après eux les érudits de la renaissance, ont cru qu'il s'agissait de la catastrophe finale annoncée dans l'Évangile.

L'idée de la destruction et du renouvellement du monde, qui reparaît si souvent dans les livres sibyllins et dans les ouvrages des chrétiens, surtout des chrétiens millénaires comme Lactance, se retrouve également dans la philosophie stoïcienne et dans la religion de l'Égypte. Il ne devait pas être difficile à un Égyptien attaché à la religion nationale de faire coïncider l'avénement officiel du christianisme avec la fin de quelque grande période mythologique ou astronomique. L'auteur du *Discours d'initiation*, qui croit à cette catastrophe, devait être un Égyptien. Il se lamente sur l'apostasie de l'Égypte, il ne parle même pas des autres peuples. C'est l'Égypte qui est la terre sainte, « le temple du monde, l'image du ciel, la projection ici-bas de toute l'ordonnance des choses célestes. » Quand le monde sera régénéré, c'est en Égypte que seront établis ceux qui doivent le gouverner. Ailleurs il rappelle à Asclèpios que son aïeul, l'inventeur de la médecine, est adoré près du rivage des crocodiles, à l'endroit où est enterré son corps, et il ajoute : « Mon aïeul Hermès a donné son nom à sa patrie. » Il est vrai que ces noms sont grecs, et que ces souvenirs mythologiques sont présentés sous une forme évhémèriste, mais il faut se rappeler qu'à cette époque la confusion des dieux grecs et des dieux égyptiens était universellement admise. D'ailleurs il est question ensuite d'Isis et d'Osiris, divinités purement égyptiennes, et, ce qui est plus important encore, du culte que les Égyptiens rendaient aux animaux. Plus loin, il est fait mention d'un dieu que la traduction latine appelle Jupiter Plutonius, et qui est probablement Sarapis, le grand dieu d'Alexandrie. Ce sont là sans doute des vestiges bien effacés d'une religion qui a tenu tant de place dans le monde, mais on ne trouverait guère plus de traces de la mythologie hellénique dans tel ou tel philosophe grec, Aristote par exemple.

Le *Discours d'initiation* est peut-être le seul ouvrage de l'antiquité où il y ait, non pas seulement une excuse, mais une théorie formelle et avouée du culte des images. Jusque-là, les philosophes avaient considéré l'idolâtrie comme une conséquence dangereuse d'un abus de langage. « Ceux qui ne connaissent point le vrai sens des mots, dit Plutarque, arrivent à se tromper sur les choses; ainsi

les Grecs, au lieu d'appeler les statues d'airain ou de pierre, ou les peintures, des simulacres en l'honneur des dieux, ont l'habitude de les appeler des dieux, et par suite ils ne craignent pas de dire que Lacharès a dépouillé Athènè, que Denys a enlevé à Apollon sa chevelure d'or, que Jupiter Capitolin a été brûlé dans la guerre civile. Telles sont les erreurs qu'entraînent à leur suite des locutions vicieuses. » Maxime de Tyr justifie le culte des images et l'explique par la faiblesse de notre nature, qui a besoin d'attacher la pensée à un signe matériel. « Ceux dont la mémoire est robuste et qui n'ont qu'à lever les yeux au ciel pour se sentir en présence des dieux n'ont peut-être pas besoin de statues; mais ceux-là sont très rares, et à peine trouverait-on un homme dans une foule nombreuse qui pût se rappeler l'idée divine sans avoir besoin d'un pareil secours. »

Le culte des images a été le texte le plus ordinaire des reproches adressés aux Grecs par les Juifs et les chrétiens; plus tard, les protestans ont porté les mêmes accusations d'idolâtrie contre les catholiques. Dans la lutte des partis, on cherche moins à persuader ses adversaires qu'à les convaincre, et en voulant les convaincre on les irrite. Alors ils dédaignent de répondre aux accusations, ils les acceptent et se parent des injures qu'on leur a lancées. C'est ainsi que les gueux des Pays-Bas, les sans-culottes de la révolution française se glorifiaient de titres que leurs adversaires leur donnaient par mépris. La même chose arriva aux païens accusés d'idolâtrie; ils acceptèrent le reproche, ils tinrent à honneur de le mériter, et ils érigèrent le culte des images en système réfléchi. Hermès déclare à son disciple que le plus beau privilége de l'homme est de pouvoir créer des dieux : « De même que le Père et le Seigneur a fait les dieux éternels semblables à lui-même, ainsi l'humanité a fait ses dieux à sa propre ressemblance. — Veux-tu dire les statues, ô Trismégiste? — Oui, les statues, Asclèpios; vois comme tu manques de foi! Les statues animées, pleines de sentiment et d'inspiration, qui font tant et de si grandes choses, les statues prophétiques, qui prédisent l'avenir par des songes et toute sorte d'autres voies, qui nous frappent de maladies ou guérissent nos douleurs selon nos mérites. » Ce n'est encore qu'une déclaration de principes : plus loin, il revient sur la même idée en l'expliquant clairement, et donne la théorie du culte des images. « Nos ancêtres trouvèrent l'art de faire des dieux, et, l'ayant trouvé, ils y mêlèrent une vertu convenable, tirée de la nature du monde. Comme ils ne pouvaient pas créer des âmes, ils évoquèrent celles des démons ou des anges, et les fixèrent dans les saintes images et les divins mystères, donnant ainsi aux idoles la puissance de faire du bien ou du mal. » Ces

croyances étaient communes aux païens et aux chrétiens, mais les uns approuvaient ce que les autres condamnaient, le culte rendu aux démons qui habitaient les statues. Les chrétiens soutenaient que ces démons étaient des puissances malfaisantes; les païens avouaient que leur action était parfois mauvaise et qu'ils étaient sujets aux passions et à l'erreur. Cette concession rendait la victoire de leurs adversaires trop facile; pourquoi l'homme n'aurait-il pas réservé son culte et ses prières pour ce Dieu suprême que tous reconnaissaient également? Il y avait bien encore quelques pieux regrets pour ce magnifique passé dont le souvenir même allait disparaître; quelques fidélités obstinées se tournaient encore vers le soleil couchant, mais l'humanité n'a pas de ces mélancolies. Elle marche devant elle, sans savoir si c'est vers la nuit ou vers la lumière, écrasant sans pitié les défenseurs attardés des causes vaincues.

Les livres hermétiques sont les derniers monumens du paganisme. Ils appartiennent à la fois à la philosophie grecque et à la religion égyptienne, et par l'exaltation mystique ils touchent déjà au moyen âge. Ils représentent bien l'opinion moyenne de cette population alexandrine si mêlée, sans cesse tiraillée en sens contraires par des religions de toute sorte, et faisant un mélange confus de dogmes hétérogènes. Entre un monde qui finit et un monde qui commence, ils ressemblent à ces êtres d'une nature indécise qui servent de passage entre les classes de la vie organisée, les zoophytes, sortes d'animaux-plantes, les amphibiens, demi-reptiles demi-poissons, les ornithodelphes, qui ne sont ni des oiseaux ni des mammifères. Ces créations mixtes sont toujours au-dessous de chacun des groupes qu'elles rattachent l'un à l'autre. Dans l'histoire des idées comme dans l'histoire naturelle, il y a non pas des séries linéaires, mais des échelles divergentes, qui se réunissent par leurs échelons inférieurs. Les livres d'Hermès Trismégiste ne peuvent soutenir la comparaison ni avec la religion d'Homère ni avec la religion chrétienne, mais ils font comprendre comment le monde a pu passer de l'une à l'autre. En eux, les croyances qui naissent et les croyances qui meurent se rencontrent et se donnent la main. Il était juste qu'ils fussent placés sous le patronage du dieu des transitions et des échanges, qui explique, apaise et réconcilie; du conducteur des âmes, qui ouvre les portes de la naissance et de la mort; du dieu crépusculaire, dont la baguette d'or brille le soir au couchant pour endormir dans l'éternel sommeil les races fatiguées, et le matin à l'orient pour faire entrer les générations nouvelles dans la sphère agitée de la vie.

LOUIS MÉNARD.

LA
MÉTHODE EXPÉRIMENTALE
ET LA PHYSIOLOGIE

Introduction à la Médecine expérimentale, par M. Claude Bernard; Paris 1865.

La civilisation, comme tout ce qui est humain, a dû passer successivement par deux états différens : elle a été d'abord instinctive et spontanée, puis réfléchie et raisonnée. Les hommes ont commencé par améliorer leur situation sur la terre, soit par un instinct plus ou moins semblable à celui des animaux, soit par une sorte de tâtonnement empirique, se développant au jour le jour, en raison des circonstances et des besoins : c'est ainsi que se formèrent les premières industries et les premières sociétés; puis un premier degré de réflexion survint. La religion, la philosophie, la poésie, contribuèrent à perfectionner les mœurs et les lois, mais toujours d'une manière spontanée, sans que l'on s'aperçût encore que l'homme peut par la science se rendre maître de la nature et de la société elle-même, et donner à ses progrès une direction choisie et voulue. Cette grande idée, l'idée de la civilisation par la science, ne date guère que du XVIe siècle; elle a eu pour principal organe l'illustre Bacon, dont elle est la gloire. Bacon l'a résumée dans cet aphorisme célèbre : *homo minister et interpres naturæ; quantum scit, tantum potest;* il semble avoir prévu avec une perspicacité merveilleuse la société moderne, la nature vaincue par la science.

l'industrie affranchie des tâtonnemens lents et incertains de l'empirisme, puisant dans les principes généraux établis par les savans de certaines et innombrables applications.

Si l'on voulait transporter cette vue dans une autre sphère, on pourrait dire que la philosophie du XVIIIe siècle a essayé d'appliquer la même idée au gouvernement et au perfectionnement des sociétés. La révolution française a été une expérience tentée pour construire un état conformément aux lois de la raison. On peut trouver que cette expérience n'a pas été d'abord très heureuse, car il n'est pas aussi facile d'expérimenter sur les sociétés vivantes que sur les corps bruts. Toujours est-il que le fait le plus remarquable de la société contemporaine est précisément cette application de la science aux destinées humaines. A la politique la société a pris le principe de la division des pouvoirs, à l'économie politique celui de la liberté du commerce, à la philosophie celui de l'égalité des droits, tout comme l'industrie empruntait aux sciences physiques et chimiques le principe de l'élasticité de la vapeur, le principe de la communication de l'électricité dans un courant magnétique, ou enfin le principe de l'action chimique de la lumière. Ainsi la science tend à gouverner la société comme elle gouverne la nature, mais d'une manière bien plus incertaine, les faits étant infiniment plus nombreux et plus compliqués.

Or ce qui caractérise la science, c'est la méthode : c'est par la précision et la rigueur des méthodes que la science se distingue de la poésie, de la littérature, de la religion, de l'inspiration enfin et du sentiment; c'est par la diversité des méthodes autant que des objets que les sciences se distinguent les unes des autres. C'est par la méthode que la science réalise ce qui paraît impossible à l'ignorance étonnée. Par elle, l'esprit découvre une planète que les sens n'ont jamais vue; par elle, il explique une langue qu'aucun homme ne comprenait plus; il déchiffre des caractères mystérieux dont le secret était perdu; il pénètre bien au-delà des époques historiques, et, en l'absence de tout témoignage direct, jusqu'aux origines de la civilisation indo-européenne; il calcule enfin ce qui paraît échapper à toute prise, le hasard et l'infini. Ainsi la méthode est l'âme de la science, comme la science est l'âme de la civilisation.

Rien n'est donc plus intéressant, non-seulement pour les philosophes et pour les savans, mais pour tous les esprits éclairés, que de voir un des maîtres de la science nous exposer les principes de sa méthode, les éclairer par de nombreux exemples empruntés à son expérience personnelle, nous faire assister avec ingénuité à toutes les opérations de son esprit, nous apprendre comment les erreurs mêmes peuvent être profitables et instructives, à quel prix enfin se font les découvertes et les solides progrès. S'il s'agit surtout d'une science

toute jeune, et qui commence à peine à se constituer en science positive, de la science la plus complexe et la plus délicate d'entre les sciences physiques, de celle qui nous touche de plus près, puisque par un côté elle confine à la médecine, par l'autre à la psychologie et à la morale, on attachera plus d'importance encore à cette entreprise. Tel a été l'objet que s'est proposé notre illustre physiologiste M. Claude Bernard dans son *Introduction à la médecine expérimentale*, dont les lecteurs de la *Revue* ont eu les prémices, et qui est une sorte de manuel de logique physiologique.

L'intérêt d'un tel livre est dans ce sentiment précis et vivant de la réalité, qui ne se rencontrera jamais dans les traités de pure logique. Celui qui manie l'instrument peut mieux que personne nous en faire connaître les avantages et les inconvéniens : seul, il sait les difficultés qu'il rencontre et les moyens de les éluder, ou, ce qui vaut mieux encore, de les tourner à son profit. Sans une connaissance exacte et précise des sciences, la théorie des méthodes se perdra toujours en vagues et arides généralités. Sans doute, lorsqu'il s'agit de la théorie abstraite de l'induction ou de la déduction, la philosophie est sur son propre terrain, et elle seule peut accomplir cette œuvre difficile; mais lorsque, passant du sujet à l'objet, elle cherche à quelles règles ces procédés doivent obéir pour discerner la vérité dans telle ou telle science, quels sont en mathématiques les principes de la méthode analytique, en physique ceux de la méthode expérimentale, la philosophie ne peut plus alors se passer du concours des sciences, et, sur ce terrain pratique, les savans seront nécessairement les meilleurs logiciens.

Au reste, ce n'est pas la première fois qu'on a vu un savant s'interroger avec curiosité sur les principes de la méthode, et on pourrait faire une curieuse histoire de la logique composée presque exclusivement des ouvrages des savans. Il est inutile de mentionner les livres si connus de Descartes (1), de Pascal (2), de Newton (3); mais je rappellerai quelques ouvrages du XVIIIe siècle peu lus aujourd'hui, et où nos logiciens pourront trouver des détails intéressans : par exemple la *Logique* (4) de Mariotte, le célèbre et ingénieux physicien, le premier ouvrage français de ce genre où la méthode expérimentale ait pris la place qui lui appartient (encore n'y est-elle pas très nettement distinguée de la méthode géométrique); le *Traité de l'expérience*, du docteur Zimmermann, célèbre médecin du XVIIIe siècle, né en Suisse et connu surtout par son beau livre sur *la Solitude*; l'*Essai sur l'art d'observer*, de Jean Sénebier,

(1) Descartes, *Discours de la Méthode.— Règles pour la direction de l'esprit.*
(2) Pascal, *De l'esprit géométrique. — De l'art de persuader.*
(3) Newton, *Regulæ philosophandi*, dans ses *Principia philosophiæ.*
(4) Mariotte, œuvres complètes; Leyde 1717.

ministre protestant de Genève, traducteur de Spallanzani, et lui-même naturaliste distingué de cette grande école de Genève qui a produit les Réaumur, les Trembley, les Bonnet, les de Saussure, les de Candolle et tant d'autres hommes supérieurs; les *Fragmens* de Lesage, de Genève (1), personnage original, doué d'un esprit méditatif et profond, connu surtout comme l'auteur d'une hypothèse sur la cause mécanique de la gravitation; enfin le *Discours sur l'étude de la philosophie naturelle*, de W. Herschell, fils de l'illustre astronome, et lui-même savant distingué, ouvrage qui est en quelque sorte une édition nouvelle du *Novum organum*, accommodé à l'état de nos connaissances et renouvelé par des exemples plus récens. Je ne cite d'ailleurs que les traités de méthodologie composés par les savans, car si je voulais parler des philosophes, cette énumération serait interminable. L'Angleterre et l'Écosse en particulier, même de nos jours, se sont signalées dans ces recherches. Dugald Stewart dans ses *Élémens de la philosophie de l'esprit humain*, M. le docteur Whewell dans son *Histoire des sciences inductives*, M. Mill dans sa *Logique*, beaucoup d'autres moins connus ont traité des méthodes avec une abondance de vues et de faits qui ne laisse rien à désirer; mais nous tenons surtout à indiquer la tradition logique parmi les savans et non parmi les philosophes.

De nos jours et parmi nous, les plus illustres savans ont continué à suivre cette tradition, soit dans quelques parties de leurs œuvres, soit dans des traités spéciaux. Pour les méthodes mathématiques par exemple, on lira avec un grand intérêt la préface de M. Chasles à son *Traité de géométrie supérieure*; on consultera surtout un profond et éminent travail de M. Duhamel sur la *Méthode dans les sciences de raisonnement*, œuvre d'un esprit serré et philosophique auquel je ne reprocherai qu'une chose : c'est de trop dédaigner les philosophes, car il pourrait retrouver parmi eux beaucoup de ses propres idées. Pour les sciences naturelles et zoologiques, je rappellerai la préface du *Règne animal*, de George Cuvier, et la *Philosophie zoologique*, de Geoffroy Saint-Hilaire, dans laquelle ce grand savant défend contre son illustre rival sa méthode de comparaison analogique. En chimie, sans remonter jusqu'à Lavoisier, dont la préface si souvent citée rend hommage à l'influence heureuse de la logique de Condillac sur son esprit, on trouvera encore chez les chimistes de nos jours de remarquables travaux de méthodologie scientifique. M. Chevreul, par exemple, a consacré un ouvrage à la question de la méthode; M. Dumas, dans sa *Philosophie chimique*, a jeté çà et là sur ce sujet quelques vues précises et pénétrantes;

(1) Publiés à la suite des *Essais de philosophie* de Prévost de Genève. Voir aussi *Notice de la vie et des écrits de Lesage*, par Pierre Prévost; Genève 1805.

M. Berthelot enfin, dans une remarquable introduction à sa *Chimie organique*, a largement développé le rôle de l'analyse et de la synthèse, en insistant particulièrement sur les progrès qu'il a fait faire lui-même à la méthode synthétique.

Ainsi l'on voit tous les grands savans, à toutes les époques, se plaire à recueillir leurs idées sur les opérations de leur esprit, à expliquer les procédés qui leur ont réussi, à en donner les exemples et les règles. Par une étude approfondie de ces divers travaux, le philosophe réussirait à se former ce que j'appellerais volontiers la psychologie de l'esprit scientifique. On arriverait ainsi à comprendre ce que c'est que l'esprit du savant, de quel point de vue il considère les choses, comment il associe les idées, comment il passe du connu à l'inconnu, comment il se trompe, comment il se corrige, comment il invente, et on pourrait tirer de là de grandes conséquences pour l'éducation même de l'esprit humain; mais laissons là ces vues ambitieuses, et bornons-nous, quant à présent, à bien faire connaître le livre que nous avons sous les yeux, et qui vient enrichir d'une œuvre nouvelle cette histoire de la logique faite par les savans dont nous avons esquissé quelques traits.

I.

Commençons par une petite querelle : c'est à propos du chancelier Bacon, notre maître à tous, mais dont le nom a toujours été et est encore une pomme de discorde entre les savans et les philosophes. L'auteur, sans contredit, parle très-noblement de la philosophie, et il ajoute qu'il aime beaucoup les philosophes. Je lui répondrai que, pour ma part, j'aime infiniment les savans; mais enfin il faut reconnaître que, tout en s'aimant beaucoup, philosophes et savans sont assez disposés à prendre leurs avantages un peu aux dépens les uns des autres. Les philosophes ont longtemps essayé, selon l'expression de M. Claude Bernard, « de régenter dogmatiquement » les sciences. Ils ont eu tort, et ce n'est plus le temps aujourd'hui de régenter personne; mais ce n'est pas une raison pour méconnaître ou trop affaiblir la part qu'ils ont pu avoir dans l'avancement des sciences. Celle de Bacon me paraît considérable, et un peu trop réduite ici par notre savant physiologiste : qu'il nous soit donc permis de dire en quelques pages, ou plutôt de répéter après M. de Rémusat (1), tout ce qui peut être allégué en faveur de l'illustre auteur de l'*Instauratio magna*.

(1) Le livre de M. de Rémusat sur Bacon est l'un des plus intéressans, des plus instructifs et des mieux faits de la philosophie contemporaine. Il a établi sur Bacon la vérité définitive sans rien exagérer, sans rien diminuer. Le livre de Joseph de Maistre est un pamphlet amusant, mais sans aucune valeur philosophique.

Venons d'abord aux critiques. Bacon, nous dit-on, n'a pas fait d'expériences, ou en a fait de mauvaises. Cela prouve tout simplement qu'il faut distinguer la théorie de la pratique. Autre chose est trouver les principes, autre chose donner les applications. M. Claude Bernard, dans son livre, propose de fonder une médecine vraiment scientifique sur la physiologie expérimentale. Fort bien; mais pratique-t-il lui-même cette médecine? s'en sert-il pour soigner et guérir les malades? Non sans doute, il a autre chose à faire : à lui la théorie et la science, à d'autres l'application de ses idées. Pourquoi cette distinction de la théorie et de la pratique, que le savant fait tous les jours pour son propre compte, pourquoi ne l'applique-t-il pas au logicien, qui, lui aussi, n'est qu'un théoricien? Galilée, nous dit-on, faisait des expériences pendant que Bacon se contentait de dire qu'il en fallait faire; le premier fondait cette science, que le second ne faisait qu'annoncer. Mais pourquoi deux hommes de génie n'auraient-ils pas à la fois la même idée, l'un en pratique, l'autre en théorie? Et en quoi la gloire de Galilée contredit-elle celle de Bacon? N'est-ce pas d'ailleurs un vrai trait de génie de la part de celui-ci d'avoir deviné que cette méthode toute neuve et à peine éprouvée était le renouvellement de la science et de l'esprit humain? Descartes sans doute était un homme de génie plus inventeur que Bacon; il lui est passablement postérieur; il a certainement connu les expériences de Galilée et même de Torricelli et d'autres encore; il en a fait lui-même. Et cependant il n'a pas deviné la révolution faite par ces grands expérimentateurs. Il a continué à voir dans la méthode expérimentale une méthode subalterne et d'une importance secondaire. Il n'était donc pas si facile d'avoir l'idée de Bacon, même en ayant sous les yeux plus d'exemples qu'il n'en avait eu. On est frappé de la même vue en lisant les écrits des savans et des logiciens au XVIIe siècle, Newton excepté. En veut-on un exemple bien frappant? Pascal a fait lui-même de grandes expériences et associé son nom à celui de Torricelli dans la théorie de la pesanteur de l'air. Eh bien! il nous a laissé quelques fragmens de logique : de quoi traitent-ils? De la méthode géométrique; pas un mot sur la méthode expérimentale. Dans Leibniz, qui est si ouvert à toutes choses et presque d'un siècle postérieur à Bacon, la méthode expérimentale est à peine indiquée et comme noyée dans l'ensemble des procédés recommandés par les logiciens. Quant à Galilée, est-il bien certain qu'il ait eu lui-même l'idée claire de la révolution scientifique qu'il accomplissait, et n'attachait-il pas beaucoup plus d'importance à la démonstration géométrique de la rotation de la terre qu'à ses expériences sur la chute des corps?

M. Claude Bernard nous dit que les préceptes de Bacon sont

absolument inapplicables aujourd'hui; mais il serait étrange qu'il en fût autrement. Comment! depuis trois siècles que l'on pratique la méthode baconienne, on ne l'aurait point perfectionnée, simplifiée, facilitée! Ce serait la seule machine que les âges auraient laissée dans l'état où l'ont mise ses premiers inventeurs. Pour ma part, en comparant le *Novum organum* aux méthodes modernes, je suis beaucoup moins frappé de ce qu'il y a de suranné que de ce qu'on y trouve au contraire de neuf, de vivant, d'applicable encore. Entrer dans trop de détails serait trop nous éloigner de notre sujet; cependant je ne puis m'empêcher de citer quelques exemples qui nous ramèneront d'ailleurs aux idées mêmes de M. Claude Bernard.

Dans cette longue énumération que nous donne Bacon des diverses espèces de faits, que l'on peut trouver longue sans doute, mais qui est semée des vues les plus pénétrantes, il en est un certain nombre qui méritent particulièrement considération, par exemple les faits *fortuits*. Bacon a parfaitement vu et signalé l'importance d'un fait qui se présente accidentellement à l'observateur, et qui est comme la première piste que la sagacité du savant doit savoir poursuivre. Or que nous dit M. Claude Bernard? Précisément que toute recherche expérimentale a la plupart du temps pour point de départ une observation fortuite. On sait que c'est en laissant tomber par terre un minéral, qui se brisa, que l'abbé Haüy découvrit la propriété du clivage chez les minéraux, d'où il déduisit toutes les lois de la cristallographie. Malus, en regardant par hasard au travers d'une fenêtre du Luxembourg un morceau de spath d'Islande, fut conduit à la découverte de la polarisation de la lumière.

Rien de plus ingénieux que ce que Bacon nous dit des faits *cruciaux* ou expériences *cruciales*. Ces expériences sont les expériences décisives, qui tranchent le débat entre deux hypothèses, ou qui établissent d'une manière définitive une vérité contestée. La découverte des interférences lumineuses fut l'expérience cruciale qui trancha la question entre l'hypothèse de Descartes et celle de Newton sur la nature de la lumière. L'expérience de M. Claude Bernard faisant voir qu'il y a plus de sucre dans les vaisseaux qui sortent du foie que dans ceux qui y conduisent est une expérience *cruciale* qui démontra contre toute objection que le foie sécrète du sucre.

Quoi de plus ingénieux que ce que Bacon nous dit des faits *clandestins*, qui sont ceux, dit-il, où la nature cherchée se trouve dans son état le plus faible et le plus imparfait? Il donne lui-même pour exemple la cohésion des fluides, qui est le premier degré de la consistance et de la solidité. On peut citer encore les faits de l'em-

bryologie, qui sont les faits clandestins de la physiologie. Puis viennent les faits *limitrophes*, qui sont sur les confins de deux classes de phénomènes, et servent de passage de l'un à l'autre. On sait l'importance qu'ont prise les faits *limitrophes* en anatomie comparée. Toute l'école de M. Darwin est aujourd'hui à la poursuite des faits limitrophes.

Quant aux règles que donne Bacon sur l'art de faire des expériences, elles sont loin d'être aujourd'hui aussi surannées que le dit M. Claude Bernard, et je les retrouve à peine modifiées dans son livre même. Par exemple j'y lis : « Pour conclure avec certitude qu'une condition donnée est la cause prochaine d'un phénomène, il ne suffit pas d'avoir prouvé que cette condition précède ou accompagne toujours le phénomène; mais il faut établir encore que, cette condition étant supprimée, le phénomène ne se montrera plus. » N'est-ce pas là une des maximes capitales de Bacon? N'est-ce pas lui qui a conseillé de *renverser* l'expérience, c'est-à-dire précisément de supprimer la cause supposée, afin de voir si le phénomène aura lieu encore? N'est-ce pas lui qui, dans ses *tables d'absence*, conseille d'enregistrer les faits négatifs, comme contrôle et contre-épreuve des faits positifs?

Rappelons encore la règle de Bacon sur la *production* ou le *prolongement* (1) de l'expérience, dont on peut citer des exemples importans dans la science moderne. C'est en prolongeant l'expérience que M. Regnault a démontré que la loi de Mariotte n'est applicable à la dilatation des gaz que jusqu'à un certain degré : Mariotte s'était arrêté trop tôt. C'est aussi en prolongeant l'expérience que M. Claude Bernard a montré que c'est un préjugé de croire que le crapaud ne s'empoisonne pas de son propre venin : la vérité est qu'il lui faut une plus forte dose; ceux qui avaient fait l'expérience avaient négligé de la pousser assez loin.

Je ne veux pas prolonger ce débat, qui après tout ne se présente ici qu'incidemment, et je sais que M. Claude Bernard, dont l'esprit est très bien fait, et qui tient beaucoup moins à ses opinions qu'à ses découvertes, fera volontiers toutes les concessions. Un peu plus, un peu moins de mérite accordé à Bacon n'est pas pour lui une affaire. Ce sont les choses et non pas les livres qui l'intéressent. Il ne faut pas oublier toutefois qu'il y a ici un peu plus qu'une question d'histoire. C'est la question même de l'esprit philosophique qui est en jeu. Il s'agit de savoir si le philosophe n'est jamais que la mouche du coche, résumant sous une forme vague et abstraite

(1) Par *prolonger* l'expérience (*producere experimentum*), il ne faut pas entendre la faire durer, mais la pousser plus loin, comme dans les exemples que je cite.

les solides découvertes des savans, ou s'il est, non pas sans doute un révélateur tombé du ciel sans précédens et sans contemporains, mais au moins un précurseur anticipant sur l'avenir, et généralisant d'avance ce que la science positive réalisera et démontrera.

Quoi qu'il en soit, il est un point où M. Claude Bernard se sépare de Bacon, et je crois qu'il a raison : c'est sur l'emploi des hypothèses dans la science. C'est là une des vues les plus intéressantes de son livre, et il importe d'y insister. On sait combien le XVIIIe siècle s'est élevé contre l'usage des hypothèses; on sait que dans l'école de Bacon il n'y avait en quelque sorte qu'un cri contre ce genre de procédés. On répétait sans cesse sous mille formes le célèbre mot de Newton : *hypotheses non fingo*, je ne fais point d'hypothèses. Voici au contraire aujourd'hui le savant le plus positif, le plus circonspect, le plus fidèle à la méthode expérimentale, qui nous déclare que non-seulement l'hypothèse est légitime dans les sciences, mais qu'elle y est absolument nécessaire, que l'expérience est impuissante et inféconde, si elle n'est pas stimulée et guidée par une anticipation de l'esprit, que faire des expériences et sans idée et sans théorie anticipée, c'est faire des expériences à l'aventure, sans savoir pourquoi. Assurément il faut observer les faits sans idée préconçue, autrement on ne verrait que ce qu'on voudrait voir; mais cette première observation, dégagée de l'hypothèse, suggère elle-même une hypothèse, et c'est cette hypothèse qui provoque l'expérience et qui la conduit. En un mot, le fait suggère l'idée, l'idée suggère l'expérience, et l'expérience juge l'idée : voilà l'ordre logique et naturel des opérations scientifiques. Si l'hypothèse précède l'observation, celle-ci risque d'être fausse et infidèle; si elle ne la suit pas, elle est stérile.

Quant à l'idée elle-même, comment vient-elle à naître dans l'esprit? C'est ici que les règles sont insuffisantes, et qu'il faut avoir recours à la spontanéité de l'esprit. M. Claude Bernard nous décrit avec vivacité, et avec toute l'autorité de l'expérience personnelle, cette remarquable vertu de l'invention scientifique, supérieure à toutes les méthodes et à toutes les règles. « Il n'y a pas de règles à fixer, nous dit-il, pour faire naître à propos d'une observation donnée une idée juste et féconde : cette idée une fois émise, on peut la soumettre à des préceptes et à des règles; mais son apparition a été toute spontanée, et sa nature est tout individuelle. C'est un sentiment particulier, un *quid proprium* qui constitue l'originalité, l'invention ou le génie de chacun. Il est des faits qui ne disent rien à l'esprit du plus grand nombre, tandis qu'ils sont lumineux pour d'autres. Il arrive même qu'un fait ou une observation reste longtemps devant les yeux d'un savant sans lui rien inspirer; puis tout

à coup vient un trait de lumière. — L'idée neuve apparaît avec la rapidité de l'éclair comme une révélation subite. — La méthode expérimentale ne donnera donc pas des idées reçues et fécondes à ceux qui n'en ont pas; elle servira seulement à diriger les idées chez ceux qui en ont. »

Au reste, il est juste de reconnaître que ces réclamations en faveur de l'hypothèse dans les sciences expérimentales ne sont pas absolument neuves, et que les philosophes ont sur ce point précédé les savans. Je citerai par exemple un excellent chapitre de Dugald Stewart dans ses *Élémens de la philosophie de l'esprit humain*, où se trouve rassemblé tout ce que l'on peut dire en faveur de l'hypothèse considérée comme moyen de recherches. Il se séparait entièrement en cette doctrine de son maître Reid, aussi opposé à la méthode hypothétique que qui que ce soit au XVIIIe siècle. Reid avait dit : « Que l'on nous cite une seule découverte dans la nature qui ait été faite par cette méthode. » Dugald Stewart n'a pas de peine à répondre à ce défi : il cite le système de Copernic, et même celui de Newton, qui ne fut qu'une hypothèse jusqu'au moment où le calcul permit d'en faire une théorie rigoureuse et démontrée. Il cite encore l'anneau de Saturne, deviné et supposé par Huyghens sans aucun fait analogue, et qui est l'une des découvertes les plus brillantes de l'astronomie. Reid et d'Alembert, très ennemis des hypothèses, supposent toujours qu'il s'agit de conjectures absolument gratuites, sans aucun fondement dans l'expérience. Dugald Stewart répond qu'il ne défend point de telles hypothèses, mais les conjectures fondées sur les faits et susceptibles d'être contrôlées par les faits. Au reste, Dugald Stewart rapporte les opinions d'un grand nombre de savans et de philosophes tels que Hooke, Hartley, S'Gravesande, Lesage, Boscowitch, qui tous s'accordent à défendre la méthode hypothétique dans le sens et dans les limites que nous venons de dire.

On n'apprendra pas sans quelque intérêt que cette question de méthode a été agitée dans une école toute récente à laquelle on n'a pas l'habitude de demander des règles de logique : je veux dire l'école saint-simonienne. Elle défendit l'usage des hypothèses contre une autre école, sortie d'elle, et qui devait faire plus tard beaucoup de bruit dans le monde, l'école de M. Auguste Comte. Celui-ci avait dit que l'hypothèse dans les sciences joue de plus en plus un rôle *subalterne;* on lui répondit avec raison que « l'hypothèse est toujours le premier pas qu'il faut faire pour procéder à chaque nouvelle coordination des faits, » qu'à la vérité « l'hypothèse ne précède pas l'observation, car la perception des faits est elle-même une condition indispensable de la production des hypothèses, » mais

qu'elle la suit, et qu'elle-même précède le raisonnement sur les faits, « car on ne peut raisonner sur les faits observés qu'au moyen d'une idée préalablement adoptée : *on ne cherche à démontrer que les théorèmes qu'on s'est posés* (1). » On trouvera dans la même leçon beaucoup d'autres idées très dignes d'être méditées, et dans cette lutte curieuse entre l'église et l'hérésie nous croyons que c'est l'église qui avait raison. Enfin, pour ne négliger aucun des anneaux de cette chaîne d'idées, disons que cette doctrine de l'utilité de l'hypothèse dans les sciences expérimentales est passée de l'école saint-simonienne dans l'école de M. Buchez, qui l'a fort bien développée dans un des chapitres de sa logique.

Au reste, en cherchant des précédens à M. Claude Bernard en cette question, nous ne voulons pas affaiblir la valeur de son témoignage, car on comprend la différence qu'il y a entre une opinion spéculative, comme celle de quelques philosophes qui n'ont pas pratiqué la science elle-même, ou encore de quelques savans tels que Hartley ou Lesage, trop portés eux-mêmes aux vaines hypothèses, et l'opinion autorisée d'un savant éminemment doué du génie expérimental, dont la gloire est précisément d'avoir donné à l'expérimentation, au moins en physiologie, une rigueur et une précision dont on ne la croyait pas susceptible. Un tel savant, venant à défendre le droit de l'idée, c'est-à-dire le droit de l'esprit, dans l'interprétation de la nature, mérite particulièrement d'être écouté. Ce n'est pas le préjugé d'une philosophie spéculative qui le fait parler, c'est le souvenir vivant de l'expérience personnelle.

Et, pour le dire en passant, combien il est difficile d'admettre que l'esprit ne soit qu'un produit mécanique de la nature, lorsque nous le voyons commander à la nature, même dans les questions qu'il lui fait, lorsque nous le voyons diriger son interrogatoire comme le juge celui d'un témoin, et penser les choses avant de les rencontrer réalisées devant lui! Dira-t-on qu'il ne pense et ne réfléchit qu'après avoir observé? Soit; mais qu'est-ce qu'observer, si ce n'est penser les phénomènes que l'on a devant les yeux? On peut voir mille fois le même phénomène sans l'observer. Observer, c'est choisir, car celui qui regarde tout à la fois n'observe pas. Observer, c'est idéaliser le phénomène qui est devant nous, c'est le changer en pensée. Un enfant voit osciller une lampe ou tomber une pomme : c'est un jeu pour ses sens et pour son imagination; pour un Galilée, pour un Newton, ces deux phénomènes ne sont que les signes de lois générales et universelles. Ce n'est plus une pomme qui tombe, c'est la lune que la force attractive de la terre empêche de

(1) *Exposition de la doctrine saint-simonienne*, xve séance.

s'échapper suivant la tangente; ce n'est plus une lampe qui se joue, c'est le pendule qui décrit des oscillations égales dans des temps égaux. Cet esprit qui dans le phénomène aperçoit la loi, et dans le particulier le général, ne serait-il lui-même qu'un phénomène particulier, ou, ce qui serait plus étrange encore, la rencontre fortuite de phénomènes accidentels?

Quoi qu'il en soit, on peut se demander jusqu'où doit aller cette justification des hypothèses, et comment on distinguera, en cette matière délicate, ce qui est permis et ce qui est défendu. Effacera-t-on toute différence entre la méthode de Descartes et celle de Galilée et de Newton? Ou la différence serait-elle uniquement dans la pratique, les uns tombant sur de bonnes hypothèses, les autres sur de mauvaises? Non sans doute, et la vraie limite a été ici indiquée par Bacon lui-même. Ce qu'il blâmait dans la méthode hypothétique, c'était de s'élever subitement de quelques faits particuliers aux plus hautes généralités, à ce qu'il appelait les *axiomes généralissimes;* il recommandait au contraire de ne s'élever que par degrés dans la voie des généralités, et c'est pourquoi il disait, faisant allusion à un mythe célèbre de Platon, que ce qu'il faut à l'homme, ce ne sont pas des ailes, c'est du plomb. En d'autres termes, ce qui est utile, ce sont les hypothèses prochaines, liées par l'analogie aux faits observés; ce qui est nuisible, ce sont les hypothèses éloignées, trop vides de faits, trop nuageuses et trop générales. Lorsque Franklin supposait que la foudre pouvait bien n'être qu'une étincelle électrique, il faisait une hypothèse prochaine, c'est-à-dire qu'il passait d'un fait à un autre tout voisin. Lorsque Descartes au contraire supposait que le monde planétaire était mû par des tourbillons, il s'élançait immédiatement et sans intermédiaire à une généralité plus ou moins vraisemblable. Au reste, même de telles hypothèses, si ambitieuses qu'elles soient, sont bien loin d'être sans utilité, et, pour le dire en passant, nous croyons que les systèmes philosophiques eux-mêmes peuvent avoir pour la science plus d'utilité que ne le croient les savans.

Un autre correctif de la méthode hypothétique indiqué par M. Claude Bernard, c'est le doute, et il loue ici avec raison le doute méthodique de Descartes; n'oublions pas cependant pour être justes que Descartes doutait volontiers des opinions des autres, mais assez peu des siennes propres. Le doute doit porter non pas sur les faits, mais sur les théories; ce ne sont pas les faits qu'il faut sacrifier aux théories, ce sont les théories qu'il faut subordonner aux faits. Les théories ne sont que des moyens de recherche, des représentations approximatives et partielles de la vérité absolue; elles ne sont pas la vérité absolue elle-même. Le doute en un mot n'est autre chose

que la liberté de l'esprit. Rien de plus excellent et de plus solide que ces idées populaires d'ailleurs parmi les vrais savans, et M. Dumas en a donné une formule ingénieuse et saisissante. « Une théorie établie sur vingt faits, dit-il, doit servir à en expliquer trente, et conduit à découvrir les dix autres; mais presque toujours elle se modifie ou succombe devant dix faits nouveaux ajoutés à ces derniers (1). » De là la nécessité du doute scientifique, qu'il ne faut pas confondre avec le scepticisme; celui-ci doute de la science elle-même, le premier ne doute que des conceptions arbitraires de notre esprit.

II.

Quelque justes et lumineux que soient les principes exposés par M. Claude Bernard dans la première partie de son livre, ce n'est pas là cependant qu'est le principal intérêt de cet ouvrage : cet intérêt gît surtout dans la seconde et la troisième partie. C'est là qu'il est neuf, fort et particulièrement intéressant. Il y établit avec un surcroît de preuves tout à fait décisives que la méthode expérimentale, qui a produit de si beaux résultats dans la physique et dans la chimie, est également applicable à la physiologie. Cette démonstration, au premier abord, peut paraître superflue; mais cette impression cessera, si l'on réfléchit qu'il n'est pas évident qu'on puisse agir sur les corps vivans comme sur les corps bruts, c'est-à-dire en séparer les parties, en modifier les rapports, en troubler l'économie. Que de telles tentatives puissent avoir lieu, et cela avec la même précision et la même certitude que dans les corps inertes et inorganiques, c'est ce qui étonne beaucoup au premier abord, et, je le répète, il y avait à établir là d'une manière démonstrative un point des plus importans de la théorie des méthodes.

Les ennemis de la théorie en toutes choses diront peut-être que tout cela est bien inutile : « faites-nous de bonnes expériences, nous vous tiendrons quittes du reste. » Je ne veux pas dire que la pratique ne soit pas ici plus importante que la théorie; cependant il faut aussi savoir un peu ce que l'on fait et se rendre compte des opérations de son esprit. Il n'est pas évident *à priori* que la vie puisse être matière à expérience, et *à posteriori* on peut dire qu'il est surprenant qu'il en soit ainsi. A ceux qui le nient, il faut donc démontrer que la chose est possible; à ceux qui l'accordent, il faut expliquer comment elle l'est. J'ajoute enfin que, pour pratiquer avec succès la méthode expérimentale dans les sciences physiolo-

(1) Dumas, *Philosophie chimique*, p. 60.

giques, il faut en bien connaître les conditions et les principes, et c'est ainsi que la théorie elle-même peut être utile à la pratique.

Pour bien comprendre la question, il ne faut pas oublier qu'il y a deux sortes de sciences : les sciences d'observation et les sciences d'expérimentation. Les premières sont celles où le savant se contente de constater les phénomènes sans pouvoir les modifier : telles sont, par exemple, l'astronomie et, jusqu'ici du moins, la météorologie, pendant longtemps aussi la minéralogie, la géologie, la botanique, etc. Les secondes sont celles où le savant passe de l'observation à l'expérience, produit lui-même les phénomènes qu'il veut étudier, en change les conditions, les isole, les combine, les reproduit à volonté, et par là obtient sur la nature une puissance bien plus grande que ne peut en avoir le simple contemplateur. L'expérimentateur, selon l'expression de M. Claude Bernard, est « un inventeur de phénomènes, un véritable contre-maître de la création. » L'expérience est ingénieusement définie « une observation provoquée. »

La question est maintenant de savoir si la physiologie est une science d'observation ou une science d'expérience, si elle peut agir artificiellement sur les phénomènes et se fournir à elle-même des sujets d'observation, ou si elle doit les attendre, comme l'astronomie qui ne peut rien changer au système planétaire, et qui en contemple immobile les révolutions.

A la vérité, la méthode expérimentale ne date pas d'hier en physiologie. Déjà, dans l'antiquité, Galien avait fait beaucoup d'expériences sur les animaux, et il nous en a laissé d'assez exactes descriptions. Chez les modernes, Césalpin et Harvey ont aussi pratiqué cette méthode. Au XVIIIe siècle, Spallanzani s'illustra par ses admirables expériences sur les animaux inférieurs. Enfin, vers la fin du siècle, Haller introduisit avec conscience et d'une manière régulière l'expérimentation physiologique. Malgré ces exemples imposans, mais trop rares, trop éloignés, trop peu décisifs, le préjugé subsista longtemps, et dure encore, que la matière vivante, par sa complexité infinie, par les causes mystérieuses qui s'y manifestent, échappe à l'analyse artificielle de l'expérimentateur. Les contradictions nombreuses dans lesquelles sont tombés les physiologistes semblaient autoriser cette manière de voir, qu'on ne trouvera pas indigne d'être discutée lorsqu'on saura que le grand Cuvier lui-même en était pénétré, et qu'il considérait comme tout à fait illusoire d'introduire l'expérience dans la science de la vie. Il s'exprimait ainsi dans une lettre à Mertroud : « Toutes les parties d'un corps vivant sont liées, elles ne peuvent agir qu'autant qu'elles agissent toutes ensemble; vouloir en séparer une de la masse, c'est la reporter dans l'ordre des substances mortes, c'est en changer complétement l'essence. »

Ce n'est pas là, chez Cuvier, une opinion de circonstance et de fantaisie, une boutade émise en passant dans une lettre à un ami : c'est un principe important de sa philosophie scientifique, car il l'a reproduit et développé dans la *Préface du règne animal*, morceau mémorable qui contient les grands principes de sa philosophie zoologique. C'est là, suivant lui, le criterium qui distingue la physique des sciences naturelles. « Dans la première, on n'examine que des phénomènes dont on règle toutes les circonstances, pour arriver par leur analyse à des lois générales; dans l'autre, les phénomènes se passent dans des conditions qui ne dépendent pas de celui qui étudie... Il ne lui est pas permis de les soustraire successivement, et de réduire le problème à ses élémens, comme fait l'expérimentateur; mais il faut qu'il le prenne tout entier avec toutes ses conditions à la fois et ne l'analyse que par la pensée. Qu'on essaie d'isoler les phénomènes nombreux dont se compose la vie d'un animal un peu élevé dans l'échelle, un seul d'entre eux supprimé, la vie disparaît. »

C'est bien là en effet la plus grande objection que l'on puisse faire contre l'expérimentation physiologique. L'être vivant est une harmonie, un tout, un cercle; or la méthode d'expérience consiste à isoler les phénomènes pour les mieux étudier séparément, pour déterminer leur essence propre; mais cette séparation n'a-t-elle pas pour effet de les altérer, et d'altérer tout ensemble les conditions mêmes de la vie? C'est trop, sans doute, que de dire avec Cuvier que la vie disparaît pour peu qu'on touche à l'un de ses élémens (car on ne voit pas que l'homme meure quand on lui coupe une jambe, ce qui est cependant pour lui une révolution assez grave); mais on peut croire que, tout étant lié à tout dans l'organisme, il n'est pas possible de bien étudier les parties en dehors du tout et de leurs relations naturelles avec le tout.

Une autre difficulté qui s'élève contre la méthode expérimentale en physiologie, c'est le préjugé répandu et bien naturel de la spontanéité des corps vivans. L'être vivant en effet nous apparaît comme animé d'une force intérieure qui préside à des manifestations vitales de plus en plus indépendantes des influences cosmiques, à mesure que l'être s'élève davantage dans l'échelle de l'organisation. Or, comme nous ne pouvons atteindre les phénomènes que par l'intermédiaire du milieu, si ces phénomènes vitaux sont en dehors de tout milieu et indépendans de lui, nous ne pouvons agir sur eux par aucun moyen : nous ne pouvons que les regarder passer, sans y toucher, sans les modifier. Ils tombent sous l'observation, mais non pas sous l'expérience. Telle était au fond l'opinion de Cuvier.

Enfin une dernière illusion, également funeste à la vraie mé-

thode, est celle de cette sorte de vitalisme superstitieux qui considère la vie comme une influence mystérieuse et surnaturelle, agissant arbitrairement, introduisant dans les phénomènes une irrégularité essentielle, pourvue enfin d'une sorte de liberté désordonnée qui trouble tout, change les aspects des choses, et déroute l'expérience à chaque pas : semblable au destin jaloux des anciens, la vie, selon ces médecins superstitieux, serait une sorte de dieu capricieux et de Protée menteur, échappant à toute prise, et avec lequel on ne peut lutter qu'au moyen de cette autre force, non moins aveugle et capricieuse, qu'ils appellent l'inspiration.

M. Claude Bernard s'est appliqué à combattre ces divers préjugés, et, à nos yeux du moins, sa réfutation est irrésistible, sa démonstration péremptoire. Il établit que l'expérimentation peut avoir lieu sur les corps vivans tout aussi bien que sur les corps bruts, et même que les principes d'expérimentation sont identiques de part et d'autre. Seulement, les phénomènes étant plus complexes, la méthode y est plus difficile à appliquer, plus lente à faire des progrès. Il faut tenir compte de ces difficultés et les bien connaître pour ne pas se laisser tromper par de fausses apparences; mais au fond il n'y a qu'une seule méthode pour les sciences naturelles comme pour les sciences physiques, et les premières ne feront de vrais progrès que lorsqu'elles seront largement et décidément entrées dans cette voie.

Au reste, en assimilant la science des corps vivans à celle des corps bruts, il ne faudrait pas croire que M. Claude Bernard voulût effacer les différences radicales qui les séparent les uns des autres : c'est la méthode qui est identique, ce ne sont pas les phénomènes. Il s'exprime à ce sujet avec une très grande précision. « Je serais d'accord avec les vitalistes, dit-il, s'ils voulaient simplement reconnaître que les êtres vivans présentent des phénomènes qui ne se retrouvent pas dans la nature brute, et qui par conséquent leur sont spéciaux. J'admets en effet que les manifestations vitales ne sauraient être expliquées par les seuls phénomènes physico-chimiques de la matière brute... Mais si les phénomènes vitaux ont une complexité et une apparence différentes de ceux des corps bruts, ils n'offrent cette différence qu'en vertu de conditions déterminées ou déterminables qui leur sont propres. Donc, si les sciences vitales doivent différer des autres par leurs explications et par leurs lois spéciales, elles ne s'en distinguent pas par leurs méthodes scientifiques. La biologie doit prendre aux sciences physico-chimiques la méthode expérimentale, mais garder ses phénomènes spéciaux et ses lois propres. »

Arrivera-t-on un jour à réduire tous les phénomènes vitaux aux

phénomènes physico-chimiques, comme on l'a fait déjà pour quelques-uns d'entre eux? Cela est possible, et M. Claude Bernard n'est pas systématiquement opposé à cette hypothèse; mais c'est là une pure hypothèse qu'il n'est pas même nécessaire d'admettre pour affirmer que la méthode expérimentale est applicable à la vie. Par exemple, le fait vital par excellence, le fait de l'irritation, est certainement à l'heure qu'il est irréductible à toute action physico-chimique, et cependant dès à présent il peut être l'objet d'expériences précises et démonstratives. La sensibilité est moins encore que l'irritabilité susceptible d'être expliquée mécaniquement. Cependant combien d'expériences ont été faites sur la sensibilité du système nerveux! Il pourrait donc se faire qu'il y eût des phénomènes à jamais irréductibles et qui seraient en quelque sorte élémentaires; l'expérience aurait alors précisément pour but de déterminer quels sont ces phénomènes élémentaires et à quelles conditions ils se produisent.

Il faut bien distinguer deux opinions : l'une veut que les phénomènes vitaux ne soient que des cas particuliers des phénomènes physico-chimiques, l'autre que les phénomènes physico-chimiques soient la condition *sine qua non* des phénomènes vitaux. Dans la première hypothèse, on assimile entièrement l'une à l'autre les deux classes de phénomènes; dans la seconde, on les lie ensemble d'une manière certaine et indissoluble, mais sans les confondre. La première hypothèse réduit la vie à n'être qu'un phénomène mécanique; la seconde enchaîne la vie à des conditions mécaniques, mais sans l'y réduire et sans la sacrifier. Ce que la science physiologique étudie, c'est, d'après M. Claude Bernard, « le phénomène vital avec ses conditions matérielles. » Le phénomène vital n'est donc pas la même chose que ces conditions mêmes, et il s'en distingue, quoiqu'il en soit inséparable.

Tel est le sens véritable du vitalisme, considéré au point de vue expérimental et rigoureusement physiologique. Sans doute introduire une force vitale comme un *deus ex machina* qui dispenserait de l'étude précise des phénomènes, c'est retomber dans la scolastique, c'est ressusciter la vertu dormitive et toutes les facultés occultes : c'est ce que Leibniz appelait la philosophie *paresseuse*, qui prend les mots pour les choses; mais en un autre sens l'expression de force vitale est d'une grande utilité. Elle représente une limite, à savoir l'ensemble des phénomènes irréductibles à la physique et à la chimie. Elle représente aussi une protestation contre une hypothèse non démontrée, et elle sauve par là même le physiologiste des illusions où pourrait l'entraîner le désir bien naturel de simplifier les choses, de réduire les propriétés vitales aux propriétés générales de la matière. Je ne condamne pas une telle ré-

duction quand elle est possible; je dis seulement qu'il ne faut pas la supposer d'avance contre les données de l'expérience elle-même.

Qu'il y ait d'ailleurs une force vitale ou qu'il n'y en ait pas, M. Claude Bernard me paraît établir avec une parfaite rigueur qu'il y a un déterminisme absolu des phénomènes tout aussi bien dans l'ordre de la vie que dans l'ordre de la matière brute. La force vitale elle-même, fût-elle distincte des autres forces naturelles, devrait se manifester par une série de phénomènes rigoureusement liés, s'enchaînant les uns aux autres dans un ordre fixe et précis, de telle sorte que, l'un étant donné, l'autre s'ensuit nécessairement, de telle sorte encore que, telle condition venant à manquer, le phénomène ou se modifie ou disparaît, et qu'à telle autre condition correspond tel autre phénomène; en un mot, rien n'est arbitraire, rien n'est laissé au hasard, à l'inconnu, à la fantaisie. Il s'ensuit que l'expérience a prise sur les phénomènes, car elle peut écarter successivement toutes les conditions accessoires d'un phénomène jusqu'à ce qu'elle ait trouvé celle qui lui est essentiellement liée; quand elle l'a trouvée, elle produit ou supprime le phénomène à volonté, ce qui n'aurait pas lieu si la production des phénomènes était capricieuse ou arbitraire et dépendait du seul bon plaisir de la force vitale.

Les hommes aiment tellement le pouvoir arbitraire qu'ils sont toujours tentés de le supposer partout : ils l'imaginent dans la force vitale lorsqu'ils lui attribuent la faculté de troubler et d'embrouiller les phénomènes par son activité désordonnée; ils le supposent dans l'homme lorsqu'ils imaginent un libre arbitre absolument indifférent entre le oui et le non, et décidant entre les deux sans savoir pourquoi. Enfin ils le placent jusqu'en Dieu lorsqu'ils lui prêtent une volonté absolue, supérieure au bien et au mal, au vrai et au faux, décidant et créant par un *sic volo, sic jubeo* absolu. Ils ne s'aperçoivent pas que cette volonté souveraine, sans l'intelligence, n'est que le hasard lui-même, car le hasard n'est autre chose qu'une cause vide, une cause nue, une cause dans laquelle rien n'est prédéterminé, et où il n'y a pas de proportion entre la cause et l'effet.

Quoi qu'il en soit, M. Claude Bernard a parfaitement raison d'affirmer à plusieurs reprises que « l'indéterminé n'est pas scientifique. » C'est là un axiome fondamental de sa logique, et nous n'hésitons pas à l'admettre. Admettre des phénomènes indéterminés, c'est admettre des phénomènes sans cause. Par la même raison, il n'admet pas d'expériences contradictoires, car une même cause dans les mêmes circonstances ne peut pas produire deux phénomènes contraires. Lorsque deux expérimentateurs arrivent à des résultats différens, c'est donc tout simplement qu'ils ne se sont

pas placés dans les mêmes conditions : si l'on ne tient pas compte par exemple de l'âge, de l'état de santé, de l'état de sommeil ou de veille, d'abstinence ou de nourriture, on obtiendra sans doute des résultats différens; mais placez-vous dans les mêmes conditions, vous aurez les mêmes résultats. Par la même raison, dit M. Claude Bernard, il n'y a pas d'*exception*, et cette expression n'exprime que notre ignorance. « On entend tous les jours les médecins employer ces mots, *le plus ordinairement*, *le plus souvent*, ou bien s'exprimer numériquement en disant : Huit fois sur dix, les choses arrivent ainsi. J'ai entendu de vieux praticiens dire que les mots *toujours* et *jamais* doivent être rayés de la médecine. Je ne blâme pas ces restrictions; mais certains médecins semblent raisonner comme si les exceptions étaient nécessaires. Or il ne saurait en être ainsi : ce qu'on appelle exception est simplement un phénomène dont une ou plusieurs conditions sont inconnues. »

La seconde difficulté qui s'élève contre l'expérimentation sur la vie est dans la spontanéité des êtres vivans et leur indépendance à l'égard du milieu qui les environne. Cette indépendance, qui affranchit en apparence le corps vivant des influences physico-chimiques, le rend par là très difficilement accessible à l'expérimentation. Or c'est une illusion. La spontanéité des êtres vivans n'est qu'apparente. En réalité, la matière vivante, tout comme la matière morte, est soumise à la grande loi de l'inertie. Sans doute les corps organisés manifestent des propriétés que ne connaissent pas les corps bruts : par exemple, ils sont irritables, ils réagissent sous l'influence de certains excitans; mais jamais on ne verra se produire chez eux un mouvement absolument spontané. La fibre musculaire a la propriété de se contracter; toutefois, pour que cette fibre se contracte, il faut qu'elle y soit provoquée par quelque excitation qui lui vienne soit du sang, soit d'un nerf, et si rien ne change dans les conditions environnantes ou intérieures, elle restera en repos. A la vérité, tous les organes peuvent exercer les uns sur les autres le rôle d'excitans, ce qui semblerait donner à l'organisme vivant, considéré dans son ensemble, une sorte d'indépendance et de spontanéité générale; ce n'est cependant qu'une apparence. Les propriétés vitales elles-mêmes n'entrent en action que sous l'influence des agens physico-chimiques, externes ou internes, et ainsi la loi de l'inertie se trouve partout vérifiée. Il suit de là que, chaque phénomène vital étant toujours lié à un phénomène antérieur, il est possible à l'expérimentateur de reproduire cette liaison, et de provoquer l'apparition des phénomènes en réalisant les conditions qui les précèdent et les déterminent.

Quelquefois néanmoins on serait tenté de croire que l'agent vital est presque indépendant des actions physico-chimiques, lorsqu'on

le voit supporter avec tant de flexibilité les plus grands écarts dans les conditions du milieu extérieur où il est plongé, — l'extrême froid ou l'extrême chaud, l'humidité ou la sécheresse, la lumière ou la nuit, la présence ou l'absence, ou du moins l'extrême inégalité de l'électricité atmosphérique. Cette indépendance est d'autant plus grande que l'animal est plus élevé dans l'échelle des êtres vivans. Eh bien! suivant M. Claude Bernard, c'est encore là une illusion. L'être vivant ne paraît indépendant du milieu extérieur que parce qu'il porte avec lui un milieu intérieur dans lequel ses organes baignent en quelque sorte, et qui contient, comme emmagasinées dans son sein, toutes les conditions physico-chimiques (chaleur, électricité, humidité, etc.) nécessaires à la provocation des actions vitales. Ce milieu intérieur est le sang. C'est le sang qui permet à l'être vivant de supporter les plus grands changemens dans le milieu externe, parce qu'il se maintient lui-même dans une sorte d'équilibre moyen, dont les perturbations accidentelles sont les principales causes des maladies. Par un remarquable enchaînement, ce milieu intérieur, si nécessaire à l'organisme, est le produit de l'organisme. C'est le corps vivant qui se fait à lui-même son milieu, tandis qu'il doit sa propre vitalité initiale au milieu maternel où il a pris naissance. Il y a donc là une corrélation réciproque du milieu avec l'organisme et de l'organisme avec le milieu, l'un étant nécessaire à l'autre : cercle qui rend très difficile à comprendre et à expliquer, dans l'état actuel de nos idées, l'origine première de la vie. Quoi qu'il en soit, il est certain que dans l'être vivant aucun phénomène ne peut se produire sans certaines conditions physico-chimiques, et que, ces conditions étant données, les propriétés vitales entrent immédiatement en fonction. Il est donc possible à l'expérimentateur d'agir sur les organes en agissant sur le milieu, et sous ce rapport le physiologiste est exactement dans les mêmes conditions que le chimiste et le physicien.

Reste enfin l'objection de Cuvier, l'harmonie et la solidarité qui existent entre toutes les parties du corps vivant. Cette harmonie incontestable serait-elle un obstacle à toute analyse? Les phénomènes seraient-ils tellement liés les uns aux autres qu'en s'efforçant de les séparer on les détruise nécessairement? C'est là une extrême exagération démentie par l'expérience. En définitive, même dans une machine brute, toutes les parties ont un rôle à remplir dans l'ensemble, et se correspondent en quelque sorte sympathiquement : cependant on peut analyser cette machine, isoler l'action de chacune de ces pièces distinctes, sauf à les replacer ensuite toutes dans leur action totale. Il est également possible de transporter les actes physiologiques en dehors de l'organisme afin de les mieux voir. Les digestions et les fécondations artificielles n'ont

rien qui diffère des digestions et des fécondations naturelles, si ce n'est qu'elles se passent dans un autre milieu. Les tissus organiques ayant chacun leur vitalité autonome, on peut également les isoler, et par la circulation artificielle en mieux étudier les propriétés. « On isole encore un organe, dit l'auteur, en détruisant par des anesthésiques les réactions du *consensus* général; on arrive au même résultat en divisant les nerfs qui se rendent à une partie tout en conservant les vaisseaux sanguins. A l'aide de l'expérimentation analytique, j'ai pu transformer des animaux à sang chaud en animaux à sang froid pour mieux étudier les propriétés de leurs élémens histologiques. » Toutefois, après avoir ainsi fait l'analyse, il faut, autant qu'il est possible, faire la synthèse et ne pas perdre de vue l'unité harmonique de l'organisme.

III.

Le logicien n'est pas le seul qui trouvera à s'instruire dans le livre de M. Claude Bernard; le métaphysicien y rencontrera également matière à de sérieuses réflexions. Ce n'est pas que l'auteur prétende en aucune façon à la métaphysique; au contraire il sépare la science positive de la philosophie avec autant de rigueur que pourrait le faire le positiviste le plus déclaré. Tout en traitant les philosophes avec beaucoup d'égards et même de sympathie, il leur fait en réalité une part assez médiocre, car il ne leur laisse que l'inconnu, et revendique pour la science positive tout le domaine du connu ou de ce qui peut l'être. Ne le chicanons pas sur cette distinction. Autant on doit être sévère pour les philosophes qui nient la philosophie, autant nous trouvons naturel et excusable l'orgueil du savant qui, marchant d'un pied ferme sur le terrain solide de la réalité, ne peut s'empêcher de contempler avec quelque pitié nos fragiles systèmes et nos éternelles controverses.

Cependant, quelque séparation que l'on établisse entre la métaphysique et la science, dans l'intérêt de l'une ou de l'autre, il est impossible que les vues du savant n'aient quelque influence sur celles du métaphysicien : tout en séparant les deux domaines, il faut encore se demander s'ils peuvent s'entendre et se concilier. Il est même telle question où la séparation absolue est impossible, et où le métaphysicien ne peut parler que dans le vide, s'il ne s'appuie pas sur quelques données positives. Telle est par exemple la question du principe de la vie; comment en effet conjecturer la cause de la vie, si l'on ignore les phénomènes par lesquels elle se manifeste? Résumons donc l'ensemble des idées émises par M. Claude Bernard sur les phénomènes de la vie; on verra ensuite ce que la métaphysique en doit penser.

Suivant lui, comme nous l'avons vu, rien n'arrive dans l'ordre physiologique sans une condition antécédente, absolument déterminée, liée elle-même à une condition antérieure; de condition en condition il faut toujours arriver à une excitation externe, c'est-à-dire à un phénomène physico-chimique sans lequel aucun phénomène vital ne peut se produire. Il y a donc un *circulus* vital, mais qui n'a pas en lui son commencement absolu, et qui, même lorsqu'il nous apparaît comme entièrement indépendant, ne l'est pas en réalité, ne se soutient que grâce à des conditions physico-chimiques, externes ou internes, sans lesquelles la machine s'arrête, se désorganise et meurt.

Telle est l'idée générale d'après laquelle M. Claude Bernard se représente la vie, et cette idée générale, nous n'avons aucune raison de nous refuser à l'admettre, d'abord parce qu'il nous manquerait l'autorité nécessaire pour la contester, en second lieu parce qu'elle nous paraît conforme aux vrais principes. Elle est conforme d'abord au principe de Leibniz, que rien n'arrive sans raison suffisante ou déterminante. Un phénomène dont on ne pourrait donner la raison déterminante serait produit par le pur hasard. Il ne suffit pas d'admettre une cause, un pouvoir d'agir, une faculté occulte; il faut encore que cette cause, cette faculté soient déterminées à l'action par quelque raison particulière, par quelque condition antécédente et précise. En second lieu, l'idée que M. Claude Bernard se fait de la vie est encore conforme à cette grande loi, admise par tous les métaphysiciens, à savoir que l'inférieur est la condition du supérieur. Ainsi les forces physico-chimiques sont nécessaires à la vie nutritive, la nutrition l'est à la sensibilité, la sensibilité l'est à l'intelligence. Aucune force nouvelle ne se déploie sans y être sollicitée par des forces inférieures. Il faut donc accorder à M. Claude Bernard ces deux propositions fondamentales : — tous les phénomènes vitaux sont liés entre eux d'une manière déterminée; — ils sont liés aussi à des excitations physico-chimiques. Quoi que puissent penser ultérieurement les métaphysiciens, quelque système qu'ils veuillent soutenir, ces deux propositions sont inébranlables, et elles suffisent pour rendre la science possible. Ainsi l'intérêt de la physiologie est sain et sauf, et le physiologiste peut s'arrêter là. Qu'il y ait d'ailleurs une force vitale ou qu'il n'y en ait pas, cela ne modifie en rien le résultat de ses recherches. Il n'en est pas de même du métaphysicien.

La vie en effet est en quelque sorte le nœud du problème que nous présente l'univers, car la vie tient d'une part à la matière en général, et de l'autre elle tient à la sensibilité et à la pensée. D'une part en effet la vie ne se manifeste que dans la matière, et dans une ma-

tière dont les élémens, séparés par la chimie, sont identiquement les mêmes que ceux de la matière inerte. Elle est liée à des forces physiques et chimiques qui agissent dans l'organisation suivant les mêmes lois que dans les corps inorganiques. Les fonctions même les plus importantes, la respiration, la digestion, la sécrétion, sont en grande partie des actions chimiques, et Hegel a pu définir avec justesse la vie « un travail chimique qui dure. » Par un autre côté, la vie se lie à l'être pensant, sentant et voulant. En effet, l'intelligence est étroitement liée à la sensibilité, et la sensibilité, à son tour, est étroitement liée à l'organisme vivant, dont elle est, suivant les physiologistes, une des propriétés les plus importantes.

On voit quelle place considérable occupe la vie dans l'échelle de la nature, et combien elle complique la question si difficile par elle-même de l'âme et du corps. Lorsque le philosophe prend d'un côté un morceau de marbre, et de l'autre une grande pensée, un grand sentiment, un acte de vertu, il n'a pas de peine à démontrer que ces phénomènes répugnent à la nature du marbre; mais lorsque d'intermédiaire en intermédiaire il s'est élevé du minéral au végétal, du végétal à l'animal, de l'animal à l'homme, lorsqu'il passe du travail chimique au travail vital, de là au travail psychologique, — lorsque enfin il vient à remarquer que de la vie consciente à la vie inconsciente, et réciproquement, il y a un va-et-vient perpétuel et un passage insensible et continu, il ne peut s'empêcher de demander en quoi consiste ce moyen terme entre l'âme pensante et la matière brute, qui lie l'une à l'autre, et qui, sans pouvoir se séparer de la seconde, est ici-bas la condition indispensable de la première.

Je ne voudrais pas rentrer ici dans un problème souvent discuté, et dont nous avons déjà parlé incidemment; je me contenterai de dire que l'hypothèse d'une force vitale distincte des forces physico-chimiques me paraît résister assez solidement jusqu'ici aux objections de ses adversaires. J'avoue que se servir de la force vitale comme d'un moyen pour expliquer tel ou tel phénomène en particulier, c'est faire appel aux qualités occultes, à un *deus ex machina*. La force vitale ne peut expliquer aucun phénomène en particulier, parce qu'elle est au-delà des *phénomènes* (1); elle est ce sans quoi les *phénomènes* ne seraient pas possibles. A quoi sert-elle donc? Elle répond, selon nous, à un besoin métaphysique qui se distingue essentiellement de toute explication physique.

(1) C'est ce que disait Leibniz. « L'opinion des *formes substantielles* (ou forces) a quelque chose de solide; mais ces formes ne changent rien dans les phénomènes, et ne doivent point être employées pour expliquer les effets particuliers. » (*Correspondance de Leibniz et d'Arnauld*, lett. I.)

L'explication physique ou empirique consiste toujours à rattacher un *phénomène* à un autre; de là vient que pour le physicien les forces ne sont jamais que des formules, des manières de s'exprimer. Il n'en est pas de même pour le métaphysicien, car pour lui le problème est précisément de savoir comment les phénomènes sont possibles. Il ne comprend point un phénomène sortant du néant tout seul, spontanément, uniquement parce qu'il a été précédé d'un autre; il ne comprend pas un phénomène qui ne serait le phénomène de rien, ou qui ne serait produit par rien. Il lui faut un *au-delà*, un *noumène*, comme on voudra l'appeler, une substance, une cause. Cette cause ne sert à rien physiquement parlant, elle est une qualité occulte; mais elle répond à cette loi de l'esprit qui nous fait passer du phénomène à l'être, et qui est la raison d'être de la métaphysique.

Maintenant combien de causes distinctes reconnaîtrons-nous en dehors de nous-mêmes? Ici nous n'avons d'autre mesure et d'autre criterium que les phénomènes eux-mêmes : autant de groupes irréductibles de phénomènes, autant de forces distinctes. — Mais, dira-t-on, de ce que deux groupes de phénomènes sont actuellement irréductibles, s'ensuit-il qu'ils ne pourront pas se résoudre un jour l'un dans l'autre? Sans aucun doute. Aussi la distinction objective des causes n'est jamais que relative à l'état de nos connaissances, et nul ne peut affirmer d'une manière absolue que deux ordres de causes ne se réduiront pas plus tard à un seul. Toutefois, s'il est imprudent de dire qu'une telle réduction n'aura pas lieu, il est imprudent aussi de dire qu'elle aura lieu nécessairement, car il n'y a aucune contradiction dans les termes à supposer qu'il puisse y avoir dans la nature plusieurs causes distinctes, et on est autorisé à reconnaître la distinction des causes jusqu'à démonstration du contraire. La force vitale serait donc, selon moi, cette portion d'inconnu qui, dans le domaine de l'intelligible, correspond à cet ordre particulier de phénomènes qui est propre aux êtres organisés. J'avoue que cette notion est tout à fait vide de contenu quand nous essayons de la concevoir hors des phénomènes qui la manifestent : ce n'est pas cependant un pur rien, car c'est l'idée d'une activité qui dure, tandis que les phénomènes paraissent et disparaissent continuellement; c'est aussi l'idée d'une activité identique dans son essence, tandis que les phénomènes changent sans cesse; c'est enfin l'idée d'une activité productrice, tandis que les phénomènes ne sont que des apparences produites.

Quant à la réduction possible et ultérieure de tous les phénomènes vitaux aux phénomènes physico-chimiques, je me contenterai de rappeler que, suivant M. Claude Bernard, les forces physi-

ques et chimiques ne sont que les conditions des phénomènes vitaux, mais qu'elles ne les constituent pas essentiellement. La nutrition ne s'opère dans un animal qu'avec accompagnement de phénomènes physiques et chimiques, mais elle n'est pas dans son essence un phénomène de ce genre. Si l'on convient de cette loi, signalée plus haut, que dans la nature l'inférieur est la condition du supérieur, on ne s'étonnera pas de voir la vie liée à des conditions mécaniques sans se réduire à un pur mécanisme, de même que la pensée est liée à des faits physiologiques et organiques sans être en elle-même et dans son essence un fait organique et physiologique. Au reste, M. Claude Bernard lui-même signale le fait caractéristique qui sépare d'une manière absolue les corps vivans des corps bruts, et il n'hésite pas à employer l'expression si discréditée de *force vitale*. « Ce qui est essentiellement du domaine de la vie, dit-il, ce qui n'appartient ni à la chimie, ni à la physique, ni à rien autre chose, c'est l'idée directrice de l'évolution vitale. Dans tout germe vivant, il y a une idée créatrice qui se développe et se manifeste par l'organisation. Pendant toute sa durée, l'être vivant reste sous l'influence de cette même *force vitale* créatrice, et la mort arrive lorsqu'elle ne peut plus se réaliser. Tout dérive de l'idée qui seule dirige et crée; ces moyens de manifestation physico-chimiques sont communs à tous les phénomènes de la nature, et restent confondus pêle-mêle comme les lettres de l'alphabet dans une boîte où cette force va les chercher pour exprimer les pensées ou les mécanismes les plus divers. » Cette remarquable page, où l'auteur développe à sa façon le principe que les philosophes appellent principe des causes finales, prouve qu'il y a dans les êtres vivans au moins une force initiale qui ne se réduit pas aux forces physiques et chimiques, et rien jusqu'ici ne porte à croire qu'elle s'y réduira jamais.

Quelle que soit d'ailleurs la solution que la science puisse donner plus tard au problème de la vie, n'oublions pas qu'elle ne peut compromettre en rien l'existence du principe immatériel que nous appelons l'âme pensante, car, si la vie se distingue des forces brutes par des caractères différens, l'âme pensante se distingue de la matière par des caractères opposés. Nous concevons comme possible que la vie ne soit que le résultat de l'organisation, mais nous ne concevons pas comme possible qu'il en soit de même de la pensée. L'homme vivant peut être une machine, l'homme pensant et voulant n'en est pas une : c'est un point qu'il ne faut pas oublier, si l'on veut garantir l'âme pensante des destinées plus ou moins incertaines de la force vitale.

Nous parlons de l'homme libre; mais la liberté, j'entends la

liberté morale, peut-elle subsister, si l'on représente la vie, ainsi que le fait M. Claude Bernard, comme un enchaînement déterminé de phénomènes tels que, l'un étant donné, l'autre s'ensuive toujours d'après des lois nécessaires? La physiologie n'entre-t-elle pas ici en conflit avec la psychologie et avec la morale? M. Claude Bernard essaie de les concilier en distinguant le fatalisme du déterminisme. Suivant lui, ces deux idées, bien loin d'être identiques, sont absolument contraires. Le fatalisme suppose une force aveugle, capricieuse, indéterminée, agissant au hasard, sans raison, sans règle, sans loi : c'est donc tout l'opposé du déterminisme, qui admet la liaison des phénomènes suivant des lois fixes et rationnelles.

Cette explication du fatalisme est un peu hasardée, et on pourrait dire qu'elle est amenée par les besoins de la cause. Sans doute, dans la mythologie antique, le *fatum* était bien quelque chose de semblable à cette force aveugle et capricieuse dont parle M. Claude Bernard. Les anciens se la représentaient comme une divinité jalouse, qui élevait ou abaissait, rendait heureux ou malheureux, par pur caprice, ses victimes ou ses favoris. Aujourd'hui encore on voit les joueurs croire à quelque divinité occulte de ce genre, qu'ils appellent la chance, et qui se joue de toutes les combinaisons, de tous les desseins; c'est bien là en effet une sorte de fatalisme, mais ce n'est pas là le fatalisme philosophique.

On en peut distinguer de deux espèces, ou le fatalisme géométrique de Spinoza, ou le fatalisme physique de Hobbes, de Collins, de Lamettrie. Dans le fatalisme géométrique, tous les phénomènes de l'âme humaine se déduisent de son essence aussi logiquement, aussi nécessairement que les propriétés du triangle se déduisent de la définition du triangle. Dans le fatalisme physique, tous les phénomènes de l'âme ne sont autre chose que des faits physiques soumis aux mêmes lois de nécessité que les autres phénomènes physiques. Or on conviendra aisément que, si les actions de l'âme sont gouvernées par les mêmes lois que la chute des pierres, on ne voit guère par où elles mériteraient d'être appelées libres. Le mot de liberté n'exprimerait que la partie inconnue des causes de nos actions : à mesure que ces causes seraient connues, la part de la liberté diminuerait d'autant, et lorsque toutes ces causes seraient déterminées, la liberté disparaîtrait absolument. On ne voit donc pas comment le déterminisme physique pourrait se concilier avec l'idée de la liberté morale.

Renvoyer la liberté, comme le fait M. Claude Bernard, au domaine des causes occultes et des causes premières, peut s'entendre sans doute dans un bon sens; mais je fais observer que les causes extérieures des phénomènes physiques sont aussi des causes oc-

cultes, dont le mode d'action interne nous est inconnu, et cependant nous ne supposons pas que ces causes soient libres. Il est vrai que, si l'on remonte jusqu'à la cause créatrice, jusqu'à la cause suprême, on doit croire que tous les phénomènes de la nature sont les produits d'une cause libre; mais ce n'est pas de celle-là que nous parlons, ce n'est pas de la liberté de Dieu qu'il s'agit, c'est de la mienne, de la vôtre, de celle des autres hommes; il s'agit en un mot de la liberté d'une cause seconde appelée l'homme, et si cette cause seconde est assimilée aux autres causes qui agissent dans la nature, on ne voit plus à quels signes et à quelles conditions se manifesterait sa liberté.

A notre avis, le physiologiste pourrait se débarrasser aisément de toutes ces difficultés en écartant le problème de la liberté comme ne lui appartenant en aucune manière, comme relevant d'une autre science. Que le psychologue, le moraliste, le métaphysicien s'arrangent comme ils le pourront, le physiologiste n'a rien à y voir; ce qu'il affirme, c'est que dans le domaine de sa propre science tout est déterminé, c'est qu'aucun phénomène ne se produit sans une condition précise, toujours la même pour tout phénomène semblable, toujours différente pour tout phénomène différent. Qu'il y ait un monde où les choses ne se passent pas ainsi, qu'il y ait un ordre de causes métaphysiques qui agissent d'après d'autres lois, c'est ce que le physiologiste n'affirme ni ne nie; c'est ce qu'il ignore, c'est ce dont il n'a pas à s'occuper.

La vérité est qu'il y a dans l'homme deux domaines intimement unis sans doute, mais essentiellement différens : le domaine du subjectif et celui de l'objectif, pour employer une distinction si aimée des Allemands et par elle-même si importante. Le corps humain est encore du domaine de l'objectif : c'est un objet extérieur susceptible d'être étudié comme tous les objets extérieurs; ce qui se passe au contraire dans l'intérieur du sujet ne peut être saisi que par le sujet lui-même. Vous pouvez voir et toucher mon cerveau, vous ne pouvez pas voir et toucher ma pensée. Ne dites pas qu'il en est de même des fonctions physiologiques, dont le comment échappe à nos sens : je répondrais que le comment de la pensée nous échappe également, mais que le phénomène de la pensée nous est parfaitement connu et qu'il ne nous est connu qu'intérieurement, bien plus, qu'il ne peut être en aucune façon représenté sous une forme objective. La distinction du subjectif et de l'objectif demeure inébranlable, et cette distinction peut avoir lieu dans l'homme lui-même, le corps se rapportant à l'objet et l'âme au sujet.

Si donc il y a dans l'homme quelque chose qu'on appelle la li-

berté morale, c'est dans le sujet qu'il faut le chercher, c'est dans le sein de cette cause qui se sent elle-même, tandis qu'elle ne connaît toutes les autres que par leurs manifestations externes. Se représenter cette cause intérieure sous la forme des phénomènes externes, n'est-ce pas comme si on voulait changer un cercle en carré? L'observation extérieure ne vous donne que des phénomènes; dans la conscience, il y a tout à la fois le sentiment d'une activité productrice et des phénomènes produits; c'est le sentiment de cette activité productrice continue qui nous fournit les idées appelées métaphysiques, les idées de cause, de substance, d'existence, d'unité, etc. C'est également dans ce sentiment intérieur que nous puisons l'idée de la liberté. En quoi consiste précisément cette idée, c'est ce qu'il n'est point facile de dire; mais le sens intime nous atteste que nous avons un tel pouvoir, quoi qu'en puisse dire la physiologie.

En même temps que l'expérience subjective nous atteste notre liberté avec une évidence éclatante, la conscience morale nous en démontre la nécessité, et Kant n'a pas eu besoin d'autres preuves que celle-là; car s'il est un ordre de choses auquel nous devons coopérer par nos actions, il est de toute évidence qu'un tel devoir suppose le pouvoir, nul n'étant tenu à l'impossible. En conséquence on doit admettre avec Kant l'existence de deux *règnes*, comme il les appelle, le règne de la nature et le règne de la liberté : le premier, où domine la nécessité, où chaque phénomène est déterminé par un phénomène antérieur, d'après un mécanisme rigoureux; le second, où des volontés raisonnables se savent assujetties à une loi idéale, loi qui ne peut agir physiquement, mécaniquement sur elles, et qui, tout en déterminant leur action d'une façon en quelque sorte métaphysique, leur laisse leur entière spontanéité. C'est par là, suivant Kant, que la *personne* se distingue de la *chose*. De là vient le droit, c'est-à-dire l'accord de la liberté de chacun avec la liberté de tous.

Le devoir et le droit sont des forces, mais non des forces physiques et mécaniques, agissant suivant la loi de la nécessité. A proprement parler, ce sont des idées, et ces idées suffisent pour empêcher l'action ou la déterminer. Lorsque le besoin que j'ai d'une chose s'arrête devant le droit d'autrui, on peut dire que c'est la série mécanique des phénomènes de la nature qui vient se choquer contre une idée. Il n'y a pas de commune mesure entre ces deux choses, et c'est ce qu'on exprime en opposant le fait au droit, la force à la justice. L'esclavage, quel qu'il soit (civil ou politique), a pour effet de changer la personne en chose, de faire retomber l'homme du règne de la liberté dans le règne de la nature, et de

l'ordre idéal, pour lequel il est fait, dans l'ordre mécanique, où il plonge naturellement.

Ces vues de Kant, renouvelées du stoïcisme, seront éternellement admirées, et représentent sans doute un des progrès les plus réels de la philosophie morale; mais, tout en éclaircissant certains points, elles laissent planer sur beaucoup d'autres une très grande obscurité. Il ne suffit pas de distinguer deux règnes dans l'univers, il faut les concilier, les mettre en harmonie l'un avec l'autre, les faire marcher d'accord. Admettrons-nous donc que ces deux règnes coexistent sans se toucher, sans se mêler, sans agir l'un sur l'autre? Faut-il croire que la nature et la liberté sont, comme le corps et l'âme dans le système de Leibniz, deux horloges allant d'accord parce qu'elles ont été primitivement montées ensemble, mais en réalité ne se connaissant pas, et n'ayant aucun empire l'une sur l'autre? Ces deux mondes coexistent en effet dans l'homme lui-même. Non-seulement l'homme est en rapport avec la nature, mais il est lui-même une partie de la nature; la moitié de son être, sa partie corporelle, appartient à la nature. Bien plus, la nature pénètre jusque dans son âme par les sensations, par les images, par les appétits, par les passions, en un mot par tous les phénomènes qui lui sont communs avec les animaux, et qui sont régis par des lois quasi mécaniques. Réciproquement, la liberté ne reste pas concentrée en elle-même, elle n'agit pas exclusivement dans le monde intérieur; la volonté commande au corps, elle en dirige, elle en suspend, elle en accélère les mouvemens. Il y a donc mélange des deux règnes, action et réaction de l'un sur l'autre. Comment ce commerce est-il possible? Comment les lois physiques peuvent-elles se plier sans fléchir aux lois de la liberté? Comment les lois de la liberté peuvent-elles admettre, sans être détruites, l'action de la nature? Comment ce déterminisme physiologique, dont M. Claude Bernard nous démontre si nettement la nécessité physique, peut-il se concilier avec cette liberté psychologique dont Kant nous démontre non moins clairement la nécessité morale? Ce problème a inspiré au philosophe Fichte, dans son livre de la *Destination de l'homme*, les pages les plus éloquentes et les plus profondes : c'est un de ceux que la philosophie de notre temps doit s'efforcer de creuser, et dont l'examen permettra peut-être à l'esprit humain de faire quelques pas nouveaux.

PAUL JANET.

HISTOIRE

D'UN

AMOUR CHRÉTIEN

Récit d'une Sœur, Souvenirs de famille, recueillis par Mme Augustus Craven, née La Ferronnays.

Ce livre, modestement tiré à cent exemplaires, et qui dans le cercle restreint où il s'est produit a soulevé une curiosité et une sympathie exceptionnelles, est-il destiné à franchir quelque jour les limites de l'étroite publicité où l'auteur a semblé vouloir le renfermer? Nous l'ignorons, et nous ne savons pas davantage quel accueil il rencontrerait auprès du vaste public contemporain, que les productions d'une littérature trop souvent audacieuse ont peut-être un peu déshabitué des excès de scrupule et des nobles préoccupations morales dont il nous entretient. Il ne saurait en effet y avoir de plus parfaite antithèse aux œuvres ordinaires de la littérature contemporaine que ces *souvenirs de famille* recueillis et édités par le zèle pieux d'une sœur. Ce livre raconte un roman vrai, où ne manque aucun des sentimens exaltés ou délicats que les esprits trop positifs ont l'habitude de bannir de la réalité et de renvoyer dédaigneusement aux domaines de la chimère. A une époque où la littérature d'imagination s'ingénie à introduire dans ses fictions le plus qu'elle peut de plate réalité, il est vraiment doux de rencontrer dans une histoire réelle tout le charme poétique qu'on a cou-

tume de demander aux fictions. Aussi croyons-nous que le *Récit d'une sœur* pourrait précisément trouver son succès dans le piquant contraste que tout lecteur intelligent ne manquerait pas d'établir entre les sentimens qu'il révèle et ceux dont la mode, le scandale, nous forcent trop souvent à nous occuper. Le meilleur moyen de faire partager notre conviction sera peut-être de réunir ici quelques-unes des émotions ressenties pendant cette lecture.

Il est vraiment délicat de toucher, même pour les justifier, aux défauts d'un livre publié dans des conditions si particulières. Nous pouvons bien dire cependant que les défauts que tout lecteur y découvrira trouvent leur explication et leur excuse dans la tendresse fraternelle de l'auteur. Mme Augustus Craven, fille du comte de La Ferronnays, serviteur bien connu de la restauration (1), est en effet la propre sœur des personnages qu'elle introduit devant nous, et c'est presque autant son histoire que la leur qu'elle nous raconte. Ces émotions, ces joies et ces douleurs que d'autres qu'elle nous expriment, elle-même les a ressenties et partagées; pour elle aussi bien que pour eux, les plus petites circonstances de son récit eurent autrefois un intérêt direct, une importance en quelque sorte personnelle, et sont restées associées dans sa mémoire aux souvenirs des fêtes et des deuils de la vie. Il ne faut donc pas s'étonner si son récit a quelque lenteur. Tout l'intéresse de ce qui concerne des morts chéris, car tout lui sert naturellement à ressusciter leurs images. Dans la moindre de leurs paroles, elle retrouve le son de leur voix; dans le moindre de leurs billets, elle retrouve le mouvement de leur âme, et de mille circonstances qui pour un indifférent seraient stériles ou muettes s'échappent de doux fantômes visibles pour elle seule, auxquels elle sourit à travers ses larmes. Comment abréger ou élaguer ce qui possède un tel pouvoir d'évocation? Un juge froid et indifférent pourrait seul pratiquer une opération aussi cruelle, et encore il est douteux qu'il la pratiquât avec succès. En effet Mme Craven ne serait-elle pas toujours en droit de lui dire que sa prétendue clairvoyance n'est que le pire des aveuglemens, que s'il pouvait regarder avec ses yeux à elle, il verrait tout autrement ce que sa myopie élague ou rejette, et que dans des questions de cette nature c'est le cœur aimant qui a raison et le cœur indifférent qui a tort?

L'histoire d'un bonheur longtemps et ardemment désiré, interrompu par la maladie presque en même temps qu'obtenu et bientôt après détruit par la mort, celle d'une conversion religieuse

(1) Il avait été ambassadeur de France à la cour de Russie, ministre des affaires étrangères en 1829, puis ambassadeur à Rome, où le surprit la révolution de 1830.

longtemps différée par respect humain ou excès de scrupuleuse déférence envers les convenances mondaines et opérée par le coup de foudre d'un irréparable malheur, voilà tout ce livre. C'est assez dire qu'il faut chercher l'intérêt de ce récit moins dans des péripéties dramatiques que dans les sentimens des personnages et pour ainsi dire dans les mélodies que rendent leurs cœurs sous la main de ces puissances souveraines qui s'appellent l'amour, la nature, la grâce divine. Ce sont ces mélodies que nous voulons faire entendre au lecteur en ne faisant intervenir le commentaire que pour montrer le lien qui les unit et raconter les circonstances qui les expliquent.

C'est à Rome, le 17 janvier 1832, que le héros de cette histoire, M. Albert de La Ferronnays, rencontra pour la première fois la personne distinguée qui devait décider du bonheur de sa rapide existence, — Mlle Alexandrine d'Alopeus, née d'un père suédois longtemps ministre de Russie à Berlin et d'une mère dont la rare et persistante beauté soutenait avec un tel avantage le dangereux voisinage de la jeunesse de sa fille que cette parole fut dite un jour par un admirateur : « on ne sait jamais si on aime la fille pour la mère ou la mère pour la fille. » Dès les premières entrevues, M. de La Ferronnays aima Mlle d'Alopeus d'une passion ardente et compliquée, où la ferveur du prosélytisme religieux occupa d'abord autant de place que l'amour, si bien qu'on n'aurait pu dire ce qui dans la personne d'Alexandrine l'intéressait le plus, — son âme ou sa beauté. Cette complication de religion et d'amour est ce qui constitue l'originalité de cette passion, ce qui lui donne son caractère propre et en fait le charme un peu triste. Les exagérations, les vivacités de langage et de conduite, qu'on a coutume de nommer les folies amoureuses, ne sont point absentes de cet amour plus que de tout autre; seulement ici c'est la religion qui les inspire, et non plus la fantasque et païenne imagination.

On pourrait presque dire que M. de La Ferronnays sut qu'il aimait Mlle d'Alopeus par la vivacité du désir qu'il éprouva de la voir abjurer le luthéranisme et entrer dans l'église catholique. Si vif était en effet ce désir qu'il donnait à M. de La Ferronnays un genre de courage que l'amour seul ne donne jamais, le courage de risquer de déplaire. Voici ce qu'on lit dans le journal de Mlle d'Alopeus, à la date du 5 février 1832, quelques jours à peine après leur première entrevue : « J'allai avec Mary M..., ma jeune voisine, entendre chanter les religieuses à la Trinité-du-Mont. J'y vis M. de La Ferronnays, comme j'appelais alors Albert, toujours à genoux. Il m'intéressait sans que je m'en rendisse compte, et surtout je me sentais déjà une singulière confiance en lui, car, en sortant de l'église, me trouvant près de lui, je lui dis combien j'aurais voulu

aussi me mettre à genoux comme lui, et que si j'avais été avec ses sœurs je l'aurais fait.—Alors pourquoi ne le faites-vous pas tout de suite? me dit-il. Pourquoi ce respect humain? — Cette hardiesse, — car il me conaissait si peu, — dans un homme de vingt ans, me charma... » Et dans ce premier billet écrit un mois plus tard, en réponse à un billet de Mlle d'Alopeus qui le suppliait de se laisser soigner pendant une courte maladie, est-il bien facile de distinguer la passion du souci affectueux que peut inspirer la ferveur religieuse pour le salut d'une âme qu'on chérit? « Non, ce n'est pas un rêve. Depuis hier je l'ai relu cent fois, et je recommencerai chaque jour après ma prière du matin. Oh! que je serai docile maintenant! Ce que je refusais à mes deux meilleurs amis, un mot de vous a suffi pour l'obtenir. D'où vient l'ascendant que vous avez sur moi? Personne n'aura-t-il sur vous celui qui vous serait nécessaire pour vous guider aussi sur ce point qui vous rend si souvent triste et rêveuse? Oh! joignez-vous à moi pour demander au Seigneur cette joie qui donne le bonheur! Que vous êtes bonne de prier pour moi, quoique j'en sois bien indigne! Faites-le, oh! oui, car j'en ai bien besoin. » C'est donc par la foi que l'amour était entré dans le cœur de M. de La Ferronnays, et pendant toute la première période de cette passion il ne songea pas que l'un pût être séparé de l'autre, ainsi qu'en témoigne cette parole dite un jour en passant auprès de Mlle d'Alopeus : « oh! je suis bien heureux, j'ai communié ce matin et je vous aime. »

Cependant les conditions de notre pauvre vie humaine sont si fatalement tristes que l'once d'amertume trouve toujours moyen de se mêler à la livre de douceur. Ce pieux et noble amour lui-même éveille dans la pensée une réflexion singulièrement mélancolique. N'est-il pas douloureux de voir combien les expressions de nos sentimens deviennent rapidement une sorte de matière archéologique? Tout élevé qu'il soit, cet amour porte une date et une marque, la date de 1830, la marque d'un certain romantisme catholique. Un jour par exemple, de grand matin, M. de La Ferronnays sort de sa demeure, non pour aller, à l'instar de tous les amoureux passés et présens, contempler les fenêtres de sa bien-aimée, mais pour faire *pieds nus*, revêtu d'un froc de pèlerin, le pèlerinage des « sept basiliques, » afin d'obtenir la conversion de Mlle d'Alopeus. Parmi les jeunes catholiques les plus fervens des nouvelles générations, en est-il beaucoup à qui l'enthousiasme religieux pût inspirer de pareils actes d'amour? Pour bien comprendre de tels sentimens, il est nécessaire de se rappeler non-seulement que celui qui les manifeste appartient à une famille où se sont conservées les pieuses traditions du passé, mais que nous sommes en 1832, à un moment

où les souvenirs de la restauration sont encore dans tous les esprits, où le romantisme, s'insinuant dans la religion, vient d'enfanter parmi la jeunesse catholique ce parti qui s'est appelé le néo-catholicisme, où le goût littéraire du moyen âge a fait revivre le culte des vieilles légendes, où le jeune ami du comte de La Ferronnays, M. de Montalembert, écrit l'histoire de sainte Élisabeth de Hongrie et où tout à l'heure l'abbé Lacordaire, revêtu du froc du dominicain, va ressusciter par la chaleur de son éloquence tous les actes de la chevalerie monacale du passé. Voilà le côté essentiellement transitoire des sentimens exprimés dans ce livre, et nous le marquons une fois pour toutes, afin de revenir à ce qu'ils ont de durable et de correspondant aux sentimens de toutes les générations.

Mais l'amour est un maître d'une audacieuse jalousie, et dès qu'il prend possession d'un cœur, il ne craint pas de le disputer à Dieu lui-même. M. de La Ferronnays l'éprouva bientôt. Peu à peu l'idole envahit son âme au point d'en bannir toute autre pensée, et alors il entra dans cet état redouté de toutes les personnes pieuses qui s'appelle l'état de sécheresse ou d'aridité. Quelques passages du journal où Albert de La Ferronnays notait ses impressions expriment avec une candeur naïve la tristesse qu'il ressentit lorsque, la piété se retirant de lui, il se vit seul face à face avec les incertitudes et les angoisses d'un amour mondain.

« ... Combien cet état de froideur fatigue et impatiente! On sent au fond du cœur le besoin d'éprouver ces émotions dont on jouit si rarement, et l'on ne peut repousser je ne sais quel obstacle qui les retient loin de vous. Depuis quelque temps, je sens tarir en moi les sensations ravissantes que l'amour de *Dieu seul* me faisait éprouver. Je voudrais être seul pendant plusieurs jours. Je sens que mon âme a besoin d'être retrempée. Je crois vraiment que les habitudes sont plus puissantes que les principes. A Rome, j'étais positivement meilleur. J'éprouvais tant de bonheur à remplir exactement tous mes devoirs! Je me sentais si attendri en entrant dans une église, et mon cœur était rempli d'une foi si vive! Il me semble que tout cela est affaibli. Et quelle différence dans mon amour! Jamais ce que j'ai fait hier ne me serait venu dans la pensée J'étais si heureux de mon admiration silencieuse! Je jouissais de contempler son âme, et un sentiment délicieux, pur, désintéressé, m'agitait alors et allumait en moi un enthousiasme si plein de dévotion! Pourquoi lui ai-je dévoilé ce qu'elle me fait éprouver? Mes sentimens ont-ils changé de nature? Qu'importait-il qu'elle lût dans mon âme? Quelle folie s'est donc emparée de moi, pour qu'en m'approchant d'elle j'aie cessé de m'oublier moi-même et de voir en elle un ciel impossible à atteindre! — J'en rougis. — Comme j'ai dû lui faire pitié! Et quel étonnement j'ai dû lui causer! »

Le 6 juin. — « Mon Dieu! je vous en prie, donnez-moi la ferveur que je

n'ai plus! On est si heureux en priant bien, et c'est un bonheur qui doit durer toujours! Tous les sentimens vagues et passionnés qu'on éprouve lorsqu'on est jeune donnent à la religion quelque chose qui calme et satisfait tellement l'âme!... Oh! mon Dieu! j'ai oublié cette langue qui n'est comprise que de ceux qui n'aiment que vous. Cette langue, qu'on ne parle que dans une église, tout seul, je la savais autrefois;.. je la trouvais si belle, j'aimais tant à la parler! Mon Dieu, rendez-la-moi!

« Que le temps où j'allais à chaque instant à l'église prier pour *elle* est loin!... J'étais si heureux! il me semblait que je priais de manière à être exaucé. O mon Dieu! quand je vous demandais sa conversion au détriment de ma vie et de mon bonheur, était-ce de celui de vous aimer? Oh! en la sauvant, Seigneur, faites que je ne me perde pas! Retirez-moi les jouissances que fait éprouver l'enthousiasme, mais laissez-moi l'amour du bien. Oh! celui-là, que je ne cesse jamais de le ressentir!

« Oh! mon Dieu, ne vous retirez pas de moi! Pardonnez-moi mes fautes, donnez-moi l'énergie que je n'ai jamais eue. Rendez-moi cette ferveur dont j'étais si rempli, et qui, depuis qu'elle m'a quitté, m'a laissé sans défense contre l'ennemi sans cesse éveillé et rôdant autour de moi. Oh! mon Dieu, je vois cet hiver s'approcher avec effroi. Et qu'il sera différent du dernier! Oh! Marie, ma mère! priez pour moi, ne m'abandonnez pas et donnez-moi du courage pour étouffer tout respect humain. Que je puisse faire rougir mes ennemis, mais non les faire rire! J'ai honte de le dire, mais je crains les moqueries des gens du monde. Je voudrais prendre une attitude noble et indépendante, — indulgent pour les autres, sévère pour moi-même, ne point souffrir de plaisanteries sur ma manière d'être, mais aussi ne point m'ériger en censeur, aller beaucoup dans le monde, parce qu'on peut s'y amuser sans faire de mal, aimer toujours A... sans être ridicule, être homme et ne pas la compromettre par des enfantillages, — et, par-dessus toutes choses, mon Dieu, chérir la vertu. Oh! rendez-moi cette sensibilité que j'avais pour le bien! Rallumez dans mon cœur le feu de votre amour tout divin! Purifiez ce sentiment qui est ma vie aujourd'hui! Donnez-moi, ô mon Dieu, de l'empire sur moi-même, et ne permettez pas que, dans le trouble de mon émotion, je blesse ses oreilles par des discours déréglés. Que je la respecte plus que tout au monde, et que je me rende digne de l'aimer sans jamais aspirer à un plus grand bonheur!

« Oh! mon Dieu, donnez-moi des larmes, de la ferveur, de l'enthousiasme, de l'amour. »

C'est, on peut le dire, de cet état de sécheresse religieuse que l'amour se servit pour s'emparer plus pleinement du cœur de M. de La Ferronnays. Tant que la pensée du Créateur s'était mêlée trop étroitement à la pensée de la créature, l'amour n'avait pas été un maître assez absolu; il fallait que la pensée de Dieu diminuât dans M. de La Ferronnays pour qu'il sentît qu'il aimait Mlle d'Alopeus plus que tout au monde. L'amour est en effet de nature terrestre, et, même alors qu'il est le plus pur, il permet difficilement qu'on détourne ses regards de la terre. A mesure que la ferveur religieuse

se refroidissait en lui, la fièvre de la passion s'allumait toujours davantage, et pendant de longs mois il vécut de cette vie tourmentée des amoureux que l'incertitude et l'angoisse transforment comme le personnage antique en bourreaux d'eux-mêmes. Une modestie excessivement noble, le trait saillant de son caractère, contribuait encore à augmenter en lui ce cruel état de crainte propre aux cœurs épris qui ont remis leur sort aux décisions d'un cœur dont ils ne sont pas maîtres, et donnait naissance à des timidités, à des appréhensions excessives. Une sensibilité douloureuse, dont la suite de ce récit n'explique que trop la cause, éclate dans toutes ses lettres et dans tous les fragmens de son *journal* à cette époque. Tous ses sentimens ont des pointes qui se retournent contre son cœur. Il souffre de la crainte de n'être pas aimé, il souffre de la joie d'aimer et d'être aimé. Une inquiétude quelque peu maladive est vraiment l'âme de cet amour.

« 29 août 1832. (*Journal d'Albert.*) — Puis-je me rendre compte à moi-même de ce que j'éprouve?... Depuis quelques jours, je souffre tout à fait : il me semble que l'intérieur de ma tête s'est détaché. On doit éprouver cela quand on devient fou. J'en suis content. Je voudrais mourir en l'aimant. Comment se fait-il cependant qu'un caractère aussi changeant ne me refroidisse pas?... Mais comment se fait-il aussi qu'avec un cœur si facile à toucher, un amour aussi profond, aussi tendre, aussi passionné que le mien ne lui inspire qu'un peu d'amitié en retour? Quand je la vois, un bonheur mêlé d'angoisses me brise le cœur, et parfois j'aimerais mieux la voir morte que de la savoir heureuse sans moi..... »

« 29 juillet 1832. (*Lettre à M. de Montalembert.*) — Chaque jour est un nouveau pas vers ma perte : je vois devant moi un abîme. Cher ami, si tu savais ce que je souffre! Et cependant je devrais être au comble du bonheur, car je ne lui suis plus aussi indifférent. — Elle a vu ce qui se passait dans mon cœur, elle en a été touchée. Eh bien! je n'en suis que plus triste. Parfois je crois que ce n'est qu'un peu de reconnaissance, et je m'en sens humilié, et si je me laisse un instant bercer par la douce illusion d'être véritablement aimé, j'éprouve une angoisse indéfinissable! Qu'elle était belle ce soir!... Après avoir chanté, elle est venue à moi. « Ne soyez donc pas triste, m'a-t-elle dit. — Comment pourrais-je être gai? lui ai-je répondu. La vie me pèse; puis-je jamais être heureux? Votre bonté m'accable, car je sais que je ne puis être aimé. Non, faites-moi grâce de votre pitié. J'aime mieux être haï. Je ne serai pas humilié. » Si tu savais comme je souffrais! Et pour m'achever elle me dit : « Vous êtes toujours exagéré. Laissez donc! vous m'oublierez, vous retournerez à..... » Oh! mon cher, si tu savais comment elle me dit ces dernières paroles! Je ne pouvais répondre. — « Vous ai-je fait de la peine? reprit-elle. Eh bien! non, je vous crois, mais vous avez changé si souvent, et on m'a toujours oubliée! » Oh! Charles, j'aurais voulu mourir! Et quand je songe qu'elle ne pourra jamais être à moi, puisque je n'ai pas de fortune! Tu dois comprendre tout ce que je souffre, toutes

mes pensées, tous mes désirs. J'ai tellement pris l'habitude de la voir, d'être avec elle, qu'il me semble qu'elle est à moi, qu'on ne peut plus me l'enlever. Quand je l'entends louer, j'en suis heureux et fier. Elle me parle souvent de toi, et si tu savais de quelle manière! Je pourrais être jaloux, je te le jure. Je te raconterai cela quand nous nous reverrons. Si tu savais, mon bon ami, comme tu me manques, comme je t'aime! Moi, autrefois si malheureusement confiant avec tout le monde, tu es aujourd'hui le seul à qui j'ouvre entièrement mon cœur! »

Ce récit contient quelques curieux exemples de l'exagération charmante où la passion sait entraîner les âmes jeunes et innocentes. Mlle Alexandrine d'Alopeus, ne voulant pas le tromper sur son caractère, lui remit successivement, comme marque de confiance, deux petits cahiers où elle écrivait ses pensées : d'abord un petit *livre vert*, ensuite un petit *livre bleu*. Dans le petit livre vert, il découvrit que le cœur de Mlle d'Alopeus avait éprouvé antérieurement à leur rencontre un commencement d'affection. Voici l'état dans lequel le plongea cette lecture.

« 6 heures du matin. — J'ai la fièvre. La nuit que je viens de passer à lire ce petit livre m'a donné un accès de folie. C'est en vain que je voudrais décrire les divers sentimens qui ont rempli mon âme : tristesse pour ses souffrances, épanouissement de tendresse, jalousie jusqu'aux larmes, enfin de l'amour, amour qui me tue...

« Il est six heures du matin, et je ne me suis pas encore couché. Je ne puis dormir. J'ai seulement besoin de la voir, de lui parler, de lui dire tout ce qu'elle me fait souffrir... »

L'impression que lui laissa la lecture du livre bleu fut de tout autre nature, ainsi qu'en témoigne le passage suivant du journal de Mlle Alexandrine d'Alopeus.

« Je chantais au piano l'air de *la Muette* : « *Oh! moment enchanteur,* » lorsqu'Albert, vis-à-vis de moi et me parlant debout, me demanda ce que je penserais, s'il avait lu dans le livre bleu ce que j'avais caché avec le plus de soin. Je fus effrayée, mais je répondis que j'étais bien sûre qu'il en était incapable. « Si je l'avais fait? — C'est impossible, je ne le croirai jamais. — Je l'ai fait! — Non. » Mon angoisse allait un peu croissant, cependant je refusais absolument de le croire. « Voulez-vous que je vous cite une phrase pour vous convaincre? — Vous ne pourriez pas, vous l'inventeriez. — *Je crois que j'aime Albert*, » me dit-il alors en me regardant le plus profondément possible. Mes yeux, qui étaient levés sur les siens, retombèrent, mais non sans avoir changé de regard, de manière à l'attrister pour toute la soirée. Certes je ne sentis pas dans ce moment-là que je l'aimais; mais cela revint bientôt quand je le vis tout à fait malheureux. »

Cet épisode du livre bleu occupe une place importante dans l'histoire de cet amour naissant et caractérise à merveille et la nature

du sentiment que M. de La Ferronnays éprouvait pour Mlle d'Alopeus et l'état d'esprit dans lequel la passion l'avait jeté. Pendant plusieurs jours, M. de La Ferronnays resta comme accablé de remords pour l'acte si naturel qu'il avait commis et qu'il se reprochait comme un excès d'audace, presque comme un abus de confiance et une trahison. Voici en quels termes à la fois respectueux et triomphans il raconte ce méfait à M. de Montalembert, qui eut quelque peine à le persuader que son crime n'était ni aussi noir ni aussi irrémédiable qu'il se le figurait.

« ..... Cher bon, tu vas m'en vouloir, mais il faut que je te parle de moi. Depuis ma dernière lettre, que de choses se sont passées! Je ne croyais pas possible de résister à tant de bonheur. Je t'ai parlé de son journal, qu'elle m'a donné à lire. Après avoir lu et relu ce livre, et en la connaissant avoir appris à l'aimer plus que jamais, j'arrivai à la fin, qu'elle m'avait interdite, enfermant dans une bande de papier les pages qui contenaient pour moi plus que la vie. Tu vas te récrier contre cet abus de confiance : qu'aurais-tu fait à ma place? Je luttai plusieurs jours, mais enfin, dans un moment de délire, j'enlevai ce faible obstacle. Et là je ne tenterai pas de te dire ce que je devins, je l'ignore moi-même. Elle m'aime, mon cher. Comprends-tu ce que je veux dire? Elle a de l'amour pour moi!... Le moment où je lui appris ma trahison fut affreux. Il y avait du mépris dans ses yeux. L'enfer ne fait pas tant souffrir. Je fus longtemps à me remettre; mais enfin ma faute est oubliée, et elle ne m'en veut plus de savoir son secret. Je ne parle pas de ce qui se passe en moi, tu le devines. »

La timidité respectueuse est le signe des affections légitimes et bénies, comme la décision hardie est le signe des passions interdites ou coupables. Si profond que soit l'amour, si irrésistible que soit l'entraînement, dès que vous voyez apparaître une certaine impétuosité hardie, soyez sûr qu'il y a dans une telle passion quelque chose que la conscience n'autorise pas, que le ciel ne bénit pas, ou bien que l'âme, sans qu'elle s'en doute le plus souvent, n'est poussée en avant que par un instinct latent de non-estime qui l'encourage à tout oser. Mais comme cette timidité respectueuse embellit l'amour tout en le protégeant! comme, loin de lui rien faire perdre de son ardeur, elle prête un charme souverain à ses moindres hardiesses! L'indiscrétion du livre bleu ne fut pas la seule audace de M. de La Ferronnays; il y en a une autre encore plus téméraire qu'on peut appeler l'*épisode du baiser*. Parmi les peintures de l'amour que nous ont laissées les romanciers, est-il beaucoup de détails plus gracieux et plus purs que celui-ci?

« Ma mère dînait chez le comte Stakelberg, ainsi que les parens d'Albert; moi, il me fut permis de dîner en haut avec Fernand, Albert et leurs quatre

sœurs. Cela nous amusait. Après le dîner, Pauline et Eugénie eurent leur toilette à faire, et elles rentrèrent pour cela dans leur chambre avant que je fusse redescendue. Leurs deux petites sœurs jouaient ensemble du piano. Fernand était donc à peu près en tiers avec nous. Il trouvait cela gauche, il plaisantait, il disait qu'il allait dormir, et pour s'isoler davantage, disait-il, il se couvrit en riant la figure d'un mouchoir. Au bout de quelque temps (Albert et moi nous causions près de la cheminée), je voulais m'en aller, car je pensais qu'il ne paraîtrait guère convenable que je restasse plus longtemps en haut seulement avec les frères de mes amies et leurs petites sœurs; mais je traînais, ne pouvant m'y décider, lorsque Albert m'effleura très légèrement le front de ses lèvres, et ce fut si rapidement que j'en restai encore plus étonnée. Je fus fâchée, et, sans rien dire, je pris gravement mon châle et je redescendis.

« Seule, chez moi, je ne pus que penser, mais je ne savais que penser. Décidément j'étais fâchée, et il me semblait que notre délicieuse existence venait de changer d'aspect et à son désavantage. Je n'étais plus sûre dans ce moment-là de l'aimer autant, et *j'espérais* qu'il ne descendrait pas avant que maman fût rentrée, ou que quelqu'un fût en tiers avec nous. Malte vint, et bientôt après Albert, l'air très triste. Quant il le put, il me dit que je l'avais bien affligé par mon regard. Il parut repentant, et il ne chercha pas à s'excuser; mais son éloquence fut si grande, il parla si bien, que tout nuage s'enfuit de mon âme. »

On vient de voir comment M. de La Ferronnays aimait Mlle Alexandrine d'Alopeus; mais elle, comment l'aimait-elle? car il est à peine besoin de dire que dès son origine cet amour fut partagé. Cela est beaucoup plus délicat à démêler et à exprimer; tout ce que la lecture de ces pages permet d'affirmer, c'est qu'il ne saurait y avoir plus de mutualité dans l'amour en même temps qu'une plus grande diversité dans les formes de l'affection. Autant la passion du comte de La Ferronnays apparaît fébrile et tourmentée, autant la tendresse de Mlle d'Alopeus apparaît confiante et sereine. L'estime est la base solide sur laquelle dès le premier jour s'appuya cet amour; elle aima Albert non pour ces qualités brillantes et tout en dehors qui d'ordinaire attirent les âmes jeunes, mais pour ces qualités plus cachées et plus précieuses que l'on ne songe à estimer que lorsqu'on a reconnu combien les premières sont trompeuses; elle l'aima pour sa modestie, son humilité, sa piété. Aussi ne faut-il chercher ici rien qui ressemble à ce fameux coup de foudre des dangereuses passions spontanées, rien de ce mouvement irrésistible qui pousse deux âmes au-devant l'une de l'autre pour s'étreindre et s'embraser. Voici en quels termes elle raconte elle-même sa première entrevue avec M. de La Ferronnays. « Je ne remontai que longtemps après qu'on m'eut avertie que le frère de Pauline de La Ferronnays était là-haut. J'avais cependant très envie de le voir,

et la veille j'avais même cru l'apercevoir dans une église, mais je m'étais trompée... Je remontai enfin. Je l'ai regardé avec indifférence, je ne l'ai pas trouvé beau, quoiqu'il me semble avoir remarqué l'expression de ses yeux et qu'il me fît une impression agréable. Quant à lui, il m'a dit depuis que cette première vue avait décidé de son amour pour moi, qu'il avait conté cette vive impression à ses amis, qu'ils en avaient ri, et qu'alors il avait cessé de parler de moi. » Elle l'aima en se laissant aimer, en laissant son cœur se remplir lentement de la tendresse qu'il y versait chaque jour, et il arriva enfin un moment où cet amour, affectueusement accepté, déborda en elle-même, où il n'y eut plus un coin de son âme qui ne fût pénétré de sa pensée.

L'amour de M. Albert de La Ferronnays et de Mlle Alexandrine d'Alopeus fut un des moins contrariés que l'on puisse citer. Cependant il eut ses obstacles, en sorte que par eux aussi put se vérifier cette parole du livre qui est plus que tout autre l'évangile des amans, c'est-à-dire les drames de Shakspeare : « le cours du véritable amour ne fut jamais paisible. » D'abord les parens voulurent prudemment essayer la force de cet amour par l'épreuve de l'absence. Il fut décidé qu'Albert de La Ferronnays quitterait Naples, où les deux familles vivaient alors dans une intimité de tous les jours, et irait passer l'hiver à Rome. Comme on devait s'y attendre, l'épreuve fut surmontée avec un courage et une loyauté exemplaires, car non-seulement les deux amans se soumirent à la décision de leurs parens, mais ils voulurent de leur plein gré en augmenter la sévérité en prenant la résolution formelle de ne pas s'écrire pendant tout le temps de cet exil. Une seule fois ils se permirent d'enfreindre leur résolution, et encore l'aimable faute n'en fut-elle pas à eux, mais à un jeune frère qui, par charité pour leurs souffrances mutuelles, avait obtenu quelques lignes de Mlle d'Alopeus. Voici ce billet, ainsi que la réponse d'Albert de La Ferronnays à son frère Fernand; nous les transcrivons pour ce sentiment de loyauté scrupuleuse, pour cette sainte horreur du mensonge à laquelle se reconnaissent les âmes nobles.

« Fernand, n'ayant pu obtenir de moi de vous écrire, a fini par me dire que vous le désiriez, et cela m'a décidée. Au nom de Dieu, et si vous m'aimez, soyez heureux, soyez heureux à tout prix, à mes dépens, de quelque manière que ce soit, pourvu que cela n'offense pas Dieu. C'est pourquoi il ne faut affliger votre père en rien; faites tout ce qu'il veut et quand il le voudra. Aimez-en une autre, *je vous jure* que j'aimerais mieux vous savoir heureux en en aimant une autre que triste en continuant à m'aimer. Votre bonheur, quel qu'il soit, fera le mien. Permettez-moi d'avoir Fernand pour confident : il vous aime tant, il me semble, — plus encore que vos sœurs

ne vous aiment. Cela me le rend si cher! Rien ne me console mieux que lorsqu'il me parle de vous.

« Cela me pèsera de ne pas dire ce que je fais à Pauline. Si on me questionne, je serai obligée de mentir, pour ne pas vous obliger à la même chose. *Je vous supplie de ne pas me répondre,* mais dites à Fernand tout ce que vous voudrez pour moi. Votre père a dit une fois à Pauline qu'il ne croirait à la durée de notre attachement que si nous restions *deux ans* sans nous voir et sans nous écrire le moindre mot; il ne faut pas tromper, c'est la dernière fois que je vous écris secrètement.

« Adieu, c'est pour vous que je prie le mieux, et j'espère que Dieu m'accordera votre bonheur. Ne craignez pas de me rendre malheureuse en m'oubliant : pourvu que vous soyez heureux, je le serai aussi. A revoir. Je prévois que je ne pourrai pas cacheter, mais ne vous en offensez pas, Fernand ne le lira pas. »

ALBERT A FERNAND DE LA FERRONNAYS.

« Frère mille fois chéri,

« C'est mal, mais je crois que je t'aime encore plus que jamais. Sais-tu le bien que tu es venu me faire, à moi pauvre diable, seul et loin de tout ce que j'aime? Ce mot chéri a été comme une goutte d'eau donnée à un malheureux mourant de la fièvre, et cependant *je ne veux plus qu'elle m'écrive.* Je tâche de me distraire; mais le soir quand je rentre, je sens que je l'aime et qu'elle n'a pas changé, et je me couche en priant Dieu pour nous. Je n'ai pas encore dormi; du reste, je ne demande plus rien. Je supporterai tout ce que le ciel voudra m'infliger. Ma part de félicité est plus que complète, et le malheur aura beau faire; que m'importe? j'ai vécu, et ma vie est à tout jamais embellie. Une seule chose pourrait me faire souffrir mille morts, ce serait de la savoir malheureuse. — Oh! plutôt perdre le souvenir de ces beaux jours, les seuls beaux de ma vie!... Je lui avais écrit une longue lettre, j'en avais si besoin; mais je l'ai déchirée. Elle me dit de ne pas lui répondre, et cela vaut mieux. Nous nous reverrons un jour, et alors il lui sera facile de voir tout ce qu'aura souffert mon cœur, qui lui appartient à jamais. Comme elle le dit, *il ne faut pas tromper.* Ainsi, mon bon Fernand, malgré le sacrifice, ne lui surprends plus de lettre pour moi. Tâchons d'être heureux sans cela. Si elle m'oublie, cela sera pour son plus grand bien; alors je serai comme mort, et je ne vivrai plus que de ma belle vie passée. »

La nature se chargea bientôt de proposer une épreuve plus décisive que l'absence, la maladie. La santé d'Albert de La Ferronnays, qui était des plus délicates, était la grande objection que l'on opposait à son mariage avec Mlle d'Alopeus. Une légère imprudence vint démontrer la justesse de cette objection. Albert de La Ferronnays allait s'embarquer pour la France avec sa mère et ses deux sœurs aînées, lorsqu'à Civita-Vecchia il se sentit atteint d'un malaise qui était la conséquence d'une pluie battante à laquelle il était

resté exposé plusieurs heures au moment du départ de Naples. Le malaise se transforma rapidement en une violente inflammation de poitrine, et pendant plusieurs semaines la vie d'Albert de La Ferronnays fut en péril. Ce fut alors que se révéla pleinement la profondeur de l'amour de Mlle Alexandrine d'Alopeus. Quelque temps après le départ de la famille La Ferronnays, Mme et Mlle d'Alopeus, accompagnées du prince Lapoukhyn, partirent pour Rome. Dès le soir de leur arrivée, Mlle d'Alopeus, ignorante du voisinage d'Albert et du danger qu'il traversait alors, fit un de ces rêves qui sont comme les avertissemens obscurs de la nature, ou plutôt comme les messagers invisibles que s'envoient entre elles les âmes éprises.

« Cette nuit du jeudi au vendredi (du 2 au 3 mai), je fis un rêve si sinistre que, dès que je fus levée, j'allai m'asseoir sur le lit de maman pour le lui raconter. Le voici, je m'en souviens, et d'une manière très distincte. Je m'étais vue avec Albert et maman au-dessus d'un enfoncement de terrain qui contenait un grand nombre de croix placées sur des tombes. Albert m'avait dit : *Auriez-vous bien le courage de marcher au milieu de toutes ces croix?* Je m'en sentais une étrange frayeur, mais je me disais intérieurement : *Puisqu'il me le demande, oui.* Alors je pris la main de maman et la fis descendre et faire avec moi un tour au milieu de ces tombes; de là je levai les yeux sur Albert, qui était resté en haut, et je me sentais contente d'avoir eu la force de faire ce qui, dans mon rêve, m'avait inspiré tant de répugnance avant qu'Albert me l'eût proposé.

« Je disais à maman : C'est un mauvais rêve, c'est un mauvais signe, et je crois que cela nous fit parler de la santé d'Albert. Elle me dit que, lors même qu'il n'y aurait d'autre obstacle entre Albert et moi que cette santé peu rassurante, il faudrait y penser; mais jamais je ne voulus admettre que *cela* en fût un. »

Bientôt la réalité vint confirmer tristement le rêve. La nouvelle de la maladie d'Albert arrivait à Rome, et Mlle Alexandrine, mise ainsi en demeure de déclarer si elle était, comme sa mère, d'avis que cette faible santé fût un obstacle, donna sa courageuse réponse dans les lignes suivantes adressées à Mlle Pauline de La Ferronnays :

« Pauline, je suffoque! je n'ai personne à qui parler de mes atroces angoisses, je t'écris. Dieu! que n'es-tu là! Et figure-toi que dans ce moment d'inquiétude si poignante maman vient de me dire qu'il faudrait peut-être, par conscience, ne pas me laisser épouser un homme d'une santé si menaçante, quand ce sont précisément les chagrins qui lui font du mal et le bonheur qui le remet!

« Oh! mon Dieu, ne prends pas ma vie, puisque ce serait faire son malheur, mais du reste fais-moi, *à moi seule,* et non aux autres, souffrir tout

ce que tu voudras d'affreux physiquement et moralement; mais rends-le encore heureux pour longtemps, sur cette terre, au nom de Notre-Seigneur.

« Pauline, je ne sais comment empêcher ma tête de s'égarer. Que Dieu vienne à mon secours et ne me punisse pas de l'aimer ainsi! »

Citons encore cette page où se peignent avec vivacité les superstitions des âmes amoureuses et les métamorphoses que leurs préoccupations joyeuses ou chagrines font subir aux choses de la nature :

« Le prince Lapoukhyn demeurait dans la même auberge que nous. Sa chambre était près de la mienne, et dans sa compassion il me disait de ne pas craindre de le réveiller la nuit quand je serais trop inquiète. Je ne faisais pas cela, mais souvent, bien tard, au moment de me coucher, je lui parlais à travers la porte, rien que pour lui dire : « Qu'en pensez-vous? — Il allait déjà un peu mieux; Sauvan lui fera du bien. » J'avais besoin d'entendre quelqu'un me dire : « Cela ira bien. » Quelles nuits je passais ainsi! Oh! il est quelque chose de plus cruel que de voir mourir celui qu'on aime, c'est de penser qu'il meurt sans qu'on soit là. Quelquefois cette idée trop naturelle me venait : « c'est peut-être fini dans ce moment même. » J'aimais cependant mieux ces heures d'angoisses, seule, à genoux devant ma fenêtre, que les heures d'empire sur moi-même devant les autres; mais les étoiles me semblaient menaçantes : leur lumière, qui m'avait toujours paru si bienfaisante, était devenue effrayante pour moi. Tout l'univers me paraissait terrible, si Albert devait mourir! Une seule fois depuis, dans ma vie, une seule autre nuit encore, la lune a produit sur moi le même horrible effet que je décris ici.

« Je ne sais ce qu'en ce moment mon cœur ressentait, mais ma volonté et ma bouche disaient dans toutes mes ardentes prières : « Mon Dieu! que ta volonté soit faite! » Une fois que je priais ainsi dans un de mes plus grands momens de crainte et de douleur, je fus soudainement remplie d'une joie extraordinaire. J'acquis la certitude de revoir Albert, et que nous serions heureux. Les étoiles que je regardais n'étaient plus effrayantes, au contraire elles me parlaient de bonheur! Oh! ce moment fut délicieux et indéfinissable... Pour ne pas le perdre, car je craignais de retomber dans mes angoisses, je me couchai bien vite, voulant m'endormir là-dessus. »

Après le rétablissement d'Albert, Mme d'Alopeus, accompagnée du prince Lapoukhyn, dont elle devait peu de temps après prendre le nom, fit avec sa fille un voyage en Allemagne qui faillit être fatal au bonheur des deux amans. Toutes les objections que Mme d'Alopeus avait déjà faites à cette union prirent dans son esprit une force nouvelle lorsqu'elle fut loin de l'Italie, et s'aggravèrent encore de mille considérations politiques et religieuses auxquelles elle avait peu songé sous le ciel de Rome et de Naples, en pays catholique et dans le voisinage de la France, mais dont l'importance lui apparut dès qu'elle fut en pays luthérien et dans le voisinage de la Russie.

« Plus d'une fois, dit Mme Craven, elle exprima des regrets qui étaient une vraie torture pour Alexandrine. Ces regrets avaient pour objet tantôt l'âge, tantôt la santé d'Albert, puis son manque de fortune et de carrière, son pays même, que l'empereur de Russie avait en déplaisance dans ce temps-là, et qui, malgré ses anciennes bontés pour mon père, rendait son consentement fort improbable, et Alexandrine, étant une des dames d'honneur de l'impératrice, ne pouvait se marier sans le demander... A toutes ces raisons venait se joindre celle de la religion, qui semblait préoccuper Mme d'Alopeus en Allemagne beaucoup plus qu'elle ne l'avait fait en Italie. » Mme d'Alopeus était vigoureusement secondée dans cette opposition à l'alliance projetée par une compatriote amie qui vivait dans leur intimité, Mlle Catiche de B., personne positive qui, jugeant cette union au simple point de vue du monde, n'en voyait que les côtés désavantageux. Le caractère de cette personne peu romanesque se peint d'un trait dans l'exclamation bouffonne que lui arracha un jour le regret des grandes alliances qu'elle avait rêvées pour Mlle d'Alopeus : « Hélas! Sacha! (diminutif d'Alexandrine), toi qui faisais ma gloire! » Ce fut alors que Mlle d'Alopeus, harcelée par cette guerre incessante qu'on faisait subir à son cœur au nom tout à la fois des sentimens et des intérêts, se soulagea par la sortie suivante qu'elle écrivit pour elle seule à la veille d'un départ :

« J'ai quelquefois une certaine curiosité de savoir s'il y aura des carrières au ciel, si les généraux, les ministres y seront plus considérés que ceux qui n'ont pas fait parler d'eux! Qu'est-ce que la gloire pour une dignité de la terre? Que ne cherche-t-on plutôt à acquérir une dignité dans le ciel? Ne pense-t-on jamais que celles-là seules sont incorruptibles? Carrière! ce mot m'est devenu insupportable! Contribuer à la défense de son pays quand il en a besoin, voilà qui est bien; mais copier des dépêches, qu'est-ce? Si l'on pouvait d'un coup faire quelque chose d'utile! Mais pour atteindre ce but éloigné, languir pendant nombre d'années dans des occupations à peu près mécaniques, qui ne servent qu'à perdre le temps que l'on pourrait donner à Dieu, qu'est-ce?

« Que l'on dise à une jeune personne : Ne vous mariez pas avant d'avoir l'assurance (autant qu'on peut l'avoir de quelque chose sur la terre) que la misère vous épargnera, cela est raisonnable et prend sa source dans une bonté prévoyante; mais qu'un peu plus ou un peu moins d'argent excite la considération ou le dédain, voilà ce qui crie vengeance au ciel.

« Mademoiselle, quand vous aurez rencontré quelqu'un qui, vous le pensez, pourra vous plaire, avant de vous laisser trop charmer, ne vous informez pas s'il a de la religion et des principes : pourvu qu'il n'ait pas volé et qu'il n'ait commis aucun crime, cela suffit. N'ayez pas de prétentions trop élevées ou ridicules, mais informez-vous s'il a de quoi vous donner pour toute votre vie et au-delà à vos enfans *plus* que le superflu néces-

saire pour connaître *toutes* les aises de la vie. Si vous pouvez vous assurer de ce point, le plus essentiel de tous, alors épousez-le sans crainte, vous serez heureuse. Mais si au contraire celui que vous êtes disposée à aimer n'a que juste ce qu'il faut pour vivre, et que vous entendiez des têtes romanesques vous dire que la femme qu'il épousera sera digne d'envie, que la solidité de son caractère garantit des procédés toujours également bons, que ses principes religieux sont inébranlables, que ses goûts modestes ne l'entraîneront jamais dans de folles dépenses, n'écoutez pas des paroles si exaltées, si dénuées de raison et de connaissance du monde! »

Alexandrine ajoute :

« Peu après avoir *jeté ce fiel,* je me retrouvai tout à fait heureuse, — tout dissentiment ayant disparu entre ma mère et moi, — et en disposition de jouir de notre voyage et de la délicieuse pensée qui depuis Francfort ne me quittait plus, que chaque pas, même le plus petit que nous faisions, me rapprochait d'Albert! »

Dans l'automne de 1833, Alexandrine et sa mère étaient de retour en Italie, où les attendait la famille de La Ferronnays; mais de nouveaux incidens vinrent encore retarder la rencontre des deux amans. Mlle d'Alopeus tomba malade à Florence, et à peine était-elle entrée en convalescence que survint le mariage de sa mère avec le prince Lapoukhyn. Cet événement, qui ne changeait rien en réalité à la situation des deux amans, réveilla cependant chez eux quelques craintes. Un point d'interrogation inquiétant vint se dresser devant eux. Ce mariage, en modifiant les conditions d'existence de Mme d'Alopeus, n'allait-il pas enlever Alexandrine à l'Italie et à la France? n'allait-il pas la confiner au fond de la Russie? Telles étaient les craintes dont souffrait Albert, et Mlle d'Alopeus n'était guère plus rassurée. Voici sur sa convalescence et le mariage de sa mère quelques-unes de ses impressions du moment.

« Quand on est jeune, quand on a encore du bonheur devant soi.., il y a un charme tout particulier à relever de maladie; la terre paraît *rosée.* Mon Dieu! quand on relèvera de la vie, qui n'est qu'une maladie, quand on se lèvera de ce lit du tombeau, quelle jeunesse se sentira-t-on alors! Et l'on verra devant soi, non un bonheur toujours incertain et fugitif, mais un bonheur sans fin et sans nuages! O mon Dieu, donnez-m'en la foi et puis l'accomplissement!

« Ma mère se maria le lendemain, 30 octobre, au prince Paul Lapoukhyn. Le mariage eut lieu d'abord à l'église grecque, puis à la chapelle protestante. Moi, j'étais si faible encore, que je ne savais pas trop ce que je pensais. J'avais les lèvres pâles et tremblantes, et je pouvais à peine me tenir debout. Je me souviens que, pendant la cérémonie, je pensais qu'il n'y aurait plus sur terre ni noces, ni fêtes, ni fleurs pour moi, et cependant je trouvais que cela me convenait mieux qu'à ma mère. »

Enfin Mlle d'Alopeus rejoignit Albert à Naples, où ce mariage si longtemps désiré fut enfin arrêté et célébré après quelques semaines employées aux préparatifs de l'union et aux soins religieux de la toilette des âmes; mais à ce moment même un point noir, invisible encore pour tout le monde et indistinctement aperçu par les yeux d'un seul, apparut au lointain horizon. A peine ce bonheur tant attendu lui était-il assuré, que le comte de La Ferronnays en fut inquiet et presque malheureux, et de même que dans certains beaux jours de l'été où tout est lumière les personnes nerveuses devinent un prochain orage que nul ne soupçonne encore, Albert se sentit tout à coup assailli de sombres pressentimens pendant qu'autour de lui tout était joie et allégresse.

Fragment d'une lettre à M. de Montalembert. — « Je suis en retard avec toi, mon cher ami; mais tu ne peux te figurer la distraction dans laquelle me jette mon mariage : c'est assez naturel. Mon bonheur est impossible à t'expliquer, et j'en suis tout troublé. Pourtant, comme il faut que je fasse toujours un peu de noir, je me trouve souvent triste, et, outre que c'est absurde, c'est peut-être ingrat. Enfin prends-moi tel que je suis. Je m'effraie donc de la responsabilité qui va peser sur moi lorsqu'il me faudra conduire cet ange à travers les angoisses qui nous attendent peut-être dans la vie. Mon caractère m'épouvante, ma variabilité, mon peu d'expérience, et ce que je redoute encore plus que tout ceci, cher ami, c'est mon manque de valeur véritable. Je me sens de l'amour pour tout ce qui est beau, je redoute ce qui rapetisse et avilit; mais cette valeur due soit à l'instruction, soit au caractère ou à l'esprit, je ne l'ai point. Tu ne saurais croire combien cette pensée me poursuit et m'afflige. Je connais mon infériorité, et ma timidité naturelle diminue encore le peu que je puis avoir en partage; tes lettres seules, mon ami, me remontent un peu. »

Fragment du journal d'Albert. — « Soirée chez les Lapoukhyn. Alexandrine triste de l'idée de quitter sa mère. Elle a pleuré; cela passera, j'espère. Si pourtant j'allais ne pas remplacer le vide que laissera le départ de sa mère? Ou j'en mourrais, ou bien j'irais vivre avec elle en Russie, sorte de suicide moral, intellectuel et peut-être physique. Je suis bête, fou, ou quelque chose de semblable. Je suis poursuivi du pressentiment de rendre Alexandrine à peu près très malheureuse. Je voudrais être moine... Mais non, je déraisonne. Je vais plonger ma tête dans mon oreiller à m'y ensevelir jusqu'à ce que je sois transformé en quelque chose qui ait le sens commun. »

Le jour du mariage, Mme d'Alopeus ne voulut pas permettre à sa fille de mettre un collier de perles qu'elle lui avait donné et qui se serait pourtant si bien assorti avec sa couronne de roses blanches et de myrte, parce que, disait-elle, les perles, selon un proverbe allemand, présageaient des larmes; mais on lui laissa porter une

croix en diamant qui était un cadeau d'Albert. « Croix belle, précieuse, tout en diamant, ajoute celle qui allait devenir Mme de La Ferronnays, croix qui m'était bien plus chère, puisqu'elle me venait de lui, et aussi parce qu'elle était un signe de salut; croix d'amour, donnée par l'amour, et qui, depuis, me parut bien significative! » Hélas! comme les superstitions du cœur sont quelquefois clairvoyantes, et quel dommage que leurs pratiques pour écarter les maux redoutés ne soient pas aussi efficaces que leurs appréhensions sont sûres!

C'est un proverbe populaire presqu'en tout pays chrétien que les mariages véritables sont écrits dans le ciel; mais que de fois la païenne nature, pareille à ces fées des vieux contes qui, mécontentes de n'avoir pas été invitées à une naissance, s'en vengent en détruisant les dons de leurs sœurs par un sort malencontreux, se plaît à contrarier les décrets de la Providence! Telle fut l'histoire du mariage d'Alexandrine et d'Albert. Quoiqu'elle soit aujourd'hui une science à la mode et qu'on en mette un peu partout, il est vraiment déplaisant d'introduire la physiologie dans un sujet où l'âme seule voudrait être intéressée, et à propos d'un amour pour lequel les fiancés, tous deux chrétiens fervens, n'avaient demandé d'autre agrément que celui de Dieu seul. Cependant, bien ou mal venue, la physiologie trouve ici sa place légitime, sa place qu'on ne peut lui refuser; mais de cette intervention qu'on doit subir, ne peut-on pas tirer encore une leçon religieuse conforme au caractère de l'histoire qui nous occupe? Un physiologiste exercé aurait donc reconnu de longue date dans tous les détails de caractère que nous avons dû montrer, dans cette passion fébrile et inquiète, dans ce mélange de langueur et d'ardeur, dans cette irritabilité fréquente et dans cette variabilité d'humeur perpétuelle, un élément de malheur qui tenait non pas à l'âme, mais au tyrannique vêtement de chair qui pèse sur elle. Le soir de leur mariage, les deux époux quittèrent Naples pour aller à Castellamare passer leur lune de miel; avec quelle ivresse! « Tous les deux nous croyions rêver, » dit Alexandrine. Dix jours après ce soir d'enchantement, le comte de La Ferronnays crachait le sang. La puissante reine redoutée des heureux venait d'envoyer en avant un de ses invisibles messagers pour avertir qu'on eût à parer le logis des ornemens qui mieux lui plaisent : les myrtes et les roses de la vie allaient peu à peu céder la place aux cyprès et aux soucis. Il fallut quitter l'air trop vif de Castellamare et aller chercher l'air plus doux de Sorrento. Toute espérance ne s'éteignit pas d'abord pour Alexandrine; mais à partir de ce moment funèbre il n'y eut plus pour elle de joie sans inquiétude, de lumière sans ombre. Laissons-la exprimer elle-même l'état de son âme à ces

premières heures de trouble, lorsqu'elle était encore partagée entre l'espérance et la crainte.

« Comme nous demeurions près d'une église, il passait assez souvent des morts sous notre fenêtre, et là ils ont la figure découverte et une fleur dans la bouche: j'en avais vu passer plus d'un sans effroi; maintenant (elle veut dire depuis qu'Albert avait été malade), quand j'entendais un convoi, j'allais encore le regarder, mais avec un tout autre sentiment, un sentiment vague, mais si terrible que ma pensée n'osait le formuler, et je me souviens que j'éprouvais une superstitieuse satisfaction quand le mort qui passait était une femme, un vieillard, un petit enfant... Je craignais de voir passer un jeune homme.

« Mon Dieu! mon Dieu! n'y a-t-il donc vraiment que l'ombre du bonheur sur la terre? Ce que l'on voit de loin peut-il seul paraître charmant? et tout ce qu'on saisit doit-il perdre ses couleurs? N'y a-t-il donc de poésie véritable que dans l'amour de Dieu, et sommes-nous donc si misérables que cela ne puisse nous suffire, et qu'il nous reste toujours la soif d'idéaliser, de déifier même sur terre?... Oh! n'est-on pas souvent consumé du désir d'un pays où l'on est sûr de ce que l'on voit, où l'on est sûr d'aimer toujours, où l'on n'a pas de fausses craintes, où l'on peut *sans inquiétude* chérir de tout son être un autre être égal à soi? Ce pays-là, si nous l'atteignons, c'est le ciel; nous en mourons de désir, et pourtant, par faiblesse, par nonchalance, nous ne faisons rien pour y parvenir. »

Dès lors la vie des deux époux fut une série continuelle de déplacemens et de voyages. Ils fuient en tous lieux la terrible maladie, qui trouve moyen de les rejoindre partout. A Pise, où ils séjournèrent d'abord, ils se trouvèrent quelque temps en compagnie du comte de Montalembert, qui, cherchant des distractions aux cruels ennuis que lui avaient valus les orageux démêlés de l'abbé de Lamennais avec la cour de Rome, revenait alors d'Allemagne, où il était allé glaner les matériaux de son histoire de *Sainte Élisabeth de Hongrie*, riche de toutes sortes de légendes religieuses et chevaleresques, de chants nationaux et de cantiques populaires. M. de Montalembert (*Montal*, comme l'appelait par une abréviation affectueuse et familière Mme de La Ferronnays) était, de tous les amis d'Albert, qui s'effaçait modestement devant lui, le plus cher et le plus admiré; il était le conseiller des heures difficiles, le confident des pensées intimes, celui auquel on s'adresse pour dissiper un doute, retrouver du courage ou chercher une consolation. Il fit passer aux deux époux quelques heureuses journées, leur lisant les premières pages de son histoire de *Sainte Élisabeth*, leur racontant les belles légendes des siècles de foi et de poésie, ou leur apprenant des romances et des cantiques allemands. « Montal, écrit Mme de La Ferronnays, me fit chanter une

foule de romances et d'airs nationaux qu'il avait recueillis dans ses voyages; parmi ceux-ci, se trouvait un charmant cantique allemand, sur des paroles traduites de saint Bernard qui disaient que rien n'était si doux que de penser à Jésus, rien de si doux que sa présence. Montal me le demandait sans cesse, quoique d'abord il eût trouvé que c'était presque une profanation de me le laisser chanter; puis il avait été étonné d'entendre que je le chantais avec une expression approchant, disait-il, de celle qu'y mettaient trois pieuses jeunes filles à Ratisbonne, qui chantaient ce cantique pendant leur travail. » Si, comme cela est probable, M. de Montalembert a lu ce récit, il a dû prendre plaisir à revoir son visage d'autrefois sous la lumière aimable de ces pages où il apparaît avec le sans-façon de la jeunesse et de l'intimité et, si nous osons parler ainsi, tout à fait bon enfant. Transcrivons quelques-uns des passages où il se présente à nous avec ce caractère de juvénile abandon :

« Le mardi, 13 janvier 1835. Nous avons été aux Cascines, puis (ce qui nous a mis fort en gaîté) nous avons tous été *me* commander un chapeau. A dîner, Albert a pris tout d'un coup la résolution d'aller à un bal qui se donnait ce soir-là, mais que nous avions refusé tous les trois. J'ai résisté, tremblant que cela ne lui fît mal, mais il insista et finit par dire : *Je le veux*. Il alla dire à ma femme de chambre de tout préparer, et peu à peu je me laissai faire la douce violence de me faire aussi belle que possible. J'y passai certainement deux heures. Pour rendre la plaisanterie complète, nous forçâmes Montal à venir avec vous. Il se fit beaucoup prier; il n'avait rien à mettre. Albert lui prêta presque tout; puis il fallut lui chercher un cordonnier, et un coiffeur pour lui couper les cheveux; tout cela nous égaya beaucoup, et enfin ce qui nous fit rire au moins autant que le reste fut que, nous trouvant en ce moment-là sans domestique, nous nous fîmes suivre au bal par le garçon du cordonnier... »

Lettre d'Alexandrine à Pauline de La Ferronnays. « Chère amie, il est parti, notre cher Montalembert, nous n'avons pu le retenir plus longtemps. Nous avons veillé avec lui cette nuit jusqu'à deux heures et demie, et alors il s'est mis en route. Il pleurait en nous quittant et regrette tant cette bonne vie de famille, comme il dit, que nous menions, et à laquelle il s'était si bien habitué avec nous! C'est notre ami pour la vie, et c'est bien doux.

« Dis à Pauline que j'ai reçu sa lettre et que je vais lui répondre; mais nous sommes encore sans domestique, et maintenant que nous n'avons plus même Montalembert pour une foule de petits services qu'il nous rendait avec tant d'amitié et de bonne humeur (tels que d'aller porter toutes nos lettres à la poste, d'aller nous acheter des marrons, etc.), nous sommes fort embarrassés. Notre petite servante ne veut pas aller à la poste la nuit; d'ailleurs j'ai peur qu'elle ne fasse des confusions entre les lettres qu'il faut et celles qu'il ne faut pas affranchir, de sorte que cette disette de serviteur m'empêche même d'écrire. »

Les époux passèrent à Pise tout l'hiver de 1834-35. Albert supporta la rude saison avec vaillance et même avec gaîté, bien muni qu'il était d'ailleurs pour lutter contre le mal de ces armes excellentes qui s'appellent la tendresse filiale, l'amour, l'amitié et la religion. Quelques accès passagers de cette irritabilité nerveuse et de cette mauvaise humeur soudaine qui accompagnent la maladie dont il souffrait venaient seuls de loin en loin jeter quelques nuages sur la lumière pâlie, douce encore, de son bonheur; mais, son excellente éducation aidant, il reprenait bien vite le dessus, et avec cette confiance des phthisiques, si triste pour ceux qui la contemplent, il se rattachait à la vie avec une ardeur fébrile. Certains passages de son journal d'alors, écrit sous forme de lettre, pour un ami (M. l'abbé Martin de Noirlieu), où s'épanche cette confiance dans la vie et l'avenir, causent une impression vraiment douloureuse quand on songe au démenti prochain.

« Je fais tous les jours de nouvelles acquisitions de forces, du moins à mon avis, et j'espère que, Dieu aidant, je serai bientôt délivré de cette tribulation de soins et de précautions. Je ne sais si c'est l'approche du printemps, mais j'ai besoin d'air, de mouvement, de vie. Vous connaissez cette disposition et vous avez éprouvé ces frémissemens de l'âme et du corps. On sent l'air devant soi, et le cœur bondit de foi, d'espérance. L'âme a faim et soif de Dieu, et en se prosternant on appelle à grands cris le pain de vie...

« Ma passion pour les voyages augmente chaque jour. Il y a des instans où l'âme semble vouloir vous entraîner vers des régions inconnues, où tout semble devoir être plus beau que ce que nous avons sous les yeux. N'est-ce point un pressentiment de notre céleste patrie en effet que ce besoin de courir, de changer, de se fuir soi-même, que cette soif d'immensité, de liberté? Byron dit bien : « Les hommes lâches appellent les voyages une folie, et s'étonnent que d'autres plus hardis abandonnent leurs coussins voluptueux pour braver les fatigues des longues courses. » Il y a dans l'air des montagnes une suavité et une source de vie que la paresse ne connaîtra jamais...

« Vous avez déjà blâmé ces transports en moi, mon sage ami, et vous m'avez dit avec vérité que l'âme était bien appelée à ces divins élans et à connaître l'infini, mais seulement lorsqu'elle aura déposé sa dépouille mortelle. Est-ce notre faute si notre âme, ne pouvant à son gré se défaire de son immonde enveloppe, l'entraîne parfois avec elle vers cette région céleste?

« Il y a longtemps que je n'ai eu, comme aujourd'hui, un état soutenu d'activité et de ferveur. Ma faible et paresseuse nature s'est laissé mieux dompter qu'à l'ordinaire, et je dois l'attribuer en grande partie à l'amélioration de ma santé. Je sens avec joie mes forces renaître, et j'en bénis Dieu, car j'en ai besoin pour jouir complétement de mon bonheur.

« Je suis loin d'avoir esquissé la plénitude de mes sensations d'aujour-

d'hui. Je me sens ému d'amour en me retraçant mes souvenirs du passé, mon ciel présent et l'infini de mon bonheur à venir.

« On blâmait ma sauvagerie; mais que sera pour moi le bruit d'un salon maintenant que les jouissances si douces et si pleines de la vie m'ont été révélées? Le cher crépuscule de ma lampe éclairant sa tête chérie, n'est-ce pas préférable à tout au monde? »

Cependant le printemps de 1835 était arrivé, et le retour des beaux jours ne rendant plus le séjour de l'Italie indispensable au malade (on le croyait du moins), les deux époux se décidèrent à entreprendre le voyage de Russie pour aller visiter la mère d'Alexandrine, dans la terre du prince Lapoukhyn, près d'Odessa. Ce ne fut pas sans peine qu'ils se décidèrent à ce départ, car ils aimaient cette Italie dont la belle lumière avait éclairé leur rapide bonheur, et éclairait maintenant leur douleur sans l'attrister des ombres maussades des pays du Nord. Le seul pays du monde contre lequel Albert aurait désiré échanger l'Italie était la France, et cependant, tout en aimant l'Italie, il la redoutait par tendresse de conscience et scrupule religieux. Il la redoutait pour l'âme d'Alexandrine et pour la sienne propre : il lui semblait que tant qu'ils resteraient en Italie, l'acte qui devait compléter le bonheur de sa vie, c'est-à-dire la conversion de sa femme, serait indéfiniment ajourné, et quant à lui-même, il craignait pour la vivacité de sa ferveur religieuse cette douceur mortelle à l'âme du climat de l'Italie qu'il a décrite en quelques mots pleins de force. « Ici la somnolence, la nonchalance vous pénètrent de toutes parts. On a besoin d'amour; mais celui qu'on ressent en Italie est énervant. Même dans les élans de l'âme vers Dieu, il y a je ne sais quoi de mou, de lâche, de ténébreux. Rien n'est clair, tout y est vague : comment les idées les plus fondamentales ne s'en ressentiraient-elles pas? L'Italie est un parfum qui demande une âme forte; encore cette âme finirait-elle par être domptée, si elle le respirait trop longtemps sans aller se retremper dans une charité plus active et plus vivifiante, dans un amour plus austère. » C'est ce même dangereux attrait qui lui a inspiré sur Naples la page la plus éloquente qu'il ait écrite.

« Que de souvenirs pour nous sur toute cette route! Arrivés à Naples, je ne pouvais en croire mes yeux. La vue de ces côtes, empreintes toutes, plus ou moins, pour moi de souvenirs ineffaçables, tout ce parfum qui n'est l'âme que de Naples au monde, que l'on ne retrouve qu'à Naples, tout cela se mêlait à mes chères impressions passées, qui venaient à ma rencontre, et qui, charmantes et toujours aussi jeunes qu'à l'époque de mon départ, semblaient m'entourer à l'envi et chercher à effacer les émotions que j'avais pu ressentir ailleurs. Et moi, vous connaissez ma faiblesse, je me livrais tout entier et je donnais accès dans mon cœur à toutes leurs

chères séductions. Naples! je te dois les battemens les plus violens de mon cœur!

« Que de nuances renferme ce mot de volupté! Qu'ai-je ressenti si vivement à Pise, sinon de la volupté! Mais, ô mon Dieu! celle-là devait vous être plus agréable! D'où vient qu'à Pise vous étiez mêlé à tout ce que je sentais? L'état de mon âme y était moins fiévreux. D'où vient qu'à Pise je rapportais tout à vous? Je ne jouissais de rien sans vous. Et à Naples la beauté de ce qui m'entoure fixe mes sens, et mon âme s'arrête et se perd dans la beauté de votre ouvrage. Pourtant, mon Dieu, vous ne condamnez pas non plus cette volupté. Elle s'humanise davantage, il est vrai, mais le cri de l'âme après s'être ébattue, après avoir tout traversé, n'en arrive pas moins jusqu'à vous, et faites, ô mon Dieu, qu'il n'en soit pas moins pur pour cela. La faute en est seule à cette nature si belle, si resplendissante! Notre pauvre et faible cœur se perd dans tant de merveilles, et il ne vous cherche plus, parce qu'il croit vous posséder. »

Plaçons en regard de cette page d'Albert celle où Mme de La Ferronnays, sept ans plus tard, résuma les souvenirs que lui avait laissés son long séjour sur la terre des merveilles. Cette page prouve une fois de plus que les choses extérieures sont comme nous voulons les voir et comme notre âme sait les prendre. Chez Mme de La Ferronnays comme chez son mari, les préoccupations religieuses se mêlent à l'admiration que lui inspire l'Italie; mais que ces préoccupations sont différentes! Là où Albert voit un danger pour sa foi, Alexandrine voit un secours : pour l'un, l'Italie est une terre qui éloigne de Dieu; pour l'autre, c'est un pays qui en rapproche.

« Et maintenant, après tant de douleurs, ma passion pour ce pays est toujours la même, ou plutôt plus forte, car à présent je sais pourquoi je l'aime; je sais quelle est la source d'où ce délicieux parfum se répand sur l'Italie.

« Oh! oui, j'aime et j'aimerai toujours ce pays, dont le peuple croit à une patrie éternelle, à des amis invisibles auxquels il parle dans ses joies et dans ses peines, — ce pays dont presque chaque ville voit son Dieu réellement présent exposé continuellement aux yeux d'une foule qui adore! J'aime ce pays, qui a connu toutes les gloires et qui les a toutes rapportées à Dieu, ce pays, dont les habitans ont su atteindre la perfection du beau en toutes choses, et cependant connaissent moins que d'autres l'ambition et la fatuité!

« J'aime ce pays, où les âmes et les fleurs répandent plus de parfum qu'ailleurs, ce pays, qui vit naître saint François d'Assise et l'autre doux François, et tant d'autres saints et saintes au cœur brûlant, — ce pays, où toutes les fêtes sont religieuses, où l'on rencontre sur son chemin l'habit que portèrent saint Benoît, saint Dominique, saint François, saint Ignace et d'autres dont le nom est écrit avec les leurs au livre de vie, — ce pays, où tant de vies humbles et obscures s'achèvent au fond des villages, comme au fond des cloîtres, par une sainte mort...

« Oh! j'aime ce pays où le blé et la vigne semblent se presser de croître pour servir au plus sacré des mystères, ce pays si doux à l'âme, si enchanteur aux yeux, qu'il me semble qu'en mourant on pourrait à peine se dire : « Je vais voir bien mieux que l'Italie! »

La relation du voyage de Naples à Odessa en passant par Smyrne et Constantinople, celle du retour en Italie par la Pologne et l'Autriche, occupent dans ce volume une étendue considérable. Ces deux relations contiennent plusieurs descriptions agréables, mais qui étaient peut-être plus neuves à l'époque où elles ont été écrites qu'à l'heure présente, où les bateaux à vapeur et les chemins de fer ont mis les merveilles de Constantinople à la portée de tout bourgeois curieux. Ce qu'il y faut chercher plutôt, c'est une foule de traits heureux jetés en courant et de détails qui peignent. Deux passages du journal d'Alexandrine méritent cependant d'être cités. L'un se rapporte à son séjour à Constantinople, et nous raconte le commencement d'une toute gracieuse aventure qui n'eut pas de lendemain :

« Vendredi, 5 juin. — Aujourd'hui vendredi, qui est le dimanche des musulmans, nous nous sommes mis en marche vers onze heures, pour aller voir le sultan se rendre à une mosquée. Nous étions près de son charmant palais en Asie, lorsque nous l'avons vu sortir, et nous l'avons suivi de loin. Les canons placés sur le rivage ont tiré. Les vaisseaux ont salué. Le Bosphore était plus beau que jamais. Le palais est grand, riant, doré, et on entrevoit, au-delà, des jardins délicieux. Nous avons entendu de la musique au moment où le sultan en sortait, et, à son retour de la mosquée, nous nous sommes trouvés assez près pour respirer l'odeur des pastilles du sérail qu'on brûlait devant lui. Trois chevaux avec des selles brodées de perles, d'émeraudes et de rubis attendaient dans la cour. Le sultan en a monté un. Il a une belle figure, grave, sombre et remarquable malgré l'affreux fez rouge dont il était coiffé. Nous l'avons regardé passer, puis nous nous sommes remis dans notre barque pour nous rendre aux Eaux-Douces d'Asie, où nous nous sommes trouvés sous des arbres magnifiques, entourés de la plus belle verdure, et environnés de gens revêtus de toute sorte de costumes, se promenant, s'amusant, et avalant une foule de rafraîchissemens dont nous avons pris notre part. Je vois de loin une jeune Turque assise sur des coussins avec d'autres femmes. Je m'approche d'elle, elle me fait asseoir avec une grâce amicale. Mon interprète m'aide un peu, puis il s'éloigne avec Albert. Elle baisse alors la partie inférieure de son voile pour me laisser voir en entier la plus charmante figure du monde; elle a dix-huit ans. Elle me montre aussi ses habillemens et regarde les miens avec curiosité. La finesse de ma taille a l'air de la surprendre (ces dames n'en ont aucune), un châle de cachemire est serré autour de la sienne. Un peu après, elle appelle M. Pétracké (mon drogman), et, avec beaucoup d'empressement et de grâce, elle lui dit qu'elle m'invite à aller

chez elle le lendemain avant midi, ou plus tard chez une de ses amies à Bujukdèré. La manière de saluer turque est on ne saurait plus gracieuse. On porte la main à la poitrine, puis à la bouche, puis au front.

« Samedi, 6 juin. — Partis à onze heures et demie, avec notre drogman, pour aller trouver ma belle petite Turque : elle était partie pour Bujukdèré. De là à Térapia, où Albert voulait faire une visite à l'amiral Roussin; puis, après une visite à une parente de notre drogman qui m'a fort intéressée, à la légation de Russie à Bujukdèré, où l'on nous a renvoyés en disant qu'on ne recevait qu'après dîner. Il était quatre heures. Sur cela, je me décide à aller à la recherche de ma jeune Turque. Nous étions déjà près de la maison qu'elle m'avait indiquée, lorsqu'un domestique du ministre de Russie accourt pour nous dire qu'on nous attend chez lui pour dîner. Putbus me conseille néanmoins d'aller voir un instant ces femmes, qui m'inspirent beaucoup de curiosité. Je m'y décide, me croyant à deux pas de leur maison; au lieu de cela, on me fait gravir une haute colline, j'arrive essoufflée, agitée, de peur d'être trop en retard pour le dîner. J'aperçois une vue admirable, dont je suis trop pressée pour jouir; enfin je suis introduite dans un kiosque où ma Turque était assise avec son amie et d'autres encore, à visage découvert, des roses dans leurs cheveux. On leur apporte des bonbons d'Europe, dont je m'étais munie pour elles, en échange des confitures qu'elles devaient m'offrir; mais elles n'en ont pas eu le temps, car je n'ai fait que m'asseoir et me lever, talonnée par la hâte dans laquelle j'étais, et un peu aussi par l'embarras de ne pouvoir rien dire. Ma petite belle, plus belle que jamais, se lève aussi et me suit jusqu'à la porte, et là me retient encore pour parler à mon drogman (sans se donner la peine de remettre son voile) et le charger pour moi d'une foule de politesses. »

Le second passage décrit le spectacle des mines de sel de Wiliczka, qu'elle visita pendant son séjour en Pologne.

« Ce matin, avant neuf heures, j'ai quitté mon Albert, mon pauvre Albert, et je suis partie avec Putbus et Sternberg pour Wiliczka. On nous a fait entrer dans une maison couverte d'un grand toit. Là on soulève des planches, et vous plongez dans les profondeurs de la terre. En voyant cela et les cordes qui y font descendre, j'ai eu peur. Je me suis pourtant bientôt décidée à m'asseoir sur un des cinq siéges qui vous conduisent dans cet abîme. On nous a fait mettre à tous une espèce de robe de chambre blanche par-dessus nos vêtemens, afin de ne pas les salir. Le trajet dure peut-être cinq minutes. Quelle sensation singulière et nouvelle! Heureusement nous n'allions pas très vite. D'autres siéges semblables aux nôtres et placés plus bas étaient occupés par des hommes tenant des torches pour nous éclairer. La terre était d'abord humide, elle redevint tout à fait sèche en descendant plus bas.

« La première chose que nous avons vue en touchant terre est un vaste emplacement dont les murs sont de sel. Des chevaux tournaient plusieurs machines, mais aucun homme ne demeure longtemps dans cette partie de la saline. Nous sommes alors descendus à pied un peu plus bas, et nous

nous sommes trouvés tout à coup en présence d'un spectacle magique. Un grand lustre (fait en sel) rempli de bougies éclairait ces voûtes immenses et brillantes, et jetait sa lumière de tous côtés dans des grottes et des profondeurs revêtues de la même matière. Oh! mon Dieu! que de merveilles sous la terre aussi bien que sur sa surface et au-dessus d'elle! Plus nous avancions, plus nous voyions d'aspects pittoresques et imposans éclairés d'une manière frappante par les torches de nos conducteurs. Après avoir marché assez longtemps, nous sommes arrivés au bord d'un lac dont l'eau était noire comme de l'encre; nous l'avons traversé en bac, et de l'autre côté nous avons trouvé l'immense statue en sel de saint Jean Népomucène, qui, ici comme partout, se trouve placée au bord de l'eau, afin de rappeler la mort héroïque qu'il subit plutôt que de trahir le secret qu'il avait reçu en confession de la reine, femme de celui qui le fit précipiter dans la rivière. Un peu plus loin, nous avons plongé, à l'aide des torches, dans des profondeurs incroyables. Enfin nous sommes arrivés à une délicieuse chapelle taillée dans le sel, où se trouvaient une foule de personnages sculptés de même. Cela est magnifique et extraordinaire. Nous avons vu ensuite une illumination préparée pour nous dans une grande salle de bal, dont les lustres étaient en sel, comme le reste. On nous a dit que Souvarof y avait donné un bal et qu'un officier russe y avait célébré ses noces. Après une course de plus de deux heures dans ces majestueuses merveilles, nous nous sommes fait remonter comme nous étions descendus; mais cette fois j'étais enhardie, et j'ai regardé au-dessous et au-dessus de moi. On croit toujours qu'on va aller frapper contre le mur; cela n'arrive pas cependant, grâce à l'adresse des guides, armés d'une petite hache dont ils se servent pour diriger la machine. »

Les deux époux arrivèrent à Korsen, — tel était le nom de la terre du prince Lapoukhyn, — près d'Odessa, au commencement de juillet 1835, et quelques jours à peine s'étaient écoulés que de sinistres symptômes venaient dissiper les illusions dont on s'était un instant bercé. Le 14 juillet, le fatal crachement de sang recommença. Mme de La Ferronnays raconte qu'à cette époque elle fut très effrayée, un soir qu'elle écrivait seule dans sa chambre, par le vol d'une chauve-souris qui alla se placer en criant au-dessus de son lit, et qu'elle eut toutes les peines du monde à congédier. Certes il n'y avait rien que de très ordinaire dans une telle circonstance; cependant Alexandrine en resta assombrie. C'est que la douleur est la véritable maîtresse de l'âme, et que notre capacité de souffrance est aussi infinie que notre capacité de bonheur est étroite. L'âme heureuse dédaigne les petites joies, ou les reçoit sans les sentir; mais l'âme en proie aux préoccupations du chagrin est atteinte par les plus petites douleurs. Il n'y a pas pour elle de circonstances futiles; tout lui est présage funeste, avertissement d'un malheur menaçant, source d'anxiété. Aux circonstances fortuites fournies par

le hasard viennent s'ajouter celles que la volonté mue par une curiosité maladive crée de son plein gré. L'âme ne se contente plus d'attendre les oracles du sort, elle marche au-devant de lui comme Saül au-devant de la pythonisse d'Endor, dût-elle, comme Saül, apprendre sa condamnation et revenir désespérée. Voici un curieux et poétique exemple de ces résolutions téméraires de l'âme. « Un de ces jours, dit Alexandrine, j'étais levée de grand matin, je venais de chez lui, je rentrais dans ma chambre dans un état de silencieuse angoisse sur l'avenir qui m'attendait, je n'osais l'envisager; je regardai autour de moi, et ma jolie chambre ne me parut plus rose; je me mis à ma fenêtre, et la couleur du matin ne me sembla plus riante. Il me vint subitement l'idée d'entr'ouvrir l'Évangile et d'y chercher quel serait mon sort. J'ouvre mon Nouveau Testament et je lis : *Honore les veuves qui sont véritablement veuves* (saint Paul). Je crus avoir vu un fantôme, et je poussai presque un cri. Jamais encore ma pensée n'avait formulé cet horrible mot : *veuve!* » Nous n'avons omis à dessein aucune des petites superstitions qui se rencontrent dans ce livre, car elles sont pour nous autant de révélations de l'amour profond que Mme de La Ferronnays portait à son mari. Le reproche que l'on fait à la superstition en matière de religion se change en apologie dès qu'il s'agit de l'amour, car la passion est une idolâtrie qui ne se contente pas des froides pratiques des affections raisonnables. Il n'y a pas de rationalisme en amour, et on peut dire en toute vérité que tout cœur que son idole ne remplit pas de superstition n'aime pas assez.

A partir de ce crachement de sang à Korsen, Mme de La Ferronnays ne songea plus qu'à se préparer courageusement à recevoir le malheur qui lui était annoncé, et ce fut alors que se montra dans toute sa noblesse, on peut le dire dans toute sa grandeur, l'amour que son mari avait su lui inspirer. Afin de se dévouer tout entière aux soins de son malade bien-aimé, elle accepta d'un cœur heureux l'absolue renonciation au monde et à ses plaisirs. Ce fut à Vienne, où les deux époux s'étaient arrêtés quelques jours pendant leur voyage de retour en Italie, qu'Alexandrine se para pour la dernière fois et entra pour la dernière fois dans une salle de spectacle. A Venise, la résidence qu'ils avaient choisie cette fois, nous la voyons se transformer en garde-malade et en ménagère, se *déséléganti-ser* volontairement, comme elle l'écrivait à ses belles-sœurs, et se trouver heureuse de ce changement d'état. « Je me *déséléganti-se*, je me *désuavise*, je vais devenir une vraie cuisinière, une fermière, ou tout ce que vous voudrez, et c'est effrayant à quel point je me trouve faite pour cela. Mes soins pour Albert, que vous exaltez, n'ont aucune valeur; demandez à Putbus : il vous dira, comme

il me l'a dit à moi-même, que j'ai un goût tout naturel pour ces sortes de soins, que j'aime les tripotages, les petits arrangemens, que je m'ennuierai quand Albert sera bien portant, que cela me manquera, qu'il n'y a pas de plus grand amusement pour moi que droguer, soigner, ranger... » Et ailleurs, dans une lettre à M. de Montalembert : « Si vous saviez, cher Montal, comme je suis enfouie corps et esprit dans le ménage, cela vous ferait pitié et en même temps vous ririez bien; il ne reste plus vestige de la poétique Alexandrine, entourée comme elle l'est de provisions d'huile, de pommes de terre, de riz, de chandelles, et sachant, je vous prie de le croire, ce que tout cela vaut et *jusqu'au prix d'un œuf*... Albert trouve que la première feuille de ma lettre sent furieusement la cuisine. C'est vrai, j'en rougis, pardon; mais figurez-vous que notre pauvre petite vieille est si peu habile, que *moi* je lui apprends à faire *des plats*, et cela m'est si nouveau que j'en informe tous mes amis; puis je me suis laissé entraîner par votre fraternelle demande à vous donner toute sorte de détails de ménage. Pardon! pardon! »

Cependant cette facile et joyeuse abdication d'elle-même n'était en quelque sorte que la partie vulgaire de l'affection de Mme de La Ferronnays. Il était en son pouvoir de donner à son mari une preuve d'amour autrement noble que ces soins de ménagère et cette vigilance de garde-malade; elle la donna. Ce souci de l'âme d'Alexandrine, qui s'était uni dans le principe à la passion qu'elle lui inspirait, n'avait jamais cessé de préoccuper Albert. Il avait toujours conservé l'espoir que sa femme embrasserait la religion catholique, et autour de lui tous les membres de cette pieuse famille de La Ferronnays, dont un aimable prélat napolitain, Mgr Porta, disait : *Sono tutti santi*, partageaient cette espérance. Plusieurs fois Mme de La Ferronnays, pressée et comme doucement assaillie par les instances pleines de sollicitude de ses belles-sœurs, avait dû expliquer les motifs fort honorables de sa résistance. L'obstacle était ailleurs que dans sa volonté, car elle n'avait, pour entrer dans l'église catholique, à vaincre aucun préjugé ni aucune répugnance, et on peut dire au contraire que tous ses instincts la portaient vers la religion de son mari. Elle avait vécu trop longtemps en Italie, au milieu des symboles et des formes du culte catholique, pour conserver un attachement bien grand aux formes particulières du protestantisme. Elle avait des sentimens profondément religieux, mais les pages où elle les exprime ne révèlent en rien la protestante, et si l'on n'était pas averti, on n'aurait aucune raison de ne pas les attribuer à une personne d'une autre communion, tant sont peu marquées chez elle ces habitudes de pensée et de style qu'im-

pose presque fatalement à l'esprit la forme de religion qui nous est familière dès l'enfance. Elle aimait à fréquenter, comme nous l'avons vu, les églises d'Italie, et une fois même elle avoua qu'elle s'était sentie heureuse d'*avoir l'air catholique*, d'avoir pu être prise pour une catholique. Une autre fois elle avait déclaré que trois morts ou une naissance la rendraient catholique à l'instant même. Cependant cette inclination si puissante n'avait pu triompher des scrupules de sa conscience. Sa mère, qui avait vu longtemps dans cette différence de religion entre les époux un des plus grands obstacles à leur union, ne cessait de recommander à Alexandrine de se maintenir avec fidélité dans la religion protestante, et Mme de La Ferronnays s'était montrée très décidée à respecter sur ce point la volonté de sa mère. Son père aussi était mort dans la religion luthérienne, et à son sujet Mme de La Ferronnays aimait à raconter une certaine histoire de roi païen dont elle s'autorisait pour persister dans la religion de sa famille. Ce roi païen avait refusé d'embrasser le christianisme, parce qu'il ne pouvait faire aux siens, disait-il, l'outrage d'aller après la mort là où ils ne seraient pas, même au prix du bonheur éternel. « En effet, moi-même, écrit-elle dans une lettre à M. de Montalembert, qui plusieurs fois avait joint ses instances à celles de la famille de son mari, si on me disait que mon pauvre père a la *mauvaise* part et qu'Albert est destiné à avoir la *bonne*, et qu'après en avoir choisi une, je me sépare de l'autre *à jamais*, je crois que, puisque le bonheur serait permis à Albert, je l'y laisserais aller seul, et que je voudrais rejoindre mon père comme ce prince païen... »

La conversion de Mme de La Ferronnays est une des plus charmantes et des plus touchantes que nous connaissions, car elle fut le dernier et le plus précieux don de son amour. C'est l'amour seul qui vainquit ses scrupules et lui fit accomplir ce sacrifice au moment même où la mort allait se charger de le rendre inutile. Supposez une âme plus vulgaire, et vous aurez, selon toute probabilité, le spectacle tout contraire. C'est le bonheur et la vie qui obtiendront ce qu'obtinrent ici la douleur et la mort. Si Mme de La Ferronnays eût fait céder ses scrupules pendant que son bonheur était encore debout, nous ne verrions dans cette conversion qu'un des actes les plus ordinaires de l'amour, qu'un désir de rendre son bonheur plus complet par une union plus intime, fût-ce au prix d'une légère capitulation de conscience. Cette conversion serait encore un acte d'amour, mais qui ne serait pas au-dessus du soupçon d'égoïsme; ici au contraire, dans les conditions que la maladie et la mort avaient faites à Mme de La Ferronnays, elle fut un acte d'amour pur et désintéressé. Alexandrine avait sacrifié une

à une toutes ses espérances; elle n'avait conservé que ce coin de son âme, et au moment où la mort allait lui enlever ce qui lui restait encore de l'être qu'elle avait chéri, c'est-à-dire sa présence, elle donne ce que jusqu'alors elle s'était réservé. Sa conversion est le suprême don qu'elle fait à l'âme d'Albert au moment de partir, le gage de son union pour l'éternité. Oui, cela est vraiment noble et grand.

Les pages écrites par Mme de La Ferronnays pendant ces derniers mois de lente agonie ont, comme on peut le croire, toute l'éloquence des sentimens contradictoires qui l'ébranlaient de leurs violentes secousses, et se succédaient en elle jour par jour et presque heure par heure; mais au-dessus de ces sentimens contradictoires, joies des espérances chimériques, accablement du désespoir, angoisses de l'inquiétude, plane, comme un rayon de sereine et inaltérable lumière, l'expression d'un amour que ces mouvemens de l'âme ne peuvent atteindre ni altérer, qui grandit par le désenchantement, s'accroît par la tristesse, se fortifie de tout ce qui devrait l'affaiblir.

« ... Mon Dieu (1), tu m'as accordé de vives jouissances dans ma vie, mais tu m'as refusé le repos... Mon Dieu, j'espère que je ne murmure pas. Que ta volonté soit faite! Oh! oui, *j'espère que je suis persuadée* que tout ce que tu fais est bien fait; mais, père adoré, je te demande (car tu as permis de demander), je te demande, au nom de ton fils notre Seigneur Jésus-Christ, à qui tu as promis de ne rien refuser, je te demande de vivre, mourir et renaître avec mon Albert chéri! Je l'aime, mon Dieu! je l'aime beaucoup en toi, et je l'aime beaucoup parce qu'il t'aime, ô mon Dieu! Oh! garde-nous toujours ensemble dans ton amour, ne nous sépare jamais. Oh! chers bons saints, priez pour moi! Oh! Jésus, écoute-moi! Laisse ma voix t'atteindre, comme t'atteignirent celles des pauvres femmes, celle du centenier et de tant d'autres! Mon Dieu, comme un de ceux-là, je te dis: Je crois, Seigneur! *aide mon incrédulité*. Oh! daigne m'éclairer toi-même, faire toi-même luire la vérité dans mon cœur; mais permets-moi, doux Jésus, toi qui as eu pitié de ta mère, permets-moi de ménager le cœur de la mienne!

« Mon âme était bien triste, bien inquiète hier. Le soleil était beau, la mer si belle et si calme! De pareilles vues m'ont souvent fait croire à un bonheur éternel et étendu à tout et à tous. Eh bien! hier je n'ai senti que la douleur et le danger qui sont à côté de tout ce qui est doux et heureux. J'ai pensé que ce soleil, qui est si superbe, est souvent la cause de bien des morts et de grandes souffrances. Et la mer! quand elle est si calme, unie et azurée, ne s'y noie-t-on pas tout de même? Le danger et la souffrance nous environnent. Notre vie, la vie de tous ceux que nous aimons,

(1) *Journal d'Alexandrine.*

ne tient qu'à un fil, et encore ce fil ne se rompt-il pas sans d'affreuses souffrances!

« Oh! n'est-on pas quelquefois tenté de se dire : C'est vrai? Dieu, cet être immense, incompréhensible, tout-puissant, a bien certainement le droit de créer ses créatures à différens usages, les unes à la peine, les autres au bonheur. Qu'y pouvons-nous? Pas même murmurer : ce serait absurde. Nous sommes assurément vis-à-vis de Dieu moins que la pâte dont le potier fait différentes choses, ou la cire que le sculpteur façonne à son gré. Je suis moins devant Dieu que le grain de poussière qui voltige devant moi. Ne dois-je pas lui être tout aussi indifférente?...

« J'avais des pensées pareilles hier, assise sur la fenêtre devant cette belle vue, et alors, soufflées peut-être par un des anges qui s'intéressent à moi, sont venues à mon esprit ces paroles si consolantes: *que le moindre de nos cheveux est compté.* Ainsi nos peines ont donc toutes un but. Oh! je sens qu'il m'est bon d'être éprouvée. Cela me fait penser à Dieu et me rend, j'espère, un peu meilleure. Et puis (autre parole céleste qui m'est aussi venue): *bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.....* »

Alexandrine à Pauline de La Ferronnays. — « Oh! Pauline, comme les roses que je voyais dans l'avenir se sont changées en épines! Toutes mes fleurs sont séchées ou penchent la tête. Est-ce que la rosée d'un beau jour ne la leur fera jamais relever?

« J'ai été surprise de cette parole d'Eugénie, mais j'en ai été surprise *apathiquement.* Et peut-être (dans la disposition où je suis) ne suis-je point affligée de lui entendre dire : *Pourquoi aurais-je envie de trouver rien de plus doux que la mort!* Oh! *heureux,* oui, heureux, ceux qui peuvent aimer cette terrible chose, et dont la foi est assez vive pour la leur faire regarder comme le plus grand bonheur! Toutes les délices de la terre ne pourraient donner à Eugénie autant de bonheur que cette grave prédilection..... »

« *Il vit,* Pauline, mais je n'ai plus d'espoir. C'est une chose qui se perd si difficilement que je ne l'ai encore perdu que ce soir malgré la quantité de fois qu'on m'a déjà dit qu'il pouvait mourir d'un instant à l'autre... Oh! mais il est si difficile, même quand on l'a éprouvé une fois, de croire que ce que l'on chérit puisse mourir! Je suis là seule dans sa chambre, lui dormant, *seule* à penser qu'il est mourant, sans mère, sans sœurs, sans frères, dans les bras desquels je puisse un instant faire éclater mon horrible douleur, moi qui dans toutes les occasions de la vie ai toujours eu un si grand besoin d'épanchement!... Il faut donc que j'écrive pour ne pas suffoquer...

« Voilà donc le but de notre pauvre amour!... *dix jours* de bonheur dans pas encore deux ans de mariage, et s'aimant autant qu'on peut aimer! Oh! Dieu! dix jours... car je n'ai pas été plus de dix jours entièrement sans craintes pour sa santé. Dieu m'a préparée lentement, imperceptiblement même, peut-être par pitié, car j'ai toujours mieux aimé les longues douleurs que les secousses.

« Je suis donc là à calculer *à froid* ce que je deviendrai. D'abord, ô mon Dieu! que cet ange chéri ne souffre plus, comme il l'a déjà tant fait, et que

toutes les joies célestes l'enveloppent et lui donnent un bonheur éternel! Puis moi, dont la vie sera tenace, je le sais, il ne me restera plus sur la terre d'autre bonheur que l'amour de Dieu. Pourvu que j'aie assez d'énergie pour m'y jeter! Cela devrait être le plus grand amour, mais j'ai toujours été si faible, j'ai toujours eu si besoin de tendresse, que de me dire, à mon âge, que toutes ces douceurs sont finies, cela m'épouvante! Et pourtant mon seul repos sera de me sentir entièrement inconsolable, car j'aurais horreur de moi, si je pouvais encore remettre le pied dans un lieu de fête, ou reprendre à la terre par quoi que ce soit. Cependant je désire revoir ceux que je chéris encore. Un instant j'ai pensé que je me ferais religieuse, puis j'ai pensé que ma fermeté ne serait pas assez grande pour cela, et puis l'envie de revoir ma mère, vous autres, mes frères, me troublerait, et, s'il est possible, je voudrais goûter encore du calme, du repos en Dieu. Il me faut donc une solitude libre avec quelqu'un que j'aime, et qui m'aimera mieux que ma mère? Je crois donc que j'irai là; mais chez ma mère j'aurai la foi d'Albert, je ne veux et ne peux croire autre chose que ce qu'*il croit*... Te souviens-tu, Pauline, quand je te disais que *trois morts* ou une *naissance* pourraient seuls me rendre catholique? C'était un pressentiment que Dieu a bien vite réalisé, et, hélas! pas de la seule heureuse manière!

« Puis, si après quelques années j'avais le courage de venir me faire *sœur grise* en France, de voir encore des douleurs, des morts, de sauver peut-être par des soins minutieux un poitrinaire, en remerciant Dieu que d'autres soient plus heureux que moi... Oh! je voudrais faire cela; mais non, je n'aurais jamais de grandes vertus. Aussi, pour ne pas trop pécher, il faudrait que Dieu me retirât bientôt. Oh! qu'il me fasse revoir Albert et mon père! Cette impossibilité qu'on a de croire qu'on ne reverra pas ceux que l'on chérit n'est-elle pas à elle seule une preuve qu'on les reverra? L'homme ne peut pas penser quelque chose de plus grand, de plus beau, de plus doux que ce qui existe en effet quelque part dans une meilleure vie que cette vie d'ici-bas, qui me dégoûte, et où je ne crois plus qu'il y ait un seul jour de bonheur.

« Que Dieu veuille m'assister, m'empêcher de murmurer, de douter, me donner le goût des choses célestes! Je déteste la terre et ses bonheurs trompeurs, et cependant je ne m'élance pas vers le ciel. Eugénie, donne-moi de ton amour pour la mort, pour moi et pour tous ceux que j'aime le mieux!

« Oh! pourvu que je ne sois pas seule à lui fermer les yeux! — je n'oserais pas me fier à ma force seule, — ces yeux si beaux, si beaux toujours! dont je me rappelle si bien le regard d'amour si vif, si doux! Ce regard depuis longtemps n'a plus brillé en eux, mais ils ont conservé leur belle et douce expression, et quelquefois cette expression est triste à me fendre le cœur. Et je dois m'efforcer de lui paraître gaie!... Ah! j'étouffe de ce secret entre nous, et, quelque déchirant que ce fût, je crois que souvent je préférerais lui parler ouvertement de sa mort et tâcher de nous en consoler mutuellement par la foi, l'amour et l'espérance! »

L'état du malade empirant toujours, on résolut de revenir en France, afin qu'il eût au moins cette douceur de mourir dans sa patrie et au milieu de tous les siens. Alexandrine songea dès lors à mettre à exécution, après en avoir informé sa mère, le projet qu'elle avait conçu de s'unir pour l'éternité à l'âme d'Albert en embrassant sa religion, car pour Mme de La Ferronnays cette conversion ne fut pas seulement une suprême consolation donnée à son mari, ce fût un véritable mariage mystique, une seconde alliance conclue en face de la mort. Autrefois dans des jours plus heureux, au commencement de leur amour, Albert avait offert *tout à Dieu, même l'enthousiasme*, pour la conversion d'Alexandrine; maintenant elle lui rendait ce vœu en lui offrant tout ce qui lui restait d'elle-même, en lui sacrifiant toutes les espérances de la terre et en garantissant son âme contre cette crainte de l'oubli, torture des mourans aimés. Le 29 mai 1836, Alexandrine abjura donc la foi protestante entre les mains de l'abbé Martin de Noirlieu, un des plus anciens conseillers spirituels d'Albert. Voici quelques-unes des pages écrites pendant les jours qui suivirent l'abjuration, dans cet incomparable enivrement de douceur qui accompagne l'accomplissement de tout grand acte chrétien.

« Mon Dieu, fais que, même pour toi, je n'oublie pas ma mère, mes frères chéris, mon père dans l'autre vie, et les soins que je dois donner à mon Albert. Mon Jésus, fais que j'accompagne mon pauvre ami, que toi-même tu m'as donné pour mari, que je l'accompagne partout, dans les ombres de la mort comme dans toute la force de la vie, dans le sommeil du tombeau comme auprès de son lit de souffrance, que je sois là toujours sous ses yeux, une figure connue et aimée, une voix encourageante, une compagne pour tout supporter! Mon Jésus, préserve ma pensée de désirer autre chose. Amen. Chère Vierge, chers saints, priez pour moi!

« Avant d'aller me confesser à l'abbé Gerbet, je lui avais fait la lecture, et dans une des réflexions qui suivent les chapitres de l'*Imitation* j'avais lu ces mots : *l'amour est plus fort que la mort!*

« Ces paroles m'ont relevé l'âme.

« L'amour est plus fort que la mort. » Mon Dieu! merci, merci. Quelle grande grâce! et comment, après cela, pourrais-je n'avoir pas de foi, quand tu as tellement exaucé ma prière de me faire sentir combien je l'aimais! Ces horribles idées de doute étaient donc des illusions, et maintenant, doux et glorieux sentiment! je sens que je descendrais volontiers avec lui dans le gouffre de la mort, que j'ai cependant toujours craint. Mon Dieu, jamais séparée de lui, jamais, mon Dieu! Il a besoin de moi, et moi je puis me passer de tout ce que je laisserai sur la terre.

« Doux ami, si éprouvé, qui m'as tant aimée quand tu ne souffrais pas, ne crains pas que, dans tes souffrances, tes dernières souffrances, je t'abandonne. Notre Dieu me fera la grâce, je l'espère, que je ne sois pas ab-

sente, et alors, ami chéri, ton agonie sera cependant un peu moins cruelle! Oh! ne crains pas! Que tes beaux yeux ne me regardent pas comme si j'allais m'éloigner! Je te tiendrai toujours quand même mes os se briseraient de la douleur de te voir mourir; mes bras, mes yeux ne se détacheront pas de toi, et ton dernier regard verra que je suis toujours là.

« Et après, mon Dieu, comme tu veux, tout ce que tu veux, quand tu veux! Si je vis, je serai heureuse; si je meurs, pourvu que je sois avec lui, je le serai aussi. Et, quant à ma vie sur la terre sans lui, je ne veux pas même craindre de me consoler. Ce sera tout ce que tu voudras, mon Dieu; que ce ne soit seulement pas le péché et le remords! Mon Dieu, mon Jésus, la foi, la vive, vraie foi pour moi! Je ne veux rien et je veux tout. Amen. »

Toutes les pages écrites pendant cette semaine qui sépara l'abjuration de la communion sont remarquables par un aimable mélange de douceur et de tristesse, image de la situation où sa conversion et la mort prochaine de son mari plaçaient alors son âme. Nous extrairons ces quelques lignes un peu subtiles, mais touchantes, écrites un jour qu'elle avait vendu, pour en distribuer le prix en charités, son collier de perles :

« Perles, symbole de larmes!
« Perles, larmes de la mer,
« Recueillies avec larmes au fond de ses abîmes,
« Portées souvent avec larmes au milieu des plaisirs du monde,
« Quittées aujourd'hui avec larmes dans la plus grande des douleurs terrestres,
« Allez enfin sécher des larmes en vous changeant en pain! »

La première communion d'Alexandrine s'accomplit en même temps que la dernière communion d'Albert, près de son lit d'agonie, et le lendemain, 29 juin 1836, les deux époux se séparèrent non plus pour toujours, comme ils l'avaient craint longtemps, mais jusqu'à leur prochaine réunion dans l'éternité. La nuit qui suivit le départ d'Albert de ce monde, elle lui adressa cet adieu plein à la fois de douleur et d'espérance :

« Albert! Albert! ami chéri! tu n'es plus avec moi. Ami, frère, mari, confident, je dois vivre sans toi! Oh! Dieu soit loué du moins que je sente ta perte irréparable! Ami, maintenant je sens comme je te chéris, comme je t'ai toujours chéri. Je sens si bien qu'il n'y avait que toi pour moi sur la terre! J'ai souvent été indigne de toi, cela est vrai, mais pourtant comme je t'ai aimé et apprécié! comme je le fais encore plus maintenant! Quel noble cœur! quelle âme charmante! quelle loyauté! quelle tendresse! Oh! cher ami si modeste, apprends dans le séjour heureux où tu es maintenant, apprends ce que tu valais sur terre, et apprends aussi combien je t'ai aimé! Si, comme j'en ai eu l'épouvantable crainte, tu étais mort sans

que je sois là, je me serais crue rejetée de Dieu. Au lieu de cela, Dieu a permis que tu t'endormes sur mon bras du sommeil qui conduit au bonheur, ta main cessant de sentir dans la mienne, tes yeux cessant de voir en me regardant, et si tu as eu encore une ombre de sensation, tu as senti une vague douceur à me savoir là, à te voir soutenu par moi!

« Oh! douce union éternelle! Mon Dieu, merci de m'avoir fait goûter un si délicieux bonheur, d'avoir tellement rempli ma vie!

« Jésus! je t'ai donné mon bonheur : donne-moi ta foi! »

Ajoutons à cet adieu cette courte prière écrite huit jours après la mort d'Albert, qui clot noblement le livre et qui en résume noblement l'esprit :

« Mon Dieu, ne sépare pas ce que toi-même tu as uni! Souviens-toi, mon Dieu, mon père, et pardonne-moi ma hardiesse. Souviens-toi que nous nous sommes toujours souvenus de toi! Souviens-toi qu'il n'y a pas même eu un billet d'amour écrit entre nous où ton nom n'ait été prononcé et ta bénédiction appelée! Souviens-toi que nous t'avons beaucoup prié ensemble! Souviens-toi que nous avons toujours voulu que notre amour fût éternel! »

Nous n'avons encore que la première partie des souvenirs de Mme Craven, et cette première partie nous fait vivement désirer la seconde, car c'est là seulement que nous pourrons faire plus ample connaissance avec une personne qui ne fait que traverser le livre épisodiquement, mais qui durant ses trop passagères apparitions a eu le temps d'éveiller en nous un intérêt sympathique qu'elle ne peut manquer du reste d'éveiller chez quiconque se connaît en âmes. Cette personne est Mlle Eugénie de La Ferronnays, sœur cadette d'Albert et de l'auteur du livre. Il est vraiment délicat d'oser exprimer une préférence parmi tant de jeunes et charmantes figures que le zèle pieux d'une sœur a pris soin de placer toutes sous la même sympathique lumière, afin que le lecteur pût ressentir pour elles toutes indistinctement quelque chose de cette égalité d'affection qu'elle leur portait. Cependant Mme Craven, nous le croyons, excusera une préférence qu'elle-même n'a pu s'empêcher d'avouer, et elle ne s'étonnera pas trop si nous lui disons que les pages trop peu nombreuses signées du nom de Mlle Eugénie de La Ferronnays se détachent sur le reste du livre avec un incontestable éclat. Au premier abord, on ne les aperçoit pas ces pages, perdues qu'elles sont dans un appendice placé à la fin du volume, en sorte que le lecteur trop pressé court risque de fermer le livre sans les connaître, ce qui serait fâcheux, car elles révèlent une âme des plus rares, une âme trois fois noble, et selon le monde, et selon la nature, et selon Dieu. C'est tout à fait une demoiselle de haute condition que Mlle Eugénie de La Ferronnays, *a gentlewoman*, comme on dit dans la se-

conde patrie de Mme Craven, tout à fait une chrétienne, tout à fait aussi une Française. Des sentimens dont la grandeur réelle est dissimulée par la légèreté avec laquelle les porte le cœur qui les éprouve, une piété radieuse qui illumine l'âme tout entière et n'y laisse aucun coin ténébreux, un désir de perfection qui n'est pas sorti du dégoût de notre imperfection native et qui n'a rien à démêler avec l'expérience du mal, lancé vers Dieu avec une allégresse naïve, comparable au chant de l'alouette s'élevant vers le ciel; un joyeux amour de la mort, tout lumineux et tout mélodieux, qui ne connaît ni les ombres de la mélancolie, ni les discordances des soupirs; un amour de Dieu si intime, si familier qu'il va jusqu'aux espiègleries de tendresse d'une fille envers son père; une vivacité dans la soumission religieuse qu'on ne rencontre que dans la religion catholique, et qu'on y rencontre rarement à ce degré : — voilà le résumé de ces pages éloquentes et vivantes dont nous voulons cueillir la fleur pour le plaisir et l'édification de nos lecteurs.

« Mon Dieu! n'est-ce pas une présomption que ce désir de mourir? Suis-je donc sûre d'aller à vous?... Vous voyez bien ce que je pense, n'est-ce pas? vous voyez bien que c'est vous qui me laissez dans cette heureuse position où je n'ai pas d'occasion de faire mal. Je ne m'en fais pas un mérite, car je sais bien que, s'il vient la moindre occasion, je ferai mal tout de suite, car je suis mauvaise et d'autant plus mauvaise que vous me donnez de si bons momens de ferveur!... J'ai envie de mourir, c'est vrai, parce que j'ai envie de vous voir, mon Dieu! mais cela, c'est vous qui me le donnez, je sais bien cela, je ne puis en sentir de présomption. Oh! sauvez-moi du danger de me croire bonne! Gardez mon cœur, et quand je serai dans le monde, où ma tête tourne si facilement, pour ce bon temps de ferveur que je passe en ce moment, soutenez-moi. Vous me soutiendrez, parce que vous voyez bien que, tout en trouvant le monde dangereux, je m'y amuse, je n'y ai plus ma tête, et mon pauvre cœur se ferme, parce que je n'ai plus le temps de l'écouter. Eh bien! mon Dieu, aidez-moi un peu parce que je suis votre enfant. N'est-ce pas que je suis votre enfant? Mon Dieu, si je dois faire mal dans le monde, faites-moi mourir auparavant. Mourir est une récompense, puisque c'est le ciel, et si je fais mal, il faudra attendre bien longtemps avant de l'obtenir.

« Venez, mon Dieu, je vous aime tant! Mon cœur brûle quand je pense à vous, au ciel où je veux aller; vous m'y prendrez, n'est-ce pas? Pourvu qu'au dernier moment je n'aie pas peur! Mon Dieu, envoyez-moi des épreuves, mais pas celle-là! L'idée favorite de toute ma vie, la mort qui m'a toujours fait sourire, oh! non, vous ne ferez pas qu'à ce dernier instant cette idée constante d'aller à vous m'abandonne. Vous savez que je me suis posé, comme épreuve, des petites questions. Je me suis vue bien malade, mourante, au milieu de tous les appareils lugubres d'une chambre attristée par la maladie et la souffrance : eh bien! je ne pouvais amener dans mon cœur un sentiment de crainte. Je me suis vue encore entourée

de tout le bonheur que peut donner la terre, allant à l'autel pour épouser un homme que j'aimerais et qui m'aimerait, et mourant avant d'y arriver. Eh bien! vous savez encore que l'idée de ce bonheur de la terre disparaissait devant celle du bonheur d'aller à vous. Je me suis figuré encore que je mourais subitement, que je mourais assassinée, empoisonnée (ce qui n'est pas du tout probable), et toujours pourtant cette pensée : à vous, mon Dieu! mon Dieu, prenez-moi! était la plus forte. Rien n'a jamais pu rendre pour moi la mort effrayante, rien n'a pu rendre pour moi le mot de mort lugubre. Je le vois toujours là, clair, brillant. Rien ne peut le séparer pour moi de ces deux mots charmans : *amour* et *espoir*. Et vous ne m'accorderiez pas de mourir sans crainte! Oh! non, mon père adoré, vous ne le ferez pas, n'est-ce pas? car je suis votre enfant. Vous ne pouvez pas me refuser, je vous aime! Vous savez tout ce que vous avez promis à ce mot!

« Bénissez-moi, mon Dieu!

« Il y a en moi un drôle de mélange de vanité et d'embarras; ma vanité fait que souvent j'ai envie de parler devant les personnes dont l'opinion a du prix à mes yeux; je voudrais alors montrer que je suis à la hauteur de certains sentimens et de certaines connaissances, puis tout d'un coup je me trouve gauche, embarrassée, et je sens que si je voulais parler, les mots ne viendraient pas, et tout mon désir de me produire disparaît. Je prends vite l'air d'être à la fois indifférente et ignorante, dans la crainte qu'on ne me soupçonne de comprendre et qu'on ne m'adresse la parole. Cela m'est arrivé avec l'abbé Martin l'autre jour. J'avais eu envie de lui demander si c'était présomption à moi de toujours penser au ciel quand je pense à la mort. Par deux ou trois mots qu'il m'a dits, j'ai cru voir qu'il ne me croyait pas capable de m'occuper de choses sérieuses, qu'il craignait de m'ennuyer par une conversation sur des sujets trop graves : alors l'envie m'a prise de lui montrer qu'il n'en était pas ainsi; mais voilà que, dès que j'ai voulu parler, je me suis sentie rougir, puis m'embarrasser, et alors je me suis dit : « Oh! comme c'est plus facile de ne rien savoir, ou du moins d'en avoir l'air, même de passer pour une sotte! La! la! quelle bêtise de m'imposer de temps en temps ce petit supplice pour me donner un moment de vanité satisfaite, et au bout du compte pour montrer quoi? Je suis bien contente que tout le monde me croie plus ignorante encore que je ne le suis. Bienheureux les pauvres d'esprit! Ceci vaut mieux que toute science, et surtout que toute vanité. »

« Mon Dieu! tout vous est possible, je ne murmure pas contre les épreuves que vous envoyez en ce monde; seulement, mon Dieu, acceptez cette prière que je vous fais avec tant de foi, d'un échange d'épreuves. Guérissez Albert, donnez-moi sa maladie, faites-m'en souffrir longtemps pour me rendre digne de mourir, puis laissez-moi aller à vous. Voyez, mon Dieu, ce sera toujours une épreuve, car moi aussi ils me regretteront; ce n'est donc pas pour leur épargner l'épreuve que je vous demande de transformer celle-ci. Je reconnais que le seul moyen d'être à vous, c'est d'être éprouvée. Mon Dieu! tout vous est possible, souvenez-vous du centenier, souvenez-vous de la fille de Jaïre; eux vous disaient avec foi : « Seigneur, gué-

rissez. » Eh bien! voyez dans mon cœur, voyez comme il déborde de foi, lorsque je vous dis : « Seigneur, guérissez Albert!... » Mon Dieu! donnez-la-moi cette maladie, et qu'elle soit terrible, qu'elle brûle ma poitrine entièrement, pour purifier mon cœur! Faites bien souffrir mon gosier, dont j'ai si souvent eu vanité à cause de ma voix qu'on admire et que je me complais à faire entendre. Punissez-moi, car je suis vaine. Mon Dieu, je bénirai chaque douleur; mais alors, quand j'aurai été bien malade, vous permettrez que je meure. Ah! *tout* pour gagner cela, pour gagner d'aller à vous, mon Dieu, mon amour!... Tout vous est possible, acceptez ma prière. Le monde dira, surpris : « C'est inexplicable; lui si malade et si faible, il guérit, et elle, si forte, si peu délicate, elle meurt! » Et moi je penserai: Dieu ne peut-il pas tout? *Dieu l'a voulu,* voilà ce qui explique tout.

« Mon Dieu, est-ce comme un instinct que vous exaucerez ma demande? mais je ne puis parvenir à fixer mes pensées sur un avenir quelconque pour moi en ce monde. Quand j'entends parler de mariage, il me semble toujours qu'une voix intérieure répond en moi : « Ne vous pressez pas, c'est inutile. » Est-ce la voix de mon ange gardien? Ange chéri, portez ma prière à Dieu, dites-lui que le voir est la vie pour moi, qu'il me fasse mourir pour vivre. Mon Dieu! d'un côté je me figure la vie heureuse, environnée de l'affection d'une famille chérie : tout le bonheur possible ici-bas enfin. De l'autre, je vois une longue maladie, mais vous! mais aller à *vous!* Mon Dieu, je choisis la meilleure part; ne direz-vous pas comme de Marie : *Elle ne lui sera pas ôtée!* »

« . . . . . Hier et aujourd'hui j'ai été frivole, j'ai pensé à ma toilette, je me suis regardée dans la glace; il est vrai que je ne me suis pas trouvée très jolie, mais j'ai fait ce que j'ai pu pour l'être davantage. A mesure que ces folles idées me traversent l'esprit, je sens la grâce de Dieu s'éloigner et mon cœur se fermer dans une douloureuse indifférence. Ma vanité se ranime sur tous les points. Hier, M. *** a dit que j'avais une belle voix, j'en ai été *inconvenablement* flattée, et comme une sotte j'ai pris grand plaisir à chanter devant lui. Mon Dieu, desséchez-le, mon gosier, ce côté le plus vulnérable de ma vanité. Je ne suis pas assez jolie pour qu'un compliment sur ma figure me flatte beaucoup. Je ne le crois pas facilement, j'ai le temps de me mettre en garde; mais pour ma voix j'entends qu'elle est belle, et je pense qu'on doit la trouver telle lorsque je chante devant du monde. Je la déteste quelquefois, ma voix. Otez-la-moi, mon Dieu, puisqu'elle ne sera pas uniquement destinée à chanter vos louanges! C'est un bien dont vous m'avez parée, reprenez-le, car j'en use mal!... Oh! je le sens à présent, si j'étais religieuse, n'entendant rien du monde, je ne le regretterais jamais... Mais aussi qui sait? lancée au milieu de ce même monde avec toutes mes misères et toute ma faiblesse, je serai peut-être à lui avec une force d'attrait égale à ma haine actuelle. Oh! un couvent! un couvent! un lieu de la terre où le mal ne soit pas! que je quitte tout pour aller y déposer ce grand désir d'amour et de ferveur! Oh! Dieu seul à servir, Dieu seul à aimer! mais aussi n'oublions pas ceci : *n'obéir qu'à Dieu seul.* Ainsi que tout se taise! Pas de murmure, pas de révolte! Que votre volonté soit faite, mon Dieu! mais si je mérite la paix, accordez-moi cette

bénédiction; sinon, soyez toujours aimé et remercié. Tout est à chérir de vous! »

« J'ai cru m'apercevoir que j'avais un fonds d'insouciance qui ressemble tout bonnement à de l'insensibilité. Je crois que prendre aussi peu vivement que je le fais part à toutes les choses de ce monde pourrait bien indiquer un certain manque de cœur. J'ai aussi pensé que j'avais une ferveur répréhensible, que je prenais tout *par accès*, tantôt accès du monde et oubli de Dieu, tantôt accès et *excès* de ferveur presque jusqu'à l'exagération, pendant lesquels je suis capable d'accuser les plus saints de tiédeur. Oh! tout cela n'est point selon Dieu. Une sainte et solide piété ne s'établira-t-elle jamais dans mon cœur? J'en suis encore bien loin! Oh! j'ai l'esprit et le cœur tristes ce soir, j'ai tant pensé, et à tant de choses contradictoires! J'ai la tête sotte. Mon cher bon Dieu! vous aurais-je trop fâché pour que vous me consoliez? Voulez-vous venir un peu? Voulez-vous me faire sentir qu'au fond de tout je vous aime? Alors cette tristesse de mon cœur s'oubliera dans une joie infinie. Me suis-je trompée quand j'ai cru vous aimer? Me suis-je trompée quand j'ai désiré votre amour? Tout cela est-il donc faux dans mon cœur? Et ce désir d'absolue soumission à votre volonté est-il donc faux aussi? Qu'est-ce que tout cela, ô mon Dieu! et que suis-je? »

« On vient de m'appeler pour chanter. J'ai toujours une vague envie de plaire. La vanité doit être, de toutes les fâcheuses habitudes du cœur, la plus difficile à déraciner. Oh! que de misères! J'ai l'esprit faux et le cœur faible: quelle espèce de personne est-on avec un assemblage pareil? Mon Dieu! mon Dieu! telle que je suis, je me donne à vous et je vous donne tout, ma misère, mon orgueil, ma vanité, tout, et ce n'est pas un beau présent que je vous fais; mais où porter la faiblesse si ce n'est là où se trouve la force, là où tout se pardonne, là où tout se purifie et où tout le mal se change en bien? Les hommes ne voudraient pas de ma misère; mais Dieu! Les hommes sont bien sévères; mais Dieu!... Dieu aime nos imperfections, pourvu que nous le laissions les pardonner; je dis que *nous le laissions*, parce que ce n'est que lorsque l'acharnement de notre volonté s'y oppose qu'il refuse, et encore *refuser* n'est pas le mot: il ne le connaît pas, il ne *refuse* jamais; c'est nous qui ne demandons pas toujours. Il accepte tout, il recueille tout; *jamais, jamais il ne repousse*. Oh! que cette pensée est immense, immense d'espoir, de joie, de consolation! Oh! mon Dieu, soyez béni, adoré, glorifié. Vous êtes le bonheur du cœur! »

On dit qu'il y a déjà de nombreuses années que cette personne charmante a rendu son âme pieuse à ce Dieu qu'elle aimait tant et savait si bien aimer. Si les quelques pages qui nous sont données dans ce volume ne sont pas tout ce qui reste de son journal intime, nous faisons des vœux pour que ce journal soit publié. On peut hardiment le présenter au public lettré, qui ne manquera pas de lui faire le même accueil qu'au journal de Mlle de Guérin.

Trente ans se sont écoulés depuis que parlaient et écrivaient les âmes sympathiques dont Mme Craven nous a fait entendre la voix,

et leurs confidences d'outre-tombe nous arrivent au milieu d'un monde bien différent de celui où elles vécurent. Les générations se sont succédé, chacune enchérissant sur sa devancière par un accroissement d'audace, si bien qu'en contemplant de leur coin retiré le spectacle du monde présent, les sages inconnus qui vivent parmi nous ont sans doute plus d'une fois l'occasion de réciter la conclusion de l'ode d'Horace : *Audax omnia perpeti, humana gens ruit per vetitum nefas*..... Une note âpre, dure, stridente, résonne partout en souveraine, et l'on peut dire que c'est ailleurs encore qu'au théâtre que Bellini a cédé la place à Verdi. Ce qui restait de traditions parmi nous a péri ou tombe rapidement dans l'oubli, et l'on n'aperçoit pas que les générations nouvelles aient souci d'autre chose que du présent. Quel contraste entre cet état moral et celui que révèle le livre de Mme Craven! Ici au contraire c'est le présent qui est oublié, ou qui, s'il est regardé, n'est regardé que d'un œil distrait et avec une indifférente bienveillance; ici c'est du passé que tout relève, c'est de lui que viennent les parfums fins et doux qui s'échappent des pages de ce livre, c'est lui qui inspire les vertus des personnes dont il nous entretient, c'est lui qui leur donne en face de la vie et du monde modernes leur attitude à la fois modeste et ferme, composée en partie de résignation, en partie de résistance passive. Cependant nous pourrons nous tenir pour heureux, si, en oubliant les vertus d'un passé dont chaque jour les éloigne davantage, les générations nouvelles oublient en même temps ses haines, et regardent le passé sans plus de rancune que les personnages de ce livre regardent le présent. Mais ne viendra-t-il jamais une génération qui saura réciter le verbe vivre dans ses trois modes principaux, au passé, au présent et au futur? En attendant la réalisation peu prochaine de ce vœu, il nous a paru que, par le temps de robuste incrédulité qu'il fait, le spectacle d'âmes originales croyant en Dieu et ayant confiance en lui pouvait présenter quelque intérêt et même quelque nouveauté.

ÉMILE MONTÉGUT.

DE

L'INSTRUCTION DU PEUPLE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

III.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE ET LES MOYENS D'APPLICATION.

L'intervention des pouvoirs publics est indispensable pour procurer à tout un peuple les moyens de s'instruire, tel est le point que nous avons essayé d'établir (1), et qui n'admet pas de sérieuses contradictions. Partout où l'état s'est abstenu, l'enseignement primaire a été presque nul et l'ignorance extrême : l'on ne citera pas un seul pays dans lequel les individus, même groupés en puissantes associations, les églises établies ou les corporations, soient parvenus à ouvrir un nombre suffisant d'écoles. — Mais est-ce assez que les communes et l'état fondent les établissemens nécessaires? ne faut-il pas que la loi oblige les parens à y envoyer leurs enfans? Déjà traitée en France par plusieurs écrivains compétens, notamment par M. Victor Cousin dans son livre souvent cité sur l'enseignement en Prusse, la question de l'instruction obligatoire vient d'être imposée récemment à l'attention de tous par les conclusions hardies d'un ministre qui, sortant des bornes d'une approbation purement théorique, n'a pas craint de réclamer l'adoption immédiate d'une mesure qui ne permettrait plus à personne de laisser ses en-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1865 et du 1er janvier 1866.

fans dans une ignorance absolue. La proposition de M. Duruy a paru soulever de si vives oppositions et des appréhensions si sincères, qu'il est nécessaire d'examiner avec une attention scrupuleuse le fondement de ces résistances et de ces alarmes. Avant d'imposer aux citoyens une obligation nouvelle, il faut démontrer trois choses : d'abord que cette mesure est juste, ensuite qu'elle est utile, enfin qu'elle est applicable, c'est-à-dire que dans l'application les inconvéniens ne dépassent pas les avantages. C'est sous ce triple rapport que nous considérerons l'instruction obligatoire.

I.

Ceux-là seuls qui nient la distinction entre le bien et le mal peuvent soutenir que la liberté de l'homme est illimitée. Dès qu'on reconnaît que certaines actions sont mauvaises, il faut admettre aussi que nul n'a le droit de les commettre. Le droit de faire ce qui est contre le droit ne se peut comprendre. Quand une action ne nuit qu'à son auteur, ou lorsqu'elle ne cause aux autres qu'un tort tel qu'il serait plus nuisible de la punir que de la tolérer, la règle à suivre est la tolérance. Au contraire, quand une action porte préjudice à autrui, que le délit est facile à constater et que la punition est utile, la société a le droit et même le devoir d'intervenir. Celui qui a commis un acte injuste et nuisible tombe sous le coup de la législation répressive. Or tel est le cas du père de famille qui ne donne pas à l'esprit de ses enfans cette culture élémentaire sans laquelle ils ne peuvent devenir des êtres intelligens et moraux. Le père, en agissant ainsi, manque à l'accomplissement d'un devoir naturel. En leur refusant la nourriture spirituelle qui leur est indispensable, il nuit à ses enfans tout autant que s'il ne leur donnait pas les alimens que réclame l'entretien de leurs forces. Il nuit aussi à la société en introduisant dans son sein des hommes ignorans, prédisposés à l'erreur, à l'immoralité, au crime même, et qui par conséquent seront pour elle une cause de désordre, de périls et de dépenses. Il y a donc dans le fait de ce père tous les élémens qui constituent un délit que la loi peut empêcher ou punir (1).

La plupart des auteurs qui ont écrit sur le droit naturel ont admis que les parens devaient non-seulement nourrir, mais instruire

(1) L'économiste anglais N. W. Senior, dans ses *Suggestions on popular education*, résume en une série de propositions d'une grande netteté les vrais principes à ce suje : 1° le but de la société est de protéger le droit des individus; 2° les enfans ont le même droit à la protection sociale que les adultes; 3° l'instruction est aussi nécessaire à l'enfant que la nourriture; 4° les parens sont aussi tenus d'instruire leurs enfans que de les nourrir; 5° la société doit veiller à ce que l'enfant soit instruit non moins que nourri.

leurs enfans, des alimens étant aussi indispensables à l'esprit qu'au corps. On pourrait ici multiplier les citations; nous n'en ferons qu'une, empruntée au fondateur de la science, au premier qui ait essayé de formuler en un corps de doctrines les prescriptions de la conscience. Les enfans, dit Puffendorf, ont le droit d'exiger de leurs parens la nourriture, et par nourriture, ajoute-t-il, il faut entendre non-seulement tout ce qui est nécessaire pour la conservation de la vie, mais tout ce qui est indispensable pour former les enfans à la société et à la vie civile (1). Les écrivains venus après Puffendorf ont presque tous répété ses paroles, et le code civil les a consacrées dans un texte précis. L'article 203 porte : « Les époux contractent ensemble, par le fait seul du mariage, l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfans. » Dans la pensée du législateur, *élever* signifie instruire; sinon, ce mot serait une répétition inutile de *nourrir*, et *contractent ensemble* veut dire qu'ils s'obligent non l'un vis-à-vis de l'autre, comme on l'a prétendu, mais tous deux solidairement et l'un à défaut de l'autre. Les parens doivent à leurs enfans la nourriture du corps et celle de l'esprit, tel est le sens de l'article 203. L'article 385 du même code le prouve avec évidence. Il impose au père ou à la mère survivant, qui jouit de l'usufruit des biens des mineurs, la charge expresse de leur donner « une éducation en rapport avec leur fortune. » Ici la pénalité qui frappe les parens est d'application facile : c'est la privation de l'usufruit. Il suffirait d'ajouter dans le même esprit une sanction pénale à l'article 203 pour rendre l'instruction obligatoire dans la pratique. Le principe en est inscrit dans nos lois civiles; ce qui manque, c'est l'indication de la peine qui doit frapper celui qui n'obéit pas à la loi. Telle est l'opinion des commentateurs les plus estimés du code.

Chaque fois que des hommes de science et des philanthropes se réunissent pour chercher le moyen d'améliorer la condition du peuple, ils proclament l'urgente nécessité de rendre l'enseignement obligatoire. Tous les congrès qui ont eu lieu sur le continent dans ces dernières années se sont prononcés dans ce sens. Naguère en-

(1) Un jour j'entendis un mot qui fit pénétrer jusqu'au fond de mon cœur la force de cet argument. En descendant dans l'Engadine par le col de Fluela, je rencontrai une femme du village de Süss, où je me rendais, et je cheminai avec elle. Je lui parlai de ses enfans et lui demandai s'ils allaient à l'école. « Mais ils y sont tous obligés, me dit-elle. N'en est-il pas de même chez vous? » — Quand je lui répondis que non, son étonnement fut grand. « Comment se peut-il, reprit-elle, qu'il y ait au monde des pays où des parens puissent commettre impunément ce crime de ne pas instruire leurs enfans? » En parcourant ensuite la haute vallée de l'Inn, j'admirai ces beaux village si prospères dans une région que la neige couvre pendant six mois, et dont le climat est celui du cap Nord; mais je comprenais comment tant de bien-être pouvait subsister sous un ciel si rude. L'instruction avait fait ici le miracle qu'elle fait partout.

core le congrès de bienfaisance de Francfort, après un examen approfondi, votait ce principe à l'unanimité sur le rapport de M. le docteur Stubenrauch. « La liberté du père ou du tuteur et son droit sur l'enfant et le pupille, disait le rapporteur, ne vont pas jusqu'à l'abus de ce droit, et rien ne peut les dispenser de remplir les devoirs que la nature leur impose. L'enfant a de son côté un droit non moins sacré : il a droit à une éducation conforme à sa destinée. Ce droit de l'enfant, c'est assurément au père ou au tuteur qu'il appartient d'y satisfaire; mais l'état a également une tutelle à exercer. Il doit veiller à ce que les parens ne méconnaissent pas leurs obligations; il doit les aider et au besoin les contraindre à faire ce qu'exige le bien-être futur de leurs enfans. Ceux-ci ne pouvant eux-mêmes se protéger contre l'imprévoyance, l'aveuglement ou la cupidité de leurs parens, c'est la société qui doit les protéger et les défendre. L'intérêt des enfans n'est pas seul en jeu : il y a aussi l'intérêt de la société qui exige que l'on tarisse la source des vices, des misères et des crimes. Or cette source est surtout l'ignorance. Si l'on tolère, sous prétexte de respecter l'autorité paternelle, cette espèce d'homicide moral qui consiste à priver les jeunes esprits des lumières dont ils ont besoin pour se développer, on doit s'attendre à voir grandir le nombre des pauvres et des criminels. Ainsi, en tant qu'il représente l'intérêt de tous, l'état a le droit d'intervenir pour réprimer des faits qui menacent l'ordre et la sécurité publique. Cette intervention se résume en ces mots : empêcher l'abus de l'autorité paternelle, et protéger les droits des mineurs en même temps que l'intérêt social. »

Les adversaires de l'instruction obligatoire font valoir deux objections. Ils prétendent qu'en la proclamant on porte atteinte premièrement à la liberté individuelle, en second lieu à la liberté de l'enseignement. La liberté individuelle! Qu'est-ce à dire, et de qui viole-t-on la liberté? De l'enfant? L'objection n'est pas sérieuse, car chaque jour le père force son fils à aller à l'école, et le maître l'oblige à apprendre sa leçon. Réclamerez-vous contre cette contrainte imposée au mineur, et demanderez-vous pour lui le droit inviolable à l'ignorance? Est-ce donc alors la contrainte imposée aux parens que vous combattez? En ce cas, il vous faut aussi condamner la contrainte imposée au criminel, et défendre en lui le principe de la liberté individuelle méconnu et violé. Quoi! la loi punit sévèrement celui qui affame le corps de ses enfans, et le père coupable qui priverait l'âme de son fils de toute nourriture spirituelle ne pourrait même être contraint à remplir cette obligation sacrée! Et la société devrait permettre à des hommes aveuglés de perpétuer dans son sein les ténèbres, le crime, le paupérisme, tous les maux, en privant une partie des générations nouvelles des bien-

faits de l'instruction! L'état croit pouvoir, en vue de sa sécurité, imposer au jeune homme la dure obligation de quitter son foyer, sa famille, son travail, de perdre dans les casernes quelques-unes de ses plus belles années, de verser même son sang et d'obéir à la volonté d'autrui; il s'empare de l'homme, le retient sous les drapeaux, lui enseigne le maniement des armes et le punit très sévèrement, s'il se dérobe à cet enseignement forcé. Voilà ce que fait l'état, et il ne pourrait pas obliger un enfant à s'instruire, à devenir un citoyen utile à soi et aux autres! Il pourrait établir l'impôt du sang, et il n'aurait pas le droit de décréter la bienfaisante conscription des lumières et de la civilisation! Imposer la caserne serait légitime et imposer l'école serait inique!

On invoque encore la liberté de l'enseignement, que l'instruction obligatoire viole, affirme-t-on. Cette objection n'a point de fondement sérieux. Le père est libre de donner lui-même l'éducation à ses enfans dans le sein de la famille, ou de les envoyer dans tel établissement qu'il voudra. La seule chose qu'il ne peut faire, c'est de ne pas les instruire du tout. Liberté d'enseignement ne peut jamais signifier liberté de l'ignorance. De ce que les parens ont la garde et la direction de l'enfant, il ne s'ensuit pas qu'il leur soit permis de le faire mourir de faim. Ces objections faites au nom de la liberté individuelle et de la liberté de l'enseignement paraissent bien suspectes, quand on les voit soulevées surtout par ceux qui redoutent la liberté et s'effraient du progrès, tandis que les défenseurs habituels de la liberté et le peuple lui-même, qui doit subir la contrainte, réclament l'instruction obligatoire.

Ainsi donc, ou bien il faut soutenir que le père qui refuse d'instruire ses enfans ne commet pas un acte sujet à répression, ce qui est nier les principes les plus incontestés du droit naturel et même du droit positif, ou bien il faut admettre que la société peut contraindre les parens à remplir les obligations contractées envers ceux à qui ils ont donné le jour. Or ce que la société peut faire dans ce cas-ci, elle doit le faire. Son droit est en même temps un devoir. L'état, comme tout homme, est tenu, dans la mesure du possible, de faire respecter la justice et de protéger ceux qui ne peuvent se défendre eux-mêmes. Ce principe est si généralement admis que chaque fois qu'il s'agit de l'intérêt des mineurs, la société intervient par ses représentans judiciaires, et qu'elle ne permet pas au père de dilapider la fortune de ses enfans. S'agit-il de leurs intérêts d'argent, nul ne repousse cette intervention; s'agit-il de leur intérêt moral et spirituel, on crie à l'arbitraire! D'où vient cette contradiction? C'est que jusqu'à ce jour les hommes ont attaché plus de prix à la conservation de leurs biens qu'au développement de leurs facultés intellectuelles. Et cependant aussi grande est la

supériorité de l'esprit sur le corps, aussi légitime, aussi nécessaire est l'intervention de l'état s'appliquant à défendre les intérêts moraux des mineurs comme à garantir leurs intérêts matériels.

On combat néanmoins au nom même du peuple une mesure qui va le priver d'une partie de ses ressources. Plus d'une famille pauvre obtient, dit-on, par le travail des enfans un supplément de salaire qui lui est indispensable. Nous pourrions répondre d'abord que le père n'a pas le droit d'exploiter ainsi les forces naissantes de ses enfans, et que c'est bien mal comprendre l'intérêt des ouvriers que de réclamer pour eux la faculté de perpétuer les causes de leur infériorité. Il y a plus, la science économique démontre rigoureusement que l'obligation scolaire ne peut diminuer le revenu des classes laborieuses. En effet, une certaine quantité de travail doit être accomplie, et une certaine somme est affectée à le rétribuer. Défendez aux enfans en âge d'école de s'en charger, il faudra qu'on s'adresse à d'autres enfans plus âgés ou à des adultes, et ceux-là toucheront ce qui serait revenu aux premiers. De toute façon, le travail sera exécuté par des membres de la classe ouvrière, et celle-ci jouira de la rétribution. La même somme de salaire, sans diminution, lui reviendra. Cette loi, qu'établit la théorie, a été confirmée par les faits. La récente enquête anglaise sur le travail des enfans a démontré que l'interdiction légale, loin de nuire, a plutôt profité aux travailleurs des industries où elle est appliquée. Il ne faut donc point s'étonner si les plus intelligens des ouvriers et des maîtres réclament d'une commune voix pour les enfans la limitation des heures de travail et l'obligation scolaire.

II.

Le droit de la société de décréter l'enseignement obligatoire étant démontré, il faut faire plus : il faut prouver que cette mesure est nécessaire, et que les inconvéniens ne dépassent pas ici les avantages. L'intervention de l'état est si souvent arbitraire, peu utile ou positivement nuisible, il est si dangereux d'affaiblir le ressort de l'initiative individuelle, qu'il ne convient de se soumettre à une contrainte nouvelle que si celle-ci est indispensable. La tutelle du pouvoir doit diminuer d'ailleurs à mesure que les citoyens voient mieux ce qu'ils peuvent et doivent faire. Il semblerait donc que ce soit aller contre le mouvement de notre époque que d'investir l'état d'une attribution nouvelle. C'est cet ordre de considérations qu'il faut aborder maintenant.

Que les attributions de l'état doivent aller en se restreignant sans cesse jusqu'à l'annulation finale, comme le soutiennent les économistes, ou doivent s'étendre encore, comme d'autres écrivains es-

saient de le démontrer (1), c'est là une grosse question que nous ne pouvons discuter ici; mais les faits prouvent sans réplique que, s'il est des domaines d'où la main du pouvoir se retire, il en est d'autres où elle tend à s'avancer, soit pour aider et stimuler, soit pour prévenir et punir. Autrefois, pour ne citer qu'un exemple, la loi réglementait le travail et les échanges, et l'administration appliquait ces règlemens; aujourd'hui la liberté absolue tend à devenir la règle. Dans le cercle de la production économique, l'état a donc perdu du terrain; mais, à mesure que l'humanité s'ouvre une sphère nouvelle d'activité, de nouvelles lois se font pour réprimer les délits qui peuvent s'y commettre. En second lieu, la conscience publique devient plus sensible sur certains points. Ce qui jadis, avec des mœurs plus violentes et une perception plus confuse de nos obligations morales, semblait naturel paraît aujourd'hui odieux, par exemple le pillage des villes prises d'assaut, le massacre des prisonniers, l'esclavage, le servage, le travail des enfans dans les mines et dans les manufactures, cette forme moderne et particulièrement poignante de la servitude des faibles. Or c'est dans cette dernière catégorie de méfaits aperçus de nos jours par la conscience mieux éclairée qu'il faut ranger le délit des parens qui privent leurs enfans de toute nourriture intellectuelle. C'est donc en vain qu'on parlerait à ce sujet de l'incompétence croissante et de l'abdication nécessaire de l'état. Il est plus d'un crime que l'on considérait jadis d'un œil indifférent, et dont le public, plus pénétré du sentiment de justice, réclame aujourd'hui la répression.

Cette question préliminaire résolue, il reste à prouver que, pour répandre l'instruction dans tous les rangs d'un peuple, il faut la proclamer obligatoire. Voici comment s'exprime à ce sujet un éminent écrivain qu'on a jugé diversement comme philosophe, mais dont nul n'a contesté l'autorité en matière d'enseignement : « Une loi qui oblige les parens, les tuteurs, les maîtres d'ateliers ou de fabriques à justifier, sous des peines correctionnelles plus ou moins fortes, que les enfans confiés à leurs soins reçoivent les bienfaits de l'instruction publique ou privée, sous ce principe que la portion d'instruction nécessaire à la connaissance et à la pratique de nos devoirs est elle-même le premier de tous les devoirs et constitue une obligation sociale tout aussi étroite que celle du service militaire, selon moi, une pareille loi, légitime en elle-même, est absolument indispensable, et je ne connais pas un seul pays où cette loi manque et où l'instruction populaire soit florissante. » L'expérience générale prouve la vérité de

(1) Nul n'a mieux défendu cette manière de voir, peu en faveur maintenant, que M. Dupont-White. Il a retourné la question de tant de côtés différens et l'a éclaircie de tant de considérations originales et tirées des faits, qu'il y a grand profit à lire ses ouvrages, même et surtout pour ceux qui ne partagent point son opinion.

ces paroles de M. Cousin. Même aux États-Unis, pays exceptionnel où la diffusion des lumières dans toutes les classes est favorisée par les mœurs, les institutions démocratiques, les traditions séculaires et les nécessités de la religion dominante, on regrette d'avoir laissé tomber en désuétude l'ancienne obligation établie par les fondateurs des états. « Je ne connais qu'un moyen, dit un publiciste américain, M. Henry Bernard, de désarmer la sauvagerie native de cette future armée d'électeurs dont l'ignorance peut menacer notre organisation sociale et politique, c'est de porter une loi générale qui oblige tous les enfans à fréquenter l'école, et qui leur assure à tous une bonne éducation morale. » Déjà même un état, celui qui a pour capitale l'Athènes américaine, Boston, et où le goût de la culture intellectuelle est le plus répandu, le Massachusetts, a rétabli l'obligation sous des peines très sévères. Une loi du 30 avril 1862 impose à toutes les communes le devoir de prendre des mesures contre le vagabondage et le défaut de fréquentation de l'école. Tout enfant de sept à seize ans qui contrevient aux règlemens établis peut être condamné à une amende de 20 dollars, à la charge des parens, ou être placé par autorité de justice dans un établissement d'éducation ou de correction (1). Cet exemple montre une fois de plus que ce sont les pays les plus libres et les plus jaloux de leurs droits civiques qui respectent le moins la liberté de l'ignorance.

En Europe, les seuls pays qui aient réussi à faire pénétrer l'instruction dans toutes les classes sont ceux qui ont rendu l'enseignement obligatoire. Ceux qui ont reculé devant cette mesure n'ont pas atteint le but qu'ils avaient en vue, malgré les efforts persévérans des pouvoirs publics et les subsides sans cesse croissans qu'ils ont consacrés à l'enseignement primaire. Pour montrer les avantages du système coercitif, rien de plus instructif et de plus concluant que de comparer l'instruction chez les peuples qui l'ont accepté et chez ceux qui l'ont repoussé. Nous étudierons donc les résultats obtenus d'une part en France et en Belgique, d'autre part en Prusse et en Suisse.

(1) La ville de Boston a nommé trois fonctionnaires chargés chacun de l'inspection d'un tiers de la ville. Ces agens, appelés *truant officers*, parcourent constamment les rues, et quand ils rencontrent des enfans en âge d'école, ils recherchent le motif qui les empêche d'y aller et engagent les parens à les y envoyer. Quand l'enfant est trop pauvre pour se vêtir convenablement, ils s'adressent à des comités de bienfaisance, et l'obstacle est généralement levé par ceux-ci. Quand il s'agit d'enfans abandonnés à la paresse, au vagabondage, au vice, ils ont d'abord recours à la persuasion, aux secours, aux bons conseils. Si ces moyens échouent, ils font condamner ces jeunes vagabonds à être détenus pendant quelques années dans l'*école de réforme*, moins encore pour les punir que pour les soustraire à l'exemple de leurs parens et pour en faire des citoyens vertueux et utiles. Ces trois agens constatent environ 3,000 cas d'absentéisme chaque année.

En France, on le sait, nul ne s'occupa au moyen âge d'instruire le peuple. Le concile de Latran de 1179 et celui de 1215 avaient bien ordonné qu'auprès de chaque église cathédrale une prébende serait affectée à entretenir un maître chargé de l'instruction gratuite des enfans, il y eut même un fonctionnaire ecclésiastique, nommé écolâtre, qui devait surveiller les écoles; mais ces écoles étaient très rares et se bornaient à former des chantres et des enfans de chœur. Avec la réforme naquit la nécessité de donner à tous quelques lumières, puisque tous étaient appelés à lire la Bible et à se rendre compte de leurs croyances; même dans les pays qui repoussèrent le protestantisme, l'idée vint qu'il fallait tirer le peuple de sa séculaire ignorance. Les états-généraux d'Orléans en 1560, ceux de Blois en 1576 et 1588 appelèrent l'attention du roi sur le manque d'écoles. La noblesse alla jusqu'à proposer de faire payer par les bénéfices ecclésiastiques un subside annuel pour entretenir dans tous les villages « pédagogues et gens lettrés, » chargés d'enseigner aux enfans pauvres les principes de la religion chrétienne, d'une bonne morale, et les autres connaissances nécessaires. Le tiers-état insista, demandant que le clergé ne pût s'affranchir de l'obligation qu'on lui imposait sous prétexte de la négligence des parens ou des tuteurs. Une ordonnance fut rendue pour répondre aux vœux des états. Il y était même stipulé que le maître d'école serait nommé de commun accord par les autorités municipales et ecclésiastiques. En 1563, Charles IX essaya de mettre l'ordonnance à exécution dans Paris; mais l'écolâtre fit une opposition énergique : il soutint qu'on violait les priviléges de l'église. Comme de raison, le roi céda, et le clergé, l'emportant, parvint à arrêter tout progrès de l'instruction. Les vœux des états-généraux furent oubliés avec bien d'autres, et la condition des classes inférieures devint pire encore par suite des longues guerres de Louis XIV et des misères du XVIIIe siècle. Écrasées par la famine, les maladies et l'impôt, tristes conséquences d'un détestable gouvernement, elles avaient peine à subsister; comment auraient-elles songé à s'instruire? Cependant, même à cette époque si dure pour les pauvres, un homme songea à leur apporter le pain de l'esprit, que l'église établie négligeait de leur offrir. Un chanoine de la cathédrale de Reims, Jean-Baptiste de la Salle, fonda en 1679 l'institut des frères des écoles chrétiennes. A sa mort, en 1719, la société avait des écoles dans huit diocèses, et en 1789 les frères donnaient l'instruction à 30,000 enfans.

Les hommes de la révolution comprirent que l'établissement d'une démocratie libre n'est possible que par la diffusion des lumières. Les trois assemblées révolutionnaires s'en occupèrent, et trois esprits éminens firent successivement un rapport sur l'organisation de

l'instruction primaire, Talleyrand, Condorcet et Daunou. Sur le rapport de Talleyrand, la constituante vota l'organisation d'une instruction publique élémentaire, commune et gratuite pour tous. Condorcet, voulant transformer l'égalité de droit établie par la loi en égalité de fait amenée par l'instruction nationale, proposa la gratuité de l'enseignement à tous les degrés. La convention s'occupa à diverses reprises de l'instruction populaire. Elle décida d'abord qu'il y aurait une école primaire par 1,000 habitans. L'ignorance était punie de la privation des droits politiques. Chaque école était divisée en deux sections, une pour les garçons avec un instituteur, une pour les filles avec une institutrice, et le salaire de tous deux était fixé au minimum de 1,200 francs. A ce chiffre glorieux, si élevé pour l'époque, on reconnaît combien on prisait haut les fonctions de l'homme qui devait instruire le nouveau souverain, le peuple. Enfin à la veille de se séparer, le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), la convention adopta, sur le rapport de Daunou, un système infiniment au-dessous des hautes visées des premières années d'enthousiasme et de foi en l'avenir. L'état, qui devait d'abord suffire à tout, n'était plus tenu que de fournir les bâtimens. Le traitement de l'instituteur devait être payé par les autorités locales, et aucun minimum n'était fixé. Examiné par un jury spécial, l'instituteur était nommé par l'autorité départementale et surveillé par l'autorité communale. Toutes ces lois, monumens intéressans des idées qui dominèrent successivement, n'avaient pas abouti à établir une seule école, et la tourmente révolutionnaire avait emporté presque toutes les anciennes. Il est plus facile de créer une armée de soldats qu'un corps d'instituteurs, et on eut plus tôt fait de chasser du territoire l'ennemi du dehors que l'ennemi du dedans, l'ignorance.

L'empire, qui organisa l'instruction secondaire, ne fit presque rien pour l'enseignement primaire. La loi de 1802 confie la nomination de l'instituteur au conseil municipal, sous la haute surveillance du préfet. La commune doit fournir le logement. Le traitement se composera de la rétribution scolaire fixée par le conseil municipal. La gratuité est limitée au cinquième des élèves. Une seule fois l'instruction primaire reçut un subside du budget impérial : il s'élevait à 4,250 francs. Les frères furent admis à rouvrir leurs écoles en prêtant serment et sous la surveillance de l'université. Le seul service rendu par l'empire à l'enseignement primaire fut le décret du 17 mars 1808, autorisant la fondation de quelques écoles normales. La première fut créée à Strasbourg par un préfet dont l'Alsace n'a pas oublié la bienfaisance éclairée, M. Lezay de Marnesia. La restauration fit un peu plus que l'empire; mais, par la composition des comités scolaires où l'élément ecclésiastique dominait, par les faveurs accordées aux congrégations enseignantes, elle en vint

à remettre au clergé l'instruction du peuple. L'ordonnance du 29 février 1816 renferme, outre un excellent préambule, une disposition qui eût été très féconde, si on l'avait appliquée. L'article 14 porte : « Toute commune sera tenue de pourvoir à ce que les enfans qui l'habitent reçoivent l'instruction primaire et à ce que les enfans indigens la reçoivent gratuitement. » Mais comment obliger les communes à exécuter cet article, au moyen de quels fonds y pourvoir? Voilà ce qu'il aurait fallu régler pour arriver à un résultat pratique. A défaut de dispositions coercitives, il ne se produisit aucune amélioration notable. La situation de l'enseignement populaire était des plus affligeantes; il suffit de parcourir les pièces officielles pour s'en convaincre. On lit dans une circulaire de M. de Guernon-Ranville aux recteurs, du 20 janvier 1830 : « Les écoles manquent ou s'écroulent, des livres sont vainement demandés à des parens indigens; des instituteurs plus indigens encore végètent péniblement, en proie aux plus rudes privations : tel est le tableau désolant que présente depuis trop longtemps l'instruction primaire. » La restauration à sa chute laissa, paraît-il, 20,000 communes pourvues d'une école quelconque; mais ce qu'étaient ces écoles, on le sut plus tard, quand M. Guizot eut envoyé par toute la France 490 inspecteurs pour les visiter. M. Lorain a résumé les résultats de cette inspection générale, l'une des plus complètes et des mieux dirigées qu'on ait faites dans aucun pays et qui s'étendit à 33,456 établissemens, tous inspectés et décrits dans les rapports adressés au ministre. On voit dans ce livre le tableau peint sur le vif de ces misérables écoles, de ces maîtres plus misérables encore, et l'on peut se convaincre une fois de plus de l'impuissance radicale de l'initiative privée en fait d'enseignement primaire, — même avec l'appui d'une église protégée et puissante et avec le concours de congrégations nombreuses et animées d'un esprit ardent de prosélytisme. M. de Guernon-Ranville, le dernier ministre de l'instruction publique de la restauration, ayant compris qu'il fallait une intervention énergique de l'état, avait publié le 14 février 1830 une ordonnance qui contient des prescriptions réellement efficaces. Toute commune était obligée de pourvoir à l'enseignement primaire et de fixer un traitement convenable pour l'instituteur. Elle devait faire face aux frais soit sur ses ressources ordinaires, soit au moyen d'un impôt extraordinaire. Quand la commune était trop pauvre, le département lui votait un subside, et en cas de besoin l'état pourvoyait au déficit. Des écoles modèles devaient être établies pour former des instituteurs. Les principes généraux de cette loi étaient si bien conçus, qu'ils furent repris trois ans après par M. Guizot; mais le gouvernement de la restauration n'eut pas le temps de les appliquer, et d'ailleurs il lui aurait sans doute manqué l'énergie, le

dévouement et l'esprit libéral nécessaires pour organiser l'enseignement du peuple.

En résumé, l'ancien régime n'avait rien fait pour éclairer le peuple, personne n'en voyant ni l'utilité ni la convenance. La révolution, attendant tout du progrès et de la diffusion des lumières, avait décrété, avec une ardeur généreuse, diverses lois dont les principes étaient bons, mais pour lesquelles tout avait manqué, le temps, l'argent et les hommes. L'empire, toujours absorbé par le soin de ses armées, avait oublié les écoles, et la restauration les avait abandonnées aux congrégations religieuses. Après 1830, tout était donc à réorganiser ou à créer : c'est ce qu'entreprit M. Guizot avec le concours d'autres hommes éminens, parfaitement préparés à le seconder, MM. Villemain, Cousin, Poisson, Thénard, Gueneau de Mussy et Rendu. De leurs travaux sortit la loi du 28 juin 1833. Comme, malgré quelques regrettables modifications, elle sert encore de base à l'organisation actuelle de l'enseignement primaire, il est nécessaire d'en rappeler les principales dispositions.

Dès l'abord est proclamé le principe à défaut duquel on n'a jamais réussi nulle part. Toute commune est tenue d'entretenir au moins une école où seront reçus gratuitement tous les enfans indigens sans exception. La commune est le prolongement de la famille. C'est l'association primordiale, naturelle, nécessaire, de ceux qui vivent groupés autour d'un même centre et que relient de communs intérêts. S'il est une entreprise dont l'exécution est indispensable à la sécurité, au bien-être de tous, et à laquelle ne peuvent suffire les individus isolés, c'est la commune qui doit y pourvoir. S'agit-il d'un intérêt local, comme l'éclairage ou le pavage des rues, la commune doit tout demander à ses propres ressources. S'agit-il au contraire d'un intérêt à la fois local et général, comme la viabilité et l'instruction, des circonscriptions plus puissantes, le département, l'état, doivent venir au secours des communes trop pauvres, qui, abandonnées à elles-mêmes, resteraient en arrière et entraveraient le progrès de toute la nation. C'est dans ce sens qu'est conçue la loi de 1833. Les dépenses de l'école communale doivent être prises sur les revenus ordinaires de la commune, et, en cas d'insuffisance, sur le produit d'une taxe spéciale, qui ne doit pas excéder trois centimes additionnels au principal de ses contributions directes. Si cela ne suffit pas, le département intervient également au moyen d'une taxe pouvant aller jusqu'à deux centimes additionnels. Au-delà, c'est au budget de l'état de compléter la somme nécessaire. A côté de l'obligation de l'état se trouve inscrit son droit. En cas de mauvaise volonté de la commune ou du département, le gouvernement peut établir par ordonnance les taxes nécessaires à l'entretien de l'école. L'existence de celle-ci était ainsi assurée, point

d'une importance capitale, que n'avaient pu atteindre les lois précédentes.

Restait à instituer les autorités qui auraient à diriger l'enseignement primaire. La loi en créait deux, le comité communal et le comité d'arrondissement. En 1835, on établit en outre un inspecteur par département, et ensuite, sur la demande des comités d'arrondissement, un inspecteur par arrondissement. Autre mesure excellente empruntée à la Prusse, d'après l'avis de M. Cousin, chaque département dut avoir son école normale entretenue sur les fonds départementaux. Le traitement de l'instituteur ne pouvait jamais être inférieur à 200 fr. La commune devait lui fournir une maison d'habitation et verser entre ses mains le produit de la rétribution des élèves, fixée par le conseil communal. La religion était comprise dans les matières dont l'enseignement est obligatoire; mais les enfans des dissidens pouvaient recevoir à part les leçons des ministres de leur culte. Telles sont les principales dispositions de la loi de 1833, à laquelle le nom de M. Guizot reste attaché, et qui est sans contredit la mesure la plus utile du règne de Louis-Philippe.

Dans son ensemble, la loi de 1833 est une bonne loi, puisqu'elle a été efficace et qu'elle a amené la fondation de nombreuses écoles; mais c'est une loi timide. Si, conformément à l'avis de M. Cousin, on avait proclamé l'enseignement obligatoire, comme l'élan eût été plus général, plus énergique! Le peuple et les pouvoirs publics se sentant sous la contrainte d'un devoir à remplir, comme le progrès eût été plus rapide, plus universel! Pour ne pas imposer à la parcimonie malentendue des communes des sacrifices auxquels elles n'étaient point habituées, le traitement de l'instituteur fut fixé à ce chiffre dérisoire de 200 francs, chiffre poignant quand on songe à tout ce qu'il représente de privations et d'humiliations. Ce fut une faute; c'est montrer trop peu de respect pour l'enseignement que de ne pas garantir à ceux qui le distribuent même le salaire d'un manœuvre. L'autorité morale du maître souffre des misères de sa condition (1).

Les deux comités superposés étaient une excellente institution, et M. Guizot multiplia ses efforts pour les éclairer et pour leur inspirer le zèle dont il était animé lui-même. Ses efforts semblent avoir été vains. Ces comités, qui, aux États-Unis, en Angleterre et même au Canada, sont l'âme de l'enseignement primaire, ont rendu peu de services en France. Malheureusement dans ce pays, déshabitué depuis l'ancien régime de se gouverner lui-même, les com-

(1) En 1846, M. de Salvandy, voulant améliorer la position des instituteurs, montra que plus de la moitié, c'est-à-dire 23,000, ne recevaient pas, tout compris, 600 francs, et que 18,155 n'arrivaient même pas à 500 francs. Pour un père de famille, et la plupart l'étaient, c'était plus que la gêne, c'était la misère.

munes rurales ne possèdent point un groupe de personnes capables de diriger l'école ou disposées à le faire. Le comité communal se montra souvent tracassier, ignorant. Le comité d'arrondissement, bien composé, était éloigné et par suite lent à l'action, indifférent, inerte. On a depuis supprimé ces institutions, et c'est à tort : elles étaient peut-être peu utiles; mais, l'intérêt pour l'instruction se répandant, elles pouvaient le devenir. C'était beaucoup déjà que de forcer dans tout le pays un certain nombre d'hommes à s'occuper de temps en temps de l'enseignement. Comment d'ailleurs réveiller le goût et introduire l'habitude de l'administration locale, sinon en imposant aux localités le soin de gérer leurs propres affaires? La loi de 1833 avait mal réglé le mode de nomination de l'instituteur : le conseil communal présentait une liste dans laquelle le comité d'arrondissement devait faire son choix; c'est le contraire qu'il aurait fallu. — C'est l'autorité supérieure, mieux instruite et ayant des vues plus larges qui aurait dû arrêter une liste où elle pouvait avoir égard aux droits de l'avancement et du mérite; c'eût été ensuite à l'autorité locale de choisir d'après ses convenances et ses sympathies. Une dernière lacune, la plus regrettable de toutes, a été signalée dans la *Revue* même avec une grande force par M. Jules Simon. Rien n'avait été fait pour l'instruction des filles; M. Guizot avait consacré à cet objet un titre entier, il dut l'abandonner. Il resta pour les filles l'école commune aux deux sexes ou l'école des congréganistes. Celle-ci l'emporta, et comme la femme est le centre de la famille et l'inspiration du foyer, peu à peu l'influence ultramontaine s'est glissée dans le pays et a fait les dangereux progrès que l'on constate chaque jour.

Malgré ses imperfections et ses lacunes, la loi de 1833 donna des résultats remarquables, grâce à l'impulsion imprimée aux différentes administrations. Le nombre des écoles normales s'éleva de 13 en 1830 à 76 en 1838, fréquentées par plus de 2,500 élèves. Pendant les quatre années qui s'écoulèrent de 1834 à 1838, 4,557 écoles communales s'ajoutèrent aux 10,316 existant déjà. En 1849, 3 millions 1/2 d'enfans participaient à l'instruction primaire, tandis qu'en 1832 il n'y en avait que 1,935,624 : le progrès était donc magnifique; mais il n'avait été obtenu que par l'intervention énergique du pouvoir central. Il avait fallu *imposer d'office* 20,961 communes, c'est-à-dire plus de la moitié, pour les dépenses obligatoires de l'enseignement, tant les campagnes en comprenaient peu l'utilité. Qu'on préconise encore l'autonomie locale en fait d'enseignement!

Sous la république de 1848, M. Carnot, comprenant que des institutions démocratiques et libres ne peuvent s'établir que par la diffusion des lumières, déposa un projet de loi qui rendait l'ensei-

gnement primaire gratuit comme aux États-Unis, obligatoire comme en Suisse et en Allemagne. Les subsides de l'état furent immédiatement doublés. En 1847, ils s'élevaient à 2,399,808 francs; en 1848, ils furent portés à 5,920,000 francs. Pour l'avenir, afin d'augmenter les traitemens des instituteurs et de remplacer les rétributions scolaires supprimées par la gratuité, la part contributive de l'état devait être portée à plus de 47 millions, chiffre bien honorable pour celui qui osa le proposer, chiffre encore très modeste eu égard à l'immense intérêt qui est en cause. Le projet de M. Carnot ne fut point voté. La réaction triompha, et la loi du 15 mars 1850, présentée par M. de Falloux, fut adoptée. Cette loi est conçue dans un esprit de défiance contre l'instituteur et d'hostilité contre l'enseignement laïque. C'étaient les congréganistes, les frères et les sœurs qui devaient sauver la société en répandant les bonnes doctrines dans le peuple. Un décret organique de 1852 et une loi de 1854 vinrent modifier encore la loi de 1833 et constituer le régime actuel, dont voici les traits principaux. La direction de l'enseignement a été enlevée aux autorités locales et électives pour être remise à des autorités dépendantes du gouvernement. C'est le préfet, le représentant direct du pouvoir exécutif, qui nomme l'instituteur, qui peut le réprimander, le suspendre, le destituer, qui en un mot le tient à sa merci dans ses mains fermes et irresponsables. La surveillance de l'école est exercée par le curé, souvent hostile, et par le maire, nommé, comme le préfet, par le pouvoir exécutif. Pour l'inspection, il y a d'abord les inspecteurs primaires au nombre de 299, et au-dessus d'eux les inspecteurs d'académie au nombre de 89, enfin les inspecteurs généraux au nombre de 4. Les anciens comités sont remplacés par les délégués cantonaux, que désigne la commission départementale, et par cette commission elle-même, dont les 13 membres sont nommés par le ministre, sauf le préfet, le procureur-général, l'évêque et un autre ecclésiastique, qui en font partie de droit. La commission départementale se réunit deux fois par mois; elle nomme le jury chargé de conférer les certificats de capacité, elle fixe le taux des rétributions scolaires, elle édicte les règlemens généraux et juge les instituteurs en matière disciplinaire. Au sommet de la hiérarchie siége le conseil impérial de l'instruction publique, corps consultatif dont le ministre prend l'avis pour toutes les mesures concernant son département. En ce qui touche le règlement de la part contributive de la commune, du département et de l'état dans les dépenses, le système de la loi de 1833 a été maintenu.

Telle est dans son ensemble l'organisation actuelle de l'enseignement primaire en France. Voyons maintenant ce qu'elle présente de bon et jugeons-la surtout par les résultats qu'elle a produits.

Dans la constitution des autorités scolaires, il y a un côté excellent et il y a un côté détestable. Le bon côté, c'est le système d'inspection; le mauvais côté, c'est le mode de nomination du maître et de surveillance de l'école. L'inspection est faite par des hommes compétens, souvent anciens instituteurs eux-mêmes, et qui rendent de grands services pour un bien faible traitement. Les mieux rétribués ont 2,400 fr. par an, les autres 2,000 ou 1,600 fr., et des frais de tournée calculés à 7 francs par jour. Chacun d'eux a en moyenne 300 écoles à visiter.

Outre l'inspection, qui ne comporte qu'une ou deux visites par an au plus, il est bon qu'il y ait à côté de l'école un groupe d'hommes, un comité qui s'occupe de l'enseignement, qui encourage et surveille l'instituteur, qui donne l'impulsion et la vie à tout le régime. C'est là ce qui manque complétement à présent; mieux valaient encore les anciens comités de 1833 que ce qui les remplace aujourd'hui. Les délégations cantonales et communales sont un rouage inutile et qui ne marche pas. Sur 2,809 délégations, 765 seulement sont portées comme fonctionnant; mais celles-là mêmes ne se réunissent presque jamais, et tout se borne à quelques visites aux écoles faites de temps en temps par l'un ou l'autre de leurs membres.

La disposition la plus mauvaise de la loi actuelle est celle qui fait nommer l'instituteur par le préfet. Cette attribution est contraire au principe essentiel de la division des fonctions si judicieusement appliqué en Amérique, qui veut des hommes spéciaux pour des fonctions spéciales, *the right man in the right place*. Le préfet ne peut pas bien connaître les besoins de l'école. D'ailleurs il dépend du ministre de l'intérieur, non du ministre de l'instruction publique. Il est et doit être un agent politique; or il convient que l'école soit soustraite à la sphère politique. Le système de la loi de 1850 était bien meilleur; il attribuait la nomination de l'instituteur aux conseils municipaux sur une liste dressée par le conseil académique. Chaque autorité était ainsi dans son rôle naturel. Le conseil académique avait égard à la capacité, aux droits de l'ancienneté et des services rendus, et le conseil municipal aux convenances locales. L'autorité communale conservait assez d'initiative pour ne point devenir indifférente à l'école et non assez de puissance pour imposer de mauvais choix. Le système actuel est un fâcheux exemple de confusion des pouvoirs et de mauvaise centralisation.

Le curieux rapport présenté par M. Duruy en 1864 nous permet de résumer en chiffres exacts la situation de l'enseignement primaire à cette époque. Il n'y a pas de bonne organisation de l'instruction primaire sans de bonnes institutions pour former des mai-

tres d'école. Sous l'inspiration de M. Cousin et à l'exemple de ce qui se fait en Allemagne, la loi de 1833 avait admirablement pourvu à cette nécessité; elle avait décidé que chaque département serait obligé d'entretenir une école normale primaire. Conçu dans un esprit de réaction haineuse contre l'instruction laïque et contre les instituteurs qui en étaient les représentans, la loi de M. de Falloux eut pour but de désorganiser et d'amoindrir l'enseignement normal. Sous prétexte qu'on avait transformé les instituteurs en demi-savans incrédules, envieux, impatiens, en socialistes enfin, on réduisit le nombre des matières enseignées, et on abaissa le niveau des études. N'ayant, disait-on, à apprendre aux enfans qu'à lire et à écrire, ils n'avaient pas besoin eux-mêmes d'en savoir davantage. Profonde erreur! pour communiquer aux autres les plus humbles connaissances, il faut avoir soi-même l'esprit ouvert, éclairé. Pour donner le goût de la lecture, il faut que le maître puisse en montrer les avantages en donnant aux élèves quelques notions de morale, d'histoire, de sciences naturelles, d'agronomie, non point d'une manière didactique, mais par des exemples, des récits, des anecdotes, au moyen de quelques explications simples et claires. Sans revenir au régime de 1833, on s'en est rapproché dans la pratique, tant les effets de la loi de 1850 étaient mauvais. On compte aujourd'hui en France 107 établissemens spécialement chargés de former des maîtres pour les écoles publiques, à savoir : 76 écoles normales, 7 cours normaux et 24 écoles stagiaires. Ces établissemens contiennent 3,359 élèves, fournissant en moyenne un millier de sujets admis aux examens. C'est trop peu, car on estime que le nombre des places vacantes est annuellement de 1,451. L'administration est donc forcée de faire appel à plus de 400 candidats formés hors de ses établissemens. Pour le recrutement des institutrices, il existe 13 écoles normales et 53 cours normaux, donnant l'instruction à 1,200 élèves maîtresses, dont 401 sont admises à l'examen. La situation des instituteurs a été notablement améliorée dans ces dernières années. Après cinq ans de service le minimum légal est actuellement de 600 et de 700 francs pour les maîtres, de 400 et de 500 fr. pour les institutrices. La moyenne du traitement était en 1863 de 798 fr. (1). Le traitement actuel, quoique augmenté et combiné ordinairement avec la jouissance d'une habitation, est encore bien inférieur à ce qu'il devrait être. L'humble maître d'école, on l'oublie trop, remplit dans notre société la plus haute mission : c'est lui qui est chargé de former l'esprit du souverain mo-

(1) Par une inexplicable anomalie, les instituteurs congréganistes, qui n'ont pas à pourvoir aux besoins d'une famille, sont mieux rétribués que les laïques; ils touchent en moyenne 824 francs.

derne de qui émanent tous les pouvoirs, c'est-à-dire du peuple, et il est rémunéré, on rougit de le dire, peut-être un peu plus qu'un valet de pied, mais bien moins qu'un cocher de bonne maison, qui est en outre entretenu par son maître. Et pourtant ces pauvres instituteurs forment un corps qui n'est pas sans lumières et dont le dévouement est souvent admirable, comme on a pu le constater en des circonstances récentes. En réponse à une question posée par le ministre de l'instruction publique au sujet des moyens d'améliorer l'enseignement primaire, six mille mémoires ont été envoyés, dont douze cent sept étaient vraiment remarquables. En peu d'années, on a vu s'ouvrir un nombre rapidement croissant de cours d'adultes. Au 1er février de cette année, il y en avait 24,065, mouvement magnifique, qui prouve et le besoin d'instruction chez le peuple et un zèle bien méritoire chez les maîtres. Le soir, après une fatigante journée, après cinq ou six heures de leçon, — rude et ingrate besogne, — quand ils pourraient enfin goûter quelque repos, ils recommencent leur dur labeur, ils enseignent les élémens à des hommes faits, gratuitement, sans rémunération aucune; parfois même ces maîtres, qui ont tout au plus le nécessaire, fournissent encore la lampe qui éclaire la classe et la bûche qui la chauffe. Cette levée en masse des instituteurs français pour chasser l'ignorance qui les environne peut se comparer à l'entraînement des instituteurs américains entrant en foule dans l'armée fédérale qui combattait l'esclavage. Pour récompenser ce zèle accompagné de si lourds sacrifices, sait-on de quelle somme le ministre de l'instruction publique peut disposer? Pour 25,000 instituteurs, il a 50,000 francs, juste quarante sous pour chacun d'eux!

Au 1er janvier 1864, on comptait dans les 37,510 communes 52,435 écoles primaires publiques, dont 20,703 pour les garçons, 17,683 mixtes, et 14,059 pour les filles seules. 818 communes étaient encore dépourvues de toute école, et 8,198 communes l'étaient d'écoles spéciales pour les filles. C'est une immense lacune; aussi le ministre de l'instruction publique annonce-t-il qu'une loi sera présentée au corps législatif pour la combler. De ces écoles communales, 11,099 sont dirigées par des congréganistes, ce qui fait presque une sur cinq. Sur le nombre total des écoles, 18,427 sont jugées bonnes par les inspecteurs, 34,020 laissent à désirer. Les deux tiers environ exigent donc des réformes et des améliorations. Les écoles publiques sont fréquentées plus ou moins régulièrement par 3,413,830 enfans, dont 2,053,674 garçons et 1,360,156 filles. A côté des écoles publiques, 16,316 écoles libres sont ouvertes, dont 13,208 pour les filles et 3,108 pour les garçons. Le nombre total des écoles est donc de 68,761 avec 4,336,368 élèves. Comme d'a-

près le dernier recensement la population s'élevait à 37,382,225, on trouve une moyenne de 10,7 enfans par 100 habitans, une école publique par 712 habitans, une école quelconque par 549 habitans.

La dépense complète pour l'enseignement primaire montait à 58,646,952 francs, dont 25,316,593 francs ont été payés par les communes, 5,203,036 francs par l'état, et 4,905,814 francs par les départemens; le reste a été couvert par les revenus des fondations et la rétribution des élèves. Comme l'état avait accordé environ 1,200,000 fr. de subsides pour construction de bâtimens d'école, le sacrifice total imposé au budget montait à 6,464,029 fr. 70 c. En additionnant tout ce qu'ont payé les pouvoirs publics, état, départemens, communes, on arrive à la somme de 38,042,363 fr., ou environ 1 fr. par tête. Aux États-Unis, même dans les contrées nouvellement colonisées, la dépense monte à 5 fr. par tête, dont la plus grande partie est demandée à l'impôt direct. Le Canada ne recule pas devant une charge de 3 fr. 50 c. par tête malgré la rareté du capital et les désavantages d'un climat hyperboréen. Comment la France, avec son sol si riche, son beau ciel, ses capitaux si abondans et son budget de 2 milliards, ne pourrait-elle payer autant pour instruire ses enfans que son ancienne colonie?

Au premier abord, le chiffre des élèves fréquentant l'école paraît assez satisfaisant : l'enquête de 1863 a montré que parmi les enfans de 7 à 13 ans, au nombre de 4 millions environ, il n'y en avait guère que 700,000 qui n'avaient reçu aucun genre d'instruction, ce qui fait à peu près 1 sur 4 1/2; mais lorsqu'on examine les choses de plus près, on trouve les résultats moins favorables. En effet, un tiers des élèves ne suivent la classe que pendant quelques mois à peine, 48 pour 100 seulement la fréquentent régulièrement pendant toute l'année. Quant au degré d'instruction acquise, il correspond à l'assiduité de la fréquentation. Les deux cinquièmes des enfans quittent l'école ayant si peu appris qu'ils auront bientôt tout oublié; trois cinquièmes à peine profitent de l'enseignement, et encore le tableau de l'instruction des miliciens et des conjoints prouve qu'il faut même rabattre de ce chiffre. En 1862, un tiers des conscrits ne savaient ni lire ni écrire. Sur 100 hommes contractant mariage, 28 ne savaient pas même signer leur nom, et sur 100 femmes il y en avait 43 qui étaient complétement illettrées. Si l'on tient compte de ce fait que beaucoup de personnes de la classe laborieuse savent seulement tracer péniblement leur nom, on peut en conclure que presque la moitié de la population est plongée dans l'ignorance, c'est-à-dire qu'elle ne sait point assez lire et écrire pour que cela lui soit de quelque utilité.

Et ce n'est pas tout. Quelque affligeant que soit ce chiffre, comme

il n'indique qu'une moyenne, il ne donne pas une idée exacte de l'ignorance où sommeille une grande partie de la France. Une carte statistique publiée récemment par M. Manier, sous les auspices du ministère de l'instruction publique, permet de mieux apprécier tout ce que la situation a de déplorable. Sur cette carte, les départemens sont teintés de couleurs différentes d'après le nombre de conscrits illettrés qu'ils ont eus de 1857 à 1861. Le blanc indique ceux où il ne s'en est trouvé que 5 sur 100 ne sachant ni lire ni écrire, et le noir, à l'autre extrémité de la gamme des tons, ceux où il y en avait 66, c'est-à-dire les deux tiers. Or on n'en rencontre que 4 dans la première catégorie : le Doubs, le Bas-Rhin, la Meuse et la Haute-Marne, tandis que 25 se trouvent relégués dans la dernière classe, qui comprend toute la Bretagne, tout le centre de la France et plusieurs départemens du midi (1). Comme un orateur l'a très bien dit dans une discussion récente au sein de la chambre des députés, cette carte de l'instruction populaire en France ressemble à un ciel noir et sombre dont quelques rares percées de lumière font ressortir l'opacité. Dans certains départemens, l'ignorance des femmes est presque aussi générale que dans le royaume de Naples ou en Espagne. Ainsi dans l'Ariége 14 sur 100 seulement ont pu signer leur contrat de mariage; dans les Pyrénées-Orientales, 17; dans la Haute-Vienne, 19; en Bretagne, de 22 à 24.

Est-il possible qu'on tolère plus longtemps une situation aussi triste, aussi humiliante dans un pays de suffrage universel où chacun, homme et femme, devrait au moins savoir lire et écrire? Il est effrayant de penser que les destinées d'un pays comme la France et par suite celles de l'Europe entière dépendent du vote d'une foule incapable de s'éclairer par elle-même et de discerner son véritable intérêt. Il ne faut donc point s'étonner qu'en présence de ces faits le ministre de l'instruction publique ait proposé pour guérir ce mal invétéré, l'ignorance populaire, l'adoption d'un remède énergique, l'obligation imposée à tous les parens d'envoyer leurs enfans à l'école. Il suffit de constater les principaux résultats obtenus en Allemagne pour montrer combien ce remède est efficace, et, quoi qu'on en dise, d'application facile.

Dans l'Allemagne protestante, comme en Écosse, en Norvége, aux États-Unis, l'école primaire est née de la réforme, parce qu'elle était la condition de son succès. La réforme met entre les mains de tous un livre, la Bible, et elle commande de le lire. Elle fait appel

(1) Cette carte est destinée aux bibliothèques scolaires; mais elle devrait être envoyée à toutes les administrations communales des départemens en retard, afin que, voyant leur infériorité dénoncée en couleurs humiliantes, elles s'efforcent enfin de s'en relever.

au jugement individuel appliqué aux Écritures saintes, et non à une autorité infaillible ou à la tradition. Il faut donc que le protestant sache lire; c'est pourquoi dans tous les états réformés le clergé a fait d'immenses et persévérans efforts pour fonder des écoles et pour y amener les enfans. L'instruction obligatoire remonte aux premières années de la réforme, et elle a été une loi de l'église longtemps avant d'être une loi de l'état. Cette contrainte a été imposée non point par le génie du despotisme, mais par celui de la liberté. Elle n'a pas été édictée au nom des droits de l'état sur l'enfant; on a tenu compte avant tout du droit de l'enfant sur lui-même : aussi l'instruction obligatoire a-t-elle été toujours accueillie sans hostilité par l'opinion publique. L'adresse que Luther envoya en 1524 aux corporations municipales la pose en principe, et ce grand homme y revient souvent dans ses écrits. « Eh quoi! dit-il, si l'on peut en temps de guerre obliger les citoyens à porter l'épieu et l'arquebuse, à plus forte raison ne peut-on et ne doit-on pas les contraindre à instruire leurs enfans, lorsqu'il s'agit d'une guerre bien plus rude à soutenir, la guerre avec le mauvais esprit qui rôde autour de nous, cherchant à dépeupler l'état d'âmes vertueuses! C'est pourquoi je veille, autant que je le puis, à ce que tout enfant en âge d'aller à l'école y soit envoyé par le magistrat. » Lorsqu'au commencement du XVIIIe siècle Frédéric-Guillaume de Prusse publia ses ordonnances royales pour l'amélioration des écoles et obligea tout enfant non confirmé à s'y rendre, il ne fit que reproduire des prescriptions anciennes. Le strict devoir des parens chrétiens d'instruire leurs enfans avait déjà été imposé par la loi aussitôt après les désastres de la guerre de trente ans. Dans le Wurtemberg, une ordonnance royale prescrivant la fréquentation des écoles date de 1649, l'année même qui suit la paix de Westphalie. Le règlement général de Prusse de 1763, que l'on considère souvent comme ayant établi l'obligation, ne fait que déterminer plus exactement l'âge d'école de 5 à 14 ans. La seule innovation réelle, c'est qu'il ajoute le calcul à l'instruction religieuse.

En Prusse comme dans toute l'Allemagne, l'école primaire est entretenue aux frais de la commune et dirigée par elle sous la haute surveillance de l'état. L'autorité scolaire est représentée d'abord dans les localités mêmes par un comité que nomme le conseil communal (*schulvorstand*). Ce comité surveille l'enseignement, et le ministre du culte en est président de droit. Les comités locaux, responsables devant la commune, remplissent généralement leur mission avec exactitude et dévouement. Au-dessus d'eux, on trouve un comité provincial (*schulcollegium*). Les membres de ce comité, nommés directement par le ministre de l'instruction

publique, sont des fonctionnaires spéciaux ordinairement très au courant de toutes les questions pédagogiques. Un des membres du comité, le *schulrath* ou conseiller d'école, est investi du pouvoir exécutif dans la province : c'est le préfet scolaire, le véritable directeur de l'instruction primaire. D'une part, il dépouille les rapports des comités locaux, en fait le résumé, propose les mesures administratives, les changemens à introduire; de l'autre, il transmet les décisions ministérielles. Il est l'intermédiaire toujours bien informé entre les autorités locales et l'autorité centrale. Il ne décide jamais rien par lui-même. Le pouvoir législatif appartient au *schulcollegium*. Le rôle du *schulrath* correspond assez exactement à celui du *superintendant* dans les états de l'Union américaine.

Voici maintenant comment force est donnée à la loi qui rend l'instruction obligatoire. Tous les ans, à Pâques, le bourgmestre de la commune dresse la liste des enfans qui vont entrer dans leur sixième année et qui sont tenus de se rendre à l'école. Une copie de cette liste est envoyée aux ministres des divers cultes, et les parens sont avertis qu'ils doivent donner l'instruction à leurs enfans. Ils peuvent, bien entendu, les placer dans des institutions privées ou leur faire donner l'éducation chez eux; mais ils doivent en prévenir le président de la commission locale, qui apprécie les motifs de leur détermination. Nul ne peut employer un enfant à moins de s'engager à le laisser aller à l'école. Beaucoup de grands établissemens ont une école jointe à la fabrique, où ils font donner l'instruction aux enfans engagés dans leurs travaux. Dans l'école pratique, tous les matins, le maître fait l'appel nominal et inscrit les absens sur un tableau imprimé qu'il envoie chaque semaine au président du comité local. Celui-ci fait appeler devant lui les parens des absens, il s'enquiert des motifs des absences, il montre les avantages de l'instruction et recommande plus de régularité. Comme il est en même temps ministre du culte, son influence est grande, surtout dans les campagnes, et il est bien rare qu'il faille avoir recours à l'application des peines de l'amende et de la prison. Le nombre total des condamnations monte à quelques centaines, et le total des amendes à 2,000 ou 3,000 fr. Répartis sur une population de 19 millions d'habitans, ces chiffres montrent que le *schulzwang* ou obligation scolaire a cessé d'être une contrainte. Les enfans du cultivateur, de l'ouvrier, même le plus nécessiteux, se rendent à l'école parce que nul ne s'en dispense; ils y vont chaque jour, naturellement, comme leur père se rend à son travail. L'habitude étant générale, on ne se soucie pas d'y faire exception, et l'action des mœurs est maintenant plus puissante que celle des lois. On croit même qu'on pourrait supprimer l'obligation légale sans que le nom-

bre des élèves diminuât, du moins pendant quelque temps, parce que les familles pauvres ont vu par expérience les bons effets de l'instruction. Les adversaires de l'enseignement obligatoire en font le plus effrayant tableau; ils montrent les pères de familles traqués par la police, frappés d'amende, condamnés à la prison, privés d'une partie de leurs ressources. Rien n'est moins exact : instruire ses enfans est un devoir si naturel, qu'il suffit de le rappeler aux parens et de les obliger une première fois à l'accomplir; bientôt ils s'en acquittent spontanément, avec satisfaction et orgueil. Voilà ce que prouve l'exemple de l'Allemagne.

En 1857, il y avait en Prusse 2,943,251 enfans tenus d'aller à l'école. Sur ce nombre, 2,758,472 fréquentaient régulièrement les 24,292 écoles communales ouvertes à cette époque; 70,220 se trouvaient dans les écoles privées; restaient 114,559 enfans, qui étaient dans les établissemens d'instruction moyenne, ou qui recevaient leur éducation dans la famille même. Sur 1,000 habitans, la Prusse avait donc 157 élèves dans les écoles primaires, tandis que la France en 1863 n'en avait que 116; mais ce chiffre est loin d'indiquer toute la supériorité de la Prusse sous ce rapport; elle éclate surtout dans les résultats obtenus. Nous avons vu qu'en France, par suite de la fréquentation irrégulière de l'école, un tiers de la population est complétement illettré. En Prusse, tous les miliciens savent lire et écrire, et l'instruction des femmes ne doit guère être inférieure, car le nombre des filles fréquentant les écoles est aussi grand que celui des garçons. En présence de ces faits, n'est-il pas naturel qu'on réclame avec instance l'adoption de la mesure qui les a produits?

Toutefois il est probable que la proclamation de l'obligation scolaire n'amènerait tous les enfans à l'école que si cette mesure était appuyée par la pression de l'opinion publique ou par l'influence des ministres du culte. Les pays protestans jouissent sous ce rapport d'un grand avantage. Les pratiques obligatoires du culte catholique, l'assistance à la messe, la confession, la récitation même du catéchisme, n'exigent à la rigueur aucun degré d'instruction. Il semble qu'on puisse être un très bon et très fervent catholique et être en même temps très ignorant, puisque les populations les plus soumises à l'église ont été jusqu'à présent les moins éclairées. Tout au moins peut-on dire que le clergé catholique n'a vu aucune incompatibilité entre une piété très satisfaisante à ses yeux et une ignorance absolue; dans les pays où il était le maître, à Naples ou dans les états romains, par exemple, il n'a jamais rien fait pour la dissiper. Sans doute tous les peuples réformés ne sont pas des peuples instruits, puisque comme exception on peut citer l'Angle-

terre; mais il est du moins certain qu'un protestant qui ne sait pas lire ne peut remplir l'un des premiers devoirs que son culte lui impose. Le clergé réformé a été ainsi conduit à pratiquer le principe de l'instruction obligatoire : il a énergiquement soutenu l'état quand il a imposé la fréquentation de l'école, tandis que le clergé catholique, ou bien s'est opposé à cette mesure, ou bien ne l'a que mollement appuyée. Il est une autre différence encore qu'il faut noter : la communion catholique se fait vers onze ans, la communion protestante vers seize. L'instruction religieuse retient ainsi les enfans à l'école plus longtemps dans les pays réformés que dans les pays catholiques. Il est donc bien plus difficile d'obtenir dans ceux-ci une fréquentation régulière de l'école et une diffusion générale de l'instruction. C'est pour ce motif qu'il est à la fois plus nécessaire et moins facile d'y établir l'enseignement obligatoire, et que l'opinion publique doit faire ce que le culte opère ailleurs.

III.

La comparaison des résultats obtenus en Belgique et en Suisse nous montrera les mêmes différences que nous venons de constater entre la France et la Prusse. En Belgique, malgré les efforts sérieux qu'on a faits depuis quelques années, malgré une législation assez bonne et de notables sacrifices d'argent, on trouve une ignorance persistante. En Suisse au contraire, on voit l'instruction généralement répandue grâce à l'enseignement obligatoire.

Pendant la réunion de la Belgique à la Hollande, le gouvernement du roi Guillaume s'efforça de répandre l'instruction dans les provinces méridionales. Celles-ci, catholiques et encore brisées des suites de la domination énervante de l'Espagne et de l'Autriche, étaient très arriérées. L'application de la loi et des méthodes hollandaises, qui étaient excellentes, fit beaucoup de bien. Malheureusement, après la révolution de 1830, les communes, laissées à elles-mêmes, abandonnèrent presque partout l'œuvre si heureusement commencée : preuve nouvelle qu'on ne peut confier l'instruction populaire exclusivement aux administrations locales sans la compromettre et la ruiner. Les cours et les institutions destinés à former de bons maîtres disparurent. Beaucoup de communes, jusque-là contraintes de porter à leur budget des sommes réservées à l'enseignement, profitèrent de leur autonomie pour les supprimer. La misère atteignit la plupart des instituteurs. Presque tous cherchèrent un métier qui leur assurât au moins de quoi vivre; ceux-là seuls restèrent qui ne se trouvaient propres à aucune autre profession. A une réaction aveugle contre le système hollandais, qui

amena la fermeture des meilleures écoles, succéda une indifférence non moins funeste, qui empêcha d'en créer de nouvelles. Il fallut l'intervention active du pouvoir central pour arrêter cette marche en arrière. La loi communale de 1836 et ensuite, en 1842, la loi organique de l'enseignement primaire suscitèrent un mouvement de progrès qui ne s'est plus arrêté. La loi de 1842 n'a subi aucune modification depuis son origine, elle régit encore actuellement l'instruction du peuple en Belgique : il est donc nécessaire de la faire connaître.

Dans ses dispositions principales, cette loi rappelle la loi française de 1833. Elle décide d'abord que dans chaque commune il y aura au moins une école primaire établie dans un local convenable; mais la commune n'est pas tenue nécessairement de l'établir à ses frais, quand il est suffisamment pourvu aux besoins de l'enseignement par les écoles privées. Tous les enfans indigens ont droit à recevoir l'instruction gratuitement. Le conseil communal nomme l'instituteur; seulement il est tenu de le choisir parmi les candidats qui ont fréquenté avec fruit pendant deux années au moins les cours des écoles normales soumises à l'inspection. Les frais de l'instruction primaire sont à la charge des communes; dans quelques cas prévus cependant, la province d'abord, ensuite l'état, accordent des subsides. La direction de l'école appartient à l'autorité locale, sauf pour ce qui concerne l'enseignement de la religion et de la morale, dont la surveillance est attribuée aux ministres du culte. Un double système d'inspection est établi, une inspection laïque et une inspection ecclésiastique, exercées, l'une par des inspecteurs cantonaux et des inspecteurs provinciaux, l'autre par des inspecteurs diocésains, les premiers nommés par le gouvernement, les seconds par les évêques.

Telle est dans son ensemble la loi organique de 1842. Très vivement combattue d'abord par le parti libéral quand le parlement eut à la discuter, elle n'a cessé d'être attaquée depuis par les hommes les plus ardens de ce parti. On reproche surtout à cette loi d'avoir fait entrer le prêtre dans l'école à titre d'autorité. En Belgique, dit-on, l'état et l'église sont complétement séparés; c'est donc aller contre l'esprit de la constitution que d'accorder des pouvoirs aux ministres des cultes, qui sont tout à fait indépendans de l'autorité laïque. On comprendrait ce système ailleurs, en France par exemple, où l'état intervient dans la nomination des évêques. En Belgique, où l'église n'a aucun lien avec l'état, on ne saurait l'admettre. D'ailleurs l'épiscopat désire naturellement voir les écoles des congréganistes remplacer les écoles communales : il n'aime pas l'enseignement laïque; on a chaque jour la preuve que quand il peut lui

nuire, il n'y manque pas. On ne peut nier que ces objections n'aient un fondement très sérieux. L'auteur de la loi de 1842, M. Nothomb, soit par entraînement de parti, soit par conviction personnelle, a voulu soumettre l'école à l'influence prépondérante du clergé. Il est certain que ce système présente de grands dangers pour l'avenir dans un pays où le clergé constitue, non un corps placé en dehors des luttes politiques et uniquement désireux de répandre les vérités et la morale évangéliques, mais une milice guerroyante, un parti militant, conduisant ses bandes fidèles à l'assaut du scrutin. Quoi qu'il en soit de cette question, qui donne lieu aux plus vifs débats, il est incontestable que l'instruction primaire a fait des progrès. Le dernier rapport officiel constate qu'au 1er janvier 1861 il y avait en tout 5,558 écoles primaires, dont 3,908 soumises à l'inspection, et 1,650 entièrement libres. En comparant ce chiffre à celui de la population, on voit qu'il y a par 1,000 habitans 1,12 écoles ou 1 école par 854 habitans : c'est presque moitié moins qu'en France; mais on ne peut en conclure aucune infériorité pour la Belgique, où la densité presque double de la population permet de fournir autant de facilités à l'instruction avec moitié moins d'écoles. Il n'y a en tout que 1,374 écoles exclusivement pour les filles, et le principe de la séparation des sexes se propage lentement, malgré les efforts des autorités civiles et ecclésiastiques, parce que l'application exigerait la construction de bâtimens nouveaux. Le nombre des enfans fréquentant l'école s'élève pour tout le pays à 515,892, soit environ 1 élève par 9 habitans. C'est la même proportion qu'en France, d'où l'on peut conclure que, comme dans ce pays, un peu moins du cinquième des enfans ne reçoivent aucune instruction; mais ici non plus il ne faut pas se fier à ce que ces chiffres présentent d'assez satisfaisant. La plupart des élèves ne fréquentent pas régulièrement l'école, et un tiers seulement suivent le cours complet d'études élémentaires. Quant aux résultats définitifs, ils sont moins brillans encore qu'en France : un tiers environ des miliciens belges sont complétement illettrés, soit 31 pour 100, tandis qu'en France le chiffre n'était que de 30 pour 100 en 1861, et même en 1865 il est descendu à 25,73 pour 100 (1). Le degré d'instruction des miliciens ne donne pas une idée exacte de l'ignorance qui pèse encore sur les classes inférieures en Belgique. D'après de récentes enquêtes sur le degré d'instruction des ouvriers dans les grands centres industriels, on peut admettre que

(1) Il faut remarquer toutefois qu'on ne rencontre point en Belgique de régions où l'ignorance soit aussi générale qu'en Bretagne et dans le centre de la France. Si la France l'emporte, c'est parce que dans toute la région de l'est l'instruction est bien plus répandue que dans les plus avancées des provinces belges.

plus de la moitié de la population est encore complétement illettrée. Le symptôme le plus regrettable, c'est que dans ces dernières années le progrès de l'instruction a été nul : il y a même un mouvement de recul. Ainsi, de 1857 à 1860, en trois ans, le nombre des enfans fréquentant l'école n'a pas même augmenté de 1 pour 100, tandis que la population s'est accrue de 3 pour 100. Dans quatre provinces, le chiffre des élèves a même décru. Les inspecteurs attribuent ce fait inattendu à deux causes principales : l'augmentation de la rétribution scolaire et le développement de l'industrie, qui arrache les enfans à l'école pour les assujettir à ses rudes travaux.

On ne peut cependant pas accuser les pouvoirs publics d'indifférence à l'endroit de l'instruction du peuple. Ils sont loin, très loin sans doute, d'avoir fait tout ce qu'ils devaient, et pour juger de leurs efforts il faut oublier les sacrifices que s'imposent les États-Unis ou même le pauvre Canada; mais en comparaison de ce qu'ont exécuté la plupart des autres états européens, on peut dire que la Belgique, depuis qu'elle est gouvernée par les représentans des idées libérales, n'a point négligé l'instruction populaire. En 1843, la dépense pour cet objet s'élevait au chiffre total de 2,631,639 fr.; en 1860, elle a été de 6,783,349 francs. Ainsi, en moins de vingt ans, elle a presque triplé. Elle va maintenant à 1 fr. 43 c. par tête, ce qui fait environ moitié plus qu'en France. Le minimum légal de l'ensemble des allocations perçues par l'instituteur est fixé à 700 fr., et en fait la moyenne monte à 843 francs. Les institutrices touchent 825 francs. La construction de bâtimens d'école convenables est de la plus haute importance pour les progrès de l'enseignement; en Belgique, le gouvernement l'a bien compris, et il a affecté à trois reprises différentes un subside d'un million pour venir en aide aux communes. Celles-ci, assurées du concours de l'état et de la province, se sont mises à l'œuvre, et de tous côtés on construit des écoles nouvelles. De 1858 à 1860, on en a bâti plus de trois cents, qui ont exigé une dépense de 4,555,138 fr., soit 1 million et demi par an. Les 2,538 communes belges possédaient en 1860 2,465 locaux d'école, dont 1,613 réunissaient les conditions voulues. Quelques villes, sous l'influence d'administrateurs intelligens et libéraux, ont été bien au-delà de ce qu'exigeait la loi. Ainsi Gand (1), avec

(1) Lors de la réunion du congrès des sciences sociales en 1863, le bourgmestre de Gand, M. de Kerckove, eut l'heureuse idée de faire défiler devant ses hôtes les élèves des écoles communales. Comme la mère des Gracques, la vieille cité d'Artevelde était fière de montrer aux étrangers ce qu'elle avait de plus précieux, ses 10,000 enfans : cérémonie touchante qui était en même temps un dernier hommage rendu à un citoyen éminent, M. Callier, qui avait consacré toutes les forces d'un cœur dévoué et d'une

une population de 126,347 habitans, dépense annuellement pour l'instruction primaire 268,000 francs ou 2,12 fr. par tête, et Liége, avec 103,886 habitans, 271,000 fr. ou 2,61 par tête. En outre, depuis une dizaine d'années, Gand a consacré à la construction de ses écoles 514,000 fr. et Liége 1 million. Si l'instruction ne se répand pas davantage, il faut donc en imputer la faute à l'apathie du peuple et non à l'indifférence des pouvoirs publics. C'est pour ce motif qu'en Belgique la proclamation de l'enseignement obligatoire serait plus utile, plus nécessaire encore qu'ailleurs.

La Suisse, grâce à cette mesure, est avec l'Amérique du Nord le pays où l'instruction est le plus répandue et où elle donne les résultats moraux, politiques et commerciaux les plus frappans. C'est grâce à la diffusion générale des lumières que ce pays peut supporter le régime le plus démocratique et concilier la pratique de toutes les libertés avec l'exercice du suffrage universel, conciliation qu'ailleurs on déclare impossible. La Suisse n'a ni flotte, ni ports; tous les produits exotiques dont elle a besoin doivent supporter d'énormes frais de transport; il lui manque et le fer et la houille, ces élémens indispensables de l'industrie moderne, et cependant le chiffre de son commerce extérieur relativement à sa population est plus élevé que celui de tout autre pays, même que celui de l'Angleterre. Comment l'emporte-t-elle dans la lutte économique malgré tant de désavantages? Par l'habileté de ses ouvriers, par l'intelligence de ses industriels et de ses commerçans, c'est-à-dire par la supériorité des lumières.

En Suisse, l'instruction est obligatoire partout, sauf dans les trois petits cantons de Schwytz, d'Uri et d'Unterwalden, habités par des pâtres, et dans le canton de Genève, où cette mesure semble inutile. Sous peine d'amende et de prison, les parens sont obligés d'envoyer leurs enfans à l'école ou de leur donner l'instruction chez eux, et dans ce cas ils n'en doivent pas moins la rétribution scolaire, comme au Canada. L'âge où l'enfant est tenu de fréquenter l'école varie : il s'étend de 6 à 12 ans dans le canton de Bâle, de 6 à 15 dans la plupart des autres cantons. Le canton et la commune s'entendent pour entretenir l'école primaire. Quand la commune est trop pauvre, elle obtient un subside, surtout quand il s'agit d'une dépense extraordinaire de construction ou d'agrandissement. Tous les cantons affectent à cet objet des sommes importantes, qui s'élèvent en moyenne à 1 franc par tête (1). Il faut bien remarquer que ce franc par

haute intelligence à réorganiser l'enseignement primaire dans la ville dont il était échevin.

(1) Zurich donne 418,436 francs pour 266,265 habitans, ou 2 francs par tête; Berne,

tête ne représente que la part d'intervention de l'état, qui n'est qu'accessoire, les communes étant chargées de la dépense principale (1). Pour se mettre au niveau de la Suisse, l'état en France devrait donner 38 millions, et il n'en donne que 6, c'est-à-dire six fois moins.

Les lois organiques de l'instruction primaire ont été remaniées dans la plupart des cantons depuis 1848 dans un esprit tout démocratique. « L'enseignement dans les écoles publiques, dit la loi du canton de Vaud, sera conforme aux principes du christianisme et de la démocratie. » Les communes sont obligées d'entretenir un nombre de maîtres proportionné aux besoins des populations. L'instruction religieuse est donnée par les ministres du culte. L'instituteur laïque doit s'abstenir dans ses leçons ordinaires de tout ce qui peut avoir une tendance dogmatique, afin que la liberté de conscience soit réellement respectée. La surveillance et la direction sont exercées par deux commissions : la première centrale, nommée par le gouvernement cantonal; la seconde locale, choisie par l'autorité communale. Il n'y a d'inspecteurs que dans quelques cantons; mais il devrait y en avoir dans tous. La surveillance toujours intermittente des comités ne peut remplacer l'action incessante de fonctionnaires initiés par une longue pratique à tous les détails du service.

L'instruction primaire en Suisse comprend les connaissances élémentaires qu'on enseigne dans les autres pays; mais ce qui la distingue, c'est le soin qu'elle met à développer chez l'enfant les forces du corps en même temps que celles de l'esprit. Elle ne se contente pas d'exercer la mémoire, elle fait appel à la raison, et surtout elle donne aux élèves un grand nombre de notions pratiques sur la culture, les petites industries de la campagne et l'économie domestique. On n'est pas d'avis ici, pas plus qu'en Allemagne, que l'instituteur, pour bien apprendre à lire et à écrire, ne doit guère savoir autre chose lui-même. Le maître d'école est ordinairement un homme instruit, considéré dans le village, indépen-

443,108 francs pour 467,141 habitans; Soleure, 76,716 francs pour 65,263 habitans; Vaud, 117,173 francs pour 213,157 habitans; Neuchatel, 133,000 francs pour 87,365 habitans.

(1) Il n'existe pas de relevé général indiquant les dépenses des communes. La société de statistique suisse travaille à en rassembler les élémens; elle a déjà publié des données complètes sur quatre cantons dans un excellent recueil qui vient de terminer sa première année, le *Journal de Statistique suisse*, publié à Berne sous la direction de M. Max Wirth. On trouve aussi des données intéressantes dans un *Rapport sur l'état actuel de l'enseignement en Belgique, en Allemagne et en Suisse*, par M. Baudouin, inspecteur-général de l'instruction primaire en France, l'un des meilleurs livres qui aient paru depuis longtemps sur la matière, et dans un rapport de M. Matthew Arnold publié sous forme de *Blue Book* par ordre du parlement anglais.

dant, parfaitement rétribué, surtout eu égard à la modicité de tous les traitemens civils en Suisse. On lui a très bien enseigné les premiers élémens des sciences naturelles, la botanique, la chimie, la physique, l'économie rurale. Cet enseignement, il en a gardé une vive empreinte parce qu'il l'a reçu au milieu des collections, ou en face de la nature. Cette science vivante et pratique, il la communique de même à ses élèves. Pour développer les forces du corps, on a recours à ces exercices de gymnastique dont la Grèce ancienne tirait un si merveilleux parti. Dans beaucoup d'écoles, on apprend aussi le maniement des armes, et dans les villes on enrégimente les enfans en des corps de cadets organisés militairement, faisant l'exercice à feu au fusil et au canon, exécutant des marches et se rendant au camp une fois dans l'année. Ainsi se perpétuent, se répandent et se perfectionnent ces habitudes martiales qui, devenues un trait du caractère national, permettent à la Suisse de se passer d'armée permanente, de compter sur ses milices, et de ne donner pour sa défense que 1 1/2 franc par tête, au lieu de 10 à 15 francs qu'on paie ailleurs.

Parmi les cantons qui ont le mieux organisé l'enseignement primaire, il faut citer Zurich, Bâle, Vaud, Neuchatel, Genève. — Zurich, avec une population de 266,265 habitans, dépense pour l'instruction primaire environ 1 million 1/2, dont 1 million fourni par les communes, et le surplus par le canton. Cette somme, répartie par tête, donne à peu près 5 francs 1/2, exactement le chiffre dépensé dans l'Union américaine pour le même objet. Pour s'élever au niveau du canton de Zurich, la France devrait porter son budget de l'instruction primaire à 200 millions; elle en est loin. Parmi les districts zurichois, il en est encore qui se distinguent d'une manière tout exceptionnelle par les sacrifices qu'ils font pour répandre l'instruction. Ainsi celui de Winterthur, qui ne compte que 32,000 âmes, dépense par an 126,694 francs sans compter les frais d'érection d'écoles nouvelles. La petite ville de Winterthur n'a que 5,000 habitans; mais son industrie l'enrichit, et elle tire de beaux revenus de ses propriétés communales. Or à quoi emploie-t-elle son argent? A des embellissemens de l'ordre matériel, à des théâtres, à des palais? Non, à développer la vie intellectuelle, à bâtir des écoles : dans ces dernières années, elle en a construit trois, situées au milieu de beaux jardins, et dont la moindre a coûté plus d'un demi-million.

Dans la plupart des cantons catholiques, l'enseignement primaire a été longtemps négligé; jusqu'en 1830, les écoles étaient très rares et l'ignorance générale. La loi de 1831 obligea chaque localité à ouvrir une école et les parens à y envoyer leurs enfans de 6 à

13 ans; mais les communes ne se mirent à bâtir des écoles qu'à partir du moment où le canton leur accorda des subsides. C'est le même moyen qui a si bien réussi en France et en Belgique. Un canton surtout a fait récemment d'énergiques efforts pour se relever de cette infériorité : c'est le Tessin. Il est intéressant de constater les progrès récens accomplis dans ce canton, parce qu'ils montrent l'efficacité de l'enseignement obligatoire, même chez une population catholique.

Au centre du canton du Tessin siége comme autorité supérieure un conseil de l'instruction publique composé de cinq membres. Le canton est divisé en seize districts scolaires, dont chacun est visité par un inspecteur qui encourage les municipalités et qui adresse des rapports au conseil supérieur. La dernière guerre d'Italie a eu pour effet de stimuler les efforts de tout le monde : les couvens supprimés de Lugano, de Mendrisio, Bellinzona, Locarno, ont été transformés en écoles secondaires. Les mêmes villes ont ouvert aussi tout récemment des écoles supérieures laïques pour les filles. Pendant l'année scolaire, le nombre des enfans tenus de se rendre à l'école, *schulpflichtig*, comme disent très bien les Allemands, était de 18,927 pour une population de 117,750 âmes; 16,703 se trouvaient dans les écoles primaires, et parmi ceux-ci presque autant de filles que de garçons : 8,193 contre 8,519. Sur les 2,224 manquans, un certain nombre suivaient des écoles privées ou étaient retenus par des maladies et d'autres causes légitimes. Les absences non justifiées se sont réduites à 774 (1). Ces chiffres prouvent qu'en peu d'années le Tessin, qui était l'un des cantons les moins éclairés de la Suisse, est parvenu à s'élever à un niveau très satisfaisant.

Dans les cantons où l'instruction primaire est organisée depuis longtemps, on peut dire que chacun sait lire et écrire. Voici un fait curieux rapporté à ce sujet par un statisticien genevois, M. Ador, dans le *Journal suisse de Statistique*. Il y a quelques années, on chercha à Genève un homme complétement illettré, afin d'expérimenter une nouvelle méthode pour apprendre à lire aux adultes. Longtemps ce fut en vain; enfin on en découvrit un, mais vérification faite, il se trouva qu'il était né en Savoie. En 1864, tous les hommes nés à Genève ont signé leur acte de mariage, et il ne s'est trouvé que deux femmes qui n'ont pu en faire autant. Dans les cantons de Vaud, Zurich, Neuchatel, l'instruction est tout aussi répandue. La partie protestante de la Suisse est donc aussi avancée

(1) Nous empruntons ces chiffres à un excellent travail de M. G. Scartazzini, *la Publica Educazione nel cantone Ticino*. Le grand mal, dit l'auteur, est la modicité de traitement des instituteurs, qui, dans beaucoup de communes, n'atteint pas même le misérable minimum de 300 francs, fixé par la loi.

sous ce rapport que l'Allemagne du nord, et elle le doit aux mêmes dispositions légales et aux mêmes influences.

Quand on vante l'enseignement obligatoire, on répond souvent que cette mesure tyrannique peut convenir à l'Allemagne, façonnée dès longtemps à subir tous les despotismes, mais qu'elle serait intolérable pour la France, habituée à jouir de la liberté. La Suisse est-elle donc un pays où la liberté est inconnue et où l'état impose au peuple des décrets despotiques? Non, la Suisse est le pays de la décentralisation et de la commune indépendante; tous les pouvoirs émanent directement du vote des citoyens; le suffrage universel fait et défait à son gré toutes les autorités. Or l'état est sorti de son abstention habituelle pour imposer aux parens l'accomplissement de leur premier, de leur plus sacré devoir, ou plutôt c'est le peuple lui-même qui s'est imposé cette salutaire contrainte, commandée par le droit naturel et par son plus évident intérêt.

Le tableau qu'on vient de tracer d'après des renseignemens qui embrassent une assez grande partie de l'Europe occidentale prouve suffisamment, semble-t-il, la vérité de cette affirmation de M. Cousin, que l'instruction n'est généralement répandue que dans les pays où existe l'obligation scolaire. En Allemagne, en Suisse, l'ignorance est bannie, non pas seulement parce que les parens sont tenus d'instruire leurs enfans, mais parce que la proclamation du principe agit puissamment sur les pouvoirs publics, sur l'opinion, sur les habitudes, et produit ainsi un courant qui porte naturellement les générations nouvelles dans les écoles, qu'on est désormais tenu de créer en nombre suffisant. En France, en Belgique, malgré de bonnes lois et de sérieux efforts, la moitié de la population manque des connaissances élémentaires indispensables au citoyen des sociétés modernes. Il est donc urgent d'adopter la mesure qui a donné ailleurs d'aussi bons résultats.

Reste à voir maintenant quelle sera en France la sanction la plus efficace. Le projet de loi de M. Carnot de 1848 contient d'assez bonnes dispositions. D'après l'article 26 de ce projet, tout père dont les enfans ne fréquentent pas l'école est tenu de les présenter à la commission d'examen scolaire, afin que celle-ci puisse constater s'ils reçoivent l'instruction chez eux. Les parens et les tuteurs qui négligent d'accomplir leur devoir sont soumis d'abord à la réprimande et ensuite à l'amende, mais point à la prison. Ces pénalités seraient insuffisantes parce qu'elles n'atteindraient pas les indigens, qui sont précisément ceux qu'il faut contraindre. Il en est deux autres, accessoires, mais qui seraient d'un effet bien plus sûr : d'abord exclure les parens de la participation aux secours publics et employer les sommes ainsi devenues disponibles à nourrir les

enfans pauvres dans les écoles et à les habiller. En Belgique, on a appliqué dans un grand nombre de communes cette mesure de coercition, et partout elle a eu les meilleurs résultats. A Bâle, dans l'école des pauvres, on distribue aux enfans du pain, de la soupe, des habillemens, et l'on est bien certain de les avoir tous. En second lieu, il faudrait faire entrer les conscrits ne sachant ni lire ni écrire dans de bonnes écoles régimentaires et au besoin ne leur point accorder de congé avant qu'ils ne sachent au moins ce que devrait savoir tout enfant de huit ans. Puisque par la conscription on enlève le jeune homme à sa famille, à son travail, qu'au moins l'état lui donne l'instruction en échange du lourd sacrifice qu'il lui impose.

En proclamant l'instruction obligatoire, conviendrait-il aussi de la rendre gratuite pour tous? Il n'y a point entre ces deux mesures de connexion nécessaire. En Allemagne, en Suisse et en d'autres pays, l'enseignement est obligatoire et n'est point gratuit. La plupart des économistes qui admettent l'obligation repoussent la gratuité. Néanmoins je pense que dans les pays où l'instruction ne se généralise que lentement et où le principe de l'obligation serait nouveau, en France, en Belgique, il faudrait y joindre la gratuité. C'est la gratuité érigée en principe dans les écoles religieuses qui a fait leur succès. En France, depuis vingt ans, les congrégations enseignantes ont doublé le nombre de leurs élèves et conquis près d'un million d'enfans. Le nombre de leurs membres a triplé. En 1843, elles comptaient 16,958 membres, dont 3,218 hommes et 13,830 femmes, et 7,590 écoles avec 706,917 élèves. En 1864, elles ont 46,840 membres, dont 8,635 hommes et 38,205 femmes, et 17,206 écoles avec 1,610,674 enfans, — progrès prodigieux et presque effrayant quand on songe à l'avenir et au danger des principes ultramontains dont les congrégations sont les représentans convaincus et dévoués. On combat la gratuité en disant que le peuple, le paysan surtout, n'estime que ce qu'il paie, et que l'enfant ne profitera point de l'instruction transformée en aumône. Les faits prouvent que cette objection n'est pas fondée. On a vu aux États-Unis avec quelle régularité, quelle assiduité est suivie l'école gratuite. En France, le dernier rapport de M. Duruy nous fait voir que les enfans payans suivent moins régulièrement les leçons que les autres. Le même fait a été constaté en Belgique par des relevés exacts. En moyenne, le nombre des jours de présence a été de 181 pour les élèves payans, de 184 pour les élèves gratuits, et cependant ces derniers, appartenant à des familles pauvres, ont bien plus de raisons pour s'absenter que les autres. Dans quelques provinces belges, dans le Limbourg, dans le Luxembourg, on a augmenté le taux de la rétribution scolaire;

aussitôt un certain nombre de familles ont cessé d'envoyer leurs enfans à l'école. Les nombreux cours d'adultes récemment ouverts en France sont gratuits. Sont-ils déserts, ou plutôt n'est-ce pas la gratuité qui les peuple? En 1863, 5,000 écoles communales sur 52,000 étaient gratuites. Étaient-elles moins suivies que les autres? Non, elles l'étaient davantage. Cette première objection écartée, il reste vrai qu'il faudrait demander à l'impôt ce que les familles paient maintenant volontairement. Voyons à quoi se réduit cette difficulté. Les rétributions scolaires rapportent en France 14 millions ou 37 centimes par habitant, en Belgique 750,000 francs ou 15 centimes par tête; c'est donc une somme bien minime qu'il faudrait prélever, comme au Canada, par une taxe spéciale, la taxe d'école. Remarquons d'ailleurs que cette taxe ne constituerait pas une charge nouvelle, car les contribuables qui la supporteraient n'auraient plus à payer la rétribution scolaire, à laquelle ils sont maintenant soumis. Le moindre emprunt contracté pour quelque expédition militaire entraîne une aggravation d'impôts bien autrement forte, et, différence décisive, aucune remise d'une charge ancienne ne l'accompagne.

Avant de terminer, il convient de répondre encore à un mot qui a été dit récemment avec un certain éclat. Pour être bon soldat, bon ouvrier, a-t-on affirmé, il n'est pas nécessaire de savoir lire et écrire. La dernière guerre américaine a glorieusement démontré cependant que le citoyen éclairé ne se bat pas mal à l'occasion. Quant à l'ouvrier, on pourrait citer mille faits qui prouvent que plus il est éclairé, plus et mieux il produit. Voyons seulement ce qui se passe en ce moment sous nos yeux en France et en Belgique. En France, l'agriculture souffre et les cultivateurs sont mécontens. Au lieu de voir dans le bas prix des blés l'inévitable conséquence de l'abondance de la récolte, ils s'en prennent à l'excellente réforme qui a établi la liberté des échanges, nécessaire, légitime surtout pour les denrées alimentaires. Le paysan croit qu'on le sacrifie à l'ouvrier des villes. On a beau démontrer son erreur par des chiffres authentiques et irréfutables : il sait à peine lire ou il ne lit pas; ces chiffres, il ne les connaît pas, ou il n'y croit pas; il ignore ces notions économiques élémentaires qui lui feraient comprendre que la situation actuelle résulte non de l'action des lois, mais de celle de la nature. Avec un peu plus de lumières, il verrait la cause véritable du mal et il saurait y porter remède. Autre exemple. L'agriculture se plaint de manquer de bras, et on lui répond qu'elle n'a qu'à les remplacer par des machines; mais, pour employer des machines, il faut des ouvriers adroits, soigneux, intelligens, afin de ne pas briser ou détériorer ces engins puissans et délicats, et de plus il faut

à proximité des mécaniciens pour les réparer en cas d'accident. A défaut de ces travailleurs d'élite, l'emploi de la machine est accompagné de tant de déboires et de frais qu'on ne les adopte pas, ou que même l'on y renonce. Répandez l'instruction, et l'emploi des machines se généralisera. Nulle part on n'en trouve plus qu'aux États-Unis, et nulle part la classe laborieuse n'est plus instruite (1). La crise dont souffrent les campagnes en France provient de l'émigration des bras et des capitaux vers les villes; elle s'explique aussi par un défaut de prévoyance chez les cultivateurs. Pour ne pas avilir le prix des produits du sol, il serait nécessaire d'en varier la nature, de rompre avec la routine, d'étendre les cultures industrielles presque toujours si rémunératrices; mais, pour pratiquer ces conseils depuis longtemps donnés par l'économie rurale, il faudrait prévoir les besoins du marché, suivre les progrès de la science agricole, étudier et appliquer en connaissance de cause les méthodes nouvelles, et pour cela il faudrait de l'instruction.

En Belgique, les tristes effets de l'ignorance se font sentir d'une manière plus fâcheuse, plus poignante encore. Par suite du développement croissant de l'industrie, une impulsion extraordinaire est imprimée à l'extraction du charbon dans les riches bassins houillers de Mons, de Charleroi et de Liége, qui emploient un si grand nombre d'ouvriers; il s'ensuit qu'on demande plus de bras et que le salaire hausse, circonstance qui va, semble-t-il, augmenter le bien-être de ces pauvres travailleurs qui arrachent au sein ténébreux de la terre le combustible sans lequel l'industrie actuelle ne peut vivre. Hélas! non. S'ils gagnent plus, ils chôment davantage, et pendant deux jours de la semaine ils consomment en d'abrutissantes dépenses tout ce dont leur salaire s'est accru et au-delà. Et ainsi ce qui devrait les relever les abaisse encore, et l'augmentation du salaire, qui pourrait être un moyen de salut, devient pour eux une source d'immoralité, une cause de dépravation, — pour ceux qui les emploient un véritable fléau, car ils ne peuvent imprimer à leurs travaux l'activité continue que réclame toujours une bonne exploitation et que commandent surtout les besoins actuels. Si l'ouvrier avait plus d'instruction, il apprendrait bientôt à faire un bon usage du salaire augmenté, et, initié à de plus nobles plaisirs, il n'irait point dissiper ses forces, sa santé, son bien-être, dans les grossières excitations du cabaret. Aussi, en Belgique comme dans le département du Nord, les industriels les plus intelligens sont-ils les pre-

(1) C'est grâce à la supériorité de l'ouvrier qu'on parvient à construire aux États-Unis des machines que l'Angleterre même n'arrive pas à imiter. Ainsi ces presses merveilleuses à cylindres concentriques qui tirent 25,000 exemplaires à l'heure, et dont se servent le *Times* et l'*Illustrated London news*, viennent d'Amérique.

miers à réclamer l'instruction obligatoire, et leurs représentans, les chambres de commerce, se font l'organe de ces vœux, dictés par une vue éclairée de leurs intérêts. A des ouvriers ignorans, ils ne peuvent espérer faire comprendre les lois économiques qui gouvernent la répartition de la richesse, et ils ont à craindre leur malveillance, leurs grèves, leur chômage. L'ouvrier mieux instruit comprendrait son véritable intérêt, et s'il avait à débattre le taux de sa rémunération, appuyé sur l'épargne antérieure, il pourrait le faire dignement, d'égal à égal, et en raison des conditions réelles du marché.

Extension du suffrage, décentralisation, autonomie des communes, liberté des échanges, liberté des coalitions, toutes ces réformes ne produiront leurs fruits qu'en raison de la diffusion des lumières. Du moment que le pouvoir d'en haut abdique la tutelle qu'il avait si longtemps exercée sur les pouvoirs locaux et sur les individus, il est urgent que ceux-ci apprennent à faire un bon usage de leur indépendance enfin conquise. Si l'on veut que l'état moderne ne repose plus sur la force, il faut lui donner pour base la raison. Le grand problème de notre temps en matière politique est, on le répète chaque jour, d'associer la démocratie, fait nécessaire, avec la liberté, besoin invincible des sociétés actuelles. Que les nations qui n'ont pas réussi jusqu'à ce jour à opérer cette conciliation s'inspirent de ce qu'ont fait celles qui y sont parvenues. Aux États-Unis et en Suisse, une liberté sans limites et sans entraves fleurit au sein d'une démocratie sans contre-poids et sans frein. D'où vient que de cette dangereuse alliance naissent l'ordre, le bien-être, la richesse, la prospérité, le progrès? C'est que ces deux pays donnent au maître d'école la place qui lui revient, c'est qu'ils consacrent à répandre l'instruction la plus grosse part de leur revenu. Faisons comme eux, et nous recueillerons les mêmes fruits, car on voit clairement ce qui les produit. Que dans chaque commune l'instituteur soit le plus respecté et le mieux rétribué des fonctionnaires, qu'on admire dans l'école la plus belle construction, qu'on ne tolère plus que personne prive un enfant de la nourriture spirituelle dont il a besoin, que le budget de l'instruction publique soit le plus élevé de tous; dès lors faites place au peuple, désormais éclairé sur ses droits, ses devoirs et ses intérêts, et saluez sans crainte l'avénement de la démocratie moderne. Si vous reculez devant ces mesures, renoncez à un puéril espoir; n'attendez pas que la liberté sorte de l'ignorance, l'ordre des ténèbres.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LA

POÉSIE DU JOUR

I.

Notre littérature offre depuis quelques années une singularité peut-être unique dans son histoire, et qui est curieuse précisément parce que personne n'y prend garde. La poésie a disparu des lettres françaises, ou du moins tout le monde croit qu'elle a disparu, sans que personne songe à le constater, à s'en affliger. Ce qui nous étonne, ce n'est pas qu'elle nous ait quittés, c'est que le public ne se demande pas même ce qu'elle est devenue, ni si elle est partie pour toujours. Elle ne lui manque pas, il ne la regrette point. Connaissez-vous quelqu'un qui se plaigne de n'avoir plus de vers à lire? Nous ne dirons pas que le public a pris là-dessus son parti; ce serait faire croire qu'il s'est résigné à une privation. Non, il ignore même que la poésie fait défaut, il n'y a jamais pensé, elle lui est aussi indifférente que pourrait l'être une chose dont on n'a aucune idée et qui n'aurait jamais existé. Celui qui dans un salon s'étonnerait de ce qu'il n'y a plus de poésie en France aurait l'air d'un écolier naïf se plaignant de ce que les arbres ne distillent plus le miel comme au bon temps de l'âge d'or, ou de ce que dans les plaines ne serpentent plus des ruisseaux de lait. On ne manquerait pas de lui répondre : Eh! quand il y aurait de la poésie, nous ne la lirions pas; pourquoi donc nous préoccuper de son absence? Le regret du moins en toute chose est encore un désir, un espoir, et semble prouver que tout n'est pas perdu. Quand vous rencontrez des hommes chagrins qui déclarent que la France n'a plus d'esprit politique, vous dites que l'esprit politique respire encore, ne fût-ce que dans ces plaintes. Quand de pieuses âmes se lamentent sur la perte du sentiment religieux, vous sentez qu'il vit encore dans ces doléances désespérées; mais dans la littérature rien

de pareil. Les plus honnêtes gens, les plus fins, les plus délicats, n'ont pas l'air de s'apercevoir que les lettres sont privées de leur plus bel ornement. Il semble même que l'on ait comme le sentiment secret d'avoir fait un progrès depuis que le langage incommode des vers est tombé en désuétude. La poésie n'a laissé derrière elle que le vague souvenir d'un usage assez bizarre qui a enfin passé, et on n'est pas plus malheureux de n'avoir plus cet agrément que de ne plus porter, comme au XVIIe siècle, des plumes à son chapeau ou des dentelles à ses jambes.

Avons-nous besoin de dire que nous ne partageons pas cette indifférence universelle? La mort de la poésie serait tout simplement le commencement d'une sorte de barbarie littéraire dont on ne tarderait pas à voir les tristes conséquences. L'art d'écrire et même les mœurs publiques sont intéressés à ce que la littérature ne soit point découronnée. Nous ne parlons pas de gloire nationale pour n'être pas suspecté de vouloir déclamer dans un sujet qui demande la plus simple sincérité.

L'effacement de la poésie nous a privés du plus beau, du plus légitime, du plus facile moyen d'éducation et d'un aimable enseignement moral. Sans doute il est un âge où l'on peut se passer de poésie, où un esprit formé, un cœur réglé, la gravité des devoirs, les soucis de la vie, nous permettent et nous obligent de ne penser qu'à la réalité; mais dans la première jeunesse on n'est pas impunément privé de cette distraction élégante et de ce grave plaisir. En ces années aussi périlleuses que charmantes où on n'est plus enfant, où on n'est pas homme encore, où souvent on se trouve en peine d'employer les beaux loisirs qui nous sont accordés entre les devoirs accomplis de l'écolier et les occupations non commencées de l'homme, la poésie peut devenir une éducatrice du cœur et de l'esprit d'autant plus sûre qu'elle est volontairement acceptée, et que toute âme capable de la comprendre est toujours prête à courir au-devant d'elle. A une imagination avide, elle offre un aliment, à de vagues amours une idole, à un cœur sans emploi un objet d'adoration. Elle appelle, elle fixe sur elle-même, sur ses innocentes beautés, ces enthousiasmes faciles, errans, en quête d'émotions, et qui, ne sachant où se prendre, s'affolent souvent de moins dignes objets. Elle a de plus l'avantage d'exercer l'esprit, d'affiner le goût, de fournir les plus délicates matières à la dialectique naissante du jeune homme, à ses instincts disputeurs, et lui donne de bonne heure le désir et le plaisir de se faire des convictions qui, pour être littéraires, n'en sont pas moins généreuses.

La poésie est à la fois l'exercice, la joie et la sauvegarde de la jeunesse. Et si l'on était encore sensible aujourd'hui à des considérations morales de ce genre, nous dirions volontiers qu'elle est

peut-être de toutes les sauvegardes la plus sûre, car depuis que la religion a perdu de son empire, que la philosophie est livrée à des disputes sans règle, que nulle doctrine ne règne sur les esprits, depuis que tout semble être devenu douteux, même le devoir, la plupart des jeunes gens ne sont plus contenus que par l'habitude de penser noblement et délicatement. Qu'on ne vienne pas nous dire que la poésie contemporaine est inutile, puisque nous avons nos chefs-d'œuvre classiques qui peuvent charmer et ennoblir les esprits. Non, le jeune homme croit les connaître, il en est rassasié. Il veut échapper enfin à la tutelle importune de ces génies incontestés dont on a fait ses pédagogues. Tout cela n'est pour lui que de la sagesse et de la gloire surannées. Il ne tient pas au passé, il court à l'avenir, il veut dire son mot sur le présent. Son ambition est de se mêler à la vie du jour, de prendre part à ses luttes, de jeter le poids de sa rigide opinion dans la balance de la guerre, de se faire novateur ou d'applaudir les novateurs, de porter enfin quelque part dans la politique ou dans la littérature ses jeunes ardeurs tribunitiennes. Il est un âge où, pour être touchans, les vers doivent avoir l'accent des passions du jour. Qui de nous, parmi ceux qui ne sont plus tout à fait jeunes, ne se rappelle avec une émotion encore juvénile ces jours et ces nuits passés sans fatigue à lire et relire de beaux vers longtemps promis, attendus, désirés? Quelle attente inquiète, quelle peur de voir déchoir notre poète, quel enthousiasme quand il paraissait s'être surpassé, quel triomphe pour nous quand il semblait avoir vaincu un rival qu'on lui opposait sans cesse et que nous avions fini par détester! Chaque beau vers nous perçait comme un trait, car en poésie il n'est point d'éclair qui n'ait son petit coup de foudre. Comme nous aimions nos poètes! Ils étaient pour nous plus que des hommes. O respectables et folles illusions! Que nous ayons admiré quelquefois de bien mauvais vers, cela n'est pas douteux; que nous ayons été dupes de certains prestiges, que nous importe aujourd'hui, si nous avons passé notre jeunesse dans des ravissemens délicieux, si nous avons pris à jamais dans ce commerce avec de belles imaginations, dans des entretiens et des discussions sans fin sur les délicatesses, les puretés, les grandeurs de l'âme et de l'esprit, un insurmontable et bienheureux dégoût pour les bassesses de la pensée, du sentiment et de l'art? Nous avions alors toutes les folies de la sagesse. Aujourd'hui on n'est plus si fou, mais est-on plus sage? Il n'est plus donné à la jeunesse d'avoir ces goûts, même quand elle voudrait les avoir. Les poètes lui font défaut, et elle ne connaît pas ceux qui pourraient lui verser un peu de cette folie salutaire. Elle a renvoyé les illusions au pays des chimères. Elle se livre à des plaisirs qui ne sont pas ceux de l'imagination, ou bien de bonne heure elle se discipline

aux affaires. Tout folie ou tout sagesse, telle est sa devise. L'année a perdu son printemps, comme disait Aspasie par la bouche de Périclès. On se demande quels fruits pourront porter des arbres vigoureux et droits, pleins de séve généreuse, mais que la rigueur insolite de la saison a condamnés à n'avoir point de fleurs.

Sans prolonger ces réflexions, qui peuvent paraître aujourd'hui d'une moralité trop simple, sans nous demander s'il n'y a pas des périls de plus d'un genre à laisser la première jeunesse livrée aux influences peu saines d'une imagination stagnante, disons quelques mots de l'art, de l'art d'écrire en prose, qui tient de plus près qu'on ne pense à l'art de la poésie. Tous les siècles vraiment littéraires ont eu leurs poètes, et peut-être n'ont-ils eu de grands prosateurs que pour avoir eu de grands poètes. La poésie est un art si difficile, le prix en est si haut placé, elle exige tant de génie pour briller au premier rang, tant de mérite même pour y paraître médiocre, tant de délicatesse d'esprit pour s'y faire le nom le plus modeste, qu'elle condamne au travail tous ceux qui portent de ce côté leur ambition. Un bien petit nombre parvient à se signaler, mais en attendant ils ont tous paré leur esprit pour plaire à la Muse. Même pour tenter l'entreprise, il faut avoir quelque force, être épris de l'art, tenir haut sa pensée, manier toutes les ressources de la langue. Ceux qui n'atteignent pas la cime ont du moins habité près des sommets, ils ont pris le goût des grandes choses, ils ont l'idée et le respect d'une certaine perfection, et s'ils ne sont pas devenus de vrais poètes, ils demeurent des juges solides et fins de la beauté littéraire. Ils forment enfin un public qui n'est pas tout le monde. Vous êtes-vous déjà demandé à quoi servent ces concours hippiques dont les prix sont disputés par des coursiers en apparence inutiles, puisqu'ils ne sont destinés qu'à fournir une invraisemblable carrière pour le plaisir des spectateurs? Oui, mais pour produire ces merveilles de la vélocité, il faut élever avec une sollicitude exquise des milliers de chevaux, parmi lesquels on choisira les plus parfaits; tous ne disputeront pas le prix, la plupart ne seront pas même admis à courir, mais ils auront tous profité des soins qu'on leur a donnés pour les rendre dignes de cet honneur, et toute la race à la longue sera meilleure. Il en est de même en poésie, où beaucoup peuvent se croire appelés à devenir des prodiges, mais où ceux qui ne seront pas élus resteront des littérateurs distingués, qui de proche en proche en feront d'autres et formeront ainsi un public d'appréciateurs autorisés et difficiles en matière de goût. La poésie, par cela qu'elle est la plus haute expression de l'art d'écrire, entraîne la prose avec elle et la force à monter. Il y a dans toutes les choses humaines une sorte d'infirmité naturelle qui fait que par leur inertie et leur pesanteur elles tendent tou-

jours à rouler en bas. Dès que dans un art l'ambition fléchit, tout décline et se précipite. Si un pays n'a plus en politique d'éloquence élevée, du haut en bas de la hiérarchie sociale on n'entend plus qu'un parlage insipide; si vous n'avez plus d'éloquence religieuse, la piété devient ce qu'il est inutile de dire; si la philosophie renonce aux grands problèmes, vous n'aurez bientôt plus d'autre sagesse que celle des proverbes et des moralités. Si vous n'avez plus de poésie, vous risquez fort de n'avoir plus de prose. Il faut toujours qu'il y ait devant nous une perfection, un but lointain vers lequel on fait effort. Dès qu'on ne lutte plus pour avancer, on est entraîné en arrière, comme l'a dit Virgile en vers admirables : « Je crois voir un nocher qui rame contre le courant; si par hasard ses bras viennent à défaillir, aussitôt le fleuve l'emporte sur sa pente.

Non aliter quam qui adverso vix flumine lembum,
Remigiis subigit, si brachia forte remisit,
Atque illum in præceps prono rapit alveus amni.

Si la prose ne voit plus devant elle, au-dessus d'elle un art plus élevé avec lequel elle tient à rivaliser dans sa mesure, si elle ne se sent plus observée et comme surveillée par des gens exercés et sévères, elle cède à sa nature et se laisse retomber dans la mollesse et la platitude. Elle se fera même un mérite d'exprimer ses pensées sans gêne, elle érigera en loi sa nonchalance, elle proclamera que cette simplicité commode est une vertu, et déjà elle s'est avisée de dire plus d'une fois que le style est l'art d'exprimer son sentiment comme il vient. C'est ainsi que d'indifférence en indifférence, de facilité en facilité, de pente en pente, elle glissera en arrière jusqu'à la prose américaine ou à celle de M. Jourdain, qui était en effet le plus naturel, le plus vrai, le plus court des prosateurs quand il disait : Nicole, apporte-moi mes pantoufles.

On ne niera pas, je pense, ces heureuses influences sur l'éducation littéraire ou morale d'un pays et sur la langue; mais à qui la faute, si la poésie a disparu? Faut-il s'en prendre à nos institutions, au changement de nos mœurs, à l'indifférence du public ou aux poètes eux-mêmes? car il y a encore des poètes qui ne manquent ni de talent, ni de grâce, ni d'âme, ni de fine industrie. Seulement ils ne vivent pas de notre vie, ils paraissent étrangers à notre monde, ils ne font rien pour être lus et compris, ils n'écrivent pas pour nous. Bien plus ils ne se lisent pas entre eux, ils ne s'écoutent pas les uns les autres, ils n'ont pas d'idées communes, ni par conséquent d'action sur l'esprit public. Chacun n'est occupé que de sa passion et de sa fantaisie. N'avez-vous jamais rencontré vers le soir un arbre isolé dans la campagne, loin de la demeure des hommes, où mille oiseaux invisibles chantent avec joie ou tris-

tesse, sans se connaître, sans s'écouter? Fauvette timide, pinson joyeux, mésange vaillante, moineau lascif, tout cela gazouille sous le même ombrage sans s'occuper de son voisin; agréable concert où tout est discord, formé de mille petits cris confus où nul ne domine, vaste chant anonyme dont on ne sait rien, si ce n'est que les musiciens en sont charmans. Voilà l'image de notre poésie contemporaine. Eh! qui donc pourrait sans quelque scrupule jeter une pierre dans cette feuillée et ces chansons?

II.

Et cependant, pour expliquer cet abandon de la poésie, qui ne nous paraît pas tout à fait immérité, nous voudrions dire aux poètes quelques vérités générales, sans citer aucun nom, sans désigner personne, avec le respect que l'on doit à leur talent méconnu et avec d'autant plus de sympathique franchise que nous comptons parmi eux plus d'un ami. Nous croyons qu'ils se trompent sur les conditions de leur art, qu'ils ont des habitudes et des principes qui les feront de plus en plus négliger. Les poètes se plaignent du public: le public ne se plaint pas d'eux, parce qu'il les ignore; mais peut-être aurait-il le droit de se plaindre. Le grand mal aujourd'hui, c'est que poètes et lecteurs ne se comprennent plus et ne parlent plus du tout la même langue. Qui a tort, qui a raison? C'est ce que nous voulons examiner, en montrant surtout que si le public ne se soucie pas des poètes, c'est que les poètes ont commencé par ne pas se soucier du public, qu'ils ne s'adressent pas à lui, qu'ils n'écrivent pas pour lui, et qu'ils ne pensent qu'à s'enchanter eux-mêmes. L'abandon ne serait-il pas ici, comme il arrive toujours, le châtiment de l'égoïsme et de la fierté dédaigneuse?

Le principal défaut de la poésie contemporaine et qui résume tous les autres, c'est la personnalité de l'auteur. Dans tous les livres de vers, qu'ils soient tristes ou gais, graves ou légers, il n'y a jamais qu'un personnage, qu'un héros qui occupe la scène, et qui parle tout le temps en son nom, le poète lui-même. Cette espèce de monologue a pu paraître intéressant d'abord, quand cela était nouveau, hardi, étrange, quand la personnalité de l'auteur était puissante, lorsque par des artifices non encore connus et percés à jour une vaste clientèle d'amis se donnait le mot pour faire au poète un rôle de révélateur et de prophète. Aujourd'hui le charme est rompu. Il n'est pas donné à un chacun de fixer l'attention de tout un pays sur ses oracles et de tenir, comme le Jupiter olympien de *l'Iliade*, le monde suspendu à sa chaîne d'or. Il y a même à la longue quelque chose de ridicule dans cette procession de poètes se succédant les uns aux autres, voulant tous jouer ce même rôle,

ce rôle unique, racontant chacun à son tour ses petites infortunes, ses petits chagrins, ses petites espérances, ses petites colères, et ne remplissant le théâtre qu'il s'est construit que de lui-même. Le public est-il vraiment coupable, s'il ne s'arrête pas pour la millième fois devant les mêmes confidences? C'est bien le cas de dire avec Beaumarchais, ce fin appréciateur de tout ce qui peut réussir : « Rien n'est plus insipide au théâtre que ces fades camaïeux, où tout est bleu, où tout est rose, où tout est l'auteur, quel qu'il soit. »

Cette personnalité, cette plénitude de soi-même, cette indifférence pour autrui, cet inoffensif égoïsme, comme on voudra l'appeler, est la cause de tout le mal. — Le poète s'imagine avec une crédulité qui n'est point sans charme, sans charme pour lui, que toutes ses pensées auront du prix, puisqu'elles en ont à ses yeux et puisqu'elles sont siennes. Que disons-nous toutes ses pensées! nous voulons dire tous ses rêves. S'il nous offrait ses idées (la plupart de ces poètes sont fort capables d'en avoir et le prouvent quelquefois en prose), nous pourrions y prendre intérêt et nous entendre avec lui. Il n'y a entre les hommes qu'un langage commun, qu'un truchement, c'est la langue de l'esprit et du cœur. Des idées claires et suivies, reliées entre elles par un fil logique, animées par un sentiment, colorées par l'imagination, qu'elles soient fortes ou faibles, vives ou traînantes, peuvent toujours dans une diverse mesure retenir notre attention, parce que si elles sont au poète, elles sont nôtres aussi et que nous nous y reconnaissons. C'est à la faveur de cette lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde que nous pouvons nous rencontrer et communiquer ensemble. Or les poètes aujourd'hui ont, je ne dirai pas l'infirmité, mais la prétention souvent avouée de ne point penser, de rêver toujours. Rêver est leur unique occupation, et, selon eux, leur gloire. La poésie n'est que le songe d'un homme éveillé, et il est de ces poètes qui disent volontiers que hors du rêve il n'y a point, à proprement parler, de poésie. Le mot *rêve* est le mot favori et revient si souvent dans les vers qu'il est vraiment permis de le prendre en horreur. On rêve sur Dieu, sur la nature, sur l'amour, sur la politique. Si par hasard le poète fait parler dans ses vers un personnage qui soit autre que lui-même, ce qui est rare, ce héros, homme ou jeune fille, animal, plante, minéral, tout rêve également; tous les objets appartenant aux trois règnes de la nature sont doués de cette faculté précieuse. Si l'on avait encore une poétique, le premier précepte qu'on y rencontrerait serait sans doute de laisser flotter sa pensée, parce que la grâce suprême de l'esprit est de se livrer à sa mobile légèreté comme la feuille qui se joue avec le vent. Nous sommes loin de nier que la rêverie ne puisse avoir sa grâce, qu'un certain désordre n'ait sa beauté, qu'il ne soit plus agréable de

suivre des yeux un ruisseau indolent et incertain qu'une eau emprisonnée dans un canal d'une rectitude monotone. Dans la poésie lyrique, par exemple, il est bon de ne pas trop gouverner son génie ou du moins de ne pas trop peser sur les rênes, et quand on voit de temps en temps un vigoureux esprit, comme le sublime cocher du char de l'âme dans Platon, emporté par l'attelage tumultueux de ses passions, se confier à ses coursiers bons ou mauvais, mais éperdus, et braver les abîmes avec une intrépide aisance, le spectacle est attachant, le péril même que court le poète ajoute à notre admiration. Nous ne condamnons pas en ce moment le désordre lyrique, et ce n'est point par là qu'on pèche aujourd'hui; il s'agit ici de la rêverie molle, errante dans son calme, où des idées sans corps se suivent dans un ordre apparent, mais sans nous laisser voir leur but et leur dessein. Le poète, par complaisance pour lui-même, se livre à sa fantaisie, qui peut fort bien n'être pas la nôtre. Il ne nous offre pas un sujet; il ne sait d'où il part, où il va, et il fait montre souvent de ne pas le savoir. Nous voyons passer devant nous des impressions fugitives, des pensées sans consistance, des figures sans corps, et toute sorte d'inanités plus ou moins irisées. Nous ne sommes plus sur la terre, où toute matière est solide, ni dans les domaines de l'esprit, où toute forme est nette; nous traversons le royaume des ombres.

Umbræ ibant tenues simulacraque luce carentum.

Vous fixez les yeux sur un de ces fantômes, vous l'arrêtez au passage pour le contempler, vous croyez le tenir :

Ter frustra comprensa manus effugit imago.

Il faudrait être le poète lui-même pour comprendre ces fantaisies personnelles. Souvent même l'auteur nous ayant caché ce qu'il est, on ne comprend pas plus sa personne que ses idées; c'est alors le rêve d'une ombre. Même quand il touche à la réalité et qu'il peint des objets terrestres, son style est quelquefois tout aussi vague et nous fait penser à ce tableau de Scarron où l'ombre d'un cocher avec l'ombre d'une brosse frotte l'ombre d'un carrosse.

Le rêve n'a pas seulement l'inconvénient de flotter devant nous en lignes indécises, mais encore, comme il va sans dessein et que son mérite est de n'en point avoir, vous n'y trouvez ni commencement ni fin. Essayez une chose, prenez une pièce de cent vers, retranchez-en vingt, ici, là, où vous voudrez, au commencement, à la fin, au milieu, la pièce le plus souvent n'en souffrira pas, vous ne taillerez pas dans le vif. Cette poésie subsistera sans blessure, pareille à ces êtres fantastiques que leur fluidité rend invulnérables, qu'on voit dans les contes ou dans les songes, êtres visibles,

mais impalpables, qu'on pique, qu'on frappe, qu'on pourfend, qu'on traverse et qui se rejoignent.

Ces rêves peuvent renfermer d'agréables détails, des sentimens exquis, des beautés de style; mais qu'importe à des hommes occupés qui pensent que les plaisirs de la poésie ne doivent pas être ceux d'une fantasmagorie? Pourquoi nous intéresser à des caprices auxquels le poète souvent n'a pas l'air de tenir beaucoup lui-même? On peut dire d'ailleurs que le rêve n'est d'aucun usage, et il vous écœure en prose aussi bien qu'en vers. N'avez-vous jamais été victime d'une personne qui dans un salon raconte un songe qu'elle a eu la nuit? Quoi de plus ennuyeux et de plus impatientant! Cette même personne pourra vous captiver, si elle vous donne ses idées et ses sentimens sur des choses réelles. Croyons donc que ce qui n'a point de valeur dans la conversation n'en a pas non plus dans la poésie, à moins qu'on ne soit d'avis de dire en vers ce qui ne vaut la peine d'être dit en prose. Il serait temps de mettre fin à toutes ces rêveries qui se perdent tous les jours dans les airs sans profit et sans plaisir pour personne, car le public, aujourd'hui désabusé, ne songe pas plus à regarder ces vapeurs sombres ou dorées qu'il ne se soucie de contempler les nuages qui passent par-dessus les maisons.

Il nous en coûte de paraître railler cette poésie, déjà si malheureuse et délaissée, qui aurait plus besoin, à ce qu'il semble, d'encouragemens que de critiques; mais il ne s'agit point ici du talent des poètes, que nous reconnaissons, il s'agit de la fausse idée qu'ils se sont faite de leur art et dont ils persistent depuis plus d'un quart de siècle à ne pas voir les inconvéniens. Leur insuccès tient à leurs erreurs, qui s'engendrent et s'entraînent les unes les autres. Après avoir cru qu'on peut intéresser longtemps le public à des rêves, ils sont encore persuadés qu'on ira jusqu'à s'attendrir avec eux sur leurs visions, car ces rêves sont invariablement humides de larmes; ces nuages ne manquent jamais de se fondre en eau. La mélancolie est une partie importante de cette poétique, et comme Boileau disait : Avant donc que d'écrire apprenez à penser, on dirait volontiers aujourd'hui : Apprenez à pleurer. Il est certain que la tristesse dans les vers peut avoir son charme. Verser des larmes littéraires sera toujours délicieux; on ne sait pas trop pourquoi, mais cela est ainsi. Nous aimons à prodiguer notre pitié qui nous coûte peu d'ailleurs, à sentir le cœur se fondre, à jouir de cette mollesse, et nous éprouvons alors le plus doux des plaisirs : celui de nous croire généreux. La mélancolie sera donc toujours une des plus belles jouissances de la poésie. Malheureusement on croit aujourd'hui l'avoir inventée, et on en abuse comme de toutes les choses qui paraissent nouvelles; mais cette mélancolie, inspirée

par la vue de la condition humaine, par la fragilité de nos plaisirs, par le néant de nos joies, par nos misères personnelles, elle date de l'origine du monde et de la poésie. Ne l'avez-vous pas rencontrée dans Homère et Sophocle, dans Lucrèce, dans Virgile, qui a donné de cette vague tristesse la plus touchante des définitions : *sunt lacrymæ rerum?* Seulement ces fortes âmes et ces grands artistes savaient que la virilité a aussi sa poésie, que la fermeté a sa grandeur, la réserve son pathétique. Ils ne sollicitaient point les larmes, ils ménageaient dans leur lecteur cette pure substance de ses yeux et de son cœur. Aujourd'hui on ne connaît plus ces scrupules, et chaque poète semble n'avoir plus d'autre mission que de nous attendrir sur son sort. Nous ne sommes pas insensibles, et bien que depuis trop longtemps nous nous soyons mis en frais de pitié inutile et imméritée, nous voulons bien écouter encore ces plaintes, pourvu qu'elles soient justifiées. Lorsqu'on entend les derniers vers de Gilbert mourant à l'hôpital, ceux de Chénier partant pour l'échafaud, ou, pour ne parler que d'angoisses morales et de tragédies intérieures, les tristesses d'Alfred de Musset accablé par le regret d'avoir dissipé sa vie, quand enfin on nous raconte en vers un malheur véritable, qui donc ne serait point touché? Mais nos poètes gémissent sans dire pourquoi. Par quelle fierté déplacée, par quel stoïcisme mystérieux refusent-ils de nous apprendre pourquoi leurs vers sont lamentables? Si vous avez des chagrins réels, confiez-les-nous, ô poète; au nom du ciel, quels sont vos malheurs? Si vous n'en touchez pas un mot, nous finirons par soupçonner que vous jouez un rôle et que vous n'avez aucun droit à la compassion. Peut-être seriez-vous embarrassé de recevoir les consolations que vous implorez. L'un se plaint, à ce qu'il semble, d'avoir perdu la foi religieuse, qui certainement ne ferait point un pas pour la retrouver et ne saurait qu'en faire, si on proposait de la lui rendre. Tel gémit sur l'infidélité d'une belle adorée et qui serait peut-être bien marri, si on la lui ramenait; tel autre paraît ne pouvoir se consoler de ce que les mœurs sont trop libres, et qui ne saurait plus que devenir, si elles ne l'étaient pas. Il en est qui, se sentant des larmes disponibles, les versent, faute d'occasion, sur une rose qui a eu l'insigne malheur de se flétrir. Faute de sujet, vous tenez note de tous vos petits ennuis dont vous essayez de faire des tragédies. Vous vous écoutez trop vous-mêmes, et si l'on vous demandait quelles sont vos peines, vous pourriez répondre comme cette jeune fille ennuyée : Je me pleure. Votre poésie a des nerfs, des vapeurs, elle est malheureuse, comme disent certaines femmes, sans savoir pourquoi. Or, tous tant que nous sommes, nous ne compatissons jamais à des peines inexpliquées, et dans la vie ordinaire, quand nous entendons de ces caprices plaintifs, nous ne les écoutons pas,

nous feignons de les écouter par politesse et cherchons un motif bonnête d'échapper à de vagues doléances et à des soupirs de théâtre. Qu'on ne soit donc pas étonné si le public n'est pas touché de ces larmes prévues; le public est bon, facile à tromper, mais à la longue il sait à quoi s'en tenir et ne se dérange plus pour si peu, comme un père bien occupé ne songe pas à se lever quand il entend dans une chambre voisine son enfant qui, faute de s'amuser, s'avise tout à coup de larmoyer pour qu'on s'occupe de lui et pour appeler du monde.

Ce ton plaintif n'est donc qu'une manie qui est devenue contagieuse. De même que les rêves prouvent qu'on n'a point de pensées, ainsi les doléances vaines semblent montrer qu'on n'a pas une seule raison de s'affliger. Ce qui manque évidemment aux poètes, ce sont des sujets de poésie, et c'est à quoi ils pensent le moins. De là vient un autre défaut, l'abus intolérable des descriptions. Dès qu'un poète ne trouve rien dans son esprit ou dans son cœur, il n'a plus qu'une ressource, c'est de décrire; pour cela, il ne faut pas grand effort, il suffit d'avoir des yeux et de les ouvrir. Rêver, gémir, décrire, voilà à peu près toute la poésie de notre temps.

Nous étonnerons peut-être en osant dire que, de toutes les ressources poétiques, la description est la moins intéressante. Elle est pourtant à la mode, et on lui fait fête. On dirait vraiment qu'on vient seulement de l'inventer, et qu'elle est la plus précieuse de nos conquêtes littéraires. Poésies et romans, toutes les œuvres d'imagination en sont remplies, et les auteurs sont persuadés que c'est le plus sûr moyen d'attacher. Bien plus, les critiques ne manquent jamais de relever ce mérite, et c'est à peu près le seul qu'ils relèvent. Un mot bien trouvé, une image hardie, enlèvent tous les éloges. On a même imaginé une langue nouvelle et bizarre composée de petits cris incorrects à l'usage de ceux qui s'extasient devant ces merveilles du pinceau littéraire. Nous ne sommes pas de ces admirateurs, et nous croyons que la description n'est que la richesse de l'indigence. On ne parle pas ici de la peinture vive des choses qui ont de l'intérêt par elles-mêmes, de ce talent qui consiste à mettre les objets sous les yeux en peignant un récit au lieu de le décrire; de pareilles descriptions sont la poésie même, et il n'est pas de grand poète qui, dans ce sens, ne sache décrire, ou, pour mieux dire, peindre. On n'entend blâmer que ces morceaux rapportés qu'on peut retrancher, où le poète se complaît pour montrer son talent d'observation inutile. Il y aurait là-dessus bien des choses à dire. La description est un genre faux, parce que sa lente analyse prétend rivaliser avec la peinture, dont elle n'a pas le prompt langage. Un tableau de paysage, par exemple, nous charme, s'il est bien fait, par cela que nous en jouissons d'un coup d'œil comme de la nature

même. Si le peintre faisait passer successivement sous nos yeux un arbre, puis une prairie, puis une vache, puis un ciel, nous y prendrions peu de plaisir. C'est à cela pourtant qu'est condamnée la description poétique qui nous présente une suite d'images comme sur un tableau qu'on déroule à mesure. Tous les arts ont leur limite qu'on ne franchit pas impunément. Le statuaire ne s'avisera pas de sculpter une forêt; le peintre se trompe quand il traite un sujet qui ne peut être expliqué que par le langage parlé; un musicien est ridicule quand il prétend donner la sensation des couleurs et peindre l'écarlate avec les sons de la trompette, et il nous a paru plaisant ce chef d'orchestre qui, exécutant à Londres je ne sais quelle valse de violettes, fit répandre dans la salle de l'essence de ces fleurs pour compléter l'harmonie imitative, — pour que le nez aidât l'oreille à comprendre le sujet et fût de moitié dans son plaisir. Il n'y a qu'une espèce de description lucide et agréable, c'est celle qui réveille par un petit nombre de traits bien choisis une foule d'images dans l'esprit. Il faut que le lecteur achève lui-même le tableau. Dites d'une femme, pour employer un exemple banal, qu'elle ressemble à une déesse, qu'elle semble couler dans les airs; vous en aurez dit plus peut-être que si vous décrivez par le menu son visage, sa taille, son teint, ses pieds. *Et vera incessu patuit dea.* Dans les grands écrivains, vous ne trouvez pas d'autre description. Elle est courte, à peine indiquée en quelques traits qui remplissent l'esprit. Elle fait partie du récit comme dans Homère, ou elle sera un précepte animé comme dans les poètes didactiques. Elle sert à quelque chose, elle s'appuie sur quelque chose, car de sa nature elle ne se soutient pas par elle-même. Pourquoi? Ce n'est pas le moment de le rechercher. Tout ce que nous savons, c'est qu'elle n'a de force et d'effet que quand elle est ramassée, quand notre imagination l'embrasse d'une seule vue, comme l'œil un tableau. Qui de nous n'a été percé par un de ces mots descriptifs d'une brièveté pénétrante? Quand Werther, désespéré, sort le soir de la maison de Charlotte muni de ses pistolets et résolu à mourir, il lève par hasard les yeux vers le ciel étoilé, *éternel.* Admirable brièveté descriptive, qui fait sentir en un mot ce contraste navrant de la nature tranquille dans sa permanence et comme insolemment indifférente aux éphémères et tragiques passions de l'homme! Lorsque, dans Plutarque, Caton a préparé son épée pour le suicide, qu'il passe la nuit à lire et à relire le *Phédon,* il s'aperçoit tout à coup qu'il est temps d'en finir parce que le jour approche et que les oiseaux *commencent à chanter :* mot analogue, non moins admirable, qui laisse voir encore cette opposition toujours poétique de la nature écrasant, pour ainsi dire, de sa paisible uniformité les plus terribles perplexités humaines. Nous choisissons ces traits parce qu'ils sont de ceux qui

peuvent toucher aujourd'hui. Supposez que Goethe et Plutarque, pour produire plus d'effet, se fussent avisés de décrire longuement, auriez-vous ressenti leur poétique secousse? Mais cet art des grands écrivains ne dure pas longtemps, et il est curieux de voir comment peu à peu on s'en éloigne davantage. Après un Virgile, sobre parce qu'il est ému, viendra un Lucain, qui s'amusera à faire en vers éclatans de longues descriptions inutiles, parce qu'il est de sang-froid. Ses peintures seront du moins encore enfermées dans un cadre. Viendra l'âge des poètes qui, ne sachant que dire, feront des ouvrages entièrement descriptifs, comme par exemple Delille et ses contemporains. Ils nous diront avec toute sorte de gentillesses de style ce que nous n'avons pas besoin d'apprendre, que le soleil se lève à l'horizon, qu'il y a des montagnes et des plaines, dans ces plaines des ruisseaux, auprès de ces ruisseaux des arbres, à ces arbres des feuilles. On n'est pas encore au bout de cette histoire. Un âge succédera, c'est celui où nous sommes, qui prendra la description où les précédens poètes l'ont laissée. Ne faut-il pas montrer que ces feuilles sont quelquefois jaunes ou rouges, qu'elles ont un retroussis qui a bien son charme, et que des insectes s'y promènent? Tout est peint alors avec une minutie extrême, tout a la précision fatigante d'un objet vu à travers une lunette trop forte. Ceci nous conduit à dire un mot en passant d'un défaut singulier, non remarqué, et qui est absurde dans la description contemporaine. Les poètes, en peignant un paysage, ne sont point placés à un endroit fixe pour le contempler. Ils nous feront voir une haute montagne dont les arbres gigantesques pendant sur les abîmes ressemblent à des giroflées qui tiennent par leurs racines à un vieux mur. Une pareille image fait supposer que l'observatoire du poète est à une grande distance de la montagne; ce qui ne l'empêchera pas de dire un peu plus tard que ces arbres portent des fleurs ou que l'écorce en est rugueuse. Son imagination, cette fois vraiment ailée, tantôt s'éloigne, tantôt s'approche, et semble tenir tour à tour un télescope et un microscope. Il n'y a plus de perspective dans le paysage. Encore un coup, nous ne proposons pas de supprimer la description poétique. Elle est intéressante quand elle contribue à la clarté, à la beauté d'un récit, quand on en fait une démonstration vivante, quand elle est nécessaire ou simplement utile, qu'elle apprend quelque chose de nouveau, comme la peinture de la nature tropicale dans Bernardin de Saint-Pierre ou des solitudes inexplorées de l'Amérique dans Chateaubriand : elle est alors un moyen d'information et comme une partie brillante de la science; mais elle est vaine, si elle n'est pas attachée à un fond solide. On peut en dire ce que nous avons dit déjà des rêves et des plaintes. Si dans

un salon vous entendez un homme trop sensible aux beautés de la nature qui se met à vous parler de ciel bleu et de prés verts, eût-il beaucoup de chaleur et d'esprit, il vous fera fuir. Croyons toujours que ce qui n'est d'aucun usage dans les entretiens ne vaut rien non plus en poésie. La description n'est le plus souvent qu'un ornement oiseux; elle prouve que le poète n'a rien de mieux à donner, qu'il n'a pas d'invention et point de sujet.

Si nous considérions maintenant la forme tout extérieure de cette poésie, nous verrions encore cette incurie du sujet et ce dédain pour la pensée. Quoi de plus froid, de plus puéril que la recherche de la rime riche, qui laisse si bien voir que l'auteur est indifférent à tout le reste? Tout le monde sans doute est d'accord qu'on ne doit pas rimer avec négligence; il faut que la rime ne soit pas trop prévue, et l'oreille, aussi bien que l'esprit, est doublement flattée quand elle rencontre à la fin d'un vers à la fois une consonnance pleine et une légère surprise. L'imprévu de la rime ajoute quelque chose à l'imprévu de l'idée. Aussi la poésie française, où il est si difficile de rimer parce que dans notre langue il n'y a pas beaucoup de beaux mots qui aient le même son, a un grand avantage sur la poésie italienne, où il suffit d'ouvrir la bouche pour rencontrer des consonnances. La difficulté vaincue est un plaisir et un mérite de plus; oui, mais il ne faut pas que l'on sente que le poète est uniquement occupé à chasser aux rimes. Quand le lecteur, arrivé à la fin du premier vers et rencontrant un mot étrange, se demande: Comment va-t-on rimer avec ce mot-là? il ne lit plus un poète, il regarde les mains d'un habile homme qui se fait fort d'exécuter des tours invraisemblables. Cette poésie pourra ressembler à un de ces ouvrages difficiles d'une industrie chinoise dont on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, l'adresse ou la futilité. Dans la poésie peu sérieuse, ces jeux d'esprit peuvent avoir leur agrément et ne tirent pas à conséquence; mais nous connaissons des poètes distingués, traitant de graves sujets, dont les rimes, uniformément extraordinaires, feraient supposer qu'on les a d'abord choisies pour leur étrangeté, et qu'on les a rangées à la suite les unes des autres en se proposant à soi-même la gageure de remplir plus ou moins raisonnablement ces cadres ainsi préparés, comme on fait dans le jeu des bouts-rimés. La rime n'est plus une esclave qui ne doit qu'obéir, elle est la maîtresse souveraine qui commande à la pensée de prendre tel ou tel chemin. Le poète a l'air de procéder dans sa petite industrie comme ces artisans qui ont le talent ingénieux de profiter d'une veine, d'une tache dans le marbre pour y adapter une figure. Sera-ce un homme ou un oiseau? L'accident de la pierre en décidera. Ce n'est plus de l'art, c'est un assez joli travail manuel. Ainsi fait ce poète, et même il fait moins que cela et produit

de moins curieuses merveilles. Celui qui se pique de faire passer sa pensée par ces voies étroites, j'aime mieux le comparer à cet artiste qui fut présenté à Alexandre le Grand et qui avait l'incroyable talent de jeter à distance à travers le trou d'une aiguille des grains de millet. Tout le monde était émerveillé et demandait pour un art aussi extraordinaire une récompense méritée. Que fit le roi, qui était homme de goût? Il fit donner à l'artiste tout un sac de millet, afin que la matière ne manquât jamais à cette dextérité. Ne pourrait-on pas offrir à quelques-uns de nos poètes un dictionnaire de rimes hétéroclites et riches splendidement relié, pour que rien ne manquât à leur bonheur et à l'exercice de leur art? Rien n'est plus charmant sans doute que de voir le talent franchir ou tourner tous les obstacles avec une élégante aisance; mais accumuler soi-même les obstacles pour avoir le mérite de les franchir, ce n'est plus de l'art, c'est du spectacle. Le gentilhomme robuste et souple qui a son coursier tout à la main, qui le dirige avec une sûreté gracieuse, qui ne craint ni haies ni fossés, ne méritera-t-il le nom de beau cavalier que s'il est capable encore de sauter à travers des cerceaux de papier? Quand on peut être un vrai poète, pourquoi donc vouloir passer pour un gymnaste? La pensée s'accommode mal de ce mécanisme et de ces tours de force. Elle consent bien à ne pas rimer avec trop de nonchalance, mais elle tient à sa liberté. Elle veut avoir assez d'espace pour se mouvoir comme il lui plaît, et nous goûtons fort ce mot d'un homme du monde qui, lisant un jour des vers de sa façon et entendant dire que ses rimes n'étaient pas riches, répondit en cachant une leçon sous un jeu de mots : Si elles ne sont pas riches, elles sont du moins à leur aise.

La manie des sonnets fait voir encore combien nos poètes sont heureux de porter des chaînes inutiles. Ils semblent trouver que la poésie est vraiment un art trop facile et qu'il n'y a plus de mérite à marcher sur la corde raide, à moins de s'attacher, comme on fait à l'Hippodrome, des paniers aux pieds. Au XIXe siècle, on n'a rien imaginé de mieux que de revenir à un genre usé qui demande beaucoup de loisirs et de frivolité, et que depuis Louis XIV on avait abandonné. S'est-on assez moqué de Boileau pour avoir dit par une excusable complaisance pour les divertissemens de son siècle :

> Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème!

Eh bien! de tous les préceptes de Boileau, dont la plupart sont excellens, on n'a retenu que celui-là. On n'accepte pas les grandes et saines vérités qu'il a proclamées, mais on érige en principe une de ses rares erreurs. Presque tous les poètes font maintenant des sonnets, c'est le genre à la mode. Quelle singulière aberration que

ce goût si vif pour une bagatelle difficile! Sommes-nous donc encore au temps où la cour et la ville se divisaient pour deux sonnets, où il fallait être *jobelin* ou *uraniste?* Au XVIIe siècle, le sonnet était un aimable jeu de société pour lequel le beau monde se passionnait parce qu'il n'avait rien de mieux à faire. On composait des sonnets, comme on aurait pu faire des acrostiches, pour s'amuser. Une versification non encore formée donnait quelque mérite à ces futilités harmonieuses, et, comme il arrive de tout instrument nouveau introduit dans les salons, on se plaisait à tourner d'une main légère la manivelle de cette boîte à musique. Mais comment ne sent-on pas que cette musique est de la plus agaçante uniformité? On veut que nos oreilles et notre esprit entendent toujours des pièces de quatorze vers dont les rimes sont croisées de la même manière, et qui se terminent invariablement (c'est une loi du genre) par un mot qui a la prétention d'être ou piquant ou sublime. Il faut rire, il faut pleurer en quatorze vers, ni plus ni moins, et au bout de ces quatorze vers on est tenu de s'étonner. Que la pensée soit grande ou petite, elle n'a qu'à s'arranger de cette mesure imposée par Apollon *voulant pousser à bout tous les rimeurs françois*. Si elle est trop grande, on la fera rentrer en elle-même; si elle est trop courte, on l'étirera sur ce lit orthopédique. Vous avez à parler de Dieu ou d'un papillon, qu'importe? vous êtes tenu d'enfermer votre pensée dans ce compartiment inflexible. Vous venez de tourner un compliment *à elle*, et maintenant vous voudriez immortaliser un grand homme et lui élever une statue dans vos vers; eh bien! versez le bronze des canons pris à l'ennemi dans la forme qui sert à fabriquer les figurines de sucre. Le sonnet a pu avoir jadis son agrément, mais à la longue il est devenu odieux. Il importune l'oreille pour la millième fois; il étouffe l'esprit, il conduit piteusement la pensée par de tout petits chemins d'avance tracés et toujours les mêmes; il est puéril par sa surprise finale qui ne surprend pas, puisqu'*on s'attend à de l'imprévu*. C'était bien la peine de faire une révolution littéraire, de renverser toutes les barrières établies, d'insulter les grands hommes du passé, tout cela pour aboutir à ne refaire que des sonnets,

> Et pour qu'en deux quatrains de mesure pareille
> La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille,
> Et qu'ensuite six vers artistement rangés
> Fussent en deux tercets par le sens partagés.

Notre fière pensée, qui laissait voir des instincts si sauvages, qui tirait si fort sur sa chaîne, une fois la chaîne rompue, elle n'a su que faire de sa liberté; elle est revenue tout gentiment à la servitude, et, avec une docilité qu'on ne lui demandait pas, s'est remise

d'elle-même dans son joli collier de misère pour avoir le plaisir d'en faire sonner les grelots.

Notre dessein n'est pas de relever à la suite toutes les erreurs de la poésie contemporaine. La critique se montrerait bien naïve, si elle voulait sermonner, par exemple, les poètes de talent qui de propos délibéré font des vers détestables, qui s'amusent à barbouiller le visage de la Muse pour prouver qu'ils n'ont pas de préjugés, pensant qu'insulter une divinité est toujours une espièglerie qui vous met un homme hors de pair. Il en est qui volontairement font des vers insolens pour agacer la fibre du public, des vers effrontés pour faire jeter des hauts cris, des vers nauséabonds et putrides destinés à faire mal au cœur, à soulever l'âme; c'est leur manière de comprendre le *sursum corda*. Ce sont là, je suppose, des badinages prémédités, qui, pour avoir quelquefois un air tragique, n'en sont pas moins des plaisanteries où l'auteur, homme d'esprit, prend une mine sérieuse en étouffant son rire. Ces sombres facéties, le poète les sait mauvaises et les a rendues aussi mauvaises que possible pour mieux renverser l'esprit aux bourgeois. A quoi bon blâmer ces petits attentats, qui, je l'espère, ne font tort à personne, et qui peuvent même avoir le mérite de réconcilier avec le bon sens ceux qui seraient tentés de ne pas l'estimer assez? C'est de la poésie ilote dont la laide ivresse peut être d'un bon exemple et qui pourra être citée par un érudit dans les siècles futurs comme le plus parfait des modèles à éviter. Pour nous, nous n'adressons nos réflexions qu'à la sincérité égarée des poètes qui se sont fait un faux système. Ils en ont un, qu'ils le sachent ou non. Ils s'imaginent en général qu'on peut se passer de sujet, broder sur une toile d'araignée comme sur un canevas, faire des vers intéressans sans matière véritable, que la poésie doit s'épancher en sentimens vagues, en pensées non définies, en effusions sans fond et sans rives. On pourrait donner pour épigraphe à presque toutes ces œuvres : *materiam superabat opus*. Voilà la fausse idée que nous combattons dans l'intérêt des poètes qu'on délaisse, dans l'intérêt de la poésie qu'il ne faut pas laisser périr, dans l'intérêt du public obligé de renoncer à un beau plaisir. La poésie vit de choses et n'existe que si elle décore une matière plus ou moins solide. Il est étonnant comme dans l'histoire de tous les arts les illusions commodes et flatteuses, amenées lentement, avec lesquelles on finit par vivre en paix, obligent quelquefois la critique à rappeler les principes les plus élémentaires. Montrons donc en quelques mots, puisqu'il le faut, que la poésie ne repose jamais sur des fantaisies personnelles, à moins qu'elles ne soient soutenues par des vérités générales, vérités sublimes ou familières, tout est bon; qu'en tout temps elle n'a fait que prêter un corps aux sentimens, aux idées du public; qu'elle ne craint pas de

se mêler à ses mœurs, à ses usages politiques, civils, domestiques; qu'en un mot elle a été toujours plus ou moins enfermée dans la réalité. Le public ne l'a oubliée, ne l'a perdue de vue que du jour où elle s'est éloignée du monde, où elle s'est évaporée en quintessence insaisissable. Est-ce à elle de venir à nous, ou bien est-ce à nous de courir après ses parfums? N'est-ce pas le cas de dire avec Bossuet, essayant d'étreindre la subtilité vaporeuse des mystiques: « Épaississez-vous! »

III.

C'est un préjugé singulier et nouveau qui consiste à croire que la poésie peut rester étrangère à la société, à ses mœurs, à ses usages, à ses passions, à sa religion, à sa philosophie, à sa science, à ses plaisirs, à tout ce qui a du prix pour les hommes. Jamais anciens ni modernes, avant ce siècle, ne l'ont considéré ainsi, comme on peut s'en assurer en jetant un coup d'œil sur les principales littératures. Chez les anciens, la poésie est si pleine de choses, si attentive à reproduire les sentimens de tous, si conforme à l'opinion, si fidèle dans ses peintures, qu'on est tenté de dire avec Aristote : « La poésie est plus philosophique et plus sérieusement vraie que l'histoire. » C'est ce qui donne un grand sens à ce jugement de Joubert : « voulez-vous connaître la morale, la politique, lisez les poètes. Ce qui vous plaît en eux, approfondissez-le, c'est le vrai; ils doivent être la grande étude du philosophe qui veut connaître l'homme; » nous ajouterons : la grande étude aussi de celui qui veut connaître la société antique.

Si la poésie de l'antiquité est impérissable et ne lasse point la curiosité savante, elle doit cet avantage non pas seulement à la perfection de ses œuvres, mais à leur valeur historique. En Grèce, elle renferme les pensées de tout un peuple. Elle n'est pas le jeu fantasque de l'imagination individuelle, et jusque dans ses libertés hardies elle est encore l'interprète de l'opinion commune. Religion, morale, politique, fêtes, plaisirs, elle embellit tout sans doute, mais sans rien dénaturer; elle est la décoration de la vie publique et privée, parce qu'elle en est l'image ornée. De même que des morceaux de marbre ou de pierre exhumés du sol de la Grèce ajoutent tous les jours quelque chose à la connaissance précise de l'antiquité, ainsi les moindres fragmens retrouvés de sa poésie nous découvrent les mœurs d'un peuple qui avait mis son âme et même les détails de sa vie dans tous ses ouvrages, dans ses monumens comme dans ses livres, et jusque dans les sons les plus fugitifs de sa lyre. Voilà pourquoi son histoire peut être recueillie dans les ruines de son art, dans ses vers épars et dans la poussière de sa sculpture et de sa poésie.

Suivez la poésie grecque depuis son aurore jusqu'à son déclin, et vous verrez qu'elle est toujours une image de la société, et qu'elle observe autant qu'elle imagine. Les muses ont le pied posé sur la terre, elles sont les filles de Mémoire. Dans les âges héroïques, la poésie est déjà l'histoire de la civilisation naissante. Les poèmes d'Homère ne sont point bâtis en l'air, et, de quelque manière qu'on les juge, on sent qu'ils sont pleins de réalités historiques. Les fictions religieuses sont les croyances mêmes du peuple, les faits épiques ses traditions, les caractères des héros sont ceux de ces âges à demi barbares, la science est toute celle du temps. A l'aide de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*, on peut tracer la géographie alors connue, se faire une idée de l'astronomie, de l'agriculture, des armes, des vêtemens, des meubles. Cette grande poésie qui paraît si libre, elle est de toutes parts emprisonnée dans le cercle de la vie réelle, et partout mêlée à des connaissances positives. Les anciens ont été déjà si vivement frappés de ce caractère historique, qu'ils ont attribué à Homère une sorte de science infuse, admirant sa connaissance exacte des choses autant que son génie poétique. Ils parlaient quelquefois de ses poèmes comme nous parlerions d'une encyclopédie. Ils disaient qu'il était astronome, politique, guerrier, géographe, médecin, ils lui attribuaient même la connaissance de tous les métiers. Les modernes à leur tour ont recueilli curieusement tout ce que le vieux poète savait dans toutes les branches des connaissances humaines, dans la navigation, dans les sciences et les arts. On a été jusqu'à faire la *flore* d'Homère. Essayez donc, avec tous nos vers adressés à la lune et aux étoiles, de donner la plus légère idée de notre astronomie.

Nous parlons d'Homère parce qu'il est le père de la poésie, le chef du chœur, et que tous les poètes grecs ont fait comme lui. Hésiode met en vers la science théologique, morale, agricole, de son temps; la tragédie raconte l'histoire pathétique des dieux et des héros à la piété et au patriotisme; la poésie de Pindare fournit des chants à la cité, chants de triomphe, hymnes, dithyrambes, prières pour les processions, pour les danses religieuses, pour les cérémonies funèbres: véritable liturgie ou parfois code de morale, elle est l'institutrice du citoyen et l'ornement de ses fêtes. Celui qui tracerait l'histoire de tous les genres et de tous les rhythmes ne ferait que raconter l'histoire morale de ce peuple qui a mis sa vie tout entière dans ses vers, et qui semble n'avoir dans sa poésie d'autre soin que de se peindre lui-même. S'il est un genre de poésie qui paraisse étranger à l'histoire, c'est assurément la poésie lyrique. Là, le poète ne relève le plus souvent que de sa propre inspiration, il est libre, il suit son caprice, il mérite d'être appelé *une chose légère et ailée*, comme dit Platon; mais en Grèce même

les petits poètes lyriques qui pensaient ne chanter que leurs sentimens privés, leurs plaisirs et leurs amours, nous révèlent les détails de la vie domestique. Ils ne sortent pas de la vie réelle. Leurs images mythologiques sont empruntées à la religion, leurs descriptions à leur pays, leurs plaisirs sont ceux de leurs concitoyens. Sans le chercher et sans le vouloir, ils nous font voir l'état social et les coutumes familières de leur temps. Ils sont dans leur mesure des historiens. Jusque dans le détail du style et dans les formes poétiques, vous retrouvez cette vérité historique. Quand un de ces poètes nous dit : *je chante*, c'est qu'il chante en effet; quand il invoque les muses, il accomplit un acte formel d'adoration religieuse; quand il demande le secours d'Apollon, il fait une prière véritable. Il n'en est pas de même, et c'est déjà une infirmité, dans les littératures modernes, où abondent les mensonges convenus, les imitations antiques qui ne répondent à rien chez nous. Notre poésie lyrique est condamnée à n'avoir souvent qu'un langage de convention; son costume, son mobilier, ses métaphores, sont étrangers à la vie moderne. Que sera-ce donc si à ce langage qui n'est pas le nôtre, le poète ajoute encore ses impressions vagues, des pensées qu'on ne démêle pas, des fantaisies qui ne sont pas non plus de notre monde? La poésie ne peut être alors qu'une chose étrange, fastidieuse, qui n'entre pas dans l'usage de la vie et qui ne touche personne, parce que personne ne s'y retrouve.

Nous avons rappelé ces caractères historiques de la poésie grecque pour montrer ce que la poésie doit être en montrant ce qu'elle fut à son origine, dans sa floraison spontanée et dans sa liberté naturelle. Jamais elle n'eut plus de prestige et de pouvoir, jamais elle ne fut plus universellement écoutée que dans le temps où elle prêtait son harmonie aux passions grandes ou petites, mais toujours véritables, des peuples, et leur permettait de se voir dans ses tableaux comme dans un miroir limpide. Tel est l'art en Grèce dans ses œuvres sublimes et légères. Tandis que le peuple ne pouvait parcourir les rues sans lire toute l'histoire racontée par les architectes, les statuaires, les peintres, le convive nonchalamment accoudé dans les festins ne pouvait soulever sa coupe sans y rencontrer quelque souvenir religieux, national ou domestique. Depuis le poète jusqu'au potier, tous ne parlaient au peuple que de lui-même.

On nous dira peut-être que c'est là un caractère qui n'appartient qu'à la poésie grecque, et que la poésie latine par exemple n'est plus si vraie, si fidèle, puisqu'elle est une imitation de la première. En effet, l'inculte Italie se mit à parler tout à coup un langage poétique qui n'était pas le sien et qu'elle apprit au plus vite. Cadres littéraires, fictions, idées, métaphores même, vinrent en

partie de la Grèce, et les poètes latins les mirent au pillage comme des soldats qui se partagent le butin de la victoire. Il est vrai, mais on oublie que les usages de la Grèce ont été importés à Rome en même temps que sa poésie, et que les vers gréco-latins qu'on se mit à composer répondaient à des mœurs gréco-romaines. Bientôt tout devint grec à Rome, les sentimens, les pensées, les coutumes. Les dieux helléniques règnent au Capitole, et partagent l'empire avec les vieilles divinités latines. En même temps le scepticisme du peuple vaincu, ses élégances, sa corruption, envahissent les esprits romains, incapables de résister à des influences qui les circonviennent de toutes parts. — C'est un grammairien grec qui élève les enfans, un rhéteur grec qui les forme à l'éloquence, un philosophe grec qui règle la conscience des hommes. On fera venir de la Grèce les nourrices et les cuisiniers. L'aspect extérieur de Rome change aussi bien que les idées. Les statues de Corinthe et d'Athènes peuplent les temples, les rues, les portiques. Les souvenirs patriotiques de la Grèce sont adoptés par les Romains. Non-seulement les arts, les modes, les vêtemens, sont étrangers, mais encore les ustensiles. Jamais, dans aucun pays, on n'a si complétement, qu'on nous passe le mot, emménagé toute une civilisation. La poésie latine, fidèle image de l'état social, laissera voir ce mélange de mœurs grecques et romaines, et montrera dans ses développemens successifs comment les deux sociétés se touchent d'abord, se mêlent ensuite et finissent par se fondre. La littérature répond aux mœurs. Aussi bien dans la poésie que dans les coutumes, l'élégance des Grecs est aux prises avec la vieille grossièreté latine, la grâce s'y mêle à la rusticité, le scepticisme s'unit à la superstition, et, comme pour mettre en lumière ces disparates, une versification tantôt délicate, tantôt rude, enveloppe tous ces élémens hétérogènes jusqu'au siècle d'Auguste, où, les sociétés grecque et romaine s'étant confondues enfin dans un ensemble harmonieux, vous voyez régner dans les œuvres poétiques un accord juste entre les sentimens et le langage, et cette politesse générale qui constate l'égale maturité de la société et de la littérature.

L'objection n'est donc que spécieuse, et la poésie romaine est aussi romaine que celle de la Grèce est grecque. Ajoutons qu'elle est aussi occupée de choses réelles, qu'elle n'est que la réalité choisie et ornée. Elle est religieuse, civique, satirique, morale, domestique, mais elle ne sort pas du cercle de la vie. Si elle quitte le monde, c'est pour s'élever dans la région des doctrines qui font encore partie de la vie humaine. Tout est net, précis, palpable, compréhensible, rien n'est donné au rêve ou à la fantaisie. Quel poète s'écoute plus lui-même qu'Horace, et pourtant y a-t-il un poète plus romain? Ses odes sont la peinture de sa vie privée ou les

échos inspirés du sentiment public. Ses satires et ses épîtres renferment toute l'histoire des opinions, des doctrines, et la chronique de Rome. Chaque vers des *Géorgiques*, tout poétique qu'il soit, offre un fond si solide que l'on discute les opinions de Virgile comme celles des agronomes. Les poètes qui s'occupent de morale ont une telle valeur qu'ils tiennent autant de place dans l'histoire de la philosophie que dans celle de la poésie, et lorsque vous avez besoin d'une définition épicurienne ou stoïque, vous la trouvez souvent plus exacte et plus brillante dans Lucrèce ou dans Perse que dans les prosateurs. Les plus légers poètes, les Tibulle et les Properce, des oisifs, des voluptueux, ont dans leur genre la même solidité; en les lisant, vous vous sentez entouré de tous les détails de la vie romaine. Ce qui prouve que tous ces poètes sont pleins de substance, c'est que chacun de leurs vers a besoin de notes historiques pour expliquer les perpétuelles allusions aux usages. Des professeurs de droit, des magistrats peuvent se servir des poètes pour éclaircir les difficultés du droit romain; des médecins, en rapprochant des textes poétiques, ont pu se faire une idée assez nette de la médecine antique. Un cordonnier trouverait dans ces vers des renseignemens précis sur les chaussures, tant il est vrai que cette poésie si haute, si vive, si légère, a toujours un corps, et son immortelle durée tient précisément à sa consistance. Nos poètes à nous pourront toujours se passer de notes semblables, puisque leurs vers, éclos entre ciel et terre, ne portent l'empreinte d'aucun temps, d'aucun lieu, et que leur imagination n'a jamais habité que l'empyrée, dont il n'y a ni histoire, ni topographie.

On se trompe quand on croit que la poésie n'a eu ce caractère actif et pratique que dans l'antiquité, et que depuis elle n'a plus été tenue de se mêler à la vie. Si au XVIIe siècle elle n'est plus aussi étroitement liée aux institutions et aux mœurs, si des imitations de toute sorte en dénaturent parfois la sincérité native, elle parle toujours aux lecteurs de ce qui les intéresse, elle leur offre des idées générales qui sont de tous les temps, elle s'inspire des passions ou des opinions du jour, et si elle n'est pas civique, elle sera du moins mondaine. Sans parler des grands poètes de l'époque, qui ne font qu'observer et peindre l'homme et la société, les plus légers, les plus évaporés, ont toujours un sujet, font allusion à des événemens et à des faits réels, saisissent une occasion pour rimer et jouent enfin un rôle dans le monde. Tel sonnet a été composé pour servir comme de drapeau à une coterie littéraire, tel madrigal a du moins le mérite d'être né dans une circonstance déterminée, il a une date, on connaît son adresse, il a son histoire; telle chanson est faite pour le divertissement public, telle épigramme est une vengeance ou un acte de justice, fait rire les uns, crier les

autres. C'est encore de la poésie qui sert à quelque chose, si peu que ce soit. Ces petits vers galans ou armés à la légère sont militans aussi à leur façon; petits combats, petits tournois, mais qui peuvent avoir une galerie de spectateurs. Il n'y a au XVIIe siècle qu'une espèce de poètes inutiles et qui ne comptent pas; aussi s'en est-on bien moqué : ce sont ceux qui dans leur galanterie vague riment non pour la dame de leurs pensées, mais pour la dame de leurs rêves, pour *une Iris en l'air*, qui, « toujours bien mangeans meurent par métaphore, » ou bien ceux qui dans de vides rêveries célèbrent la nature qu'ils ne connaissent pas,

> Et dans leur cabinet assis au pied des hêtres
> Ont fait dire aux échos des sottises champêtres.

Il en est encore de même au XVIIIe siècle, où tous les esprits cultivés s'intéressent à la poésie pour des raisons analogues. Si elle est souvent frivole, elle promène du moins sa frivolité sur tous les sujets qui éveillent la curiosité publique. Y a-t-il une pièce parmi les plus fugitives de Voltaire qui n'ait son intérêt présent? Ses satires, il suffit de les nommer; ses épîtres sont des manifestes. La poésie alors n'est souvent que de la philosophie, de l'histoire, détaillée en traits menus, aiguisée en pointes piquantes ou meurtrières. Elle sera moins encore, si vous voulez; elle notera en passant l'anecdote du jour, elle fera la chronique aimable ou scandaleuse des palais et des grandes maisons, elle chantera la munificence des Mécènes ou chansonnera leurs ridicules, et, pour n'être pas noble toujours, elle ne laissera point d'être écoutée, parce qu'elle renferme des idées ou des faits, et qu'elle s'adresse aux passions bonnes ou mauvaises du public. La France sera attentive, l'Europe applaudira. Les princes étrangers entretiennent à Paris des correspondans d'esprit, des Grimm, des Laharpe, pour les tenir au courant de ces futilités poétiques et leur envoyer ces fleurs passagères dans leur première fraîcheur : pauvre poésie, peu digne de servir d'exemple, je l'accorde, mais qui vit, qu'on recueille, parce qu'il n'y a chose si mince qui n'ait son prix, par cela qu'elle est réelle. Voyez donc si jamais les princes de l'Europe s'aviseront de se faire envoyer nos vers du jour pour savoir au juste à quoi monsieur un tel a rêvé en regardant couler l'eau, ce qu'il peut avoir dit à l'oiseau bleu, quel secret il a pu arracher aux marguerites.

Ce n'est donc que dans notre siècle qu'on s'est avisé un beau jour de faire de la poésie qui ne regarde personne, qui n'est d'aucun usage, de composer des vers sans occasion, sans sujet, qui ne relèvent d'aucun temps, d'aucun lieu, et où le poète, penché sur lui-même, essaie de noter dans une langue harmonieuse, mais peu connue, ces murmures confus qui bruissent dans son cœur, pareils

à ceux qu'on entend en appliquant l'oreille à une coquille marine. C'est Chateaubriand mal compris qui a mis en faveur cette poésie nouvelle. Nos poètes s'imaginent à tort être les arrière-petits-fils de René. Ils ont peut-être hérité de son mal, mais non de sa raison. Ce héros de la mélancolie rêve en effet, mais il sait qu'il rêve, il se juge rêvant, il se plaint, s'accuse, se déteste, et voilà ce qui fait l'intérêt, la grandeur, le pathétique de sa rêverie. L'extraordinaire beauté de sa confession n'est pas dans cette vague sensibilité, elle est dans la pénétration de son analyse et la fermeté de son jugement. Dans ce malade il y a un juge, dans ce cœur défaillant une conscience vivante. Cette étude sur soi-même est une découverte ajoutée à l'histoire morale de l'homme, exposée avec une précision aussi lucide que dramatique. Tel est aussi le caractère d'Adolphe dans le roman de Benjamin Constant. Supposez que ces deux personnages se soient simplement livrés aux fluctuations d'une pensée incertaine, vivraient-ils dans notre mémoire? Ces livres renferment un sujet, un sujet bien défini et traité avec une sévérité poignante pour l'instruction et l'effroi des hommes. On aura beau faire en France, dans toutes les œuvres de l'esprit il faut que la raison soit présente, qu'elle tienne le premier rôle et mène tout le reste. Nul ne parviendra à la déposséder, à s'en passer, ou s'il s'en passe, il se condamne lui-même au néant. La poésie sans objet et sans but n'est qu'une importation étrangère commode, mais qui ne pourra s'acclimater dans notre pays. D'autres peuples, je le sais, permettent à la poésie de n'être qu'une musique et la trouvent quelquefois d'autant plus suave qu'elle est plus mystérieuse; mais assurément ce n'est pas un Français qui le premier imagina de suspendre au vent son âme inconsciente comme une harpe éolienne et de la laisser frémir au hasard ou des zéphirs ou des orages.

C'est chose trop reconnue que notre poésie descend et s'ensevelit chaque jour davantage dans l'indifférence publique. Elle existe encore, mais n'arrive plus à une publicité véritable. Personne ne veut l'entendre, tout le monde l'éconduit avec plus ou moins de courtoisie. Et pourtant ce n'est pas le talent qui manque, ni l'art d'écrire et de versifier. D'où vient donc ce discrédit si singulier et si nouveau en France, où l'on a toujours recherché les plaisirs de l'esprit? Faut-il accuser uniquement les tendances positives du siècle et croire que notre sens littéraire s'est oblitéré? Nous croyons pouvoir dire que la faute en est plus encore aux poètes qu'au public, qu'ils sont abandonnés parce qu'ils se sont éloignés de la vie, qu'ils ne tiennent plus à exprimer des idées communes à tous, ni les sentimens généraux, ni les opinions dominantes. Leur imagination s'est retirée dans un monde à part qui n'a pas même toujours le mérite d'être meilleur que le nôtre, et qui par conséquent ne peut avoir

pour nous ni l'intérêt de la vie réelle, ni l'attrait d'un idéal. Ils ne sont pas au-dessus du siècle, ils sont en dehors; ni observateurs, ni peintres de la vie telle qu'elle est, ils persistent à nous donner leurs fantaisies qui nous sont étrangères. Ce n'est pas le monde qui a quitté les poètes, ce sont les poètes qui ont quitté le monde.

Parcourez en effet la poésie du jour, qui n'est pas, quoi qu'on en dise, dépourvue de séve juvénile et qui pousse tous les ans ses feuilles printanières, aussitôt flétries et desséchées, et vous verrez que si on ferme les yeux pour ne pas la voir, si on ne l'écoute pas, c'est qu'elle ne nous parle presque jamais de nous-mêmes. Elle n'est ni philosophique, ni religieuse, ni nationale, ni politique. Nous apprend-elle quelque chose sur la morale et le cœur humain? songe-t-elle à relever les esprits et les courages? prend-elle du moins plaisir à nous montrer à nous-mêmes, à peindre nos mœurs, nos ridicules et nos travers? Non, les poètes habitent de hautes solitudes où ils se nourrissent de mécontentemens superbes, où ils se livrent à des tristesses sans cause, à des langueurs inexpliquées, à un scepticisme sans étude, à toutes les défaillances de l'esprit et de l'âme. Leur lyrisme, souvent délicat, s'évanouit dans l'inanité des confidences personnelles, et si vague est cette poésie, qu'on a de la peine à trouver des mots pour la définir. D'autres, moins étrangers à la société, prétendent quelquefois la peindre; mais ils la défigurent, lui prêtent des sentimens qui ne sont pas les siens, des passions violentes quand souvent les nôtres ne sont que trop modérées, des vices sans vraisemblance, des vertus précisément contraires à celles que nous possédons, et dans leur peinture à rebours pensent ainsi refléter la société, — oui, comme l'œil de certains malades, dit-on, perçoit les objets en les renversant. D'autres enfin, fort capables d'exprimer des vérités utiles ou généreuses, ce qui est le plus beau privilége de la poésie, façonnent artistement des vers sans but et sans sujet, déclarent hardiment que la poésie n'a pas besoin de matière, que les belles formes se soutiennent par elles-mêmes, et cisèlent avec une industrie sans pareille des ouvrages charmans et futiles dont le mérite même est d'être creux et vides, comme ces vases de l'Orient qui figurent sur nos cheminées et nos étagères, et dont l'unique destination est de ne rien contenir.

Que doit faire la poésie pour reconquérir l'attention publique? Il fut une époque où la critique avait raison de dire : De l'audace, et encore de l'audace! Aujourd'hui elle ne peut que crier : Du sens, du sens! Tous les beaux vers que l'on jette à profusion, les traits brillans, les parcelles d'or, les perles qu'on rencontre presque partout, sont dépréciés, on n'en veut plus; comme dans la fable, le moindre grain de mil ferait mieux notre affaire. Il sera écouté du

public, le premier poète qui pourra inscrire en tête de son livre ces deux vers bien simples, et qui, à force d'avoir été méconnus, sont redevenus d'une nouveauté surprenante :

> Ma pensée au grand jour partout s'offre et s'expose,
> Et mon vers bien ou mal dit toujours quelque chose.

Il ne s'agit pas de revenir à un bon sens vulgaire sans invention et sans âme. Que nos poètes gardent leur ingénuité, leur confiance en eux-mêmes, leur imagination libre, leurs élans; qu'ils aient autant de passion qu'il leur plaît aujourd'hui d'en montrer; mais que cette passion soit au service d'une pensée. Que leur fantaisie ne se joue pas en fugitives nuances sur des vapeurs qu'une heure dissipe, mais qu'elle applique ses couleurs sur un fond résistant et sur un dessin médité. S'ils touchent à la vie humaine, que ce soit pour la peindre avec vérité; s'ils parlent de leurs angoisses morales, que les problèmes leur soient connus, et que sous leur poésie on sente de la doctrine. On ne fait rien avec rien, pas même en vers. Le public est ainsi fait qu'il écoute volontiers tout langage clair et substantiel. S'il rencontre un sujet qu'il comprend, il s'arrête et ne demande pas mieux que d'être instruit ou charmé. Qui n'a éprouvé, en parcourant une exposition de peinture, une impression physique et morale inévitable qui peut servir à notre démonstration? Quand on a promené sa vue sur une suite de tableaux vagues, éclatans et criards, qui étourdissent les yeux, où on n'a point trouvé ou saisi de pensée, votre esprit défaille, les yeux nagent, on se sent pâlir, le corps même languit, tout l'être s'abêtit jusqu'au moment où vous rencontrez une peinture nette et juste qui a prise sur votre attention; aussitôt âme et corps sortent de leur hébétement, vous revivez devant ce tableau, qui est peut-être médiocre, mais qui a du moins cet inestimable mérite de vous parler un langage connu. Le public n'est pas si complétement brouillé avec la poésie qu'il ne relise encore nos grands poètes contemporains, et qu'il ne sache dans l'occasion écouter les accens vraiment passionnés de quelques voix plus jeunes. L'esprit veut un aliment, grossier ou délicat, doux ou amer; il ne méprise rien de ce qui nourrit ou abreuve; il se détourne seulement à la longue de ces fausses apparences qui leurrent sa faim et sa soif, et ne se laisse plus prendre quand il a été souvent déçu. Voilà trop d'années que des poètes de talent, quelques-uns d'un talent rare, tendent vers nous la coupe qui doit nous verser l'ivresse poétique; personne n'approche les lèvres, tout le monde passe son chemin, quelquefois même avec un sourire incrédule. La coupe est belle cependant, elle est appétissante, elle est d'or; mais, imprudens, vous n'avez oublié que d'y mettre du vin.

C. Martha.

L'ENQUÊTE AGRICOLE

L'enquête agricole va commencer. Elle se fait administrativement, comme il était facile de le prévoir, mais enfin elle se fait. Il appartient maintenant aux membres des sociétés d'agriculture et des comices, aux propriétaires et cultivateurs de tout ordre, les plus petits comme les plus grands, de faire entendre leurs justes doléances. L'occasion est solennelle; les griefs de l'agriculture ont pris depuis quelques années un surcroît de gravité, mais ils ne sont pas récens, ils datent de deux cents ans. C'est sous Louis XIV qu'a commencé ce système d'épuisement qui a débuté par priver la France d'un quart de ses habitans, qui a cédé en partie dans le cours du XVIIIe siècle sous les efforts des économistes, qui s'est ravivé pendant la période révolutionnaire et impériale pour céder de nouveau pendant les deux monarchies constitutionnelles de 1815 et de 1830, et qui a reparu depuis quinze ans avec de nouvelles formes et une nouvelle intensité. Fénelon, Vauban et Boisguilbert avaient préparé la résistance sous les yeux mêmes de Louis XIV, mais sans réussir à l'organiser; elle n'a commencé sérieusement qu'il y a cent ans sous les auspices de leurs successeurs, et s'est poursuivie depuis cette époque avec des alternatives de succès et de revers. Le moment est peut-être venu de faire un pas décisif. Il y va de tout l'avenir de la France, de sa puissance, de sa moralité, de son bonheur, car tous ses intérêts sont engagés à la fois.

« Il faut courir à l'enquête comme au feu, » disait dans la dernière discussion du corps législatif un député de la majorité. « Il

faut que l'agriculture fasse ses cahiers de 1789, » a écrit de son côté un membre de nos anciennes assemblées, M. de Larcy. Ces deux mots peignent la situation.

L'enquête débutera probablement par rechercher si l'agriculture a fait de sérieux progrès depuis « l'ère impériale, » comme a dit M. le ministre de l'agriculture et du commerce dans son discours de Poissy; ce n'est pas nous qui avons imaginé cette façon de parler, nous nous bornons à la reproduire. D'après ce discours, les terres ensemencées en froment se sont accrues depuis 1851 de 1 million d'hectares, les vignes de 100,000 hectares, la betterave a passé de 36,000 hectares à 119,000, et le rendement moyen des céréales pour l'ensemble de la France a suivi une progression constante. Nous admettons le premier fait, l'extension de la surface ensemencée; mais il nous paraît difficile de le concilier avec le dernier, l'accroissement constant du rendement. Nous voyons en effet, si nous consultons les documens officiels, que la moyenne du rendement, pour les cinq ans qui ont précédé 1852, a été de 15 hectolitres par hectare, et dans les cinq ans qui ont suivi 1860, de 14 hectolitres 18 litres; la moyenne a donc baissé, au lieu de monter, depuis 1851, et il faut remarquer que dans la dernière période quinquennale se trouve l'année 1863, la plus abondante qu'on ait jamais vue, qui élève beaucoup le total; la véritable moyenne ne doit pas dépasser 14 hectolitres. Cette coïncidence d'un abaissement dans le rendement avec une extension de la surface ensemencée s'explique parfaitement par les lois de l'économie rurale; en étendant les cultures du blé à des terres de qualité inférieure et en disséminant sur un plus grand espace les forces et les engrais dont on dispose, on doit obtenir une récolte médiocre, et on se met dans l'impossibilité de la soutenir.

Le discours de Poissy ne nous dit pas sur quoi on a pris ce million d'hectares nouveaux consacrés à la culture du blé. Les trois départemens annexés ont sans doute apporté leur contingent, ce qui réduit d'autant la part de l'ancien territoire, et cette part elle-même, d'où vient-elle? « Ces accroissemens, dit M. le ministre, n'ont rien coûté aux cultures accessoires, car l'ensemble des terres cultivées a progressé dans cette même période d'une manière absolue. » C'est ici que des chiffres auraient été nécessaires. Combien d'hectares ont passé depuis 1851 de l'état inculte à l'état cultivé? Le nombre en est-il égal ou inférieur à celui des terres nouvellement emblavées? S'il est inférieur, et il doit l'être, la différence a nécessairement été prise sur les anciennes cultures. Est-ce le seigle qui a reculé? est-ce l'avoine? est-ce la culture des fourrages ou des racines? On nous dit que la vigne s'est accrue de plus de

100,000 hectares et la betterave de 83,000, ce qui aggrave encore la difficulté; où a-t-on pris ces 200,000 nouveaux hectares?

Ce serait dans tous les cas un progrès que cette extension de la betterave; mais ici, comme en beaucoup d'autres circonstances, les documens officiels ne sont pas d'accord avec eux-mêmes. D'après le discours de Poissy, la betterave ne couvrait que 36,000 hectares avant 1852, et la statistique officielle qui se rapporte précisément à cette même année porte 111,000 hectares. Quel est le véritable chiffre? Si c'est celui de la statistique, la betterave n'aurait gagné que 8,000 hectares depuis 1852 au lieu de 83,000; cette racine précieuse, mais exigeante, ne porte en effet des produits rémunérateurs que dans des terres de première qualité, et la culture en est renfermée dans six ou sept départemens du nord de la France. Qu'est-ce qu'une production, si riche qu'elle soit, qui ne s'étend qu'à un hectare sur 500 de la surface totale du territoire? Non-seulement elle trouve peu de terres qui lui conviennent, mais elle n'a que des débouchés limités. Elle a prospéré quelque temps par la distillerie à cause de l'*oïdium*, qui avait supprimé à peu près l'alcool de vin; mais depuis que l'ancienne production du vin se rétablit, les distilleries de betteraves se ferment. Reste le sucre, qui, pour le moment, hérite de la distillerie, mais qui ne peut pas lui-même s'étendre indéfiniment.

Dans son discours, le ministre ne nous a rien dit du bétail, ce principal intérêt de l'agriculture; c'était pourtant bien l'occasion, à propos du concours des animaux gras, de répondre aux rumeurs fâcheuses qui se répandent depuis quelque temps et qui accusent un déclin dans la production du bétail malgré le prix de la viande. Nous avons appris par une statistique de 1856 que dans les cinq ans qui ont suivi 1851, les bêtes à laine ont diminué en France d'un cinquième. Pas un mot sur ce grave sujet. Le ministre n'a pas été plus explicite pour le gros bétail. Depuis trois ans surtout, la disette des fourrages a porté atteinte à la population bovine; toute la moitié méridionale du territoire a eu beaucoup de peine à nourrir ses animaux de travail, et dans le reste l'élevage s'est ralenti. La viande maigre disparaît des marchés. Le haut prix du laitage contribue à réduire le nombre des veaux d'élève. Une importation croissante de bétail étranger ne remplit qu'imparfaitement le vide survenu dans nos étables, puisque les prix ne baissent pas. Pour les moutons surtout, l'importation a plus que quadruplé depuis quinze ans; elle a passé de 200,000 têtes à 850,000. Ce n'est pas un mal en soi qu'une pareille introduction, puisque nous lui devons une partie de la viande qui nous manque, mais elle donne un indice de plus du déclin de la production nationale.

Ajoutez à ces signes inquiétans la disparition de la soie, et vous verrez que les progrès de la production agricole ont dû être à peu près nuls depuis 1851; c'est déjà beaucoup d'admettre qu'elle n'ait pas reculé. La production du blé et du vin s'est accrue par suite des hauts prix qui avaient suivi d'énormes déficits de récolte; mais tout le reste, en particulier la production du bétail, la plus importante de toutes, a souffert.

Sortons de ces détails de chiffres, et demandons-nous si l'examen des causes générales nous ramène à la même conclusion. Tout le monde sait que l'agriculture, comme toute autre industrie, ne peut prospérer qu'au moyen de deux instrumens de travail, les bras et les capitaux. Or, s'il est un fait évident et incontestable, c'est que les uns et les autres ont manqué. Les dénombremens constatent que de 1851 à 1861 la population des campagnes a diminué de 10 pour 100, et ce sont surtout les hommes valides qui sont partis, laissant derrière eux les femmes, les enfans et les vieillards. La somme de la main-d'œuvre agricole a diminué d'un cinquième ou d'un quart, et le prix s'en est élevé en proportion. Beaucoup de travaux accessoires sont devenus impossibles. Les machines n'ont pu remplacer que faiblement les bras. La main-d'œuvre n'a pas été seulement plus rare et plus chère, elle est devenue plus mauvaise; les meilleurs ouvriers ont quitté les champs, ceux qui sont restés ont pris le moins de peine qu'ils ont pu, et il a fallu en passer par là.

La désertion des capitaux n'est pas moins visible. Les moindres cultivateurs comprennent parfaitement qu'il est insensé de mettre son argent dans le sol quand on peut le placer, sans embarras et sans travail, à 5, 6, 8, 10 pour 100, dans des valeurs mobilières qui ajoutent encore à ces gros intérêts l'appât de primes et de loteries. On ne répare pas ses étables, on n'entretient pas son bétail, on n'approfondit pas ses labours, on n'étend pas ses cultures fourragères; mais on a des fonds italiens, des fonds autrichiens, des fonds mexicains, des actions et obligations, etc. Depuis 1851, la France a fourni un milliard par an aux emprunts français et étrangers et aux entreprises de toute sorte qui ont sollicité les capitaux. Les épargnes du pays ne se sont pourtant pas accrues, elles ont plutôt diminué par les goûts de luxe et de dépense que la perspective de profits faciles a répandus dans toutes les classes; il a donc fallu que ce milliard annuel fût pris sur le fonds commun qui alimentait le travail industriel et agricole. Sur ces quinze milliards, la moitié seulement s'est logée dans des emplois productifs, comme les chemins de fer; l'autre s'est perdue dans des emprunts d'état, dans les démolitions de Paris et des autres grandes villes, dans une foule de mauvaises affaires qui ont fini par crouler.

Les conséquences naturelles de ces faits apparaissent maintenant de toutes parts. La valeur des propriétés rurales a baissé dans les trois quarts du territoire, et beaucoup de terres mises en vente ne trouvent plus d'acquéreurs; les fermiers ne paient plus à l'échéance et refusent de renouveler leurs baux aux mêmes conditions; les ouvriers voient le travail leur échapper et leurs salaires redescendre, faute de ressources chez ceux qui les emploient. Si ces influences délétères ne cessent pas d'agir, la production agricole ira en se réduisant, et nous marcherons à une succession de disettes.

Ces fâcheuses vérités contrastent avec les témoignages de satisfaction qui éclatent dans toutes les cérémonies agricoles organisées par l'administration; le ministre de l'agriculture reconnaît lui-même avec une parfaite loyauté « qu'un cri de détresse s'est fait entendre tout à coup au milieu de la prospérité. » — « Oui, a-t-il ajouté, l'agriculture souffre, mais ce ne peut être qu'une situation anormale que celle qui fait sortir la misère de l'abondance. » Il nous semble difficile qu'on puisse ainsi passer en un jour de la prospérité à la détresse. Les mouvemens de l'agriculture ne sont pas en général aussi prompts. Il est vrai que, d'après le ministre, la crise actuelle tient « à des influences passagères d'un ordre supérieur, impénétrables comme les desseins de la Providence, et qui échappent comme eux à l'action et à la prévision humaines. » Nous ne saurions partager ce fatalisme : le bas prix des blés est sans doute un accident qui tient en partie à des causes passagères; mais les souffrances de l'agriculture ne viennent pas toutes du bas prix des blés, elles tiennent à d'autres causes qui dépendent un peu plus de la volonté humaine, et il faut bien que le gouvernement lui-même en ait jugé ainsi, puisqu'il a ordonné une enquête. L'action de ces causes ne se fait pas seulement sentir sur l'agriculture, elle se montre dans toutes les branches de l'activité nationale; elle retarde dans son ensemble le mouvement de la richesse et le progrès de la population.

Ceux qui veulent croire à toute force à un énorme accroissement de richesse font grand bruit de l'extension qu'a prise notre commerce extérieur. De 2 milliards 250 millions en 1852, importations et exportations réunies, ce commerce a passé à près de 6 milliards en 1865. Voilà sans doute une magnifique progression; mais quand on y regarde de près, beaucoup d'ombres viennent se mêler à cet éclat. C'est surtout depuis 1861 que le progrès a été marqué, dit-on; comparons donc 1861 à 1865, et nous verrons que si, dans ces cinq ans, notre commerce extérieur s'est accru de 1 milliard 670 millions, cet accroissement n'a pas toujours été un signe de prospérité intérieure.

D'abord se présente un phénomène assez nouveau, et qui doit in-

spirer quelque hésitation. Dans d'autres temps, les importations et les exportations se balançaient, surtout si l'on avait soin de faire entrer en ligne de compte le mouvement des métaux précieux. Nos exportations restaient toujours un peu au-dessus de nos importations; l'or et l'argent comblaient l'intervalle. Aujourd'hui l'excédant d'exportation est devenu énorme, et l'entrée des métaux précieux, quoique très accrue, ne suffit plus pour combler la différence. En 1865, l'exportation a dépassé l'importation de 417 millions, ou, si l'on retranche 224 millions d'or et d'argent, de 200 millions environ. D'où vient cette anomalie? Les anciens partisans de la balance du commerce l'auraient vue avec joie, mais les idées ont changé. L'importation est considérée de nos jours comme plus utile que l'exportation, en ce sens que la richesse intérieure s'accroît par ce qui entre et diminue par ce qui sort; un vase qui recevrait moins d'eau qu'il n'en verserait finirait par se vider. L'Angleterre présente le phénomène inverse; les importations y dépassent les exportations, et, au lieu de s'en plaindre, on s'en applaudit. Cet excédant d'importations passe pour un tribut que le reste du monde paie à l'Angleterre : le contraire arriverait, si elle s'endettait; mais c'est le reste du monde qui lui doit et qui s'acquitte en marchandises.

Cette singularité s'expliquera peut-être chez nous par de simples erreurs d'évaluation; que les marchandises exportées soient évaluées dans l'ensemble 6 pour 100 plus bas, et l'anomalie disparaît. Or, quelque soin que prenne la commission des valeurs, des erreurs de 6 pour 100 sont faciles. Nous avons déjà signalé sur les vins une exagération manifeste: tous les vins qui sortent de France sont estimés en moyenne 100 francs l'hectolitre, — ce qui peut être vrai d'une partie, mais ne l'est certainement pas du tout. Avec deux ou trois rectifications du même genre, la somme des exportations se réduirait des 200 millions qui forment aujourd'hui la différence. Ces rectifications se feront, si elles sont justes. Les évaluations portées au tableau des douanes pour 1865 ne sont que provisoires; la commission des valeurs n'a pas encore fait son travail pour cette année; on a provisoirement adopté pour 1865 les bases qu'elle avait fixées pour 1864 : tout peut donc changer par la révision définitive, les prix des marchandises ayant généralement baissé en 1865.

Cette première difficulté levée, si l'on pénètre dans l'examen des détails, on trouve des faits non moins dignes d'attention. Les importations ne se sont accrues que de 340 millions depuis cinq ans, et ce faible accroissement porte tout entier sur trois articles, la soie, la laine et le coton. Or il est facile de montrer qu'au lieu d'indiquer un progrès, ce surcroît d'importation accuse un déclin, soit dans notre production agricole, soit dans notre production manufacturière. Il est entré en 1865 pour 113 millions de soie brute de plus

qu'en 1861; mais tout le monde connaît la cause première de cette grande introduction, c'est la ruine à peu près complète de la soie indigène. Si puissante qu'elle ait pu être, l'importation n'a pu remplir le déficit, et nos fabriques de soieries ont subi une réduction de matières premières d'un tiers ou d'un quart. Même observation pour le coton. Il est entré en 1865 pour 141 millions de coton de plus qu'en 1861. Voilà le gros chiffre, celui qui semble indiquer le plus grand progrès; malheureusement ce n'est qu'une apparence. Il faut distinguer entre la quantité et le prix. Quand on recherche la quantité, on trouve qu'il est entré en 1865 un grand tiers de coton de moins qu'en 1861; ce qui s'est accru, c'est le prix, qui a plus que doublé. Ainsi notre industrie cotonnière n'a pu travailler que sur un tiers de coton de moins, et elle l'a payé deux ou trois fois plus cher, sans parler de la qualité, qui est devenue plus mauvaise.

Il est entré en 1865 pour 85 millions de laines brutes de plus qu'en 1861, et comme l'exportation en emporte une partie, la véritable différence ressort à 70 millions. — Jusqu'à quel point ces 70 millions de nouvelles laines sont-ils venus s'ajouter à celles qui alimentaient nos manufactures? C'est ce qu'il est bien difficile de savoir. Si la production des laines indigènes a reculé au lieu d'avancer dans ces cinq ans, comme tout semble l'indiquer, l'introduction nouvelle a dû combler d'abord le déficit; dans quelle proportion? Nous l'ignorons. Si nous n'avions plus de moutons du tout, nous importerions encore plus de laines; en serions-nous plus avancés? Admettons qu'il y ait eu depuis cinq ans un accroissement réel dans la fabrication de nos lainages; cet accroissement ne suffit pas pour combler la restriction forcée de nos fabriques de soieries et de cotonnades. Ce qui ressort en fin de compte, tout compensé, c'est une perte d'un cinquième ou d'un quart dans l'ensemble de notre production manufacturière.

Hâtons-nous de dire que ceci ne porte aucune atteinte au principe de la liberté commerciale. Avec un déficit énorme sur nos soies et un autre moins grand sur nos laines, que serions-nous devenus, si l'approvisionnement étranger n'avait réparé en partie ces brèches? A la catastrophe agricole seraient venues se joindre des catastrophes industrielles encore plus terribles.

Passons aux exportations. Ici le gain apparent dépasse 1 milliard 300 millions. Les évaluations de 1865 le réduiront probablement; il s'accroît aussi de quelques articles qui n'y figuraient pas autrefois au même titre, comme la réexportation du coton en laine et de la soie brute, qui ne s'élève pas à moins de 200 millions. Le véritable chiffre doit être de 900 millions, ce qui est fort beau encore. La plus grande partie de cette différence porte sur cinq ou six articles : les tissus de laine, qui figurent pour 190 millions, la

tabletterie et la mercerie pour 100 millions, les grains et farines pour 80 millions, les vins pour 80 millions, les tissus de soie pour 67 millions, les tissus de coton pour 50 millions, etc. Il n'y aurait qu'à se féliciter de ce surcroît de ventes, si la question ne se compliquait d'un élément fort obscur et fort difficile à saisir, mais qui n'en a pas moins beaucoup d'importance : c'est la consommation intérieure. Si l'exportation vient s'ajouter à une consommation intérieure progressive ou même stationnaire, elle constitue un bénéfice; si elle ne fait qu'écouler l'excédant d'une consommation qui se réduit, elle change de nature : c'est toujours un bien en soi, car il vaut mieux vendre au dehors que ne pas vendre du tout, mais c'est la révélation d'un mal.

Or nous avons malheureusement, pour trois articles au moins, la preuve que le progrès de l'exportation coïncide avec une réduction de consommation à l'intérieur. S'il est vrai, comme le démontre l'examen des chiffres, qu'à prendre dans leur ensemble nos fabriques de soieries, de lainages et de cotonnades, elles ont diminué d'un quart depuis 1861 par le manque des matières premières, l'exportation n'a pu être prise que sur une réduction de consommation, et plus l'exportation a augmenté, plus la consommation intérieure a dû se réduire. La conséquence est rigoureuse, il n'y a aucun moyen d'y échapper. Il est bon sans doute de vendre des chemises à nos voisins, mais il vaudrait mieux que tous les Français en eussent davantage : la consommation intérieure d'abord, la vente extérieure ensuite. Si nous ne consommions plus de tissus du tout, nous en exporterions encore plus; en serions-nous plus heureux et plus riches?

L'exportation des denrées agricoles n'est également qu'un palliatif, car elle ne peut prendre de grandes proportions que par la baisse des prix. Ne vaudrait-il pas mieux que la consommation nationale soutînt assez les prix pour réduire l'exportation? Si le moindre excédant de récolte détermine des baisses désastreuses, c'est que la consommation intérieure ne se développe pas suffisamment. Encore un coup, ce n'est pas la faute de la liberté du commerce; elle atténue le mal au lieu de l'aggraver, mais elle ne suffit pas. Il faut encore que les principes de l'économie politique soient appliqués à l'intérieur comme à l'extérieur, et ils ne l'ont pas été; voilà pourquoi tout souffre à la fois, et l'agriculture plus que le reste. Nous ne prétendons pas mettre sur le compte du mauvais gouvernement économique la ruine de la soie, la maladie des pommes de terre, les épizooties, l'oïdium, les mauvaises récoltes de 1855 et de 1861, les récoltes surabondantes de 1863 et de 1864; mais une industrie peut être plus ou moins armée pour lutter tour à tour contre les fléaux qui réduisent ses produits et contre les baisses de prix qui

suppriment ses bénéfices, et l'agriculture ne l'est pas. Les autres industries le sont un peu plus, mais non encore assez.

Beaucoup de déposans, trompés par de fausses apparences, demanderont le retour à ce qu'on appelle le *système protecteur*. Là est le danger. Ce mot de *protection* présente à l'esprit une idée si séduisante qu'on s'y laisse prendre facilement. C'est aux hommes éclairés de combattre ce préjugé en montrant combien tout espoir de protection agricole est chimérique. On peut *protéger* telle ou telle industrie dont les produits sont bornés, en la défendant par des tarifs exagérés contre la concurrence étrangère. Pour l'agriculture, on ne le peut pas à cause de l'immensité de ses produits. La concurrence nationale, sur un sol de 54 millions d'hectares qui nourrit une des populations les moins denses de l'Europe, produit les mêmes effets et même des effets plus grands que la concurrence étrangère. On prohiberait complétement les produits agricoles étrangers que les produits indigènes ne se vendraient pas un centime de plus en temps ordinaire, et quand, pour une cause ou pour une autre, ils viennent à manquer, la nécessité de l'alimentation publique oblige à renverser toutes les barrières; la protection disparaît au moment où elle pourrait devenir efficace.

Pour le blé notamment, le système de la loi de 1861 est par le fait plus *protecteur* que l'échelle mobile. Comparons l'action des deux systèmes, soit dans un temps de disette, comme 1861, soit dans un temps d'abondance, comme 1865. Dans le premier cas, l'introduction des blés étrangers n'aurait pas été moindre sous l'ancien régime, elle aurait été même supérieure, car l'échelle mobile aurait levé tous les droits d'entrée et prohibé l'exportation, tandis que la loi de 1861 a laissé l'exportation libre et maintenu sur le blé un léger droit d'entrée. Dans le second cas, l'exportation qui a écoulé une si grande masse de nos produits n'aurait pas été aussi forte, parce que les prohibitions des années précédentes auraient comprimé le mouvement du commerce.

On a constaté, il est vrai, que depuis la loi de 1861, et même depuis la suspension de l'échelle mobile en 1853, les importations de céréales ont excédé les exportations d'une quantité notable; mais on néglige de tenir compte d'un autre fait : c'est qu'à partir de 1853, nous avons eu deux très mauvaises récoltes. Avec de tels incidens, les entrées auraient excédé les sorties sous tous les régimes. Si l'on veut à toute force imputer cet excédant à la disparition de l'échelle mobile, il faut aussi lui attribuer la hausse des prix dans la même période. Les prix moyens se sont fort élevés après 1853, non à cause du régime légal, mais à cause des deux disettes, et c'est précisément parce que les prix moyens se sont élevés que les importations

se sont accrues. A partir de 1863, les prix ont baissé, et les exportations ont recommencé. De tout temps, une période d'exportation a succédé invariablement à une période d'importation, comme le balancement d'un pendule.

Un grand nombre de nos producteurs s'épouvantent d'avoir à *lutter*, comme ils disent, avec le monde entier; mais ce n'est pas tel ou tel régime légal, c'est la force des choses qui le veut ainsi. Vous ne pouvez pas empêcher que de nos jours les chemins de fer et les bateaux à vapeur ne rapprochent toutes les distances. Remarquez d'ailleurs que, si le reste du monde peut vous approvisionner, il peut aussi vous servir de débouché; l'un compense l'autre. Vous dites que les terres de la Russie, de la Hongrie, de l'Amérique, n'ont qu'une faible valeur en comparaison des vôtres et que l'importation tend à vous faire descendre au même niveau; mais les terres de l'Angleterre, de la Belgique, des Pays-Bas, de la plus grande partie de l'Allemagne, ont une valeur plus haute, et l'exportation tend à son tour à vous élever jusqu'à elles. Voyez ce qui se passe en France même : nous avons des terres qui valent 10,000 francs l'hectare et des terres qui valent 100 francs; quelles sont celles qui ont à redouter la concurrence des autres?

Ces fantômes s'évanouissent peu à peu; l'enquête achèvera de les dissiper. Ce n'est pas sur le terrain de la protection qu'il faut placer la question, c'est sur l'assiette et la quotité de l'impôt. Si les plaintes contre la liberté commerciale sont imaginaires, il n'en est pas de même des griefs contre l'impôt. L'agriculture a été de tout temps la bête de somme du fisc, et dans la répartition des charges ses intérêts sont toujours sacrifiés. Voilà la véritable cause de ses souffrances. Il n'y a qu'un remaniement presque complet, soit dans les recettes, soit dans les dépenses publiques, qui puisse lui donner satisfaction. L'entreprise est immense et difficile, et on comprend que les plus hardis reculent effrayés; mais au bout du compte les agriculteurs forment les deux tiers de la nation, et s'ils peuvent parvenir à s'entendre, le suffrage universel met entre leurs mains un instrument irrésistible. Ils ont d'autant plus le droit de s'en servir qu'ils n'ont à demander que le bien général.

On a pu juger du progrès qu'ont fait faire depuis quelque temps à l'opinion publique les surcharges d'impôt par ce qui s'est passé dans une réunion tenue récemment à Paris sous le nom de *congrès des sociétés savantes*. Cette assemblée libre, qu'il ne faut pas confondre avec une autre du même nom, exclusivement scientifique, et tenue sous les auspices du ministre de l'instruction publique, avait une section d'agriculture présidée par un membre du corps législatif et composée d'hommes appartenant aux sociétés d'agri-

culture des diverses parties du territoire; elle a pris sans hésiter, après une vive discussion de plusieurs jours, les résolutions les plus vigoureuses.

Son premier vote a eu pour but de faire disparaître l'inégalité qui existe aujourd'hui devant l'impôt entre les produits agricoles étrangers et les produits agricoles indigènes. Les céréales, les bestiaux, les laines, etc., entrent en franchise de droits ou avec des droits nominaux. Cette immunité n'aurait que des avantages, si l'absence de toute perception à la frontière n'obligeait à charger les impôts à l'intérieur. Nous avons déjà nous-même appelé sur cette question l'attention des lecteurs de la *Revue* (1). Rappelons seulement qu'il s'agit d'une recette de 30 millions au moins que l'administration des finances laisse échapper pour en chercher d'autres moins équitables. Il n'y a là aucun retour au système protecteur, il s'agit au contraire de faire cesser le privilége dont jouissent chez nous les produits étrangers. De tout temps, les économistes qui ont le plus combattu les droits protecteurs ont admis les droits fiscaux. La célèbre association pour la liberté des échanges qui a fait tant de bruit il y a vingt ans s'en expliquait en ces termes dans sa déclaration de principes du 10 mai 1846 : « Il est évident que la douane peut être appliquée à deux objets très-différens, si différens que, presque toujours, ils se contrarient l'un l'autre. Napoléon a dit : *La douane ne doit pas être un instrument fiscal, mais un instrument de protection.* Retournez la phrase, et vous aurez tout notre programme. Ce qui caractérise le droit protecteur, c'est qu'il a pour mission d'empêcher l'échange entre les produits nationaux et les produits étrangers; ce qui caractérise le droit fiscal, c'est qu'il n'a d'existence que par cet échange. Moins le produit étranger entre, plus le droit protecteur atteint son but; plus le produit étranger entre, plus le droit fiscal atteint le sien. » Vers le même temps, l'économiste Bastiat, renchérissant sur cette déclaration, écrivait : « Je suis si loin de vouloir détruire les douanes que je les regarde comme *l'ancre de salut pour nos finances;* je les crois susceptibles de donner au trésor des recettes immenses. » Or, pour obtenir des douanes, sinon précisément des recettes immenses, du moins des revenus de quelque valeur, il faut de toute nécessité imposer les produits de grande consommation; les objets de luxe ne suffisent pas.

Quelques casuistes de l'économie politique, exagérant, comme il arrive toujours, la doctrine des maîtres, s'évertuent aujourd'hui à montrer qu'un droit fiscal peut devenir dans une certaine mesure un droit protecteur. Cette objection exclurait tous les impôts, car tout impôt sur un produit est nécessairement protecteur des autres.

(1) Livraison du 1er février 1866.

Il suffit, pour donner à un impôt son caractère, qu'il soit établi dans un intérêt fiscal, et non dans un intérêt protecteur. D'autres ont allégué que les produits étrangers, ayant payé l'impôt dans leur propre pays, ne peuvent pas être imposés à leur entrée en France sans payer deux fois. L'objection a encore une portée trop générale, elle s'adresse à tous les droits de douane sans exception. Les produits qui passent d'un pays dans un autre paient en effet deux fois, parce qu'ils ont profité successivement de l'organisation économique des deux pays, et qu'ils doivent en supporter les charges. Nos propres produits, quand ils vont en pays étranger, sont soumis à la même loi, et c'est de toute justice.

Le congrès s'est prononcé ensuite très nettement, comme second article de son programme, pour une large réduction du contingent militaire. Voilà sans contredit une des grandes plaies de notre temps. Au commencement de la restauration, le contingent annuel n'était que de 40,000 hommes; il fut porté ensuite à 60,000. Le gouvernement de 1830 le mit à 80,000, et il est aujourd'hui de 100,000, après avoir monté encore plus haut. Une pareille saignée emporte la fleur de notre jeunesse; elle désorganise le travail, arrête le progrès de la population, et n'a pas moins de mauvaises conséquences morales que de mauvaises conséquences économiques. On a cru en atténuer les effets par l'institution de la réserve, mais la réserve est aujourd'hui jugée par l'expérience; les jeunes soldats qui rentrent dans nos campagnes avec l'interdiction de se marier y rapportent des maladies, des mœurs relâchées, des habitudes d'intempérance; mieux vaut laisser sous les drapeaux tous ceux que la nécessité y appelle et en enlever le moins possible à leurs travaux naturels. Il serait urgent de revenir au chiffre de la monarchie de 1830, si ce n'est même à celui de la restauration. Avec un contingent annuel de 60,000 hommes, on aurait encore une armée de 420,000 hommes, de 375,000 avec les non-valeurs. Peut-être même, en prolongeant d'un an la durée du service militaire, pourrait-on se contenter d'une levée annuelle de 50,000 hommes ou de la moitié du contingent actuel. Le prix de l'exonération, cet instrument de ruine pour les familles, tomberait de cinquante pour cent. On dira sans doute que l'état de l'Europe ne permet pas de désarmer; mais ce n'est pas désarmer que de tenir sur pied une armée de 375,000 hommes, ou même de 350,000. Une pareille force suffit et au-delà pour maintenir la sécurité intérieure et extérieure, elle n'exclut que les idées de conquête.

Le troisième vœu émis par le congrès n'a pas moins d'importance, c'est la réduction des dépenses improductives en général et des travaux des villes en particulier. On comprend sans peine qu'il s'agit surtout de Paris. Il n'y a vraiment rien de possible tant que

durera cette exubérance d'expropriations, de démolitions et de bâtisses. Tous les capitaux que laissent disponibles les dépenses militaires ne cesseront pas de s'y engloutir. L'imagination recule quand on essaie de calculer ce qu'auront coûté la construction du nouvel Opéra et l'ouverture de ses abords. Heureusement les Parisiens eux-mêmes commencent à comprendre que tout n'est pas gain pour eux dans ce bouleversement. Paris est maintenant la ville la plus chère de l'Europe, et les étrangers qu'y attirent les chemins de fer n'y viennent plus qu'en passant. A mesure que s'étendent ces voies immenses, froides en hiver, chaudes en été, chacun peut se convaincre qu'elles ne valent ni en beauté ni en commodité ce qu'elles coûtent. Des lignes uniformes de maisons toujours semblables fatiguent les yeux par leur monotonie, et la disparition presque complète des jardins et des cours intérieures, l'élévation excessive des nouveaux bâtimens, remplacent les anciennes conditions d'insalubrité par d'autres; les tables de mortalité ne donnent pas les résultats qu'on s'était promis. Espérons que l'incident du Luxembourg marquera le terme de ces exagérations. Il faut de grands travaux dans une ville comme Paris, mais il y a des bornes à tout. Les terrassemens du Champ-de-Mars, qui ont tant fait crier, et avec raison, sous la république, ne sont rien auprès de ceux qui s'exécutent aujourd'hui avec des bras et des machines qui pourraient servir à faire des chemins de fer, des routes, des canaux, ou tout simplement à exploiter des industries utiles.

Avec une diminution dans les dépenses improductives et une augmentation dans les recettes des douanes, on peut alléger quelques-uns des impôts les plus lourds. Il en est deux surtout que le congrés des sociétés savantes a signalés au nom de la justice et de l'égalité. Ce n'est pas trop que de demander une réduction de moitié sur l'impôt des mutations et sur l'impôt des boissons. Le premier est la principale cause de la plupart des embarras qui accablent en France la propriété foncière; il contraste par son énormité avec les immunités dont jouit la propriété mobilière, et qu'il est bien difficile de lui enlever. Réduit de moitié, les recettes qu'il donne ne diminueraient pas en proportion, car il provoque aujourd'hui beaucoup de fraudes aussi nuisibles aux droits du trésor qu'à la sécurité des transactions. Le second met obstacle à l'une des consommations les plus saines et les plus fortifiantes pour les classes ouvrières, excite à l'ivrognerie en réduisant l'usage régulier du vin, et comprime l'une des cultures que le climat de la France favorise le plus. Rien n'est plus monstrueux qu'un impôt qui s'attache à une seule denrée pour en doubler la valeur. Réduit de moitié, l'accroissement de la consommation compenserait encore en partie les pertes du trésor.

Le congrès n'a pas craint de réclamer en outre la suppression des octrois, et à notre avis il a eu raison, quoi qu'il en doive arriver. Puisqu'on invite l'agriculture à s'expliquer sur ses griefs, elle fait bien de n'en omettre aucun. Timidité ici serait imprudence. La question des octrois est beaucoup plus mûre qu'on ne peut le croire quand on ne suit pas de près le mouvement des idées économiques. Un petit pays qui marche rapidement dans la voie de la prospérité, parce qu'il a su garder en 1848 sa monarchie constitutionnelle, la Belgique, a supprimé dans son sein les octrois depuis cinq ans. Un autre état qui a précédé de tout temps le reste de l'Europe dans la pratique de la science financière, la Hollande, vient aussi de les abolir. Chez nous, on en a tant abusé depuis quelques années, qu'on a donné des armes puissantes à ceux qui les repoussent. Pour subvenir à des dépenses de luxe, on a surchargé outre mesure toutes les consommations; on a fait plus, on a imaginé d'étendre arbitrairement le périmètre de la perception, et en portant les poteaux de l'octroi à une grande distance dans la campagne, on a soumis des populations rurales aux mêmes charges que la population urbaine, sans les faire profiter des dépenses qui se font avec leur argent (1). Tous ces excès ont comblé la mesure.

Il n'y a jamais eu d'octroi en Angleterre, et les villes n'y sont ni plus mal pavées ni plus mal éclairées qu'ailleurs. Ceux qui voyagent aujourd'hui en Belgique et en Hollande peuvent faire la même remarque. L'heureuse Belgique, ayant à disposer d'un excédant sur les recettes du trésor public, a pu remplacer les octrois en attribuant aux communes intéressées 40 pour 100 sur le produit brut des postes et 34 pour 100 des droits d'accise sur les boissons et sur les sucres. Les Pays-Bas, n'ayant pas tout à fait la même ressource, les ont remplacés purement et simplement par des centimes additionnels aux contributions directes, en y ajoutant les quatre cinquièmes du principal de la contribution personnelle. On peut varier ces combinaisons, mais dans toutes les hypothèses les octrois finiront par disparaître. Quand même les revenus des villes se réduiraient un peu par la transformation, il n'y aurait pas un bien grand mal. L'octroi a les avantages des impôts indirects en général, mais il en a aussi les inconvéniens; il peut s'accroître insensiblement sans que le contribuable en soit averti: c'est ainsi qu'une perception qui n'était que de 6 millions à l'origine a pu atteindre 100 millions pour la seule ville de Paris.

L'état a déjà manqué deux occasions de supprimer les octrois. Il

(1) Voyez une brochure sur l'extension de l'octroi à la banlieue de La Rochelle, qui contient des faits incroyables et pourtant attestés par de nombreuses signatures.

percevait autrefois le dixième de cet impôt municipal; il en a fait l'abandon au profit des villes, et si à ce moment la suppression avait eu lieu, on aurait eu ce dixième de moins à remplacer; avec l'économie des frais de perception, qui s'élèvent en moyenne à 10 pour 100, c'était un cinquième de gagné. Plus tard, quand l'état a abandonné 17 centimes additionnels au principal des contributions directes, la même opération eût été possible. Aujourd'hui l'état ne peut faciliter la réforme qu'en renonçant à une nouvelle part des impôts directs ou indirects perçus à son profit, des centimes additionnels feront le reste. Pourquoi n'appliquerait-on pas aux villes la règle généralement suivie en matière de dépenses communales? N'est-ce pas un principe de notre droit public d'établir en toute chose une stricte égalité? Quand les communes rurales pourvoient à toutes leurs dépenses par des centimes additionnels, pourquoi les villes ne feraient-elles pas de même?

La grande difficulté, c'est Paris, et suivant l'usage français, qui s'attaque toujours au plus fort de l'obstacle, on met surtout le siége devant Paris; ce n'est point par là qu'en bonne tactique il faudrait commencer. Il y a en France cent villes où l'octroi est plus facile à remplacer qu'à Paris. Il appartient surtout aux pays vinicoles, qui souffrent le plus des octrois, de donner cet exemple. C'est ainsi qu'on procède en Angleterre et dans tous les pays libres, quand on veut obtenir une réforme; on commence par corriger les petits abus qu'on a plus près de soi, et on marche ensuite avec plus de force à l'attaque des grands.

Le congrès a demandé enfin que les crédits pour les travaux publics fussent consacrés désormais aux voies de communication qui intéressent l'agriculture, les autres ayant eu d'avance leur part. La subvention de 25 millions accordée par l'état pour les chemins vicinaux et celles qu'il promet pour les autres travaux d'intérêt local ont ouvert une carrière nouvelle. De toutes parts, les départemens et les communes sollicitent des secours pour les entreprises utiles dont l'initiative leur appartient. Le budget des travaux publics peut ainsi se transformer au grand profit de l'agriculture et de l'industrie. Cette forme de la subvention est sans doute fâcheuse quand il s'agit pour les départemens de reprendre dans le trésor public une partie de ce qu'ils y ont versé, et il vaudrait mieux que l'état leur abandonnât une fois pour toutes une part de l'impôt; mais avec nos habitudes de centralisation, une pareille manière de procéder, si juste qu'elle soit, paraîtrait trop radicale. On marche au même but par le système des subventions, avec cette différence que les secours se donnent arbitrairement, en favorisant les uns aux dépens des autres, et par des considérations politiques rarement d'accord avec les véritables intérêts.

Les représentans de l'agriculture ne manqueront certainement pas d'insister, dans l'enquête, sur cette nécessité d'augmenter les ressources des départemens et des communes en réduisant d'autant le budget de l'état. Il n'est pas indifférent que la même somme soit dépensée par l'état ou par les localités. D'un côté, on fera des travaux plus magnifiques, mais moins nombreux et moins utiles; de l'autre, des chemins de fer plus modestes, des ponts moins gigantesques, des routes moins larges et moins parfaites, mais qui se multiplieront à l'infini. Après avoir attiré tout le sang des extrémités au centre, il faut le ramener autant que possible du centre aux extrémités. Une simple dotation annuelle de 1,000 francs par commune et de 500,000 francs par département produirait des merveilles, et l'état se dégagerait de la responsabilité de tout faire; il gouvernerait, comme disait Turgot à Louis XVI, par des lois générales, sans avoir besoin d'entrer dans la diversité des détails.

Quant à la tendance des capitaux vers les placemens mobiliers, il n'y a rien à faire pour l'arrêter, il suffit de ne pas la favoriser. Les capitaux doivent rester libres de se porter où il leur plaît. Tout ce qu'on peut faire, c'est de demander, avec le congrès, que le gouvernement exécute la loi qui prohibe les loteries, et qu'il soit interdit aux agens de l'administration de travailler au placement de nouvelles valeurs. Les capitaux, avertis par de nombreuses catastrophes, se montrent déjà plus défians; le plus simple raisonnement leur apprendra à s'écarter de ces emprunts étrangers qui ne leur présentent aucune garantie, puisqu'il n'y a aucun moyen de poursuivre hors du territoire national les débiteurs qui ne paient pas, gouvernemens ou autres. Quand une nation va chercher des prêteurs hors de chez soi, c'est qu'elle n'en trouve pas dans son propre sein; plus les intérêts offerts sont énormes, plus il est prudent de s'abstenir, et quand cette conviction aura pénétré dans les esprits, les emprunts espagnols, autrichiens, italiens, turcs ou mexicains, pourront sans péril se présenter sur notre marché.

On a beaucoup insisté dans le congrès pour obtenir de nouveaux moyens de crédit, soit hypothécaires, soit agricoles. Les institutions existantes n'ont pas en effet rempli les espérances qu'elles avaient fait naître, et au lieu d'attirer les capitaux vers l'agriculture, elles ont puissamment contribué à les en détourner. Le *Crédit foncier* est pourtant un très bon instrument. Que les travaux de Paris se ralentissent, et le *Crédit foncier* fera retour à la propriété rurale, qu'il a trop délaissée pour des placemens plus commodes. On peut aussi désirer que le régime hypothécaire, dont il a eu jusqu'ici le monopole, soit généralisé; l'expérience est faite, elle n'a révélé aucun danger. Le *Crédit agricole* prête à des critiques plus graves, car il n'a d'agricole que le nom. On ne les lui a pas ména-

gées. Plusieurs projets ont été présentés pour des modifications à la législation qui rendent plus libre le gage que les cultivateurs peuvent offrir à leurs créanciers. Ces projets ont assurément leur mérite, mais ils soulèvent des questions de droit délicates, et même en les supposant réalisés, ils n'auront que bien peu d'effet tant que tout le crédit de la France sera centralisé à Paris.

Tels sont les principaux remèdes indiqués par le congrès. Le cri parti spontanément de ce *meeting* agricole trouvera plus d'un écho dans l'enquête : il est de nature à réunir dans une même pensée toutes les classes de la population attachées au sol. Ce n'est pas seulement l'intérêt des propriétaires de tout ordre qui veut la réduction des contingens, la réduction des travaux de Paris, la réduction des impôts; c'est aussi l'intérêt des fermiers, des métayers, des simples journaliers. Il y a plus, c'est l'intérêt des consommateurs urbains, car on ne peut obtenir que par ces réformes la *vie à bon marché*. La réduction des frais de revient profite à tous, et l'impôt est le plus lourd de ces frais. Quand l'agriculture aura moins de charges à supporter, moins d'hommes à fournir, elle saura bien trouver elle-même sa voie; elle a doublé ses produits en trente ans, de 1815 à 1845; elle saura bien les doubler encore. Si elle n'a pas fait mieux depuis quinze ans, c'est qu'on ne lui en a pas laissé les moyens. Les pertes qu'elles a subies dans ces quinze années n'ont pas été tout à fait sans compensation, en ce sens que le réseau des chemins de fer et des routes de terre n'a cessé de s'accroître; ce genre de progrès, comme tous les autres, a marché plus lentement chez nous que dans le reste de l'Europe occidentale, mais enfin il a marché, et ces puissans instrumens de circulation porteront leurs fruits quand les causes qui les neutralisent auront cessé.

Le moment approche où les peuples apprécieront les gouvernemens, non par ce qu'ils feront, mais par ce qu'ils ne feront pas, et où les gros budgets et les grandes armées iront rejoindre dans le gouffre du passé les pouvoirs absolus ou oligarchiques. Ce jour-là, l'agriculture ne se plaindra plus. Loin de réclamer des priviléges, elle n'a qu'à poursuivre ceux qui s'exercent contre elle, et elle en trouvera beaucoup : priviléges des produits étrangers contre les produits nationaux, priviléges de la propriété mobilière contre la propriété immobilière, priviléges des villes contre les campagnes; elle n'a qu'à gagner en provoquant contre ces abus une nouvelle nuit du 4 août. Qu'elle inscrive donc résolûment sur son drapeau cette grande devise des peuples modernes : l'égalité dans la liberté.

L. DE LAVERGNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1866.

Depuis l'origine des complications germaniques, depuis la fin de l'année 1863, nous n'avons cessé de considérer comme erroné, imprudent, dangereux, le singulier système de politique adopté par notre gouvernement à l'égard des affaires d'Allemagne. L'esprit et les procédés de ce système se sont bien fait connaître dans les trois dernières années. La France regarde ce qui se passe en Allemagne et laisse faire. Sa diplomatie affecte à la fois un désintéressement qui touche à l'indifférence à l'égard des querelles qui divisent les états germaniques et un respect maniéré pour la liberté d'action de ces états. Nous avons toujours pensé, d'accord avec ceux qui se sont nourris des traditions de notre histoire et qui calculent avec sollicitude les conséquences futures des événemens à mesure qu'ils s'accomplissent, que, sans blesser ni les droits ni la juste susceptibilité des peuples germaniques, la France eût pu servir à la fois ses meilleurs intérêts et ceux de l'Allemagne en manifestant à propos, d'une façon suivie, avec une franchise amicale et une dignité ferme, son opinion réfléchie sur les tendances qui se manifestaient au-delà du Rhin avant que ces tendances ne se fussent aggravées par les faits que, laissées à elles-mêmes, elles ne pouvaient manquer de produire. On le sait, une autre façon de voir a prévalu au sein du gouvernement et a rencontré en abondance de complaisans admirateurs. On a voulu trouver toute sorte de vertus à l'abstention systématique. D'abord, disait-on, c'est par excellence la politique pacifique; la France jouirait d'autant mieux des profits de son repos qu'elle assisterait avec plus d'impassibilité aux chamailleries de ses voisins. C'était aussi la suprême habileté : les Allemands se querellent; à merveille! qu'on les laisse s'affaiblir par la lutte; nous, en attendant, nous ne risquons rien, et nous avons le bénéfice assuré des occasions qui pourront s'offrir; tandis que les deux combattans s'épuiseront, il arrivera peut-être un moment où nous trouve-

rons de quoi nous réjouir. Une pareille politique, quoique entachée d'une médiocrité réelle d'esprit et de sentiment, ayant l'air de la force qui se réserve et de l'habileté qui attend patiemment sa chance, peut séduire pendant un temps la foule de ceux qui ne veulent rien prévoir et qui trouvent naturel que l'on joue au petit bonheur les destinées des grands peuples; mais ce somnolent optimisme est exposé à de violens et douloureux réveils.

C'est à un phénomène de ce genre que nous assistons aujourd'hui. Le rêve des habiles qui se consolaient volontiers des agitations troubles de l'Allemagne a été interrompu en sursaut par la panique des intérêts matériels, qui sont bien mieux doués que la diplomatie de profession du sens de la réalité. A peine la Prusse et l'Autriche se sont-elles menacées durant quelques jours, qu'on s'est aperçu des vastes et vivaces intérêts par lesquels la France était attachée à la conservation de la paix en Allemagne. La richesse mobilière de la France a été frappée tout à coup sur notre marché financier d'une dépréciation énorme. La France pacifique ne se répand point au dehors comme d'autres peuples par le génie colonisateur; mais la France a montré depuis quelques années qu'elle était douée d'une autre faculté d'expansion qui ne devrait pas être moins utile à sa prospérité et à l'influence de sa civilisation. La France est une grande productrice de richesse, et possède une considérable puissance d'épargne. La France ne fait point émigrer ses populations, mais elle laisse volontiers émigrer ses capitaux; une portion notable de la richesse du pays est maintenant engagée dans les emprunts d'état et dans les grandes entreprises de travaux publics à l'étranger. Il est inutile de parler de l'étendue et de l'activité des applications de la richesse et du travail à l'intérieur du pays, de la solidarité qui unit notre prospérité intérieure aux vicissitudes des opérations de crédit public entamées au dehors par nos capitaux. Il est également superflu de rappeler les encouragemens, pour ne pas dire les excitations, qui ont entraîné l'activité de la France aux grandes aventures des spéculations industrielles et financières. La conséquence d'un tel état de choses devrait toujours être présente à la pensée des hommes politiques. La constitution économique de notre nation devrait déterminer sa direction diplomatique. Nos affaires extérieures ne peuvent plus être conduites comme celles d'un état de l'ancien régime. Nous ne sommes plus au temps où il était permis à la diplomatie de faire de l'art pour l'art, où les hommes d'état se jouaient au dilettantisme des ruses, des dissimulations, des intrigues des cours. A la place des mystères de cabinets, des chuchotemens de salons, des parties liées dans l'ombre, il nous faut les résolutions droites et sensées, arrêtées avec rapidité, exprimées au grand jour, et qui donnent aux intérêts la confiance en les éclairant. Le véritable homme d'état de notre époque n'est plus celui qui cherche à gagner des territoires par d'impétueux coups de main ou des combinaisons insidieuses et patientes. Les variations éprouvées par la richesse mobilière sous l'in-

fluence malencontreuse des vieilles routines politiques représentent des dépréciations de capitaux bien supérieures au gain hypothétique d'une province. L'homme d'état de notre époque devrait être un grand et vigilant homme d'affaires appliqué sans cesse à étudier le poids des intérêts économiques dans la balance des intérêts politiques et à guider ces intérêts par des directions nettes, ou au moins par des informations opportunes et claires. Ce qui se passe aujourd'hui dans la sphère de ces intérêts devrait être pour les hommes d'état qui croient encore à la politique du raffinement et du mystère une leçon décisive.

Les intérêts, en voyant tout à coup l'imminence d'un conflit entre l'Autriche et la Prusse, ont découvert que la politique de réserve, de taciturnité et de neutralité affectée, qu'on leur avait donnée pour un chef-d'œuvre d'habileté de notre part, était au contraire le comble de l'imprudence. Cette politique compromet en effet à un très grave degré l'intérêt supérieur qu'elle prétendait sauvegarder, la liberté d'action de la France. Cette liberté d'action eût pu être exercée avec une sécurité plus grande et une efficacité plus certaine à chaque incident antérieur des complications allemandes, au moment de l'exécution fédérale dans le Holstein, au moment de l'invasion des duchés par les troupes austro-prussiennes, avant le traité de Vienne, avant la convention de Gastein. Les prétentions de M. de Bismark ont grandi à chacune de ces étapes; la neutralité de la France n'a fait que l'encourager à des audaces nouvelles. Que la France eût exprimé une opinion décidément favorable non-seulement au droit, mais à une solution définitive de la question des duchés dans l'une des premières phases de cette affaire, la simple manifestation de son autorité morale eût incontestablement modifié la marche des choses : sa décision eût donné de la force et du courage aux résistances naturelles que les projets ambitieux de M. de Bismark devaient rencontrer en Allemagne; l'Autriche ne serait point allée aussi loin dans ses engagemens avec la Prusse; les états secondaires ne se seraient point laissé atteindre par un découragement incurable, ils ne seraient point tombés dans la prostration où nous les voyons. M. de Bismark, sentant devant lui l'obstacle, n'aurait pas pris cet élan impétueux que l'on acquiert nécessairement quand on marche de succès en succès. Au lieu d'essayer activement une politique semblable, on a laissé aller les choses en réservant la liberté d'action de la France, et notre liberté d'action se trouve aujourd'hui en présence d'un duel possible entre les deux grandes puissances allemandes; mais c'est précisément ce conflit, s'il éclate, qui peut enlever à la France sa liberté d'action, et nous forcer d'agir au moment que nous n'aurons ni prévu ni choisi, sur un terrain qu'il ne dépendra plus de nous de circonscrire.

En face du péril d'une guerre éclatant entre la Prusse et l'Autriche, on s'est dit que cette guerre serait le signal d'une perturbation générale, qu'il était impossible que dans ce conflit l'Italie demeurât neutre; que l'Italie

engagée, la France pourrait être forcée d'intervenir dans des conditions aujourd'hui imprévues; que l'action de l'Italie, si elle était dirigée contre l'Autriche, remuerait nécessairement les populations chrétiennes de la Turquie d'Europe; que le feu prendrait aux contrées danubiennes; que la Russie serait amenée dans la lutte; que la question d'Orient s'imposerait à l'Europe divisée; que là aussi la France serait obligée d'apparaître, et que l'Angleterre serait forcée elle-même de sortir de son inaction calculée. On s'est dit enfin qu'il s'agissait là non plus de ces guerres limitées et localisées, comme celles que nous avons vues dans ces douze dernières années, dont le but est défini, le champ d'action circonscrit, la durée même mesurée d'avance, mais d'une de ces luttes confuses où personne ne peut plus prendre son heure, désigner son champ de bataille, calculer la portée de ses efforts, l'emploi de ses ressources, et dont l'issue mystérieuse est livrée au hasard. Voilà ce que les marchés financiers ont compris avec cette sagacité instinctive et véhémente qui guide les intérêts; voilà la perspective qui, jointe à l'obscurité dont les desseins de la politique française sont enveloppés, leur a inspiré une frayeur soudaine et peut-être exagérée; voilà la cause de cette dépréciation déplorable de la richesse mobilière qui s'est accomplie en si peu de jours, à laquelle la rente française n'a point échappé, et qui peut s'estimer à des centaines de millions.

Devant ces premiers et terribles effets de l'inquiétude qu'inspire en France la menace d'une guerre entre la Prusse et l'Autriche, nous ne doutons point que la sollicitude du gouvernement français ne soit sérieusement éveillée. Le gouvernement comprendra, nous en avons l'espoir, qu'il doit donner au pays des informations, nous ne disons point sur les démarches actuelles de sa diplomatie, mais sur l'esprit général de sa politique étrangère. Il serait déplorable que les grands intérêts du travail et du capital, qui ont besoin de voir la route éclairée devant eux, fussent réduits à marcher à tâtons, sans autre information que les données conjecturales que leur apportent les polémiques allemandes. Quoique les rapports soient aussi tendus que possible entre la Prusse et l'Autriche, ces polémiques peuvent durer bien longtemps encore et prolonger les ruineuses incertitudes qu'elles entretiennent. Le nouveau tour que M. de Bismark vient de donner à sa controverse avec l'Autriche élargit considérablement le débat et en aggrave la difficulté et le péril; mais il rend de nouvelles lenteurs possibles. Le ministre prussien en proposant la réforme fédérale, l'Autriche en invoquant l'article 11 du pacte fédéral, font intervenir dans le drame un acteur nouveau, la diète, c'est-à-dire le chœur des états secondaires, acteur qui n'a guère l'habitude d'être prompt dans ses mouvemens. Il y a là un délai de procédure qui, s'il ne promet point une conciliation amiable, aura du moins pour effet de retarder les hostilités.

Nous demandons la permission de ne plus porter de jugement sur les moyens que M. de Bismark a employés jusqu'à présent pour arriver à éta-

blir, au nom de la Prusse, la revendication d'agrandissement territorial et de suprématie politique en Allemagne qu'il soutient aujourd'hui avec une si audacieuse franchise. Ces moyens sont suffisamment connus, et ils ont justement encouru le blâme de tous ceux qui croient en Europe qu'il n'y a de bonne politique que la politique morale. Cette réserve posée, nous nous efforcerions volontiers de n'être point injustes envers M. de Bismark. Il faut reconnaître en lui les sentimens naturels d'un homme d'état prussien et avouer que les circonstances dont il a tiré parti lui ont offert des tentations bien séduisantes. Aujourd'hui M. de Bismark a révélé toute sa pensée. L'annexion des duchés de l'Elbe à la Prusse n'est plus pour lui qu'un objet secondaire: si cette annexion devient pour la Prusse une cause de guerre, M. de Bismark veut qu'au moins la guerre ait un enjeu plus grand que l'acquisition litigieuse d'un petit territoire; il veut que la Prusse s'assimile en quelque sorte l'Allemagne en prenant la direction des forces militaires et de la politique extérieure de ce grand pays. Certes l'objet est grand, et l'on ne peut nier qu'il ne soit conforme aux ambitions naturelles de la Prusse. Il est deux choses incontestables, c'est que la Prusse, telle qu'elle a été constituée en 1815, est un état qui n'est point arrivé à sa formation définitive, et à qui l'on a imposé la nécessité d'achever lui-même cette formation; c'est ensuite que les peuples allemands éprouvent une sorte d'humiliant malaise en voyant combien l'unité et l'importance de leur race sont imparfaitement et insuffisamment représentées dans leurs rapports de politique internationale avec les autres peuples du monde. Il manque quelque chose à la Prusse au point de vue de sa configuration territoriale et des ressources qui font ce qu'on est convenu d'appeler une grande puissance, et il manque quelque chose à l'Allemagne au point de vue de la représentation politique extérieure de son génie, de sa force et de sa grandeur. Associer ces deux besoins, ces deux insuffisances, ces deux aspirations, accroître et fortifier la Prusse en donnant plus de concentration à l'organisation intérieure et par conséquent à l'action extérieure de l'Allemagne, telle est la politique naturelle et patriotique de tout homme d'état prussien. Quant à nous, comme Français, nous ne nous reconnaissons point le droit de contester la fin où tendent la Prusse et l'Allemagne. Nous ne croyons pas à l'hostilité naturelle et mutuelle des peuples; nous ne croyons point qu'une nation ait le droit de s'opposer par un étroit calcul d'égoïsme aux développemens naturels d'une autre nation. Pour ce qui concerne l'Allemagne, dans le passé la concentration de ses forces a toujours été redoutable à la France; mais cela se comprend aisément: dans le passé, une concentration semblable ne s'accomplissait qu'au profit d'une politique despotique et égoïste de cour, de dynastie, de famille. Une Allemagne réunie aux mains d'un seul souverain eût été pour la France un voisinage écrasant. C'était la nécessité, ce fut le génie de notre ancienne politique de maintenir les divisions, d'ailleurs traditionnelles et naturelles, qui par-

tageaient les peuples germaniques, de favoriser les libertés relatives et les demi-indépendances qui résultaient de ces divisions pour les diverses fractions de l'Allemagne, de prévenir l'assujettissement total de cette grande race à une autorité unique et despotique. Dans notre siècle, on entrevoit le système libéral par lequel une union politique moins imparfaite des peuples allemands se pourrait concilier avec la sécurité de la France. Les descendans des tribus germaniques sont évidemment un peuple né pour les institutions fédératives; la forme la plus parfaite des fédérations est la forme républicaine; la race allemande, qui envoie aux États-Unis de si bonnes recrues républicaines, ne peut être déclarée radicalement impropre aux institutions d'une république fédérative; l'avenir ne condamnera point peut-être comme paradoxale l'idée d'une Allemagne devenue les États-Unis de l'Europe. Si cette idée est destinée à être longtemps un rêve, du moins la France ne pourrait trouver de sécurité dans l'union plus régulière de l'Allemagne que si cette union s'établissait avec la garantie d'institutions représentatives sincères et puissantes. Une Allemagne unie aux mains d'un souverain ou d'un ministre autocrate qui pourrait faire de la force de ce pays l'instrument docile d'une politique ambitieuse et turbulente ne saurait être tolérée par la France. Or voilà les considérations que nous ne pouvons bannir de notre esprit quand nous voyons M. de Bismark profiter des occasions que lui offre l'imbécillité des cabinets européens pour travailler à la concentration militaire de l'Allemagne sous une hégémonie prussienne. M. de Bismark, le contempteur des assemblées représentatives, le ministre qui a voulu soumettre les discours des députés prononcés en parlement à la juridiction des tribunaux, l'ambitieux impatient qui brise sans scrupule les entraves constitutionnelles, n'est point l'homme qui peut concilier la France à l'idée d'une grande Allemagne maniée par une autocratie prussienne. La politique de M. de Bismark est nécessairement contraire à la France et doit être combattue par le patriotisme français, parce qu'au lieu de s'appuyer sur l'esprit libéral allemand, elle le comprime et l'outrage. L'appel que ce narquois ministre fait à un parlement allemand nommé par le suffrage universel est un dernier motif qu'il donne dérisoirement aux défiances du libéralisme européen. Lui qui perçoit illégalement un budget qui n'est point voté par le parlement, lui qui a congédié dédaigneusement la chambre des députés, lui qui s'oppose à la réunion des représentans des duchés de l'Elbe, qui a-t-il voulu amorcer ou flatter par cette évocation du suffrage universel imaginée au dernier moment comme un expédient de comédie? Cette affectation de politique césarienne nous paraît peu propre à réussir en pleine race germanique, et ne fera qu'augmenter ailleurs les légitimes inquiétudes des esprits libéraux.

Il y aurait assurément encore en Allemagne d'énergiques élémens de résistance contre les tendances envahissantes de la Prusse, si l'Autriche,

dans cette crise extrême, savait prendre avec promptitude des résolutions vraiment libérales. Les états secondaires ne subissent point encore la fascination de la Prusse. Le plus important de ces états, la Bavière, que l'on disait depuis quelque temps enguirlandé par M. de Bismark, vient de montrer qu'il a conservé son indépendance par la dépêche éloquente écrite par M. de Pfordten en réponse à la circulaire prussienne. M. de Beust, qui a lié son nom à la cause des états secondaires, fait, lui aussi, bonne contenance. Si les gouvernemens des états moyens, durement pressés par la gravité des circonstances, avaient quelque inspiration généreuse, s'ils s'entendaient sur une réforme fédérale où se pussent concilier l'esprit libéral et le désir d'union nationale qui animent leurs populations, on pourrait opposer à la Prusse une résistance victorieuse, sauver l'indépendance de l'Allemagne et prévenir un ébranlement européen. Encore tout demeure-t-il subordonné à l'esprit qui inspirera la politique autrichienne. L'Autriche saura-t-elle prendre à temps une résolution héroïque? consentira-t-elle à se couper un membre pour reconquérir la santé? Exposée à perdre l'Allemagne, aura-t-elle assez de bon sens et de vrai courage politique pour faire le sacrifice des possessions qu'elle conserve en Italie, possessions qui ne servent qu'à entretenir derrière elle un ennemi redoutable et à pousser cet ennemi dans l'alliance de la Prusse? Les circonstances présentes placent en effet l'Italie sous le poids d'une impérieuse nécessité. L'Italie ne peut point voir éclater la guerre entre la Prusse et l'Autriche et demeurer indifférente et inerte. Un état en formation comme l'Italie ne peut pas sans déchéance laisser échapper négligemment une occasion semblable. Tant que l'Autriche ne se sera point réconciliée avec l'Italie en lui cédant, contre de justes compensations, la Vénétie, l'Autriche ne pourra avoir un seul ennemi en Europe sans en avoir immédiatement un second derrière elle; elle aura toujours deux adversaires à combattre. Un état ne saurait longtemps supporter une pression aussi continue. Le premier souci de l'Autriche devrait être de se délivrer de cette maladie chronique. Quant à l'Italie, si le conflit austro-prussien lui laisse entrevoir une chance décisive de compléter son affranchissement jusqu'à l'Adriatique, elle se voit aussi exposée à de nouveaux hasards, et va sentir la nécessité de subir de nouvelles charges. Il y a trois mois, le cabinet italien était très sincèrement décidé à effectuer d'importantes réductions dans ses armemens militaires; mais depuis sont venues les ouvertures de la Prusse à l'Italie, et, tout en se tenant sur la réserve, et l'on a dû continuer les armemens sur le même pied. Il faudra bien que le parlement en finisse avec la question financière. Nous croyons que le ministère est décidé à demander le vote de 120 millions d'impôts nouveaux; ces impôts seront votés vraisemblablement sans discussion, car le ministère est disposé à faire de la question financière une question de cabinet. Si la crise politique affecte leur crédit public et leur impose de lourds sacrifices, les Italiens ont du moins

la consolation de savoir où ils vont et pourquoi ils se ruinent. Quant à nous, la même satisfaction ne nous est point encore accordée.

Nos priviléges en matière d'informations et de discussions politiques ne sont pas nombreux ni considérables assurément. Il existe cependant des esprits qui voudraient encore restreindre le peu que nous en possédons. C'est du moins ce qu'on a pu remarquer dans une récente séance du sénat. Il s'agissait du rapport d'une pétition très sérieuse qui demandait, comme amendement à la constitution, que le corps législatif fût investi du droit de recevoir les pétitions des citoyens. Un membre du sénat, un de nos plus éminens légistes, M. Delangle, a demandé que le sénat votât l'ordre du jour préalable sur la pétition, sans entendre le rapport rédigé par M. de La Guéronnière. Dans la pensée de M. Delangle, la constitution doit être placée au-dessus et à l'abri de toute polémique, et ce serait l'offenser, la violer presque, que d'en critiquer telle ou telle disposition sous prétexte d'y vouloir apporter un perfectionnement quelconque. Cette délibération du sénat demeurera comme un curieux document sur l'état de l'esprit public à notre époque dans une certaine partie de la société française. Il y avait là une question de procédure relative à l'application du règlement du sénat, et sur ce point des légistes considérables, MM. Rouland et Royer, M. le président Troplong lui-même, ont répondu à M. Delangle. Sur le fond des choses, une doctrine étrange a prévalu dans la majorité du sénat : la question préalable a été votée après la lecture du rapport, la majorité ayant paru penser, si l'on en juge par les opinions exprimées de plusieurs de ses organes, qu'il était inconstitutionnel de discuter la constitution. Quelques orateurs ont trouvé même blâmables les observations dont la constitution a été l'objet au corps législatif durant la discussion de l'adresse. Il n'y a guère que M. de Persigny qui ait défendu l'opinion contraire, et il l'a fait avec un libéralisme très politique. Nous prenons la liberté de préférer en pareille matière l'autorité de M. de Persigny à celle de ses collègues : il nous semble que l'orthodoxie constitutionnelle ne saurait avoir d'organe plus compétent. Ce qui nous a étrangement surpris, et le même étonnement a été ressenti par le public, c'est l'erreur commise à ce propos par plusieurs sénateurs. Qu'on exige qu'une constitution soit obéie et respectée, rien de plus naturel assurément; mais vouloir qu'une constitution ne soit jamais discutée, c'est sortir des conditions mêmes de la nature. Une constitution qu'on prétendrait élever ainsi au-dessus de tout commentaire critique serait en quelque sorte privée de vie; toutes les discussions politiques dans les pays libres portent en définitive sur des questions constitutionnelles; il y a sans cesse à peser les termes de la constitution, à en pénétrer l'esprit, à en dégager les développemens naturels. En Angleterre, aux États-Unis, les assemblées discutent constamment la constitution, et on ne voit point comment il en pourrait être autrement, comment il serait possible de pratiquer une constitution en la dérobant à l'é-

preuve des débats contradictoires. Les légistes consommés qui ornent le sénat, eux qui ont été d'illustres commentateurs des codes, croient-ils que les lois se puissent passer de commentaires? Une constitution est une loi, la loi suprême, et l'on peut, sans avoir la moindre intention de la violer et de lui manquer de respect, en interpréter le sens, en étudier les précédens, s'efforcer d'en apprécier la logique. Ce débat même du sénat a montré que des dissentimens peuvent s'élever entre les meilleurs esprits sur le sens d'un texte légal. M. Delangle croyait que l'on pouvait voter la question préalable avant le rapport sans infraction au règlement du sénat : on lui a prouvé cependant que le texte du règlement était formel et ne prêtait à aucune équivoque. Nous espérons que ce curieux épisode n'aura point été perdu par les électeurs de Strasbourg, qui ont à élire demain un représentant. L'ancien député de cette ville, M. de Bussierre, avait, aux dernières élections, promis très nettement aux électeurs de demander des réformes libérales; quelques-unes des expressions de sa circulaire ont même été reproduites dans l'amendement des quarante-cinq. Cependant M. de Bussierre n'a pas cru devoir voter cet amendement, et a donné sa démission, comme pour demander à ses électeurs de le délier de ses anciennes promesses. L'opinion libérale oppose avec une remarquable unanimité le nom connu et estimé de M. Éd. Laboulaye à la candidature de M. de Bussierre. La population d'une des plus grandes cités de France dira demain si à son gré la mesure des libertés publiques est comble, et si le pays est indifférent aux réformes libérales.

Les Anglais, qui sont en ce moment aux prises avec un projet de réforme parlementaire et sont par conséquent en train de remanier leur constitution, seraient sans doute fort stupéfaits, si quelqu'un s'avisait de leur dire que le silence est la plus haute forme du respect dû par un peuple à sa loi fondamentale. Pendant les vacances de Pâques et à la veille de la seconde lecture du bill relatif à la franchise électorale, les esprits ont commencé à s'échauffer sur cette question de réforme. M. Gladstone est allé à Liverpool, où il a prononcé plusieurs discours et pratiqué en faveur du plan ministériel cette sorte d'apostolat ambulant que comportent les mœurs politiques anglaises. M. Bright, l'inspirateur de la mesure, le véritable chef du mouvement réformiste, a senti qu'il fallait passionner le débat, et a lancé contre les adversaires du bill les foudres démagogiques. Dans une lettre écrite à la société réformiste de Birmingham, le grand agitateur a parlé le langage violent des mauvais jours révolutionnaires, dénonçant le parlement dont il fait partie, les conservateurs, les dissidens libéraux, avec une âpreté d'expressions qui a plutôt frappé qu'ému le public impartial. M. Bright rappelait les attroupemens tumultueux de 1831 et de 1832 autour de Westminster, comme s'il eût eu la pensée d'évoquer de semblables manifestations populaires et d'en effrayer les récalcitrans timides de la chambre des communes. Cette violence à froid n'a probablement pas produit

l'effet qu'en espérait l'éloquent démagogue, car dans un *meeting* subséquent il a singulièrement radouci son langage. Plusieurs *meetings* réformistes ont été réunis à Londres et en d'autres villes sans grand éclat. Un acte plus important, plus significatif, et qui paraît plus propre à augmenter les chances de succès du bill et la force du ministère, a été la réunion des membres de son parti convoquée par lord Russell. Le premier ministre a passé là en revue et a harangué son armée avant le combat. On dit que le vieil homme d'état que l'on accuse depuis deux mois de ne plus prendre la parole dans la chambre des lords qu'avec des symptômes trop visibles de lassitude a retrouvé dans cette réunion sa force et son autorité. Il a parlé pendant une heure; ses paroles n'ont point été reproduites par les journaux. La scène ne devait point manquer d'une sorte d'intérêt pathétique et d'une certaine grandeur. Les libéraux, que lord Russell a conduits pendant plus de quarante ans dans toutes les campagnes réformistes, se retrouvaient en présence de leur vieux chef dans une circonstance décisive et au terme de son existence politique. Il était là demandant à ses amis de l'aider à couronner par une dernière réforme l'unité de sa vie. Le bill de réforme de 1832 a donné à l'Angleterre trente-cinq ans de paix sociale et de progrès politiques et économiques; en introduisant de nouveaux élémens populaires dans la constitution, lord Russell voudrait léguer à sa patrie, comme un héritage bienfaisant, une période aussi longue de tranquillité intérieure et de prospérité. L'intention est sincère et l'ambition est généreuse; quel contraste entre cette droiture désintéressée et les cupidités des politiques à sensation de notre continent! Les vieux whigs devaient être touchés de ce spectacle, qui leur rappelait les gloires d'un passé honnête; les jeunes devaient écouter avec respect ce stoïcien politique ne demandant plus qu'à rendre un seul service à son pays, le service d'y consolider pour un autre quart de siècle la paix intérieure. La scène avait en elle-même une émotion persuasive. On assure que cette réunion a changé la résolution de plus d'un membre de la chambre des communes, qui s'est décidé à étouffer ses objections contre le bill et à rester au moment du vote décisif dans les rangs de son parti. Si l'amendement de lord Grosvenor est repoussé, si la seconde lecture passe, si l'existence du ministère s'affermit, on le devra à l'influence personnelle de lord Russell, à un sentiment persistant de respect pour son autorité morale, à un dernier hommage rendu à un nom illustre.

La seconde lecture a été proposée par M. Gladstone, et le débat a occupé déjà une séance de la chambre des communes. Les impressions que donne la lecture de cette séance ne sont point favorables au ministère. M. Gladstone a été beaucoup plus éloquent que dans le discours un peu aride et trop enflé de statistique qu'il avait prononcé en introduisant la mesure. Cependant une sorte d'amertume s'est mêlée cette fois à la chaleur de l'orateur ministériel; M. Gladstone a été agressif contre ses adversaires, et

ses attaques n'ont pas toujours été adroites. On a par exemple été étonné de son peu de mémoire lorsqu'il a reproché aux tories d'avoir excité l'Angleterre à intervenir dans la guerre civile des États-Unis pour défendre la cause de la confédération rebelle. Ce reproche était bien déplacé dans sa bouche. Lorsque l'insurrection des états du sud eut éclaté, personne en Angleterre n'épousa la cause des séparatistes avec plus d'enthousiasme et on pourrait dire d'étourderie que M. Gladstone. Le bouillant ministre alla jusqu'à s'écrier, dans un grand discours prononcé en province, que M. Jefferson Davis n'était pas seulement un puissant organisateur d'armée, qu'il était un de ces hommes qui fondent une nation. Lord Stanley a rappelé avec un grand succès les propres paroles prononcées en cette circonstance par M. Gladstone, et a opposé l'infidélité de sa mémoire à l'injustice de ses reproches. Le discours vraiment remarquable de la soirée a été celui de lord Stanley, qui s'était chargé de soutenir l'amendement de lord Grosvenor. Lord Stanley n'est point un orateur proprement dit, il ne prétend point à l'éloquence; mais il apporte dans les discussions l'étude si consciencieuse et si exacte des questions qu'il traite, il a une raison si précise et si nue, une si droite logique, une si parfaite indépendance des préjugés routiniers, un tel dédain des effets de charlatanisme, que peu d'hommes politiques en Angleterre sont écoutés avec autant d'attention, de confiance et de respect. L'opinion générale désigne le sage et solide fils de lord Derby, dont les mérites forment un si complet contraste avec les éclatantes qualités de son père, comme un futur premier ministre de l'Angleterre. On sait que, quoique appartenant au parti tory par la position de sa famille, lord Stanley n'a l'esprit fermé par aucune prévention aux idées et aux sympathies qui secondent les progrès politiques des classes populaires. Le discours de lord Stanley ne peut donc manquer de produire un grand effet sur l'opinion. Le jeune homme d'état n'a jamais parlé avec plus de précision et de fermeté. Il a fait ressortir avec beaucoup de vigueur le vice de la scission arbitraire que le ministère a établie dans la question de la réforme parlementaire en faisant deux lois distinctes des conditions de la capacité électorale et de la distribution des siéges. Une solution équitable et logique du problème de l'organisation électorale doit, d'après les traditions historiques de l'Angleterre et les formes de l'esprit anglais, être une transaction équilibrée entre les intérêts dont il s'agit d'assurer la représentation. Il faut donc régler par une même loi tout le système électoral, aussi bien les conditions du suffrage que la répartition des districts qui devront être représentés. Sans cela, il pourrait arriver que le système entier ne serait point voté par le même parlement. La chambre des communes, après la session où aurait été posé le droit de suffrage, pourrait être dissoute, les élections se feraient avec le nouveau droit électoral, et c'est le parlement suivant, nommé par d'autres électeurs, qui règlerait la distribution des siéges sans plus tenir compte des intérêts

d'équilibre qu'aurait eus en vue la chambre précédente en fixant les conditions du suffrage. Il y a dans le procédé adopté par le ministère qui scinde en deux lois distinctes et successives la mesure de la réforme une anomalie qu'on ne s'explique point. On y a vu une sorte de tactique détournée, et l'on s'est confirmé davantage dans cette appréciation quand on a appris que cette méthode avait été suggérée au cabinet par M. Bright. En isolant la question du suffrage, en la présentant la première et en laissant ignorer à la chambre des communes les siéges qui seront supprimés, remaniés ou créés, on semble avoir eu pour objet d'augmenter les votes en faveur du bill et d'endormir l'opposition de ceux dont l'existence parlementaire serait menacée par la nouvelle répartition des siéges. On est fondé à croire aussi qu'après avoir introduit quatre cent mille électeurs nouveaux dans les *constituencies*, M. Bright et ses amis ne seraient pas fâchés de remettre à un parlement nouveau la tâche de répartir les siéges, car ce parlement, composé d'élémens plus démocratiques, apporterait des vues plus radicales dans le règlement de la seconde partie de la réforme parlementaire. On comprend que hérissée de ces difficultés de détail, de ces obscurités, de ces défiances, la réforme ne soit guère faite pour exciter un grand enthousiasme politique. Lors même que le ministère obtiendrait la seconde lecture du bill, il n'est pas certain que la mesure ne soit point mutilée et enterrée à l'épreuve de la discussion des articles. D'ici là, il est probable que l'Angleterre sera détournée de la solution du problème électoral par les complications de la politique générale de l'Europe.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Dieux de l'ancienne Rome, de L. Preller, traduction de M. L. Dietz (1).

Les ouvrages de Preller sur la mythologie grecque et romaine sont aujourd'hui classiques en Allemagne; c'est un grand honneur dans un pays où les travaux de ce genre sont si nombreux et si distingués. Voilà plus de cinquante ans que nos voisins étudient avec ardeur les religions antiques; ils ont écrit sur ce sujet des livres, des mémoires, des dissertations sans nombre; aucun détail, si petit qu'il paraisse, n'a échappé à leur attention; la curiosité de leur esprit, éveillée par la nouveauté des recherches, n'a rien omis, rien dédaigné. Il restait à se servir de ces matériaux entassés pour en composer une œuvre définitive : c'est ce qu'a fait Preller; il a su habilement réunir ces idées éparses, choisir les opinions les plus sensées, les conjectures les moins téméraires de ses devanciers, et les exposer avec

(1) Paris, Didier.

une clarté et une méthode qui n'étaient pas familières aux Allemands. La sagesse, l'ordre, la netteté, telles sont les qualités principales de ses ouvrages. Ce sont celles aussi qui plaisent le plus chez nous et qu'on nous attribue d'ordinaire : il semble donc que traduire Preller en français, ce soit presque lui rendre sa langue naturelle.

M. Dietz vient de traduire la mythologie romaine sous ce titre : *les Dieux de l'ancienne Rome*. Je ne sais si ce n'est pas le meilleur des deux ouvrages de Preller; c'est au moins celui qui nous apprend le plus de choses inconnues. Les beaux travaux de Creuzer, popularisés chez nous par M. Guigniaut, et le livre de M. Maury nous ont mis depuis longtemps au courant de la religion des Grecs; celle des Romains ne mérite pas moins d'être étudiée. Ils s'appelaient eux-mêmes « les plus religieux des mortels, » et ils n'avaient pas tort, s'il faut entendre par religion un ensemble très compliqué de formalités minutieuses. Aussi haut qu'on remonte dans leur histoire, on retrouve cette religion exigeante et rigoureuse qui embarrasse la vie entière du magistrat et du citoyen de mille pratiques gênantes. Niebuhr a bien tort de placer la poésie au berceau de Rome; on n'y trouve que des formules et des prières. Quand les Romains voulaient distinguer leur ville de toutes les autres, ils disaient qu'avant de la bâtir on avait consulté les auspices, *urbem auspicato conditam incolimus*. Les récits de Tite-Live nous font bien voir qu'elle s'est toujours souvenue de cette origine.

La religion tient donc une grande place dans l'histoire de Rome. Elle a été, depuis les premières années, si profondément mêlée à toutes les révolutions politiques qu'on peut retrouver la suite de ces révolutions dans la mythologie de Preller. A Rome comme partout, la religion se vantait de n'avoir jamais changé. C'est une prétention que les faits justifient très peu, et l'on voit bien que là aussi les dieux ont souvent ressenti le contre-coup des événemens humains. Ce qui n'a pas subi de changemens, c'est la façon dont on les honorait. Tandis que les croyances variaient, les rituels sont restés les mêmes. Ce peuple était si instinctivement conservateur que jusqu'à la fin il a répété scrupuleusement des prières dont il ne comprenait plus le sens. Nous avons encore quelques-unes de ces vieilles prières : c'est le document le plus certain qui nous reste de l'histoire primitive de Rome. Les légendes historiques dont Niebuhr s'est beaucoup servi ont subi trop d'altérations, grâce aux mensonges des Grecs, pour qu'on puisse avoir confiance en elles. Les formules religieuses ont été protégées par le respect qu'elles inspiraient; elles font revivre pour nous les Romains des premiers temps, et c'est là qu'il faut chercher les derniers souvenirs de leurs anciennes opinions avec les derniers vestiges de leur langue naissante.

A l'aide de ces vieux débris et avec le secours des savans qui s'étaient occupés de les recueillir et de les expliquer, Preller a reconstitué la mythologie primitive des Romains. Il a montré qu'elle n'était qu'une sorte de fusion des croyances des peuples italiques; il a démêlé ce qui revenait à

chacun d'eux dans ce mélange, quelle était la part des Latins, des Sabins et des Étrusques; il a fait voir les caractères essentiels de cette religion à son origine et en quoi elle différait de celle des Grecs, avec laquelle nous sommes habitués à la confondre. Elle était plus sérieuse, plus méditative, plus réfléchie. « Le Grec, dit M. Mommsen, quand il sacrifie, a les yeux tournés au ciel; le Romain se voile la tête. L'un contemple, l'autre pense. » Le Romain ne joue pas avec ses dieux comme le Grec; il n'a pas, quand il les aborde, cette familiarité de gens qui ne sont pas dupes du culte qu'ils leur rendent. Il les redoute, il a peur d'eux, il ne les approche qu'en tremblant, ou plutôt il ne les approche pas, et comme il ne les voit que de loin, il a moins de penchant à les personnifier. Il répugne à les représenter sous des traits humains; il ne se résout que fort tard à leur dresser des statues; il laisse leurs formes incertaines. La plupart des anciennes divinités de Rome, Preller l'a montré, n'ont pas de noms précis et personnels, comme celles de la Grèce; on ne les désigne que par des attributions très générales et très vagues : on les appelle par exemple *le bon* et *la bonne, le divin* et *la divine*.

Un jour vint cependant où les dieux grecs envahirent l'Italie, et même ce jour arriva vite. Au temps d'Ennius et de Plaute, on les trouve tout à fait acclimatés à Rome. Ce sont les Muses de l'Hélicon, non les vieilles *Camœnes* de Numa, qui inspirent cette poésie naissante. Il importe de remarquer que la religion grecque ne se contente pas de s'établir à côté du culte ancien pour lui faire concurrence; elle le pénètre, elle s'insinue en lui, elle le renouvelle tout entier. C'est à coup sûr un des événemens les plus curieux de l'histoire romaine, c'est aussi l'un des plus obscurs. Les écrivains anciens ne nous ont pas appris comment se fit cette révolution. Cicéron se contente de la caractériser par une de ces phrases brillantes qui, en séduisant l'imagination, dispensent de satisfaire l'esprit. « Ce ne fut pas un petit ruisseau, dit-il en parlant de cette invasion des opinions grecques, ce fut un large fleuve d'idées et de connaissances qui pénétra chez nous. » Il est probable que l'ancienne religion des Romains se composait plus de pratiques que de croyances précises, c'est-à-dire qu'elle avait surtout ce qui est l'extérieur, l'enveloppe d'une religion. C'est dans ce vide que la mythologie grecque se glissa. Les dieux conservèrent leurs vieux noms, ils continuèrent à être honorés de la même manière; mais l'idée qu'on avait d'eux changea, et on leur fit une histoire nouvelle avec les poétiques légendes des Grecs. Preller a montré avec beaucoup de sagacité et de science comment s'opéra ce mélange pour plusieurs d'entre eux, et l'on peut, dans son livre, prendre une idée de la façon dont une de ces religions s'incorpora dans l'autre.

Après les religions de la Grèce arrivèrent celles de l'Orient. A chaque nouvelle conquête, les vaincus affluaient à Rome, amenant avec eux leurs usages et leurs dieux. De la Syrie, de l'Égypte, de l'Arménie, des rivages du

Pont, des bords du Nil et de l'Euphrate, arrivaient à la suite des armées romaines les cultes d'Attis, d'Élagabal, d'Osiris, de Mithra. Longtemps écartés, combattus, proscrits, ces cultes étrangers finissent par obtenir leur droit de cité sous les césars, avec les pays d'où ils sont originaires. Il n'y a rien de plus intéressant que d'étudier dans Preller la religion romaine pendant l'empire. Le paisible scepticisme des dernières années de la république ne suffit plus alors à personne; un besoin inconnu de connaître et de croire s'empare de toutes les âmes. Les uns, pour le satisfaire, se jettent dans les excentricités sanglantes du culte de Bellone et de Cybèle, les autres dans les cérémonies mystérieuses de la religion de Mithra. On s'étourdit dans les fêtes bruyantes et sensuelles d'Isis ou d'Attis; on veut renaître avec le baptême de sang des tauroboles; on cherche à surprendre l'avenir en consultant les magiciens de la Chaldée ou de la Perse. Toutes les idées, toutes les croyances, toutes les pratiques qui arrivent de l'Orient, sont accueillies avec faveur. On devine confusément qu'une grande rénovation religieuse se prépare et que c'est de là qu'elle doit sortir. « Le Christ peut naître, dit le poète Prudence, le chemin lui est ouvert. »

Je n'ai pas besoin d'insister davantage sur l'intérêt que présente l'étude de la mythologie romaine. On ne peut pas se flatter de connaître à fond un peuple, si l'on ignore ses croyances; la plus grande et la meilleure partie de lui nous échappe. Aussi peut-on dire qu'on ne sait pas l'histoire de Rome quand on sait mal sa religion. Il faut donc remercier M. Dietz, qui nous rend plus accessible le livre de Preller, où elle est si complétement étudiée; il l'a traduit d'une façon élégante et claire qui fait mieux ressortir les qualités de l'auteur. Je lui reprocherai seulement d'avoir quelquefois abrégé l'original et de supprimer presque partout les notes. Ce n'est pas au traducteur qu'il faut s'en prendre, je le sais : il n'aurait pas mieux demandé que de nous donner Preller tel qu'il est; mais les éditeurs sont terribles, ils nous croient tout à fait incapables de goûter les choses sérieuses. Ils ne consentent à nous les servir qu'à petites doses, pour nous ménager; un livre savant leur paraît toujours trop long, et ils ne s'en chargent qu'à la condition de l'écourter. Le public français serait fort en droit de se plaindre de la mauvaise opinion qu'ils ont de lui; il n'est pas aussi léger qu'ils le pensent, et il a souvent prouvé que la science ne l'effrayait pas quand elle était présentée d'une certaine façon. On lira assurément la mythologie de Preller, comme M. Dietz l'a traduite, parce qu'en somme elle fait bien connaître la religion romaine aux gens du monde; mais je crois pouvoir affirmer que, si on nous l'avait donnée comme l'auteur l'avait faite, sans en rien supprimer, on l'aurait lue avec plus de plaisir encore.

GASTON BOISSIER.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-DEUXIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVIe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1866.

Livraison du 1er Mars.

RIVALITÉ DE CHARLES-QUINT ET DE FRANÇOIS Ier D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENS. — LA RUPTURE DU TRAITÉ DE MADRID ET LA SAINTE LIGUE DE COGNAC CONTRE CHARLES-QUINT, par M. MIGNET, de l'Académie Française. 5

L'ITALIE ET LA VIE ITALIENNE. — VIII. — LES VILLES DE L'EST : BOLOGNE, RAVENNE ET PADOUE, par M. H. TAINE. 39

BARBERINE AU JOUG, ROMAN DE LA VIE DOMESTIQUE ANGLAISE, de M. Edmund Yates, dernière partie, par M. E.-D. FORGUES. 76

LES KABYLES DU DJURDJURA. — IV. — LA GRANDE-KABYLIE AU TEMPS DE LA RÉGENCE D'ALGER ET LA NATIONALITÉ KABYLE SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE, par M. le prince NICOLAS BIBESCO. 113

L'ANGLETERRE DE 1865 ET LE SEPTIÈME PARLEMENT DE LA REINE VICTORIA, par M. XAVIER RAYMOND. 150

DE L'ALIÉNATION DES FORÊTS DE L'ÉTAT, par M. J. CLAVÉ. 197

ÉTUDES SUR LES TRAVAUX PUBLICS. — LES PHARES ET LES BALISES DES CÔTES DE FRANCE, par M. H. BLERZY. 215

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 242

L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET LES MŒURS LITTÉRAIRES, par M. F. DE LAGENEVAIS.. 253

REVUE MUSICALE. — *Don Juan* A L'OPÉRA. 261

ESSAIS ET NOTICES. — Mme DU DEFFAND ET LA NOUVELLE PUBLICATION DE SA CORRESPONDANCE, par M. IMBERT DE SAINT-AMAND. 266

Livraison du 15 Mars.

LA RUSSIE SOUS LE TSAR ALEXANDRE II. — LA SOCIÉTÉ ET LE GOUVERNEMENT RUSSES DEPUIS L'INSURRECTION POLONAISE, par M. CHARLES DE MAZADE.. 273

L'ANGLETERRE ET LA VIE ANGLAISE. — LES PLONGEURS ET LA VIE SOUS L'EAU, LA DIVING-BELL, LE DIVING-APPARATUS ET LE VILLAGE DE WHITSTABLE, par M. ALPHONSE ESQUIROS.. 312

RIVALITÉ DE CHARLES-QUINT ET DE FRANÇOIS Ier D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENS. —

Marche du connétable de Bourbon et de son armée, prise et sac de Rome, par M. MIGNET, de l'Académie Française. 340
La Philosophie de Goethe. — V. — Les Théories philosophiques du second Faust, dernière partie, par M. E. CARO. 386
Énoch Arden et les Poèmes populaires d'Alfred Tennyson, par M. Émile MONTÉGUT. 423
Le Turco, première partie, par M. Edmond ABOUT. 443
Récits de l'histoire romaine aux IVe et Ve siècles. — VI. — Les Couvens de Bethléem sous Eustochium, la dispute d'Augustin et de Jérôme, par M. A. THIERRY, de l'Institut. 465
L'Académie Française et la Réception de M. Prevost-Paradol, par M. F. de LAGENEVAIS. 509
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 498
Essais et Notices. — Le Barreau de Paris, par M. J. LE BERQUIER. . . . 516

Livraison du 1er Avril.

Récits de l'histoire romaine aux IVe et Ve siècles. — VII. — Les Conséquences de la prise de Rome en Orient, le Pélagianisme a Jérusalem et la mort de Jérome, dernière partie, par M. Amédée THIERRY, de l'Institut. . . . 529
Pompéi, la vie de province dans l'empire romain, par M. Gaston BOISSIER.. 550
Le Budget de la France pour 1867 et la nouvelle Caisse d'amortissement, par M. Victor BONNET. 590
Huit mois en Amérique, lettres et notes de voyage. — 1864-1865. — XII. — Après la guerre. — La reconstruction de l'Union et l'état des Partis, par M. Ernest DUVERGIER de HAURANNE. 612
Le Turco, dernière partie, par M. Edmond ABOUT. 653
Études d'économie sociale. — Les Associations ouvrières, par M. Charles LAVOLLÉE. 680
Les Voyages de David Livingstone dans l'Afrique australe de 1849 a 1864, par M. C. CAILLIATTE. 702
La Critique contemporaine en Angleterre. — Matthew Arnold, par M. Louis ÉTIENNE. 744
Théatre contemporain. — *La Contagion* et les Comédies de M. Émile Augier, par M. Saint-René TAILLANDIER. 768
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 780
Essais et Notices. 793

Livraison du 15 Avril.

L'Italie et la vie italienne. — IX. — Venise, la ville et les monumens, par M. H. TAINE. 801
Cousine Phillis, récit de la vie agricole en angleterre, de mistress Gaskell, par M. E.-D. FORGUES. 838
Les Livres d'Hermès Trismégiste et les derniers jours de la philosophie paienne, par M. Louis MÉNARD. 870
La Méthode expérimentale et la Physiologie a propos des travaux récens de M. Claude Bernard, par M. Paul JANET, de l'Institut. 908
Histoire d'un Amour chrétien, journal et souvenirs d'une conversion, par M. Émile MONTÉGUT. 937
L'Instruction du Peuple au XIXe siècle. — III. — L'Instruction obligatoire et les moyens d'application, par M. Émile de LAVELEYE. 977
La Poésie d'aujourd'hui, par M. C. MARTHA. 1013
L'Enquête agricole, par M. L. de LAVERGNE, de l'Institut. 1039
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 1056
Essais et Notices 1067

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7 rue Saint-Benoît.

40

86

23
43

465

509
498
516

529
559

500

612
653

680

702

744

768
780
793

804

838

870

908

937

977
1013
1039
1056
1067